



La contribution de l'agriculture biologique au développement local

Synthèse bibliographique et travail de terrain
sur le périmètre du 5ème Pôle dans la Drôme

Raphaël Boutin-Kuhlmann

*Mémoire de recherche co-dirigé par Claire Delfosse
(Lyon 2) et Philippe Fleury (ISARA Lyon) et réalisé dans
le cadre du Réseau Mixte Technique pour le
Développement de l'Agriculture Biologique (RMT
DévAB).*

Master 2 recherche « Études Rurales », spécialité géographie.
Laboratoire d'Études Rurales, Université Lumière, Lyon 2.

Remerciements

Je remercie Claire Delfosse et Philippe Fleury, pour la codirection de ce mémoire, ainsi que Céline Cresson pour son accueil au sein du RMT DévAB.

Je remercie la Direction des Territoires et le Conseil Général de la Drôme ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit pour leur aide précieuse.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des agriculteurs, élus et chargés de missions pour avoir accepté de me rencontrer et ainsi contribuer à ce travail.

Je remercie mes amis et parents qui ont été de précieux relecteurs.

Un grand merci enfin à ma femme pour m'avoir soutenu dans ma démarche ainsi qu'à ma fille qui m'aura permis de relativiser le temps passé sur ce mémoire...

« L'enjeu du développement local c'est le passage d'une société disciplinaire et corporatiste à une société fiduciaire et coopérative. Le partenariat, dans les rapports sociaux et institutionnels importerait plus que la hiérarchie. »¹

1. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.7.

Table des matières

Glossaire.....	9
Introduction.....	12
État de l'art.....	14
1ère partie : Le développement local.....	15
1 Introduction.....	15
2 Les grandes conceptions du développement local.....	17
2.1 Une chronologie du concept et du contexte entremêlée.....	17
2.2 Le développement appliqué au local.....	20
2.3 La croissance locale.....	23
2.4 Le développement communautaire.....	24
2.5 Le développement local.....	25
3 Les caractéristiques du développement local.....	27
3.1 Contexte d'émergence du DL.....	27
3.1.1 La crise.....	27
3.1.2 Une réaction au développement polarisé.....	29
3.1.3 Le rejet du modèle économique dominant.....	30
3.2 Le primat du corps social.....	32
3.3 Le développement local est un développement global.....	35
3.4 Le local et le territoire.....	37
3.4.1 L'ancrage au territoire.....	37
3.4.2 Quel local, quel territoire ?.....	43
3.5 Nouveaux modes de gouvernance.....	46
3.5.1 Le pouvoir politique, pilier de la nouvelle gouvernance.....	47
3.5.2 Une gouvernance collégiale.....	49
3.6 Le développement local est-il modélisable ?.....	51
3.6.1 Absence de modèle de développement local.....	51
3.6.2 ... mais un processus identifié.....	52
4 Conclusion.....	55
2ème partie : agriculture biologique et développement rural.....	59
1 Introduction.....	59
2 Le développement rural.....	59
2.1 Tentatives de définitions.....	59
2.2 Modernisation agricole versus développement rural.....	61
2.2.1 De la modernisation.....	61
2.2.2 ... au développement rural.....	63
2.3 Caractéristiques du développement rural.....	64
2.4 Approfondissement, diversification et refondation.....	67
3 Les caractéristiques de l'agriculture biologique dans les études de développement rural.....	71
3.1 Pluriactivité.....	71

3.2 Les revenus de l'agriculture.....	72
3.3 Emploi.....	74
3.4 Diversification.....	76
3.5 tourisme.....	79
3.6 Agriculture biologique et circuits courts.....	80
3.7 L'implication sociale des agriculteurs.....	82
3.8 Co-évolution et réseaux.....	84
4 Agriculture et économie locale.....	85
4.1 Lien au local et évolutions agricoles.....	85
4.2 Principes économiques.....	86
4.3 Connexion à l'économie locale.....	88
4.4 Types de commercialisation et dispersion géographique.....	89
4.5 La concentration de l'agriculture biologique.....	92
4.6 Effets de seuil.....	94
4.7 Les bio-régions.....	95
5 Bio et local : l'attitude des consommateurs.....	98
6 Conclusion : développement local, développement rural, agriculture biologique.....	105
Travail de terrain et analyse.....	110
1ère partie : Présentation du terrain d'étude.....	111
1 Méthodologie.....	111
1.1 Construction de la liste des indicateurs.....	111
1.2 Choix du terrain d'étude.....	120
1.3 Travail de terrain préparatoire.....	121
1.4 Analyse statistique.....	121
1.5 Analyse qualitative.....	122
2 Le terrain d'étude : données générales.....	125
2.1 La population.....	126
2.2 Données naturelles.....	130
2.3 Données économiques.....	134
3 Le terrain d'étude : données agricoles.....	135
3.1 La population agricole.....	135
3.2 Les surfaces agricoles.....	137
3.3 Types de production.....	140
4 Présentation du PSADER du 5ème Pôle.....	143
4.1 Les origines du PSADER.....	143
4.2 Le PSADER 5ème Pôle.....	147
2ème partie : Analyse.....	152
1 Parcours individuels : des trajectoires plus hétérogènes en AB.....	152
1.1 Profil général des agriculteurs.....	152
1.2 Plus de diplômes et des expériences plus variées en AB.....	152
1.3 L'apport de l'expérience non agricole.....	155
1.4 Agriculture biologique et nouveaux agriculteurs.....	157

1.5 Le rôle des néo-ruraux.....	157
2 Les productions.....	159
2.1 Des productions plus variées en AB.....	160
2.2 Activité et lieu d'exploitation.....	166
2.3 Diversification et pluriactivité.....	170
3 La commercialisation.....	171
3.1 Commercialisation : des pratiques hétérogènes.....	171
3.2 SAU et personnalités : des variables cruciales.....	172
3.3 La question du choix.....	173
3.4 La question du local.....	175
3.5 Conventionnel et local.....	176
3.6 Bio et local.....	179
3.7 Les apports du réseau.....	181
3.8 Liens entre circuit court et agriculture biologique.....	182
3.9 Les circuits courts : un service à la population.....	187
3.10 Un approvisionnement plus local en agriculture conventionnelle ?.....	190
4 Les autres contributions de l'agriculture biologique au développement local	192
4.1 La problématique du foncier.....	192
4.2 L'emploi.....	196
4.3 Lien social.....	199
Conclusion.....	202
BIBLIOGRAPHIE.....	207
Annexes.....	211
Annexe 1 : Guides d'entretien.....	212
1 Guide d'entretien « agriculteurs ».....	212
2 Guide d'entretien « élus/chargé de mission ».....	213

Table des illustrations et graphiques

Résumé des indicateurs.....	119
Le territoire du 5ème Pôle.....	126
La population du 5ème Pôle.....	126
Densités de population.....	127
Taux de Croissance de la population.....	128
Deux pôles de services sur le territoire.....	129
Bassins d'emplois et mobilités.....	129
Les entités paysagères.....	130
Plaine et collines.....	131
Relief et voies de communication.....	132
Occupation des sols.....	133
Localisation des commerces de 300 m ² et plus et des surfaces de vente.....	135
Répartition de la population active selon le secteur d'activité	135
Taux de croissance annuel moyen de la population active.....	135
Les catégories socioprofessionnelles.....	136
Salariés et chefs d'exploitation par ETP.....	136
SAU moyenne par exploitation.....	137
Évolution de la SAU par commune, 1979-2000.....	138
Évolution du nombre d'exploitation par territoire, 2000-2007.....	139
Évolution du nombre total d'exploitation, 1979-2000.....	139
Répartition de la SAU selon l'OTEX.....	140
Utilisation agricole des surfaces par commune.....	141
Productions légumières par commune.....	142
Production de semences par cantons.....	143
Tableau : Bilan du volet agricole du CGD.....	145
Tableau : Récapitulatif du programme d'actions du PSADER 5ème Pôle.....	149
Profil des agriculteurs enquêtés.....	152
La production d'ail.....	159
SAU et orientation des productions.....	159
La taille des exploitations par ordre croissant (en hectares).....	159
L'ail de semence.....	161
L'élevage de poules pondeuses.....	162

La culture de graines de fleurs.....	163
L'entretien des haies.....	165
Répartition des productions en AB.....	166
Le relief du Pays de Dieulefit.....	167
Répartition des productions en agriculture conventionnelle.....	168
Localisation de l'agriculture biologique.....	169
La culture de tomates industrielles.....	174
Un stand à la sortie de Montélimar.....	176
Un des nombreux silos de la plaine.....	177
Les magasins de producteurs.....	180
Agriculteurs inscrits sur agrilocal.fr selon le type de production (en valeur absolue)	183
Agriculteurs inscrits sur agrilocal.fr selon le type de production (en pourcentage)...	184
Agriculteurs inscrits sur agrilocal.fr d'après le lieu de l'exploitation.....	185
Orientation biologique ou conventionnelle selon le type de production.....	187

Glossaire

- **Agriculture raisonnée** : L'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion d'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations (Définition du ministère de l'Agriculture).
- **Agriculture biologique** : L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants (Définition du ministère de l'Agriculture).
- **Agriculture durable** : Selon le Réseau de l'Agriculture Durable, celle-ci se base sur les fondements du développement durable. Elle vise un modèle économique efficient, économe et pérenne basé sur l'augmentation de l'autonomie et la diminution des intrants. Le respect et la dimension endogène des ressources en est un point central.
- **AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.
- **Arable** : Se dit d'une terre qui peut être labourée et cultivée (Larousse agricole). Les terres arables comprennent ainsi les grandes cultures, les cultures maraîchères, les prairies artificielles et les terrains en jachère.
- **Biodynamie** : Méthode d'agriculture biologique qui a pour principal but de créer un organisme équilibré, harmonieux, indépendant et capable de se développer de manière viable. La ferme est conçue comme un « organisme agricole » vivant, diversifié et le plus autonome possible. Cette méthode utilise des préparations à base de plantes et prend en compte les rythmes lunaires et planétaires. Elle bénéficie du label Demeter.
- **CAMS** : Communauté d'Agglomération de Montélimar-Sésame.
- **CCPM** : Communauté de Communes du Pays de Marsanne.
- **CCPD** : Communauté de Communes du Pays de Dieulefit.
- **CDRA** : Contrat de Développement Rhône-Alpes. Signé entre la région et un territoire de développement pour cinq ans. Il est multifacette et comporte un volet agricole pouvant prendre la forme d'un PSADER.
- **CE** : Commission Européenne.
- **CGD** : Contrat Global de Développement. Ancêtre du CDRA.
- **Circuit court** : Circuit de distribution impliquant 0 ou 1 intermédiaire entre le producteur agricole et le consommateur (Ministère de l'agriculture).
- **Cost-price-squeeze** : Dans une exploitation agricole, effet de cisaillement

économique dû à l'augmentation des coûts et à la diminution des prix. Il provoque de cette façon la diminution de la marge voire la vente à perte.

- **Culture légumière de plein champ** : Système de production des légumes dans lequel les cultures sont réalisées sur des sols agricoles, sans qu'intervienne aucune protection des plantes vis-à-vis du climat, à l'exception de l'aménagement éventuel de brise-vent. Les cultures légumières de plein champ entrent dans un assolement qui comprend d'autres espèces comme les céréales, les plantes fourragères, les plantes sarclées... (Larousse agricole)
- **CUMA** : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.
- **EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale. Utilisé ici comme synonyme d'intercommunalité.
- **FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. Il permet le financement de la politique de développement rural de l'Union européenne dans le cadre du second pilier de la PAC.
- **Grandes cultures** : Se dit des cultures de plein champ de céréales, oléagineux, légumes secs et protéagineux, pommes de terre, betteraves et jachères.
- **Horticulture** : Branche de l'agriculture regroupant la culture de légumes, des fleurs, des arbres et arbustes fruitiers ou d'ornement. (Larousse agricole).
- **Intrants** : Au sens restreint, il s'agit des produits apportés aux terres et aux cultures (engrais, produits phytosanitaires, semences...). Au sens plus large, les intrants rassemblent l'ensemble des produits et fournitures en provenance de l'extérieur de l'exploitation (matériel agricole, emballages...).
- **LEADER** : Programme européen destiné à soutenir le développement des territoires ruraux.
- **Légumineuses** : Ordre de plantes à fleurs dont le fruit est une gousse, comprenant des espèces exploitées comme légumes (pois, haricot), fourrage (trèfle, luzerne, gesse), comme plantes ornementales (acacia, arbre de Judée) ou encore utilisées pour leur bois (palissandre). (Larousse agricole)
- **Maraîchage** : Système de production légumière en partie sous abris destiné à la commercialisation de produits frais et marqué par une rotation importante des cultures.
- **OMIARD** : Organic Marketing Initiatives And Rural Development. Programme de recherche financé par l'Union Européenne sur le thème de la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique.
- **OP** : Organisme de producteurs.
- **OTEX** : Orientation Technico-économique des Exploitations.
- **PAC** : Politique Agricole Commune.
- **PLGE** : Projet Local de Gestion de l'Espace. Signé entre une intercommunalité et la région, il permet le financement de projets favorables à l'environnement.

- **PPAM** : Plantes à Parfum, Aromatiques ou Médicinales.
- **PRADR** : Programme Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural.
- **PSADER** : Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural. Signé entre la région et le porteur de projet d'un CDRA ou d'un PNR pour une durée de cinq ans. Contrat permettant la territorialisation des politiques agricoles de la région dans le cadre d'un PRADR. Il a pour but de renforcer l'attractivité et l'identité du territoire en favorisant le maintien de l'agriculture et son ancrage territorial, de positionner l'agriculture dans la stratégie globale de développement économique du territoire et d'aider les agriculteurs à s'adapter à une évolution du monde rural devenant de moins en moins exclusivement agricole, de rechercher un équilibre entre espaces naturels, agricoles ou forestiers et espaces urbanisés et organiser la multifonctionnalité de ces espaces , et enfin de résorber la fracture entre les espaces dynamiques et les espaces en recul économique et social. (Définition de la Région Rhône-Alpes).
- **SAU** : Surface Agricole Utile. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...). (INSEE).
- **Système intégré (en intégration)** : système de production résultant d'un contrat entre un agriculteur et un industriel dans lequel le second fournit au premier l'ensemble de ses intrants et récupère l'ensemble de la production. A ne pas confondre avec l'agriculture intégrée qui est une forme d'agriculture durable.
- **UTA** : Unité de Travail Annuel. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année (INSEE).

Introduction

L'agriculture biologique a connu un essor considérable ces dernières années. Encouragée par les crises alimentaires et agricoles survenues depuis le milieu des années 90, soutenue par une demande croissante des consommateurs de plus en plus soucieux de la qualité et de la traçabilité des produits alimentaires, elle a su s'imposer comme un modèle agricole alternatif. Selon l'Agence Bio, fin 2010, 20 604 exploitations agricoles étaient ainsi engagées en agriculture biologique, soit une augmentation de 25% par rapport à 2009 et de 55% par rapport à 2008. Depuis 1995, le nombre d'exploitations bio a été multiplié par sept, pour finalement représenter l'année dernière, 4% des exploitations agricoles en France. Les niveaux de hausse de la consommation de produits biologique sont du même ordre pour atteindre 2% du marché alimentaire total.

Sur la même période, le monde rural français a connu de profonds bouleversements. Si les campagnes se repeuplent¹, elles souffrent toujours d'un manque de moyen et de potentiels de développement en comparaison du monde urbain et des villes centres, toujours mieux dotés en commerces, services, industries et infrastructures de communication. La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État aux communes pour chaque habitant varie du simple au double, selon qu'il s'agit d'un rural ou d'un urbain, et la tendance pour les services publics en milieu rural est plutôt à la raréfaction. Sur cet arrière-plan, les collectivités rurales ont dû trouver des voies autonomes de développement. A l'instar de Correns dans le Var, du Mené dans les Côtes-d'Armor, ou de la Biovallée dans la Drôme, de nombreuses communes ou groupement de communes se sont saisis de la question écologique pour la transformer en opportunité de développement local.

Dans ce contexte, l'agriculture biologique, souvent vantée pour sa comptabilité avec les enjeux environnementaux, a du mal à trouver des arguments quand il s'agit de mettre en exergue ses apports au territoire sur lequel elle est implantée. Rares sont les commentaires qui mettent en avant son rôle positif pour le développement des collectivités rurales. Car l'agriculture biologique a longtemps été le sujet des agronomes et peu celui des géographes, cette problématique est même absente de la littérature scientifique française. Pour ce travail, nous nous placerons donc dans le champ de la géographie rurale : l'agriculture biologique ne sera pas appréhendée comme un simple mode de production mais sera questionnée comme modèle agricole dans son rapport au territoire.

Au-delà de la convergence qu'elle présente avec les enjeux environnementaux, nous faisons l'hypothèse que l'agriculture biologique peut contribuer au développement local. Nous pensons qu'au-delà du simple mode de production, l'agriculture biologique possède une dimension « localiste » la rendant particulièrement pertinente pour un développement endogène des territoires. Notre travail visera donc à mettre en lumière les caractéristiques propres à l'agriculture biologique qui peuvent devenir des facteurs

1. D'après le recensement INSEE de 2009, la population des espaces ruraux augmente au même rythme que l'ensemble de la population, soit +0,7% par an, après une longue période de déclin, puis de stagnation entre 1982 et 1999. Voir à ce sujet : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1218#inter3

de développement local.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous diviserons le présent mémoire en deux grandes parties : l'état de l'art et le travail de terrain. La première partie repose sur une approche bibliographique visant à définir la notion de développement local. Après avoir dressé une chronologie du concept et de son contexte d'émergence, nous interrogerons les notions de développement et de local et nous exposerons les grandes conceptions présentes dans la littérature. Afin de dépasser la variété de ces définitions, nous réaliserons une synthèse qui nous permettra d'identifier les caractéristiques du développement local.

Les définitions et conceptions du développement local cernés, nous nous intéresserons plus précisément au traitement de notre problématique dans la littérature spécialisée, en interrogeant le lien de l'agriculture biologique avec le développement local. Après les avoir définis, nous examinerons pour ce faire l'opposition que les auteurs relèvent entre les modèles du développement rural et de la modernisation agricole. Nous tenterons de dégager de cette étude bibliographique les caractéristiques propres à l'agriculture biologique contribuant au développement local.

La deuxième partie de ce mémoire sera consacrée à notre travail de terrain et à l'analyse qui s'ensuit. Nous commencerons tout d'abord par exposer notre méthodologie, en nous arrêtant tout particulièrement sur la construction de la liste d'indicateurs, fruit de notre synthèse bibliographique. Nous présenterons ensuite notre terrain d'étude, le périmètre du PSADER 5^{ème} Pôle regroupant la Communauté d'Agglomération de Montélimar Sésame et les Communautés de Communes du Pays de Dieulefit et du Pays de Marsanne, au travers de données générales et agricoles, indispensables à la compréhension des dynamiques locales et du contexte agricole.

L'ensemble de ces éléments exposé, nous aborderons le cœur de notre mémoire : l'analyse de notre travail de terrain. À partir d'entretiens semi-directifs, nous mettrons à l'épreuve notre hypothèse en faisant ressortir les caractéristiques de l'agriculture biologique qui permettent à ce mode de production de contribuer au développement local. Nous analyserons tout d'abord les parcours individuels pour les confronter au rapport de chaque agriculteur à son métier et mode de production. Nous nous pencherons alors sur les productions et les orientations des exploitations pour voir ensuite les différences qu'il existe dans la configuration des routes commerciales. Nous tenterons de comprendre dans ce chapitre le lien entre circuits courts et agriculture biologique et les retombées qu'ils produisent sur l'offre de services en milieu rural et le développement local. Nous verrons enfin s'il existe des différences entre conventionnel et biologique dans le rapport des agriculteurs à l'emploi et leur contribution au lien social.

État de l'art

1ère partie : Le développement local

1 Introduction

Un flou sémantique

Le développement local ne peut être défini de façon satisfaisante en quelques lignes et sans un minimum de recul épistémologique. En effet, il existe autant de définitions qu'il y a d'auteurs ou de champs disciplinaires. En extraire une – s'il en existe une – sans justification critique et analytique relèverait plus de la loterie que de la démarche scientifique.

La notion de développement local souffre souvent de l'absence de définition par ceux-là mêmes qui l'utilisent ou l'étudient. Tantôt regardé comme objet, tantôt pensé comme sujet, le développement local pourra être selon les auteurs un processus, un état, une politique, un résultat, une méthode... voire une nouvelle idéologie.

Selon les époques, les champs et les auteurs, il sera employé comme synonyme de « développement par le bas », « développement endogène », « développement rural », « développement régional », « développement territorial », « auto-développement », « développement autocentré », « développement agropolitain », etc. Quant à l'échelle, elle sera celle du « local », du « territoire », de « l'espace vécu », de « la région », de la « micro-région », du « pays », etc. Une plongée dans la bibliographie fait rapidement apparaître au mieux la polysémie du développement local, au pire le flou sémantique qu'il recouvre. L'absence de consensus sémantique ou conceptuel n'a cependant pas empêché à l'expression d'être largement employée. Pourquoi ? De quoi parle-t-on quand on parle de développement local ? Quel développement pour quel local ?

Développement et local

Si la somme des mots ne permet pas de définir une expression, la définition de chaque terme nous éclairera, pour commencer, sur les raisons du flou sémantique.

Littéralement, le développement est l'« *action de déplier ce qui était enroulé* »¹ (ce qui a donné son sens direct au développement en photographie). A partir de ce sens premier, l'Académie française note plusieurs acceptions. Nous en retiendrons trois :

- « Action de déployer, d'étendre quelque chose ; résultat de cette action.
- Action de faire croître ou progresser ; résultat de cette action.
- Le fait de croître, d'évoluer en prenant de l'importance, de l'ampleur. »

A la lecture de ces trois définitions nous notons déjà une double ambiguïté :

- Le développement peut à la fois être l'action de faire et le fait lui-même.
- Le développement peut à la fois être une action et le résultat de cette action.

1. Dictionnaire en ligne de l'Académie française, neuvième édition, <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Cette polysémie paradoxale résume à elle seule la diversité des approches autour du développement local. Si les auteurs se sont autant intéressés à l'*action de faire* qu'au *fait* lui-même, presque tous ont vu la question sous l'angle de l'*action* (le processus) plutôt que sous l'angle du *résultat de cette action* (l'état). C'est d'ailleurs ce que relève Laurent Davezies pour qui cette absence d'étude du fait est problématique : « *Il est curieusement très difficile de trouver la définition du développement local dans la littérature spécialisée. Les ouvrages académiques le considèrent plutôt comme un processus que comme un état. [...] Comme le médecin est incapable de décrire une personne en bonne santé alors qu'il connaît toutes les caractéristiques de la maladie, les responsables de l'aménagement du territoire semblent dans l'impossibilité de définir un bon, et même un mauvais, état de développement.* »¹

Dans son acception économique, le développement est défini par le Petit Larousse comme l'« *amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement* ». Plus qualitatif car prenant en compte l'amélioration des conditions humaines, sociales et culturelles, le développement vient compléter – ou parfois s'opposer – à la notion de croissance économique. Il est étroitement lié à l'idée de progrès.

Notons enfin la définition biologique du terme de développement : « *Suite de phénomènes qui conduisent l'individu animal ou végétal du stade de la cellule initiale (œuf fécondé, zygote) à la forme adulte reproductrice.* »² Si la croissance est un changement de taille (elle se mesure avec un indicateur unique qui correspond à la mesure que l'on souhaite effectuer), le développement est donc un changement d'état. Il est important de garder à l'esprit que cette acception biologique marquera fondamentalement la recherche agronomique et a toute sa place dans le paradigme de l'agriculture.

L'adjectif local peut quant à lui être défini beaucoup plus simplement. C'est ce qui est « *particulier à un lieu, à une région, à un pays* » selon le Petit Larousse. S'il ne souffre pas d'autant d'acceptions dans le dictionnaire que le mot développement, il n'en va pas de même dans la littérature scientifique où définir le local dépasse largement la question de la limite et de l'échelle. Définir ce qui est « *particulier à un lieu* » est même *la* question du géographe. En ce sens on peut dire que la géographie est une définition du local. Nous verrons plus loin quel sens est donné au local par les auteurs dans leurs travaux sur le développement local.

L'adjectif local accolé au mot développement, ne fait pas que le qualifier, il lui donne un sens nouveau. Prise dans son ensemble, l'expression appelle son indépendance vis-à-vis des termes qui la composent. C'est ce troisième sens, total supérieur à la somme des parties, que nous allons maintenant tenter d'appréhender.

1. Laurent Davezies, *Le développement local revisité*, Conférence du 3 avril 2002 aux Amis de l'École de Paris, disponible sur www.ecole.org.

2. Petit Larousse en ligne.

2 Les grandes conceptions du développement local

2.1 Une chronologie du concept et du contexte entremêlée

La chronologie du développement local est indissociable du contexte politique qui va successivement l'ignorer, le façonner, le mettre en œuvre et le modifier. La réciproque est bien évidemment tout aussi vraie, l'idée de développement local influençant les politiques de développement, d'aménagement et de décentralisation.

Xavier Greffe fait remonter les origines du développement local aux mouvements communaux et régionaux d'avant-guerre. Il note ensuite que cette idée *« perdit beaucoup de son impact lorsqu'au lendemain de la dernière guerre, on identifia le progrès économique de la Nation au seul développement de logiques sectorielles qui, formulées d'en haut, devaient entraîner toute l'économie sur le chemin de la croissance »*¹.

Marcel Jollivet attribue également la parenté du développement local au mouvement du développement régional qui a explosé dans les années 60 : *« Ce mouvement s'est exprimé à travers la création de très nombreux «comités d'expansion» ou «d'étude et d'action» qui s'identifiaient à un espace précis et qui se donnaient comme objectif d'impulser et de coordonner les initiatives par la concertation entre tous les partenaires concernés par la vie économique et sociale locale. Ce sont même ces comités qui ont été à l'origine des « Comités d'expansion économiques régionaux» institués par le gouvernement Mendès-France. Ce sont là les premiers embryons de l'institution régionale. Tous ces comités ont préfiguré d'une certaine manière le mouvement des « comités de pays », qui débute dans les années 50. Ils se sont même fédérés pour donner naissance au Conseil National des Économies Régionales en 1960. »*²

Du côté de la recherche, c'est à partir de la fin des années 1950 que voient le jour, chez les économistes, les premières théories du développement endogène. John Friedmann, Walter Stöhr et Fraser Taylor notamment, jettent les bases d'un développement « par le bas », limité à un territoire restreint, basé sur les ressources endogènes, prenant en compte les traditions locales autant industrielles que culturelles et ayant recours à une organisation coopérative de la production. Ces travaux sont poursuivis dans les années 1960 puis 1970 notamment comme nouvelle approche de développement des pays du Tiers-Monde (Samir Amin). On parlera alors de développement « par le bas » ou « autocentré ». A travers ces réflexions théoriques, la notion de développement local qui ne porte pas encore son nom, renferme déjà selon Jean-Louis Guigou des *« idées d'autonomie, d'indépendance, de valorisation des ressources locales, de territorialisation de la production et des échanges, de globalité, de refus d'une division interrégionale et ou internationale du travail »*.³

Le tournant majeur dans l'éclosion du développement local restera la crise économique des années 1970 qui mettra fin aux Trente glorieuses. Pour Xavier Greffe,

1. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.146.

2. Marcel Jollivet, *Le développement local, mode ou mouvement social ?*, in *Économie rurale*, n°166, 1985, pp.14-15.

3. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.5.

l'idée de développement local réapparaît logiquement « *dès lors que la crise montrait le risque qu'il y avait à faire dépendre toute notre stratégie économique de transformations imprévisibles sur le marché mondial.* »¹ Et Paul Houée de compléter : « *En outre la crise actuelle oblige à passer d'une politique d'aménagement du territoire à une politique prioritaire de mise en valeur des territoires, combinant planification socio-économique et planification spatiale.* »² En réalité, le concept n'est pas nouveau, mais trouve une nouvelle jeunesse grâce à ce contexte, et, avec lui, une nouvelle dénomination : le développement local.

Mais ce changement de dénomination ne doit pas occulter la continuité du fait selon Marcel Jollivet. Pour l'auteur, « *l'impression de renouveau du « local » viendrait en fait, de l'apparition d'une autre façon de dénommer socialement un phénomène qui, lui, n'aurait rien de nouveau. S'il en est bien ainsi, c'est donc l'apparition d'un nouveau projet social de développement que signifie l'emploi du terme « local » et c'est à le désigner, à l'afficher, pour le proposer comme objectif à l'action collective, qu'il vise.* »³

La crise et le changement de dénomination correspondent aussi au début des politiques régionales. Au niveau européen, c'est en 1975 qu'intervient la première reconnaissance d'un niveau infra-national avec la création du Fonds régional qui aura pour mission de renflouer les zones économiques désavantagées afin d'élever leur niveau de vie et l'ajuster à celui de la moyenne européenne. Au niveau national, Jean-Pierre Ollivaux souligne que « *l'aménagement local participe à part entière de l'idéologie qui imprègne le VIIème plan [1976-1980], axé sur le thème de la qualité de la vie. Il est défini comme le maillon essentiel qui manquait peut-être dans la chaîne qui part de la détermination des grands équipements nationaux pour aboutir à la satisfaction des besoins quotidiens des citoyens. C'est la forme achevée de l'aménagement du territoire quotidien... Ces terrains d'élection sont le littoral, la montagne, les villes moyennes et les pays ; ces promoteurs doivent être les élus locaux [...] Le concept d'aménagement local s'avère donc être un élément important d'une doctrine qui doit s'adapter à la nouvelle donne de l'aménagement du territoire, caractérisée par le primat reconnu à la valorisation des ressources locales, par rapport au « développement descendant » agissant par redistribution du surplus localisable »⁴.*

L'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981 va marquer un nouveau tournant : « *Dans le prolongement de la politique de renouveau rural, qui met l'accent sur la valorisation des ressources locales, la politique mise en œuvre par les gouvernements de M. Moroy en matière d'aménagement insiste sur l'impératif du développement « auto-centré ».* Le ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, Michel Rocard, exprimait ainsi l'orientation de sa politique en 1981, au Palais Bourbon : « *Aujourd'hui le développement régional doit reposer bien davantage sur l'animation du développement endogène, et sur le développement autonome des différentes régions.* »⁵

C'est à ce moment là, en particulier avec les lois de décentralisation, que la terminologie de développement local apparaît dans les textes administratifs selon

1. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.146.

2. Paul Houée, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, pp.215-217.

3. Marcel Jollivet, Le développement local, mode ou mouvement social ?, in *Économie rurale*, n°166, 1985, pp.14-15.

4. Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.134.

5. 12 décembre 1981, JO, p.4740. Cité par Jean-Pierre Ollivaux. Ibid. p.136.

Georges Gontcharoff¹, « *s'insinuant dans la rédaction du Plan intérimaire, elle s'est épanouie dans les commissions préparatoires au IXe Plan pour, finalement, figurer en tant que telle, dans 17 contrats de plan État/région sur 22.* ». Dans le même temps, la DATAR opte elle aussi pour cette appellation².

A partir de 1982, les capacités locales ont incontestablement augmenté. « *Mais la question est de savoir si les institutions mises en place autorisent le passage d'une logique de distribution des ressources à partir du centre à une logique de développement sur la base d'initiatives prises dans chaque circonscription.* »³. C'est en tout cas ce pour quoi milite le mouvement des pays dont le slogan est « vivre, travailler et décider au Pays ». Le mouvement s'empare définitivement du développement local à cette date, et le pose comme un principe fondamental lors de l'énoncé des « cinq commandements des pays » :

- Le pays est un territoire pertinent pour redécouvrir une identité collective et des solidarités.
- Le développement autocentré, ascendant et global peut être la voie permettant au plus grand nombre de « vivre et travailler au pays ».
- Le développement local peut constituer un modèle alternatif.
- Les structures du développement local présentent une grande hétérogénéité reflétant la diversité des situations et des approches.
- Le pays ainsi conçu est un espace de démocratie et il a en tant que tel droit à être reconnu comme espace de développement. »⁴

Après les contrats de pays et les lois de décentralisation, ce sont les lois ATR (1992), puis Chevènement et Voynet (1999) qui viendront consacrer l'échelon intercommunal. Ce nouveau niveau répond à ceux, comme Jean-Louis Guigou, pour qui la réalisation de l'intercommunalité permettrait de poser le cadre adapté dans lequel le développement local pourrait être mis en œuvre et s'épanouir. Ils militaient en ce sens « *pour une nouvelle politique de coopération et de planification micro-régionale, faisant des Pays, des unités territoriales de base de la vie économique et sociale à partir desquels pourraient s'organiser un véritable développement par la base.* »⁵

Dès lors, une fois ces mutations du paysage politico-administratif français opérées, le développement local va s'imposer, selon Pierre Teisserenc, comme « principe actif du gouvernement des territoires ».⁶ C'est ainsi qu'après l'avoir étudié et tenté de le définir dans les années 1980, les chercheurs vont rédiger des guides de développement local (Mengin en 1989 et Vachon en 1993), ouvrant la voie aux agents de développement local.

Daniel Demoustier résume bien le changement de paradigme qui s'est opéré sur un

1. Georges Gontcharoff, avant propos de Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.10.

2. Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.136.

3. Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, p.57.

4. Résolution adoptée par l'Assemblée nationale pour le développement local et les pays, Mâcon, juin 1982.

5. Jean-Louis Guigou, *Coopération intercommunale et développement par la base*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.188.

6. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local, 2ème édition*, Economica, 2002, p.III.

demi-siècle : « *Ainsi, alors que dans les années de croissance industrielle l'aménagement du territoire « de haut en bas » visait à équilibrer les ressources – et notamment les emplois – sur le territoire à partir de la déconcentration des grandes entreprises, alors que les organisations d'économie sociale avaient tendance à se centraliser sur le modèle de la concentration industrielle, pour négocier directement avec l'État central, les processus actuels de décentralisation et la volonté d'appropriation de la population conduisent à recentrer les activités au niveau des territoires sur la base des relations de proximité et d'une approche transversale plus globale.* »¹

Cette brève chronologie montre clairement que l'idée de développement local et le contexte politique sont intimement liés et interagissent entre eux. Comme le résumait Philippe Aubry et Alain Vulbeau « *le mouvement du développement local est né de cette remise en cause du centre-providence et s'est appuyé sur plusieurs phénomènes convergents.* »² Les auteurs qui écrivent en 1987 en notent trois principaux : les mouvements régionalistes et autonomistes (plus le retour au pays de l'après 68) ; le contexte de crise économique des années 70 ; la décentralisation et les orientations de la DATAR. Nous y ajouterons les lois sur l'intercommunalité.

Un même terme pour différentes approches

Si la terminologie « développement local » s'est imposée, la polysémie des termes autorise une grande diversité des approches, parfois antinomiques. Quatre grandes conceptions du développement local peuvent être repérées dans la littérature :

- Le développement par en haut décliné localement ;
- Le développement local synonyme de croissance locale ;
- Le développement communautaire aux États-Unis et au Canada ;
- Le développement local comme concept indépendant.

2.2 Le développement appliqué au local

Il s'agit là d'un développement « par le haut », ou plus exactement d'une « projection territoriale limitée du développement par en haut » selon les mots de Xavier Greffe³. L'adjectif « local » ne vient que donner une dimension territoriale à une politique de développement initiée à un niveau supérieur, le plus souvent national. En 1990, la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale résumait bien cet ambiguïté (qui se retrouve d'ailleurs dans son nom) : « *L'aménagement du territoire et le développement local sont aujourd'hui les deux aspects complémentaires d'une même politique.* »⁴

1. Daniel Demoustier, *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, Les cahiers de l'économie sociale n°3, l'Harmattan, 2002, p.10.

2. Philippe Aubry et Alain Vulbeau, *Le déclin du « centre-providence » et le mouvement du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, p.4.

3. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.148-150.

4. DATAR, 29 mai 1990, cité par Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La

Selon cette conception du développement local, celui-ci ne serait « que la conséquence d'un processus où tous les enchaînements se réaliseront sans aucun problème, et il n'est intéressant que dans la mesure où il vient appliquer, renforcer et légitimer les choix effectués en haut. [...] Le schéma du développement par en haut a donc pour première conséquence d'être totalement sélectif, sélectif entre le centre et la diversité des territoires, sélectif entre les territoires eux-mêmes selon leur capacité à être « happés » en tant que zones d'activité à élargir ou réserves de ressources à exploiter. »¹ Selon Bernard Planque² le développement « par le haut » revêtirait sa dimension locale grâce aux théories du développement polarisé, comme nous le verrons plus loin.

Cette logique conçoit le développement local comme un outil de la planification. Il serait convoqué pour jouer les tampons des effets de la crise selon François Plassard : « Dans cette tendance, les deux acteurs privilégiés sont les institutions d'État et les entreprises directement concernées par la compétition internationale. [...] Le développement local est [ici] interpellé dans la mesure où il peut contribuer à la mobilisation générale sur des objectifs définis ailleurs, en échange de l'espoir d'effets retour au sortir de la crise. Ainsi le développement local est interrogé par le démantèlement des grandes unités de production en petites unités plus fonctionnelles [...]. Le développement local est aussi interrogé par l'État comme laboratoire d'expérimentation sociale de l'application des « nouvelles technologies ». Dans ce scénario le troisième acteur que nous avons appelé le « corps social » ne joue pas de rôle déterminant. »³

Outre une planification économique de grande envergure, comment décliner localement une politique nationale si celle-ci reste sous contrôle de l'État ? Pour la DATAR « la dimension du développement local implique de la part de l'État une action d'incitation, fondée sur la conviction que le développement local repose sur une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, social et culturel, visant à créer une dynamique durable sur un territoire ». ⁴ C'est ce que critique Suzanne Savey, pour qui ces actions d'incitations vont se transformer en course à la carotte et, dès le départ, galvauder l'idée de développement local. Elle note que dès la première loi de décentralisation, « le ministre de l'Aménagement du Territoire invente le « développement local » sous la forme restrictive que lui donnent beaucoup de maires à l'heure actuelle, c'est-à-dire sous la forme d'une nouvelle procédure d'aides aux communes. Seules celles qui élaboreront des projets pourront recevoir des subsides, subventions ou prêts. A partir de là, au milieu d'une grande effervescence, des associations de communes s'opèrent pour mettre sur pied les projets susceptibles d'être aidés. En simplifiant à l'extrême on peut donc dire que les élus prennent l'habitude d'appeler « développement local » toute initiative prise au niveau communal dont le contenu peut être tout et n'importe quoi. Le développement local c'est l'emploi, c'est un terrain de football, c'est un lotissement,

découverte, 1995, p.56.

1. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.148-150.

2. Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.5.

3. François Plassard, *A la recherche d'une définition du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.8-11.

4. Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, p.115.

etc. »¹

Dans la catégorie de la territorialisation des politiques globales fonctionnant par subventions, on trouvera le programme FEADER de l'Union Européenne consacré au développement rural, qui, après le soutien aux marchés agricoles et aux producteurs, constitue le second volet de la Politique Agricole Commune². Son objectif est de « *valoriser les territoires ruraux du point de vue économique, social et environnemental, en tirant parti de la diversité de leurs fonctions et dans un souci de durabilité.* »

Pour Pierre Teisserenc, le développement local n'est finalement pas la territorialisation des politiques publiques mais la conséquence de cette territorialisation, ce qui va germer de ce changement d'échelle : « *La question posée serait plutôt celle des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques qui permettent de rendre cette territorialisation efficace ; étant acquis qu'elle ne procède pas de façon mécanique et homogène ; mais qu'elle renvoie à une pratique de gouvernement des territoires par projet, dont les résultats dépendent en partie de la capacité locale à gérer des situations nouvelles d'apprentissage collectif.* »³

En réalité, c'est cette approche du développement « par le haut », qui revêt le masque du développement local car décliné localement, qui va justement donner naissance au développement local : « *Le schéma simple de territoires qui seraient au croisement des stratégies de firmes et de la politique étatique d'aménagement du territoire est donc devenu obsolète. L'enjeu est un nouveau mode d'action publique et surtout de nouvelles modalités d'imbrication de l'action publique et de l'action privée.* »⁴

Développement « par le haut » ou développement « par le bas » ?

C'est la question centrale de la Science Régionale pour Bernard Planque⁵. Cela revient à opter pour l'une ou l'autre de ces démarches :

- « chercher à planifier le développement de quelques pôles moteurs et espérer que leurs effets d'entraînements sur le reste de l'économie seront suffisants pour vivifier l'ensemble du système ;
- partir « de la base », encourager, canaliser, planifier les initiatives locales, mobiliser les potentiels locaux... pour susciter un intense bouillonnement des cellules élémentaires du tissu économique capable de régénérer la vitalité de l'ensemble. »

1. Suzanne Savey, *Espace, Territoire, Développement local*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.39-41.

2. Pour la période 2007-2013, le programme FEADER repose sur trois axes : 1 : amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier; 2 : amélioration de l'environnement et du paysage rural; 3 : amélioration de la qualité de vie en milieu rural et encouragement de la diversification de l'économie rurale. En outre, il faut qu'une partie de ces fonds soit consacrée à soutenir des projets basés sur l'expérience acquise avec les initiatives communautaires Leader. L'approche Leader du développement rural implique la conception et la mise en œuvre de projets très spécifiques par des partenariats locaux en vue de résoudre des problèmes locaux. http://europa.eu/legislation_summaries/agriculture/general_framework/160032_fr.htm et <http://agriculture.gouv.fr/pac-developpement-rural-feader>

3. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.X.

4. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.121.

5. Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé*, *Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.5.

Les réponses à cette question varient selon les chercheurs – ainsi que les politiques et les administrations – et les époques. Cependant il ressort assez clairement et logiquement de l'étude bibliographique que les auteurs du développement local sont les partisans d'un développement « par le bas » et « endogène » des territoires.

Cette opposition entre le haut et le bas fausse le débat sur le développement local selon Xavier Greffe : « *dans le premier cas le développement local se réduirait à une projection territoriale limitée du développement par en haut, dans le second cas il naîtrait merveilleusement des seules volontés locales. Ni l'une ni l'autre de ces deux positions ne sont réalistes.* » Pour qu'il soit viable, le développement local devrait se situer à la jonction de ces approches ascendantes et descendantes. Il ne peut être une « projection territoriale » d'une politique de développement par le haut, planificatrice qui effectuerait un tri entre les territoires, avec des centres entraînant des périphéries dans leur sillage. Il ne peut être non plus un projet autonome voire autarcique coupé du marché et des contraintes générales d'une économie globalisée et des politiques d'aménagements nationales : « *ce qui différencie donc le développement local du développement par en bas, c'est cette prise en considération d'un certain nombre d'objectifs et de contraintes générales lors de l'élaboration de projets locaux. Il ne s'agit pas de revenir sur l'idée d'une mobilisation et d'une synergie des partenaires du développement mais d'affirmer que les projets qui en résulteront ne peuvent être élaborés qu'à la lumière des enjeux de l'ensemble de l'économie et qu'à bien des égards leur matérialisation passera par l'utilisation des moyens du centre.* »¹

2.3 La croissance locale

La seconde approche du développement local est essentiellement celle des économistes qui le définissent comme synonyme de la croissance au niveau local, ou du moins, le considèrent d'une manière ou d'une autre, comme une évolution économique locale. Les caractéristiques sociales, culturelles, environnementales... ne seraient que des facteurs à prendre en compte dans l'étude des mutations économiques locales. C'est notamment la conception du développement local que défend Bernard Pecqueur qui « *part du principe simple que les échanges hors marché ont une grande importance pour expliquer l'efficacité économique observée en certains lieux plus que d'en d'autres.* »²

Laurent Davezies entend lui aussi le développement local sous l'angle quasi exclusif de l'économie, à l'échelle de la région. Le développement est cependant plus qualitatif que la croissance car il repose avant tout sur une volonté politique : « *Pour nous, le développement local, avant d'être un processus ou un état, est un mandat. Ce mandat donné aux responsables locaux est simple : il porte sur le maintien et le développement de l'emploi, de la cohésion, mais aussi du revenu, dans le territoire.* »³ Selon l'auteur, ce développement doit se mesurer, non pas sur la base du PIB régional comme la croissance, mais sur la base des revenus (publics et privés) d'un territoire. Le principal

1. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.148-150.

2. Bernard Pecqueur, *Le développement local, 2ème édition revue et augmentée*, Syros, 2000, p.14.

3. Laurent Davezies, *Le développement local revisité*, Conférence du 3 avril 2002 aux Amis de l'École de Paris, www.ecole.org.

levier du développement local, c'est la dépense locale de revenus en provenance de l'extérieur : ce que l'auteur va théoriser sous le terme d'économie résidentielle.

Pierre Campagne pense lui aussi le développement comme une donnée économique quantifiable qui s'apparenterait à la satisfaction des besoins accompagnant la croissance. Il affirme à ce titre « *qu'il ne peut pas y avoir de processus de développement sans qu'apparaisse un surplus économique qui pourra être transformé en accumulation de capital productif. La dynamique sociale ne suffit pas pour créer de la richesse et, sans cette dernière, il est impossible d'améliorer la satisfaction des besoins.* »¹

Ces approches ne distinguent donc pas, ou mal, croissance et développement. Rappelons que si la croissance est un accroissement quantitatif des richesses, le développement est une amélioration du bien-être (sur le plan social, culturel, environnemental...). Or, celles-ci ne sont pas nécessairement liées : « *les recherches poursuivies par Molotch montrent comment la croissance économique peut constituer un fardeau plutôt qu'un atout dans nombre de collectivités. [...] À l'échelon individuel, il n'y a eu que peu ou pas du tout d'expansion ou de réalisation de capacités pour la plupart des gens. C'est tout le contraire qui s'est produit — une réduction ou la disparition des perspectives au fur et à mesure que leur qualité de vie et leurs richesses étaient érodées par les actions de la « machine à croissance ». À l'échelon de la collectivité, les ressources/richesses publiques comme l'eau, les espaces verts et la sécurité individuelle se sont dégradées ou ont été confiées au secteur privé. Somme toute, le bonheur, le bien-être et l'emploi ont diminué sous les effets de la croissance obligée.* »² Et l'auteur de conclure qu'il est donc indispensable de séparer croissance et développement.

Dans la lignée d'Égard Morin³ qui milite pour une restructuration du concept de développement et pour qui le développement ne doit plus être subordonné à la croissance, mais la croissance au développement, certains critiquent cette approche purement économique du développement local qui pour eux est justement « *un projet qui vise à dépasser les impératifs de la croissance économique et à en corriger les effets non souhaitables.* »⁴

2.4 Le développement communautaire

Le développement local est un concept largement utilisé tant par les chercheurs que les acteurs des politiques publiques outre-atlantique, où il prend plus volontiers le nom de « développement communautaire ». Si la notion de communauté remplace celle de local, c'est que l'échelle du développement n'est pas pensée par une délimitation géographique mais par les rapports sociaux : « *Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent*

1. Pierre Campagne, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

2. Jennifer Sumner, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario, 2000*, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

3. Edgar Morin, *Sociologie*, Fayard, 1984, p.459.

4. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.72.

l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité. Il propose une approche globale, intégrée, communautaire et horizontale du développement des collectivités. »¹ L'existence d'une communauté serait un pré-requis du développement local, et en ferait le succès au même titre que le partenariat et un climat propice à l'action.² Ces communautés peuvent être autant rurales qu'urbaines, auquel cas on parlera davantage de développement économique communautaire (DEC) au Canada.

Le développement communautaire aurait plusieurs objectifs :

- *« a) Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable;*
- *b) Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles;*
- *c) Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse) »³*

La notion américaine de développement communautaire a certainement influencé la construction de la notion de développement local en France lorsque *« toute initiative ayant une origine partenariale et alliant une finalité à la fois économique et sociale se voyait désignée par l'expression «développement communautaire» (community development). »* Les deux notions se sont depuis éloignées. Si en France elle renvoie, comme nous le verrons plus loin, davantage à un projet de territoire, aujourd'hui au Québec *« le développement communautaire se réfère avant tout aux actions posées en vue de lutter contre l'exclusion à travers la créations d'organismes sans but lucratif, de coopératives ou autres types de structures à finalité essentiellement sociale. »⁴*

2.5 Le développement local

La dernière conception, la plus répandue, considère le développement local comme une notion indépendante, en réaction au développement « par le haut » (conception 1), plus large que la seule croissance économique (conception 2) et ancrée sur un territoire (pas seulement liée à une communauté comme dans la conception 3). C'est à cette conception que nous avons consacré notre travail.

Comme nous l'avons déjà dit, il existe de multiples définitions du développement local. Cependant, afin d'illustrer la conception que nous souhaitons décrire ici, trois définitions nous ont semblé particulièrement parlantes :

Georges Benko : *« Le développement local, c'est une stratégie*

1. Groupe de travail du développement local, Sommet de Montréal, 9 avril 2002.

2. Ibid.

3. Ibid.

4. André Joyal, in Bernard Pecqueur, *Le développement local, 2ème édition revue et augmentée*, Syros, 2000, p.67.

de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement du territoire centralisées. »¹

Xavier Greffe : « *Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active. »²*

Paul Houée : « *le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent. »³*

Les caractéristiques du développement local

Pour Xavier Greffe, elles sont au nombre de six :

- « sa dimension a la fois économique, sociale et culturelle;
- la relativité de ses bases territoriales ;
- la diversité de ses partenaires ;
- le rôle de la capacité d'entreprise locale ;
- sa dépendance à l'égard des problèmes de formation et d'information ;
- ses modalités d'animation. »⁴

Au regard de la variété des expériences de développement local qu'il a pu étudier, Bernard Vachon⁵ a quant à lui identifié cinq caractéristiques, qui rejoignent et complètent celles énoncées par Xavier Greffe :

- Il n'y a pas de modèle unique de développement ;
- Le développement comporte une dimension territoriale ;
- Le développement s'appuie sur une force endogène ;
- Le développement fait appel à une volonté de concertation et à la mise en place

1. Georges Benko, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.

2. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.146.

3. Paul Houée, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, p.213.

4. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.151.

5. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.117-118.

de mécanismes de partenariats et de réseaux ;

- L'approche du développement local appelle le redéploiement des valeurs démocratiques par une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers leur collectivité.

Au-delà de la diversité des approches, voire des divergences entre les auteurs, l'étude épistémologique de la notion de développement local fait ressortir un consensus autour d'un certain nombre de caractéristiques. Nous en avons dénombré neuf principales que nous détaillerons plus loin :

- Le développement local émerge dans un contexte de crise ;
- Le développement local est une réaction voire un rejet du modèle économique dominant ;
- Le développement local est une alternative au développement polarisé ;
- Le développement local est global, il possède des dimensions culturelles, économiques et sociales ;
- Le développement local est ancré sur un territoire ;
- Le développement local est basé sur des ressources et des forces endogènes ;
- Le développement local est le produit de solidarités locales et en génère de nouvelles à son tour ;
- Le développement local procède d'un mode de gouvernance partenariale ;
- Le développement local ne peut être modélisé.

3 Les caractéristiques du développement local

3.1 Contexte d'émergence du DL

Les études d'expériences de développement local montrent que *« c'est dans les régions dites défavorisées ou à handicaps naturels au regard des atouts de la croissance économique de l'ensemble de la société, que les acteurs locaux ont ressenti en premier la nécessité de « penser le développement local » en lui donnant un contenu qui dépasserait les simples notions de « croissance économique », et « d'aménagement planification ». »*¹ Ce constat s'explique par le fait que le développement local apparaît comme une réaction locale à la conjugaison de trois menaces exogènes : la crise, le développement polarisé et le modèle économique dominant.

3.1.1 La crise

Il existe trois hypothèses pour rendre compte de l'émergence des politiques de

1. François Plassard, *A la recherche d'une définition du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.8-11.

développement local selon Pierre Teisserenc¹. La première hypothèse, que nous avons abordée dans la chronologie, explique l'émergence des politiques de développement local « *par la transformation que connaît le système politico-administratif local sous l'effet des changements induits par les politiques de l'État* ». La seconde hypothèse « *tente d'expliquer ces politiques en tant que réaction à la crise économique que connaissent les pays industrialisés.* » La troisième hypothèse fait la synthèse des deux premières en reconnaissant à la fois les transformations du système politico-administratif et le rôle de la crise mais « *privilégie les conditions sociales, économiques, culturelles et politiques locales qui facilitent l'émergence des politiques de développement* ». L'auteur (comme beaucoup d'autres) se range dans cette dernière hypothèse et défend la thèse « *selon laquelle les politiques de développement local reposent sur un processus de transformation du système d'action local capable d'apporter une réponse conjoncturelle à la crise, en proposant un projet de développement dont la réalisation met en cause l'aptitude de la société locale à s'intégrer à un environnement en mutation rapide et à puiser dans son environnement les ressources indispensables à sa réussite.* »²

Pour Jacqueline Mengin les choses sont assez claires : « *Le développement rapide de la société française depuis les années 50 a engendré, de fait, la marginalisation de territoires, de secteurs entiers d'activité, voire de populations. Parmi ces laissés-pour-compte, certains ont commencé à s'auto-organiser dès le milieu des années 60. Le choc pétrolier et la crise qui s'ensuivit ont finalement persuadé de plus en plus d'acteurs locaux qu'il ne fallait pas trop attendre de l'extérieur, que les entreprises performantes n'allaient pas forcément venir les sauver et que les crédits d'État se raréfieraient de plus en plus.* »³ C'est de ce constat et de ce contexte que va naître le développement local : « *il semble que le développement local soit une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue, dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et des restructurations. [...] Développement local et développement social sont nés en réponse à l'inadaptation de sociétés, de groupes sociaux, au grand mouvement de développement qu'a connu la société française pendant les Trente glorieuses. Le mouvement s'est développé lors de la marginalisation de plus en plus accentuée de ces espaces et de ces populations sous l'effet de la durée de la crise.* »⁴

Ce constat est partagé par Bernard Vachon pour qui « *la prise de conscience de l'inefficacité des politiques traditionnelles pour redresser la situation des territoires en difficulté a donné naissance à une démarche complémentaire : le développement local. Cette stratégie de lutte contre l'extinction systématique a vu le jour au sein des collectivités et des régions fragilisées et marginalisées qui refusaient la fatalité du déclin.* »⁵ Marginalisation que constate aussi Jean-Louis Guigou pour qui « *toutes les expériences de développement local ont un point commun : il s'agit de minorités.* »⁶

1. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, pp.6-8.

2. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.9.

3. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.9.

4. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.21.

5. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.80.

6. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.6.

Si la crise semble être le terreau du développement local ou « *la réponse conjoncturelle et anecdotique à la crise* »¹, tous les auteurs ne semblent pas prêts à l'élever au rang de solution, comme l'explique Jacqueline Mengin : « *Si pour certains, la promotion du développement territoriale endogène est une solution possible à la crise, pour d'autres, il n'est qu'une mode liée aux nouvelles données de la situation économique. Pour ces derniers, l'État, n'étant plus en mesure d'assurer le soutien des espaces et des populations les plus faibles, les plus marginalisées, suscite des acteurs locaux qui prendront le relais.* »²

3.1.2 Une réaction au développement polarisé

Si la crise a incontestablement fait émerger la question du développement local, elle a aussi été l'occasion d'une remise en cause du modèle de « développement polarisé » qui a prévalu au sortir de la guerre de 39-45 et durant les Trente glorieuses au travers des grandes politiques d'aménagement du territoire et de planification économique.

Comme nous le rappelle Bernard Planque, la théorie du développement polarisé énonce que « *des pôles de croissance (Perroux, 1950), des pôles de développement (Boudeville, 1961), des régions foyers (Perrin, 1974)... sont supposés, après une phase d'accumulation où dominant les forces centripètes, entraîner dans leur sillage le reste de l'économie et le reste de l'espace quand dominant les forces centrifuges.* »³ Pour qualifier ce même système, Paul Houée parle de son côté de modèle d'intégration sélective : « *C'est à partir des pôles économiques et des modèles urbains que le progrès se répand dans les campagnes les plus reculées et que se réalise l'intégration de l'ensemble du territoire national : à l'État d'assurer aux moindres coûts cette incorporation inévitable et souhaitable des groupes et des espaces ruraux.* »⁴

Cette théorie se base sur une dichotomie ville/campagne, industrie/agriculture, infrastructures/désert rural, etc. qui ne peut que conforter l'idée d'un développement centralisé et urbain (de par la densité humaine et celle des infrastructures) où la grande industrie (la seule véritable activité créatrice de richesse) entraînerait avec et derrière elle l'économie d'un pôle économique. Outre une polarisation, Bernard Pecqueur⁵ relève que cette opposition engendrerait une domination, les périphéries étant dépendantes du centre. Une fois de plus, la crise va mettre à mal cette conception⁶ : au final les régions les plus rurales (Centre, Bretagne, Poitou-Charente...) résisteront mieux à la crise des années 70 que les régions fortement industrialisées (Franche-Comté, Lorraine, Nord-pas-de-Calais...). Pour les auteurs du développement local, la crise révélera donc l'échec du développement polarisé : « *la polarisation n'est plus de nature à densifier l'espace économique et le développement local offre d'autres perspectives.* »⁷

S'il offre d'autres perspectives, c'est que le développement local est une alternative au

1. Kayser B., *La renaissance rurale – Sociologie des campagnes du monde occidental*, Sociologie U., Armand Colin, 1990, p.215.

2. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.11.

3. Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.5.

4. Paul Houée, *Les politiques de développement rural, 2ème édition*, INRA/Economica, 1996, p.214.

5. Bernard Pecqueur, *Le développement local, 2ème édition revue et augmentée*, Syros, 2000, p.24.

6. Paul Houée, *Les politiques de développement rural, 2ème édition*, INRA/Economica, 1996, p.214.

7. Xavier Greffé, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.147.

développement « par le haut », alors que le « développement polarisé » est justement un support théorique à la doctrine du développement « par le haut » qui serait « *libérale dans son essence puisqu'elle fait confiance aux processus spontanés de l'économie pour entraîner à terme une généralisation du développement.* »¹ C'est ainsi qu'après la crise et l'échec du modèle de développement polarisé, le développement local sera souvent décrit comme une remise en question du modèle économique dominant.

3.1.3 *Le rejet du modèle économique dominant*

Dans le contexte de la crise René Souchon notait, comme beaucoup, que le développement local est présenté comme un modèle alternatif aux visées ambitieuses « *dont l'intérêt déborde l'intérêt local pour proposer une vaste réorganisation de l'économie et de la société.* »² Cette idée découlerait de la constatation que le modèle de développement des Trente glorieuses n'est plus opératoire et que les lois historiques qui le justifient ne sont plus vérifiées. En s'appuyant sur « la recomposition de systèmes économiques vivaces au niveau des petites régions » le développement local deviendrait « un projet de société contestataire de l'ordre industriel ». En d'autres termes il incarnerait selon Georges Benko « l'idée d'une économie flexible, capable de s'adapter à des données changeantes », et à ce titre constituerait « une bonne alternative à l'économie des grandes unités. »³

Ce « projet de société contestataire » naîtrait de l'incapacité du modèle dominant à intégrer l'ensemble des territoires et donc de sa propension à marginaliser voire exclure les collectivités incapables de répondre à ses impératifs :

- « *Le système macro-économique actuel pose des conditions que ne pourront remplir toutes les collectivités, tous les territoires et tous les individus ;*
- *Les collectivités qui ne peuvent souscrire aux impératifs de la macro-économie sont exclues de l'appareil productif et sont reléguées à un état d'assistance conduisant au démantèlement et à la disparition ;*
- *Les zones de dépendance individuelle et collective s'accroissent et provoquent une déstabilisation grave de l'ensemble de la société.* »⁴

De son côté, Bernard Pecqueur voit le développement local tout d'abord comme le constat des limites du modèle de croissance fordiste. « *Celui-ci s'appuie sur l'intensification de la division des tâches au sein des entreprises (et donc la déqualification des travailleurs), l'augmentation des tailles d'unités de production et le cloisonnement des producteurs entre eux et vis-à-vis de leur environnement social. Mais un tel modèle, bien qu'encore dominant aujourd'hui, n'est plus unique. Le fordisme pousse à la normalisation et à l'uniformisation des trajectoires de développement, tandis que les pratiques du développement local valorisent la richesse des différences comme facteur de développement. On observe ainsi une multiplication des voies et des stratégies d'action économique. L'agent économique devient acteur,*

1. Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.5.

2. René Souchon, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.6.

3. Georges Benko, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.

4. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.80.

*c'est à dire qu'il ne limite plus son approche au seul échange marchand. Il s'insère dans des réseaux de relations complexes en vue d'un échange marchand ultérieur. D'une manière générale, le développement local, sous ses aspects les plus spontanés, décrit les modalités d'adaptation et d'initiative autonome des producteurs de biens et services aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale ».*¹ Après le constat, le développement local devient une pratique qui serait une opposition au capitalisme : *« Face à la logique du profit qui impose, soumet et détruit, les adeptes du développement par le bas proposent une logique d'autonomie ; c'est à dire un mode alternatif de développement endogène et localisé où l'on compte sur ses propres forces. »*²

Pour Jacqueline Mengin si le développement local est une alternative c'est avant tout une question d'échelle dans la mesure où il relocalise la maîtrise du développement *« en s'appuyant sur les caractéristiques de l'espace pour exister : richesses naturelles, humaines, spécificités de l'espace, organisation sociale propre, traditions culturelles. [...] Dans ces conditions, le développement local vise à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonomes, capables de négocier avec l'extérieur. L'objectif du développement local est de créer ou de faire exister à nouveau un partenaire avec des atouts de négociation dans le jeu économique, social et culturel de la société globale. »*³ Si l'auteur utilise le terme d'alternative, on voit qu'elle pense ici le développement local plus comme un outil permettant de faire d'un territoire marginalisé un acteur concurrentiel du jeu économique global, que comme une réelle alternative à ce jeu.

Cette vision du développement local comme simple changement d'échelle est toutefois contestée : *« La micro-économie n'est pas un modèle réduit de la macro-économie. C'est produire et consommer autrement. C'est mettre en place des façons et des moyens de produire qui répondent à d'autres préoccupations, à d'autres objectifs, à d'autres valeurs. C'est faire en sorte que les activités de production contribuent à améliorer la qualité de nos rapports sociaux au lieu de soumettre toute l'organisation sociale à leurs exigences. »*⁴ Ou dit autrement : *« Le développement local n'est pas « localiste » - on préférera d'ailleurs la désignation de « développement territorial » - ; il ne s'agit pas d'un traitement de la production à petite échelle. Il n'a pas de bornage spécifique et se caractérise plutôt par la manière dont les acteurs se connectent et se coordonnent entre eux. La proximité a une valeur dans le développement local ou territorial – ce que sont les hommes est important. Il se différencie ainsi totalement de l'économie classique, le rêve du capitalisme étant, d'une certaine façon, de pouvoir créer des entreprises sans salariés. »*⁵

Pour Clyde Weaver, *« le développement régional peut-être comparé et opposé au développement fonctionnel, i.e. la simple exploitation des potentialités d'une région à cause de leur importance dans l'économie internationale. »*⁶ Il s'oppose enfin au libre-

1. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.129.

2. Ibid. p.38.

3. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, pp.41-42.

4. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.81-83.

5. Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local* (Colloque franco-québécois décembre 2002), Les cahiers de l'économie sociale n°3, L'Harmattan, p.23-25.

6. Clyde Weaver, *Le développement par la base, vers une doctrine du développement territorial*, in *Le*

échange dans la mesure où il prône une sortie d'une économie traditionnelle ouverte fondée sur les avantages comparatifs en se basant sur deux concepts : l'autarcie régionale sélective, et la mise en valeur de l'avantage régional stratégique¹. Nous y reviendrons dans la partie consacrée à l'ancrage territorial.

Mais le développement local n'est pas uniquement vu comme une alternative au libéralisme, au capitalisme ou au fordisme. Il s'oppose également au modèle communiste planificateur et centralisé², qui ne considère la marginalisation des territoires que comme une conséquence de la lutte des classes.

3.2 Le primat du corps social

La prise de conscience collective

La littérature fait du corps social l'élément déterminant du développement local. On peut esquisser trois phases dans ce primat :

- la prise de conscience collective, déclencheur du développement local ;
- le développement local lui-même dans lequel le corps social est moteur ;
- les mutations sociales, conséquences du développement local.

Nous avons vu que le développement local était appréhendé comme une réponse, ou tout du moins une réaction, à l'échec du modèle économique dominant, à l'échec du développement polarisé, ainsi qu'à la manifestation de ces échecs qu'est la crise. Or, de façon générale, « *la prise de conscience de la grande carence des modèles est le préliminaire de tout progrès politique et social dans l'idée de développement* »³ selon Edgar Morin. Le développement local est d'abord un processus avant qu'il ne devienne une procédure : « *une prise de conscience par la population de la situation dans ses différents aspects et l'énoncé des problèmes peuvent seuls permettre l'élaboration de la solution que la procédure permettra de mettre en œuvre.* »⁴

Même constat chez Paul Houée pour qui le développement local part d'abord d'une prise de conscience collective et locale de la dégradation de la situation d'un territoire et de la compréhension des mécanismes. Les initiatives individuelles s'articuleraient alors progressivement : « *Cette démarche ascendante est d'abord une dynamique sociale interne : elle naît et se renouvelle à partir de groupes sociaux qui trouvent dans leurs échanges et leurs affrontements une identité commune, une volonté locale capable de faire partager un espoir et de nourrir un projet.* »⁵

développement décentralisé, *Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, pp.179-180.

1. Ibid.

2. Jean-Louis Guigou, *Coopération intercommunale et développement par la base*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.205.

3. Edgar Morin, *Sociologie*, Fayard, 1984, p.459. Cité par Bernard Pecqueur, 2000.

4. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, pp.22-24.

5. Paul Houée, *Les politiques de développement rural, 2ème édition*, INRA/Economica, 1996, pp.215-217.

Solidarités

Pour d'autres auteurs le développement local trouverait sa source dans les solidarités qui naîtraient d'une « agression extérieure ». La solidarité serait ici entendue, dans sa définition marxiste, comme « une résistance à une agression extérieure ». Ainsi, pour Bernard Vachon, le développement local « *est une réponse de solidarité contre une agression violente qui, si elle n'est pas enrayée, mènera tout droit à l'exclusion.* »¹ Partant de la même définition, Jean-Louis Guigou voit lui aussi dans la crise la source d'une solidarité locale qui serait un préalable indispensable au développement local : « *Pour se manifester, le développement local nécessiterait une solidarité locale, laquelle ne s'exprimerait qu'à la suite d'une agression extérieure. Le développement local n'est donc pas un remède, ou une réponse directe à la crise économique [...]. Le développement local est une voie de progrès qui résulte de multiples agressions subies par certaines populations qui se mettent en état de résister et de développer de nouveaux modes d'organisation économique et sociale.* »².

D'où cette définition du développement local : « *le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique.* »³ Ou, sous une forme différente : « *le développement local se définit comme un accroissement des échanges – matériels, culturels, informatifs – créateur de nouvelles relations sociales et de développement économique au sein d'une micro-région dont les habitants ont manifesté une profonde solidarité.* »⁴

Dans le même ordre d'idée François Plassard note une tendance plus radicale à donner au développement local en réponse à la crise. Il pourrait être synonyme de repli, qui serait une riposte aux violences de l'économie mondiale. Dans cette tendance, le développement local est considéré (consciemment ou non) comme un enjeu par « le corps social » afin de se défendre contre le jeu d'alliance de l'État et des entreprises. Mettant fin au partenariat entre les différents acteurs, le développement local serait une réponse unilatérale du « corps social » : « *Dans cette vision, l'attitude de repli est privilégiée car les conséquences de l'évolution mondiale sont essentiellement évaluées comme destructrices de la vie locale. [...] Les échanges avec l'extérieur vont être limités le plus possible à ce que l'on ne peut pas produire soi-même, et le maximum de l'effort va se reporter sur l'intensification des échanges en circuit court sur la petite région pour atteindre un degré élevé d'autosuffisance.* »⁵

Les mutations sociales

Si le développement local nécessite une prise de conscience collective et des solidarités émergentes, il est aussi l'invention d'un nouveau modèle social selon Bernard

1. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.74.

2. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.7.

3. Ibid. p.6.

4. Ibid.

5. François Plassard, *A la recherche d'une définition du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.8-11.

Kayser¹. Un modèle social dans lequel le corps social aurait la maîtrise des potentiels locaux et serait une force autant qu'une ressource. Cela s'applique d'ailleurs pour Edgar Morin à tout développement qui est « inséparable d'une métamorphose sociale. »²

Cette idée est reprise par Pierre Teisserenc : « *L'idée de développement s'impose à nous comme processus de changement capable de faire passer le territoire en tant que réalité économique, sociale, institutionnelle d'un état à un autre. [...] Cette idée de passage renvoie à l'hypothèse proposée par Edgar Morin, selon laquelle la nouvelle forme de développement présuppose une mutation en profondeur du système social local.* »³ Pour l'auteur, cette mutation serait tout autant sociale qu'économique : « *De la part des responsables locaux, les événements que connaissent ou subissent les territoires, sont considérés comme les étapes d'un processus de mutation dont ils s'attachent à maîtriser l'évolution de manière à infléchir les orientations et les effets. [...] Dans cette perspective, la mutation que cherche à accélérer la stratégie de développement ne consiste pas uniquement en une adaptation des systèmes de production et de reproduction ; elle concerne autant la façon dont les hommes se représentent leur territoire et modifient leur comportement pour appréhender collectivement son avenir.* »⁴

Pour René Souchon, cette mutation résulterait d'une nouvelle conception de l'échange basée sur la solidarité. C'est en ce sens que le développement local apparaîtrait comme une réponse au libre-échange : « *L'autodéveloppement se distingue du libéralisme « sauvage » par la liaison qu'il établit entre initiatives et solidarités. Libérer l'initiative ce n'est pas dresser les uns contre les autres dans une compétition où les gagnants éliminent les autres. C'est solidariser les initiatives dans des projets portés par des groupes et créant des liens.* »⁵ Selon cette idée ce n'est pas la concurrence qui serait le moteur des échanges, mais la solidarité et les pratiques partenariales. Aussi, plus les liens entre les acteurs seraient nombreux et solides, plus le développement local serait efficient : « *Le renforcement mutuel des stratégies d'acteurs passe par des relations spécifiques qui relient ces acteurs entre eux. C'est donc la nature de ces liens qui détermine l'efficacité productive des acteurs et qui permet de reconnaître le caractère local du développement.* »⁶

Le caractère local du développement serait ici déterminé par l'intensité des solidarités. Plusieurs auteurs notent ainsi que le développement local peut être justement perçu comme le passage d'un espace géographique marginalisé à un « espace social » : « *le développement local fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active.* »⁷ Ou dit autrement : « *le développement local ou social est la voie grâce à laquelle les acteurs entament un processus de remobilisation, de recréation d'un espace social* »⁸.

Daniel Béhar préfère ainsi parler de « développement social local ». Car si on prend

1. Bernard Kayser, *La renaissance rurale – Sociologie des campagnes du monde occidental*, Sociologie U., Armand Colin, 1990, p.215.

2. Edgar Morin, *Sociologie*, Fayard, 1984, p.459.

3. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.15.

4. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.38.

5. René Souchon, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.5.

6. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.41.

7. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.146.

8. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.21.

un territoire donné comme point de départ, « *le développement vient des forces sociales qui le prennent en charge. Les deux notions sont complémentaires.* »¹ C'est de cette nouvelle conception du territoire que va s'inspirer le « Mouvement pour le développement social local »² qui reconsidère le travail social au regard du territoire et des solidarités qui en émergent et qui s'appuie sur la valorisation des ressources sociales locales.

Pierre Teisserenc résume ainsi le processus de mutation sociale :

1. « *Les politiques de développement local s'appuient sur une mutation du système social qu'elles contribuent à accélérer.*
2. *Cette mutation concerne au premier chef le sous-système social de la société locale, le système politico-administratif.*
3. *La complexité des rapports sociaux et la variété des relations stratégiques qui en résulte sont telles qu'il y a nécessité pour le système social local de chercher à se doter d'une capacité de décision autonome, tout en réactivant la forte interdépendance entre les acteurs et entre les lieux d'initiatives.*
4. *Ces relations se développent autour de projets qui ont généralement pour caractéristique de mobiliser les ressources locales, matérielles ou immatérielles, en utilisant au mieux les spécificités du territoire.* »³

3.3 Le développement local est un développement global

Une des caractéristiques du développement local que les auteurs relèvent le plus et qui fait l'unanimité est son aspect global. Il recèle toujours plusieurs facettes : économique, sociale, culturelle. Dans les textes les plus récents consacrés au sujet, sa dimension environnementale apparaît même.

Pour Jean-Louis Guigou⁴, le développement local a deux composantes qui ont à chaque fois une fonction bien définie : une composante culturelle avec la solidarité comme réponse à une agression extérieure et une composante économique avec la réappropriation de l'exploitation des richesses locales. Plus généralement « *l'idée de développement local consiste à appréhender le territoire dans sa globalité et à engager un processus de transformation qui touche à toutes ses composantes. Dans cette optique l'économie n'est plus le paradigme dominant à partir duquel les autres trouvent leur place, leur pertinence, leur justification et leur légitimité.* »⁵

C'est ainsi que la croissance locale va être remise en question comme modèle unique de développement par ceux-là même qui en sont le plus souvent exclus. Lors de leurs États Généraux de 1982, les Pays marquent clairement la différence : « *Le développement local n'est pas la croissance, c'est un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit commencer au niveau*

1. Daniel Béhar, *Le développement local et le territoire du géographe, Entretien avec Alain Vulbeau, in Correspondance municipale, ADELS, n°276, mars 1987, pp.6-9.*

2. Irène Meunier, *La dimension sociale du développement local, Entretien avec Philippe Aubry, in Correspondance municipale, ADELS, n°276, mars 1987, pp.9-10.*

3. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local, 2ème édition, Economica, 2002, p.11.*

4. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins, in Correspondance municipale, ADELS, n°246, mars 1984, p.6.*

5. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local, 2ème édition, Economica, 2002, p.38.*

local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles »¹ Rappelons que le slogan du mouvement des Pays est « nous voulons vivre, travailler et décider au pays ». Pour Georges Gontcharoff ce slogan rassemble justement « ces trois courants – économique, culturel et politique – qui se conjuguent, aujourd'hui, pour chercher à profiter au maximum de la décentralisation et pour promouvoir avec vigueur à la fois la micro-région et la région. »²

Pour René Souchon, le développement doit nécessairement être global, la viabilité d'un projet en dépendrait : « Si l'on mettait en œuvre des projets économiques sans se préoccuper de leurs racines culturelles et de leur conséquences sociales, on passerait à côté des objectifs de la revitalisation : elle doit être sociale, culturelle, économique tout à la fois. Si l'on abordait séparément l'agriculture, la forêt, le tourisme, l'artisanat, les services, on appauvrirait la démarche en se privant des valeurs de complémentarité qui existent entre toutes ces activités et qu'il faut renforcer pour améliorer leurs performances. »³

Xavier Greffe va également dans ce sens en actant que « la reconstitution d'un tissu ne peut se faire en l'absence d'une dimension culturelle, d'un projet mobilisant les ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions, des expériences. » Mais l'auteur nous met en garde de la réciproque qui est tout aussi vraie « ce projet ne peut avoir de vitalité s'il ne traite pas clairement des activités économiques. Cette nécessité peut aussi être perçue de manière négative : tout projet qui ne raisonnerait qu'en terme d'équipements collectifs pour négliger les activités économiques, comme cela a été le cas avec certains contrats de pays, n'a aucune chance d'entraîner le développement. »⁴

Comme nous l'avons vu précédemment, Bernard Pecqueur comme d'autres économistes, voit le développement local comme un fait économique, un synonyme plus qualitatif de la croissance. Selon cette idée, l'économie n'est plus un des aspects du développement local, c'est le développement local en soi qui est considéré comme une nouvelle approche économique : « le développement local est le signe d'une nouvelle culture économique qui renonce à la séparation nette entre l'économique et le social. »⁵ Ici, le développement est global car l'économie n'est pas coupée des aspects sociaux et culturels du développement. Au contraire, il les considère même comme des faits économiques « l'enjeu du développement local est plus vaste. Il s'agit de mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent. [...] Le champ du développement local déborde ainsi largement la seule valorisation des biens et services marchands. Il intègre également les services publics sociaux et l'ensemble des activités aux frontières du marchand que recouvre le vocable d'« économie

1. États généraux des Pays, Mâcon, juin 1982.

2. Georges Gontcharoff, avant propos de Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.10.

3. René Souchon, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.5.

4. Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.151-158.

5. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.56.

sociale », comprenant notamment l'activité du monde associatif.»¹ Dans cette idée « une des caractéristiques principales du développement territorial c'est en effet de considérer les populations comme un atout et non comme un obstacle. Ainsi, s'il débordé un peu du cadre de l'économie sociale, celle-ci s'y intègre tout à fait bien.»²

C'est selon cette idée que peut être envisagée la présence des services publics en milieu rural. La logique du chiffre (donc purement rationnelle et économique) rend caduque la raison d'être de nombreux services en milieu rural, car pris indépendamment, ils ne sont pas viables économiquement. Or ces territoires en ont besoin pour se développer et toute une série de facteurs sont corrélés à la présence de tel ou tel service (moins d'installation de nouvelles familles sur une commune dont l'école ferme, problème de l'arrivée d'entreprises en l'absence du haut-débit...).

3.4 Le local et le territoire

3.4.1 L'ancrage au territoire

Il existe une caractéristique qui ne souffre aucune contradiction dans la littérature : le développement local est par nature ancré sur un territoire. Daniel Béhar remarque ainsi qu' « au départ la pratique du développement local consiste à passer de logiques verticales « descendantes » à une logique horizontale « partant d'en bas ». Il s'agit de coordonner les différentes interventions à partir d'un territoire. »³ Même constat pour Jacqueline Mengin : « Le développement local ou social est territorial et non sectoriel : le postulat de départ veut que sur un espace tout soit lié. Créer un environnement favorable à la création d'activité économique suppose des équipements adaptés, une population formée, un milieu social et culturel vivant. »⁴ Dans le même sens, Paul Houée note que les politiques de développement local répondent d'une dialectique entre une approche sectorielle, verticale et spécialisée « ne retenant qu'un aspect de la réalité, mais qui s'ouvre progressivement à une perspective plus globale et localisée, pour mettre en mouvement une collectivité » ; et une approche territoriale, horizontale et globale « qui pour aboutir doit composer avec des logiques sectorielles dominantes. »⁵

L'innovation : moteur du développement

Si pour nombre d'auteurs le développement local s'appuie sur des ressources endogènes dans une logique de valorisation des potentiels locaux, Maurice Allefresde conçoit la problématique dans le sens inverse : « Ce n'est pas la ressource qui crée le projet, c'est le projet qui crée la ressource. »⁶ Selon cette approche le développement ne

1. Ibid. pp.13-14.

2. Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, Les cahiers de l'économie sociale n°3, l'Harmattan, 2002, p.23-25.

3. Daniel Béhar, *Le développement local et le territoire du géographe*, Entretien avec Alain Vulbeau, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.6-9.

4. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, pp.22-24.

5. Paul Houée, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, p.214.

6. Maurice Allefresde, *Développement local et ressources locales : vers une redéfinition du concept de ressources locales*, in *Initiatives et solidarités*, Les Actes, Syros et ADELS, 1987. Cité par Bernard Vachon, *Le développement*

résulterait pas des ressources du territoire, mais contribuerait davantage à les faire émerger. Ce qui n'a pas fonctionné dans un système ouvert pourrait trouver sa place dans un système local, à condition cependant que l'information et la formation y soient suffisamment assurées : « *La réussite d'une politique de développement local dépendra donc en grande partie de la rapidité avec laquelle l'information et la formation pourront être assurées sur les territoires en cause, venant alors consolider le facteur initial de la capacité d'entreprise.* »¹

Comme le développement local permettrait « *de révéler les « ressources cachées », potentielles ou virtuelles* »², il peut devenir « *la voie réaliste d'un déblocage des innovations adaptées aux besoins actuels. Les innovations qui s'inscrivent dans un contexte local porteur, dans un projet collectif bien précis, cessent d'être marginales et deviennent des moteurs de développement.* »³ Cercle vertueux s'alimentant de lui-même, le développement aurait pour condition première l'innovation... tout en y conduisant.⁴

L'innovation, entretenue par des forces endogènes, serait également pour Bernard Vachon une conséquence positive au développement local : « *le potentiel d'un territoire ou d'une collectivité ne réside plus, dès lors, dans leur seule capacité de se conformer aux règles du jeu des grands circuits économiques externes, mais aussi, et surtout, dans leur aptitude à inventer et à promouvoir une dynamique de société locale qui permette l'innovation et la réalisation de projets et, de ce fait, la création d'espaces d'autonomie.* »⁵

La spécialisation des territoires

L'autonomie des territoires est une question centrale de la littérature consacrée au développement local. Si le recentrage sur le local, sur les ressources et les forces endogènes fait consensus, l'autonomie, et plus exactement le niveau d'autonomie, divise les chercheurs.

La première approche consiste à penser l'ancrage au territoire comme un moyen de revenir dans la course d'une économie globalisée. Alors que les territoires deviennent des produits soumis à la concurrence, et donc potentiellement perdants, « *la territorialisation oppose la diversification et la spécificité au processus de mondialisation, comme une forme efficace d'adaptation des hommes et des sociétés à la construction du « village planétaire » prophétisé par MacLuhan il y a trente ans.* »⁶ En réaction à la mondialisation, le changement d'échelle apparaîtrait donc comme salvateur. Cette territorialisation ne serait cependant pas ici une alternative, mais un outil permettant de mieux s'intégrer dans le jeu économique mondial : « *le développement local est parfois la seule façon de s'adapter au global. En effet, même si cette idée peut paraître à première vue un peu paradoxale, la globalisation exige plus*

local : théorie et pratique, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.95.

1. Xavier Greffé, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.151-158.

2. Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, p.23-25.

3. René Souchon, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.5.

4. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.89.

5. Ibid. p.4.

6. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.11.

de territorialisation et apporte une justification au développement local. [...] Au contraire, plus il y a globalisation, plus on assiste à une exacerbation de la concurrence, qui exige une montée des différences. C'est un levier d'appui pour le développement local qui constitue une modalité d'adaptation à la globalisation. »¹ La spécialisation permettrait donc de se réinsérer dans des logiques concurrentielles.

Jacqueline Mengin appuie également cette idée : *« Le développement cherche le désenclavement. Il faut donc affirmer une identité spécifique en mobilisant les ressources et les forces propres, ce qui a pour objectif de redonner vie et dynamisme à un espace à partir de quoi seulement il est en mesure de s'insérer dans la société globale, dans la ville, de devenir partenaire dans une véritable négociation avec l'extérieur. »²*

Selon cette approche la force d'un territoire n'est donc pas de chercher son autonomie, mais sa spécialisation, sa différenciation : *« Si des territoires essaient de se ressembler, ils sont laminés par la concurrence et valorisent ce qu'ils ont de moins intéressant. L'astuce est de faire ce que le voisin ne sait pas faire, ce qui est spécifique à son territoire. Le développement territorial peut ainsi être défini comme la « fabrication de différence »³. Pour illustrer son propos, l'auteur prend ici l'exemple des procédures de labellisation dans l'agriculture qui opposent de la « spécificité » à la concurrence et répondent à ce titre à des logiques de développement local, seule solution pour des territoires ruraux en déprise agricole « où l'écart de productivité avec les meilleures terres est énorme, ce qui rend impossible l'entrée en compétition. La seule solution est la rupture, l'entrée dans une perspective de différence. »⁴*

La spécialisation du territoire, l'affirmation et la revendication de la différence locale aurait un effet bénéfique, un « effet territoire » sur lequel le développement local s'appuierait : *« dans certains cas, l'offre territoriale est supérieure à la somme des valeurs créées par toutes les entreprises qui y sont implantées ; une valeur supplémentaire est apportée par le territoire. On le voit lorsque des populations commencent à vendre leur territoire plutôt que leur main d'œuvre, ce qui est le cas avec l'huile d'olive dans les Baronnie. Cette huile d'olive est vendue très chère, à un prix plus élevé qu'une huile de qualité comparable, grâce à l'utilisation de l'image très positive des Baronnie véhiculée par le produit. Cet exemple montre comment un produit phare peut tirer le développement de l'ensemble d'un territoire, car celui-ci est amené à correspondre à l'image valorisante portée par le produit, qui participe ainsi à une construction territoriale. »⁵*

Autonomie des territoires

La seconde approche est une réaction à la première. Elle consiste à voir le

1. Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, Les cahiers de l'économie sociale n°3, l'Harmattan, p.23-25.

2. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, pp.22-24.

3. Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, Les cahiers de l'économie sociale n°3, l'Harmattan, p.23-25.

4. Ibid.

5. Ibid.

développement local comme un moyen de sortir de la théorie de l'échange inégal. Partisan d'une autonomie locale forte, Clyde Weaver a théorisé l'idée d'une « autarcie régionale sélective » : « *Si le développement doit survenir, ce qui nous faut alors est une doctrine du développement territorial qui néglige les obligations de l'échange inégal et qui s'appuie sur une théorie explicite d'une action communautaire volontaire, sur une autarcie régionale sélective et sur les avantages régionaux stratégiques. Le développement territorial signifie simplement l'utilisation d'une ressource d'une région par ses résidents pour satisfaire leurs propres besoins. Les composantes principales de ces besoins sont la culture régionale, le pouvoir politique et les ressources économiques.* »¹ L'auteur définit ici « l'autarcie régionale sélective » comme « *une action qui a pour but autant que faire se peut, de satisfaire les besoins régionaux dans la région elle-même, et qui s'appuie sur des mesures politiques nécessaires et adaptées.* »²

Paradoxalement, la satisfaction locale des besoins locaux pourrait être un frein à l'accumulation de surplus économique. Pourtant, pour Pierre Campagne, une telle accumulation serait une condition *sine qua non* au développement local : « *La mise en place d'un processus durable de création d'un surplus économique accumulable au niveau local suppose donc nécessairement un minimum d'articulation entre un secteur « moteur » ou « locomotive » avec les autres secteurs. Et c'est bien là qu'apparaît la double difficulté d'un développement économique local : mettre en place des activités créatrices de surplus et accumuler ce surplus sur place pour entraîner d'autres activités. Cette maîtrise sera d'autant plus grande que sa pérennité ne dépendra pas d'une demande ou de besoins extérieurs à la zone ou même au pays. C'est ce que nous avons appelé, après beaucoup d'autres, l'auto-entretien du développement* »³

L'autonomie des territoires passerait aussi par une rupture avec des logiques « d'assistanat », ou de courses à la subvention qui ne saurait être, rien de plus, qu'un accompagnement vers une solution durable : « *il ne s'agit pas pour les communes de faire fi des subventions ou des prêts que la Région ou l'État peuvent leur accorder. Il ne s'agit pas non plus pour les entreprises de ne pas bénéficier des aides prévues pour les circonstances locales dans lesquelles elles cherchent à s'insérer. Mais il s'agit pour les uns et les autres de construire un projet cohérent tenant réellement compte des ressources existantes en hommes, en produits et en cadre de vie, et du potentiel qu'elles représentent. Il ne peut rien sortir de l'attribution quelconque de subventions s'il n'existe pas aussi la volonté de les utiliser dans la logique du projet de vie collectif défini et accepté par le plus grand nombre possible des habitants concernés. C'est seulement lorsqu'il existe et qu'il a déjà fait l'objet d'un début de mise en œuvre que l'aide financière des pouvoirs publics de plus haut niveau peut servir à la réalisation du projet et au développement local. Les plus grandes chances de succès paraissent être assurées quand l'initiative des nouvelles formes d'organisation et du changement d'image provient d'acteurs enracinés dans le local, en ayant une connaissance intime, et capables de convaincre de la nécessité des transformations dans le respect de*

1. Clyde Weaver, *Le développement par la base, vers une doctrine du développement territorial*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, pp.179-180.

2. Ibid.

3. Pierre Campagne, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

*l'identité des hommes et des lieux. »*¹

De son côté, Bernard Planque nous met en garde contre un désir d'autonomie qui ne reposerait que sur la volonté de ses promoteurs : *« Ce type d'approche, en privilégiant de façon souvent exclusive l'objectif de développement régional et en n'intégrant pas suffisamment des contraintes d'économicité, débouche sur des constructions que l'on est en droit de qualifier d'utopiques, parce qu'insuffisamment fondées sur une théorie des forces – économiques, sociales, politiques – capables de générer ou de régénérer le mode d'organisation spatiale qu'elles appellent de leurs vœux. Les méthodes préconisées pour assurer ce développement varient selon les auteurs et les écoles, et de façon générale, elles tendent à considérer la région, l'écosystème territorial, comme un petit monde fermé devant s'assurer l'autonomie par l'intégration interne, voire par l'autosuffisance. »*² Même avertissement de Bernard Vachon pour qui *« l'aspect endogène du développement local donne souvent lieu à une certaine ambiguïté »* Or, développement local ne veut pas dire « localisme » : *« On ne saurait assimiler « dynamisme local » à l'attitude qui consiste à penser que tout ce qui est fait de façon efficace ne peut venir que de l'action locale. Il serait faux de croire que les initiatives locales sont toutes porteuses d'un projet collectif de développement, de changement, d'innovation... »*³

Le territoire est un support d'identité

Si comme nous l'avons vu précédemment le développement local peut être source de mutations sociales, il n'est rendu possible qu'à partir de la conscience de la population de former un entre-soi culturel où le premier critère d'appartenance ne serait ni social, ni communautaire, ni religieux, mais géographique : *« La seconde condition du développement local reposerait sur la conscience que les acteurs concernés peuvent avoir de former un groupe cohérent, les rendant unis pour des objectifs communs et surtout liés par l'appartenance à la même unité spatiale. Les cohésions des hommes entre eux et des hommes avec les lieux seraient les supports actifs du développement local. »*⁴

C'est ce qui fait dire à René Souchon que *« sans le territoire, support d'identité, il n'y aurait ni conscience commune des défis à relever, ni volonté commune de vaincre. »*⁵ Même constat pour Bernard Pecqueur : *« Les racines culturelles des zones que l'on peut observer constituent une variable fondamentale conditionnant la réussite du développement local. L'extrême variété des histoires et des structures sociales spécifiques à chaque lieu explique la complexité des configurations des milieux et le très large spectre qui va d'un espace disloqué en crise à un véritable système productif local. »*⁶

1. Suzanne Savey, *Espace, Territoire, Développement local, Cahiers Options Méditerranéennes*, vol. 3, 1998, pp.39-41.

2. Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine, in Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, pp.7-8.

3. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.98.

4. Suzanne Savey, *Espace, Territoire, Développement local, Cahiers Options Méditerranéennes*, vol. 3, 1998, pp.39-41.

5. René Souchon, *Le défi du développement local, in Correspondance municipale, ADELS*, n°265, février 1986, p.5.

6. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.71.

Si le développement local nécessite une identité commune, il peut, en retour, la provoquer : « *Le développement s'appuie sur des forces endogènes, sur des réseaux au long court : groupes socio-économiques (agriculteurs, artisans), cadres moyens, réseaux de voisinages, de parenté, ethniques. Ces forces ne s'évaluent pas en terme de représentativité mais d'application dans le processus. [...] C'est la mobilisation de ces forces et de ces réseaux qui constitue la base à partir de laquelle s'enclenche le processus de développement. [...] Cette mobilisation permet par la création de retrouver une identité propre.* »¹

Bernard Vachon, pour qui « *la ressource humaine constitue la force motrice du développement* »² relève également ces forces endogènes : « *Les approches micro-économiques de la croissance et du développement n'ont pas uniquement comme critères la taille des projets et le volume de production des entreprises ; elles tendent à s'harmoniser avec les initiatives et les ressources locales en s'appuyant sur une technologie et une organisation sociale qui puissent être assurées par la collectivité même. Les activités micro-économiques supposent que les aspects sociaux, culturels et environnementaux sont intimement reliés dans un système articulé autour de la réalité locale et régionale ; ces activités ne sont donc plus assujettis à des objectifs de production pour la production n'attachant aucune valeur à la collectivité ni à l'environnement.* »³ Le développement territorial est ainsi « culturel » pour Bernard Pecqueur, au sens où « *il reflète le « génie du lieu » plutôt qu'une productivité calculable.* »⁴

Le développement local est-il exclusivement rural ?

Les caractéristiques que l'on attribue au développement local permettent de l'associer assez facilement aux espaces ruraux. Pour la majorité des auteurs cela va d'ailleurs de soi, comme pour René Souchon ou Paul Houée pour qui le développement local est, jusque dans l'appellation, du développement rural⁵.

Pour d'autres, minoritaires, il s'applique à tous les territoires marginalisés, en déshérence ou en reconversion, qu'ils soient urbains ou ruraux : « *Ni mode, ni modèle alternatif pur, le développement local (qu'on pourrait plutôt qualifier de territorial) ouvre des perspectives d'action pour toutes sortes d'espaces : urbains, ruraux, industrialisés, en voie de développement, en reconversion, etc., obligeant l'observateur et le politique à modifier leur regard sur les potentiels et la genèse des ressources productives.* »⁶

Selon cette idée les mécanismes principaux et les caractéristiques fondamentales seront les mêmes qu'il s'agisse d'espace urbains ou ruraux car « *dans les deux cas il*

1. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, pp.22-24.

2. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.117-118.

3. Ibid. pp.81-83.

4. Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, L'Harmattan, p.23-25.

5. Paul Houée parle de développement rural plus que de développement local. Il ne donne pas de définition du développement rural dans son ensemble mais définit les termes séparément. Paul Houée, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, p.213.

6. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.15.

répond à des problématiques de dépérissement héritées de la crise et auxquelles l'État n'a pas su faire face, laissant ainsi des îlots à leur propre sort.»¹ Seuls la forme, les acteurs ou la méthode varieront. On parlera donc, selon Jacqueline Mengin, de développement local pour le rural et de développement social pour l'urbain.

Dans la même approche, le « Mouvement pour le développement social local » était le nom d'un regroupement de travailleurs sociaux reconsidérant le travail social au regard du territoire et des solidarités qui en émergent². Cette approche s'appuie sur la valorisation des ressources sociales locales. L'espace est ici celui des quartiers et est essentiellement urbain.

3.4.2 *Quel local, quel territoire ?*

Contrairement au développement « par le haut », la première caractéristique du développement local est, comme nous venons de le voir, son ancrage au territoire, sa prise en compte du facteur local. Le territoire et le local sont pourtant des notions floues et relatives. Or, comment est-il possible de définir ou d'étudier un concept si l'espace sur lequel il s'applique, avant même le terrain d'étude, n'est pas défini ?

Avant les lois de décentralisation de 1982 et la consécration de la région comme nouvelle collectivité territoriale, le débat sur la définition du territoire était justement celui de la définition du concept de région. Plusieurs approches s'opposaient alors³ :

- L'approche administrative, pour laquelle la région est un emboîtement de découpages territoriaux inférieurs. La hiérarchie est spatiale et fonctionnelle. Cependant cette approche est parfois arbitraire et sans correspondance avec la géographie humaine. De plus, comme le note Bernard Pecqueur, « *les instances de décision politique couvrent des espaces qui ne coïncident pas nécessairement avec les espaces de synergie des acteurs locaux. Au contraire, les concurrences de fiefs politiques entrent en contradiction avec une harmonisation nécessaire des projets et des interventions.* »⁴ ;
- L'approche économique qui pense la région comme un espace économique selon la théorie des « Places centrales » ou des « Pôles de croissance » ;
- L'approche par le programme qui voit la région comme le cadre d'intervention d'une planification : à chaque problème d'aménagement, à chaque politique, correspond un découpage résultant d'indicateurs propres. Les territoires seraient ici des entités socio-économiques construites qui « *engendrent des processus de création de ressources en vue de résoudre des problèmes productifs inédits. Pour nous, le territoire n'est pas une échelle géographique de coordination entre acteurs (échelle infra-régionale, cantonale...) mais une dimension qui se situe entre l'individu et les systèmes productifs nationaux. Le territoire est alors plus qu'un réseau, c'est la constitution d'un espace abstrait de coopération entre*

1. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.21.

2. Irène Meunier, *La dimension sociale du développement local, Entretien avec Philippe Aubry*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.9-10.

3. Jean-Louis Guigou, *Coopération intercommunale et développement par la base*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.202.

4. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.118.

différents acteurs avec un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites. »¹

- L'approche par « l'espace vécu » (qui peut être en conflit avec un sentiment d'appartenance identitaire) : le découpage est fondé sur le comportement quotidien des utilisateurs de l'espace. C'est l'approche du mouvement des « Pays ». Cette approche comporte trois aspects² :
 - l'aspect anthropologique de la vie quotidienne, des liens intimes de l'homme avec l'espace où il demeure, travaille et vit ;
 - l'aspect linguistique des éléments architecturaux qui se structurent comme les mots d'une phrase ;
 - l'aspect économique par l'approche des budgets-temps et budgets-espaces.

Si cette dernière approche va progressivement s'imposer et se confondre avec le concept de développement local, il n'en était pas de même à ses origines, dans les années 70, quand une tension apparaissait selon Pierre Campagne entre délimitation du territoire et définition du développement local : *« Le développement local apparaît [...] comme le développement global d'un espace assez restreint pour que les phénomènes économiques et sociaux y soient maîtrisables par les intéressés, mais de dimension suffisante pour que des processus d'articulation entre les activités puissent y apparaître de façon significative. C'est cet espace que nous avons appelé, après beaucoup d'autres, « zone rurale ». Cet espace n'est pas nécessairement homogène. Il est en effet davantage délimité par la volonté « politique » d'un certain nombre d'acteurs sociaux de mettre en place un processus de développement commun plutôt que par les homogénéités du passé. »³*

C'est précisément cette conception de l'espace que le développement local viendra bousculer. Deux processus nouveaux seraient nés avec lui : *« l'émergence d'un espace nouveau, intermédiaire entre le village et la région, et la prise en charge, par les acteurs économiques et sociaux résidant et travaillant dans cet espace, de l'ensemble de ses problèmes de développement. »⁴* Le développement local aurait ainsi permis de dépasser des découpages arbitraires, sectoriels et fonctionnels : *« Avant que n'émergent les phénomènes que l'on appelle maintenant « développement local », les découpages de l'espace qu'utilisaient les « acteurs du développement » étaient le plus souvent calqués sur les découpages administratifs. On sait que la logique à partir de laquelle ils avaient été constitués diffère très sensiblement de la logique du développement. Certes, certains secteurs avaient introduit d'autres critères de découpage spatial, mais leur caractéristique résidait justement dans le fait qu'ils se fondaient sur l'homogénéité des situations. Or, on a démontré souvent l'écueil fondamental que représentait un découpage basé sur l'homogénéité. Celui-ci ne peut en effet que tenter de superposer plusieurs espaces « homogènes », chacun de leur point de vue – géographique, social,*

1. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.15.

2. Jean-Louis Guigou, *Coopération intercommunale et développement par la base*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p204.

3. Pierre Campagne, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

4. Ibid.

agronomique, économique, etc. – et qui sont donc par nature différents. La superposition de ces homogénéités aboutit alors à des espaces beaucoup trop restreints dont, par ailleurs, rien ne dit que le caractère homogène constituera un atout important pour devenir un « espace de développement ». »¹

C'est également le sens des propos de Daniel Béhar pour qui, dans le développement local, le rôle du géographe est de trouver les échelles cohérentes d'un projet en délimitant des territoires qui ne soient pas forcément ceux déjà structurés institutionnellement car *« un même espace est constitué par une série d'ensembles possédant des intersections, mais qui sont différents selon les points de vue que l'on adopte et selon les échelles. »*² Si le développement local veut dépasser ces ensembles structurés, il ne doit pas, à son tour *« s'enfermer dans un espace donné, clos ; rêver d'autarcie et d'unanimité ; vouloir rester bien entre soi. Justement l'analyse géographique montre qu'il n'y a pas d'entité en soi. »*³ Ce qui serait d'ailleurs le risque avec la notion de Pays.

Pourtant, selon Paul Houée, le territoire vécu *« est un espace à géométrie variable selon les objectifs. »*⁴ Dans lequel *« les générations nouvelles aspirent à vivre, travailler et décider au pays. A côté d'appartenances verticales, professionnelles, elles cherchent des appartenances horizontales, des espaces-synthèses capables de faire germer et grandir une volonté de résoudre ensemble à leur niveau les problèmes communs d'un espace donné. »*

Si chaque étude d'expériences de développement local relève ses propres délimitations du territoire, tantôt administratives, tantôt économiques, tantôt culturelles ou sociales... on peut dire que, d'une manière générale, le développement local est pensé par les chercheurs comme un moyen de dépasser la rigidité de ces frontières en considérant le territoire comme un espace vécu et le local comme le lieu d'expression de la quotidienneté : *« Les espaces sur lesquels peuvent s'édifier des projets de développement local sont a priori des espaces vécus, ceux que l'on parcourt et que l'on sillonne dans le cadre de la vie courante, des espaces que l'on pense, c'est-à-dire où l'on peut associer une identité culturelle et une originalité économique. Ils peuvent ou non correspondre à des entités publiques existantes, et, quel que soit le nom utilisé : commune, pays, bassin d'emploi, canton, micro-région, vallée, arrondissement, quartier, banlieue, ce sont des espaces où la contiguïté peut déboucher sur une solidarité. »*⁵ Ou dit autrement : *« L'espace n'est plus ici conçu seulement comme une distance entre des lieux, une contrainte et une source de coûts pour des agents économiques ; l'espace, c'est avant tout le territoire de vie d'un groupe doté d'une sorte de droit au développement local. Cette conception présente sur celle de l'espace-distance (plus classiquement économiste), l'avantage d'intégrer une dimension importante et jusque là ignorée de la satisfaction des populations : l'attachement à un « écosystème » dont elles sont et se sentent parties prenantes. »*⁶

1. Ibid.

2. Daniel Béhar, *Le développement local et le territoire du géographe, Entretien avec Alain Vulbeau, in Correspondance municipale, ADELS, n°276, mars 1987, pp.6-9.*

3. Ibid.

4. Paul Houée, *Les politiques de développement rural, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, pp.215-217.*

5. Xavier Greffé, *Territoires en France, Economica, 1984, pp.151-158.*

6. Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine, in Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale, LITEC, 1983, pp.7-8.*

Pierre Teisserenc va dans ce sens et écrit que le développement local peut justement permettre de repenser le concept de territoire qui, tant que vu uniquement sous l'angle économique, resterait un concept en creux : « *Il est riche d'une population, de son histoire, des ressources qui le rendent attractif et de la façon dont celles-ci ont été jusqu'alors utilisées et exploitées. Sa valorisation économique est fonction de sa richesse sociale. C'est elle qui contribue à différencier les territoires et qui permet de comprendre pourquoi il sert de support à la mobilisation d'acteurs capables de s'y reconnaître selon un processus d'auto-référencement. Concept abstrait tant que le développement s'apprécie en fonction de l'unique critère de la croissance (qui privilégie les logiques de dispersion), sa pertinence émerge dès lors que la croissance n'est plus l'unique horizon du développement et que celui-ci se décline en terme de qualité de vie, de bien-être des populations, de leur capacité à créer, innover, initier, mais aussi en terme de partenariat, de solidarité et de réseaux. Vu sous cet angle, la réflexion sur le territoire en est à ses débuts.* »¹

Comme « l'espace est sans limite » et que « le territoire est lui délimité »², Suzanne Savey s'empare de cette idée « d'espace » pour dépasser les notions de territoire ou de local : « *Une définition possible du développement local renvoie à la définition de l'espace selon Lefebvre [l'espace est un produit social]. En effet, il me semble qu'on peut seulement parler de développement lorsqu'il y a production de valeur et pas seulement de produits. Or, c'est le processus de valorisation de l'espace local qui est le moteur du développement. Si l'espace est un produit social, le développement local serait tout simplement la valorisation de l'espace d'une société territoriale.* »³

Au regard de ces approches, on constate que ce n'est pas tant la définition du « local » qui explicitera ce qu'est le développement, plutôt que l'inverse. Le développement local est une définition du local dans le sens où il permet l'avènement d'un territoire cohérent. En quelque sorte, on peut dire que l'action ne s'exerce pas sur le territoire, elle le crée.

3.5 Nouveaux modes de gouvernance

Un autre point fait l'unanimité dans la littérature : le développement local requiert et/ou provoque un nouveau mode de gouvernance décentralisé. Celui-ci doit correspondre à l'espace vécu et rendre compte au mieux de la diversité des forces endogènes. C'est ainsi que le développement local rompt avec la longue tradition française du Jacobinisme où le pouvoir centralisé est organisé de façon très administrative et mis en œuvre par une élite réduite de techniciens. Comme nous allons le voir, on peut dire que le développement local en est même le strict opposé.

Tout d'abord car d'une façon générale les auteurs du développement plaident pour une décentralisation poussée. C'est eux qui ont défendu, avant leur avènement, les pays, les régions et les intercommunalités comme l'illustrent les propos de Jean-Pierre Ollivaux:

1. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.149.

2. Suzanne Savey, *Espace, Territoire, Développement local*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.39-41.

3. Suzanne Savey, *Espace, Territoire, Développement local*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.39-41.

« Toute régionalisation qui ne s'accompagnerait pas du renforcement d'un pouvoir local ascendant ne serait qu'un transfert de centralisme... parce qu'il est l'espace habituel où les organisations professionnelles confrontent leurs activités et leurs prévisions, le pays est un bon niveau pour analyser, prévoir, réaliser un développement global intégré, conciliant l'efficacité économique et la participation sociale ».¹ Georges Benko confirme cette idée : « La politique du développement local implique également des stratégies de financement et de formation, et passe par la décentralisation des niveaux de décision politique, économique et financier. »²

Ensuite car la nécessité d'un nouveau mode de gouvernance ancré sur le territoire vécu est prégnante. Dans un mode classique de gestion de projet, il n'y avait qu'un initiateur unique (la structure responsable) qui « montait son projet en assurant la conception, le suivi, la tutelle. Chaque secteur développait ainsi son champ de compétence propre avec les ressources humaines qu'il pouvait mobiliser et cherchait dans les caisses publiques les crédits d'investissement et souvent même de fonctionnement dont il avait besoin pour assurer le succès du projet. »³ Dans les actions de développement local, il en va autrement : « La méthodologie mise en œuvre part au contraire de l'idée d'espace à développer de façon globale, prenant en compte l'ensemble de la vie économique, sociale, culturelle – et ceci en associant au projet le plus de partenaires possibles. »⁴

Sur ce point, deux approches existent. Dans la première, le politique conserve un rôle central et dominant : c'est lui qui impulse localement le développement et associe les autres acteurs. Dans la seconde il n'est qu'une des catégories d'acteurs prenant part au développement local, au même titre que la population, les associations, les entreprises... Il peut même en être absent.

3.5.1 Le pouvoir politique, pilier de la nouvelle gouvernance

La première approche plaide pour un pouvoir local capable d'initier, de coordonner ou de mener des politiques de développement sur son territoire : « Un autre thème du développement local réside dans la fonction d'animation économique et sociale que doivent exercer les pouvoirs publics locaux. Leur responsabilité dans ce processus est grande car ce sont souvent eux qui auront à cristalliser des projets, et à définir les moyens ou les relais financiers nécessaires. [...] Il s'agit le plus souvent d'un rôle de coordination indirecte : susciter la mise en présence de projets, leur orientation dans un sens adapté au développement du territoire et à la mobilisation des appuis financiers et humains correspondants. »⁵

Selon Clyde Weaver⁶, cela devrait se traduire par une « planification régionale » qui devrait comprendre les éléments suivants :

- La création d'emplois dans les activités correspondant aux besoins régionaux ;
- Les activités urbaines clés de la croissance ;

1. Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.130.

2. Georges Benko, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.

3. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.26.

4. Ibid.

5. Xavier Greffé, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.151-158.

6. Clyde Weaver, *Le développement par la base, vers une doctrine du développement territorial*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, pp.181-183.

- Infrastructures régionales et communautaires ;
- Un ensemble d'institutions régionales de base ;
- L'éducation communautaire et les valeurs territoriales ;
- Décentralisation, production à petite échelle et contrôle local ;
- Le développement des ressources naturelles.

Cette approche s'appuie et promeut deux modes de gouvernances qui ne portent pas encore leur nom : démocratie participative et concertation : « *Le développement local se caractérise comme la mise en œuvre, le plus souvent mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération intercommunale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement. Généralement initié par des élus locaux ; un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune* ». Ou dit autrement : « *Le développement local implique que soient associés à la détermination des projets tous ceux qui participent à la vie économique et sociale.* »¹

Pour Georges Benko le rôle et la place du politique restent néanmoins centraux. Pour lui, ce ne sont pas les caractéristiques des régions qui font la réussite des expériences de développement local (ces conditions sont trop diverses et, comme nous le verrons plus loin, il n'existe pas de modèle de développement local). Ce serait bien le mode de gouvernance et les politiques publiques qui feraient le succès d'un territoire : « *l'atmosphère — qui n'est, schématiquement du moins, rien d'autre que le produit de la vie sociale et des conventions culturelles — peut être favorisée par une bonne gouvernance locale, donc par Faction politique. Une régulation sociale locale et des mécanismes informels de coordination peuvent ainsi contribuer aux économies d'agglomération. Par régulation sociale locale, j'entends tout ce qui touche à la planification urbaine et régionale, à l'organisation des transports, des équipements, aux services publics et privés, à la formation de la main-d'œuvre ou encore au marketing territorial. Quant à la coordination informelle, elle correspond tout simplement aux habitus, aux conventions, à la culture locale. En résumé, il n'y a pas un modèle du développement local, mais des politiques et des formes de gouvernance.* »²

Même constat pour Pierre Teisserenc³ : la condition indispensable de l'existence et de la réussite d'une politique de développement est une volonté politique locale. Elle se matérialise par un projet de développement et des moyens adéquats pour le réaliser.

L'avènement d'une nouvelle gouvernance au niveau local s'expliquerait par « *la convergence entre une dynamique verticale de transformation institutionnelle et une dynamique horizontale de mobilisation d'acteurs et d'organisation du territoire.* » Et cette convergence se traduirait par « *l'émergence de nouvelles pratiques, comme la négociation, la contractualisation à partir d'un diagnostic des situations et l'élaboration d'un projet qui mettent en cause des profils d'élus et les compétences auxquelles les politiques publiques avaient l'habitude de faire appel.* »⁴

1. Xavier Greffé, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.151-158.

2. Georges Benko. *La richesse cachée des régions (entretien)*, in *Sciences humaines*, hors-série n°29, juin 2000.

3. Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.154.

4. Ibid. p.IX.

Pour Paul Houée⁵, pourtant, la dynamique du développement local « *répugne à se laisser enfermer dans un cadre institutionnel uniforme ou dans l'éclatement des découpages administratifs.* » C'est pourquoi « *elle adopte habituellement une démarche souple et progressive, qui consiste à revitaliser la démocratie locale.* » C'est cette démarche qui fera émerger, au bout du compte « *un pouvoir micro-régional capable de négocier des contrats, de conduire des programmes de développement à la dimension territoriale des problèmes à résoudre.* » Dans ce cas, une même dynamique endogène ascendante peut connaître plusieurs variantes :

- « une démarche endogène radicale en son autonomie, au risque de se replier sur elle-même et de s'étioler rapidement,
- une démarche endogène capable de conserver son originalité tout en négociant avec les pouvoirs supérieurs,
- une démarche d'origine endogène qui se laisse absorber par les grands appareils. »²

Constat opposé chez Bernard Kayser pour qui « *le développement local ne peut fonctionner sans intervention extérieure, mais il ne peut démarrer et se poursuivre sans volonté et initiative locales (c'est en ce sens qu'il repose sur un projet).* »³

3.5.2 Une gouvernance collégiale

Mais la première approche présente des limites et est sujette à critique. Pour Nicole de Montricher, l'excessive concentration du pouvoir à l'échelon local réduirait de facto l'espace laissé vacant pour la participation de la société civile et nuirait ainsi à l'émergence d'une dynamique de développement local.⁴ La multiplication des acteurs « institutionnels » pourrait, selon le même principe, être problématique : « *Dans le secteur du développement local, on trouve maintenant à chaque échelon territorial, outre les représentants de l'État central, les assemblées politiques locales et leurs services techniques, ainsi que des entreprises privées. De ce fait, contrairement aux objectifs planificateurs du développement local, l'action publique manque de cohérence.* »⁵ De cette critique est issue une seconde approche basée sur l'aspect multi-partenarial de la gouvernance.

Cette seconde approche « *mise sur la maîtrise collective des options sociales, économiques, technologiques et environnementales pour trouver des solutions à long terme aux problèmes des collectivités en déséquilibre. Cette maîtrise collective repose sur deux valeurs démocratiques essentielles : la participation et la responsabilité.* »⁶ C'est ainsi que « *Le développement local assigne un rôle de premier plan aux institutions, aux groupes communautaires et aux divers organismes et associations d'une collectivité. Dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies de développement, ces groupements sont tenus pour de véritables partenaires. Formés*

5. Paul Houée, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, pp.215-217.

2. Ibid.

3. Bernard Kayser, *La renaissance rurale – Sociologie des campagnes du monde occidental*, Sociologie U., Armand Colin, 1990, p.215.

4. Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, p.115.

5. Ibid. p.59.

6. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.103.

d'hommes et de femmes motivés, perspicaces et déterminés, ils constituent une force et un atout pour les collectivités en difficulté, tant à la ville qu'à la campagne. Le développement local est une œuvre de solidarité et de concertation. »¹

Bernard Pecqueur définit la gouvernance des territoires comme « *un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires. »²* Et c'est ainsi que, selon Nicole de Montricher, le développement local peut avoir comme conséquence « *la constitution d'un véritable « espace local » en ce sens que les entreprises privées considèrent de plus en plus souvent que la coopération avec les instances territoriales est stratégiquement importante. Cela se vérifie concrètement avec les SEM qui prennent en charge le plus souvent des actions de développement local. »³*

Afin qu'avance le processus de développement il est nécessaire que cet « espace local » évolue vers un « espace de négociation » : « *La constitution d'une instance multipartenariale au niveau local peut permettre, grâce à la discussion, au travail commun de constituer une structure locale qui intègre d'ailleurs bien d'autres éléments extérieurs, d'autres réseaux. [...] Adapté à une situation de crise, le développement local ou social est un processus qui vise à ce que les populations d'espaces marginalisés prennent leur destin en main. »⁴* Et pour cela « *Il existe des lieux sur l'espace où sont réfléchies, initiées ces opérations projetées. Cependant pour que le processus de développement ne reste pas une succession d'actions sans liens entre elles, un catalogue, il faut un lieu de concertation où l'articulation, les alliances, s'établissent entre opérations, entre acteurs. »⁵*

En résumé, l'enjeu du développement local c'est, selon les mots de Jean-Louis Guigou, « *le passage d'une société disciplinaire et corporatiste à une société fiduciaire et coopérative. Le partenariat, dans les rapports sociaux et institutionnels importerait plus que la hiérarchie. »⁶*

Si l'objectif est clairement affiché comme ci-dessus, il ne doit cependant pas biaiser l'étude des expériences de développement local : « *Quand on étudie le développement local on se confronte souvent à des micro-initiatives juxtaposées et très hétérogènes (d'ailleurs revendiquées comme telles). Il est donc difficile de dépasser une approche monographique. Ainsi le développement local ne saurait-il être systématiquement identifié à un projet collectif. Il est, plus prosaïquement, la conséquence d'une combinaison favorable de projets individuels qui se rencontrent partiellement sur des intérêts communs. »⁷*

1. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.3.

2. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.121.

3. Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, p.57.

4. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, pp.22-24.

5. Ibid.

6. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.7.

7. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.40.

3.6 Le développement local est-il modélisable ?

3.6.1 Absence de modèle de développement local...

L'absence de modèle de développement local fait consensus chez les chercheurs. Bernard Vachon le résume bien : « *Jusqu'à présent, les expériences de développement local, ont démontré qu'aucune n'était transmissible d'un cas à un autre ; il n'existe ni recette, ni mode d'emploi universel qui conduise au développement. Les démarches du développement appartiennent en propre à un lieu, à un temps, et à un groupe social donné* »¹. Pour René Souchon l'auto-développement ne se parachute pas non plus, « *il part de la réalité concrète des territoires, identifiés dans leur diversité. Il est fondé sur la valorisation des ressources physiques et humaines de ces territoires.* »² Ou comme le rappelle Georges Benko « *chaque réussite régionale est une sorte de miracle, une trouvaille, difficilement transportable, exportable ou imitable : ainsi, bien des régions ont tenté de prendre comme modèle la Silicon Valley ou la Troisième Italie, mais les imitateurs ont échoué systématiquement.* »³

Le problème n'est donc pas d'identifier et de qualifier une expérience territoriale réussie, mais de la reproduire : « *Nous connaissons depuis fort longtemps les caractéristiques des régions qui gagnent [...] Ces critères n'ont pas bougé depuis des siècles, et la question est toujours la même : comment y parvenir? La réponse est qu'il y a autant de chemins que de régions. Il n'y a donc pas de modèle unique, encore moins un paradigme du développement local.* »⁴ Car « *les mécanismes du développement local, par définition, sont basés sur des conditions locales. Bien entendu, ces conditions sont extrêmement diverses, et c'est pourquoi il y a autant de modèles que de localités.* »⁵

Si le concept de développement local est si difficile à définir c'est peut-être qu'il est par nature un anti-modèle : le développement local est avant tout... local. Ce constat fait naître une question épistémologique centrale : le développement local existe-t-il a priori ou n'est-il juste qu'une constatation, une construction conceptuelle a posteriori ? On notera que la littérature n'évoque jamais un échec du développement local. Non, le développement local c'est systématiquement un succès, une expérience réussie, une voie à suivre, un idéal. C'est ainsi que le développement local se définit, non pas en tant que modèle, mais par un ensemble de caractéristiques communes qui découlent de ses principes fondamentaux⁶.

Comme nous l'avons vu précédemment, nombre d'auteurs voient le développement local comme une réponse à la crise et comme une alternative au modèle dominant. Bernard Pecqueur qui pose lui-même le développement local comme « *alternative au modèle de prédation du fordisme qui utilise si mal la force de travail humaine* », nous met immédiatement en garde : proposer une alternative signifierait que l'on peut opposer un modèle à un autre modèle. Or, « *la synergie des relations de réseaux sur un*

1. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.92-93.

2. René Souchon, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.5.

3. Georges Benko, *La richesse cachée des régions (entretien)*, in *Sciences humaines*, hors-série n°29, juin 2000.

4. Georges Benko, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.

5. Georges Benko, *La richesse cachée des régions (entretien)*, in *Sciences humaines*, hors-série n°29, juin 2000.

6. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.92-93.

territoire n'apparaît pas partout avec la même intensité et la même efficacité. Les contextes de naissance de cette forme de développement sont très spécifiques au lieu où on l'observe. Ainsi le développement local n'est pas substituable, n'est pas universalisable, il ne peut satisfaire les amateurs de modèle « clé en main ». Il est, en fait, plus une méthode d'analyse qu'un cadre de réponses à la crise. Il permet de déceler un ensemble de pratiques diverses, parfois contradictoires, valorisant l'intimité que partagent les mécanismes économiques avec la socioculture environnante. »¹ C'est pourquoi « on ne peut donc pas proposer une définition de la structure idéale de développement local qui serait transposable comme modèle. »²

Bernard Vachon réfute lui aussi l'idée de modèle. Pour lui, le développement local est avant tout une façon de penser. C'est aussi une stratégie dans laquelle les acteurs sont les bénéficiaires : « cette stratégie est mise en œuvre sur des territoires variés où les ressources humaines et physiques sont d'une grande diversité et où les aspirations et les priorités en matière de développement créent des problématiques particulières. »³ Enfin, le développement local est un processus dynamique alimenté par des attitudes et des comportements axés sur l'action. C'est ce que nous allons voir maintenant.

3.6.2 ... mais un processus identifié.

Si le développement local souffre de l'absence de modèle, les auteurs s'accordent cependant sur le processus. Bernard Vachon s'est longuement attaché à théoriser ce processus du développement local qu'il résume avec le sigle de SIMFA⁴ (à notre connaissance jamais repris dans la littérature) : Sensibilisation, Information, Mobilisation, Formation, Action. Le déroulement du processus comporterait trois phases :

Phase I

- Prise de conscience (suscitée par un événement déclencheur)
- Mobilisation des forces vives : information, sensibilisation, consultation.
- Manifestation d'une volonté d'intervenir.

Phase II

- Diagnostic et définition de la problématique.
- Consensus sur les orientations à prendre et sur la formulation d'un projet.

Phase III

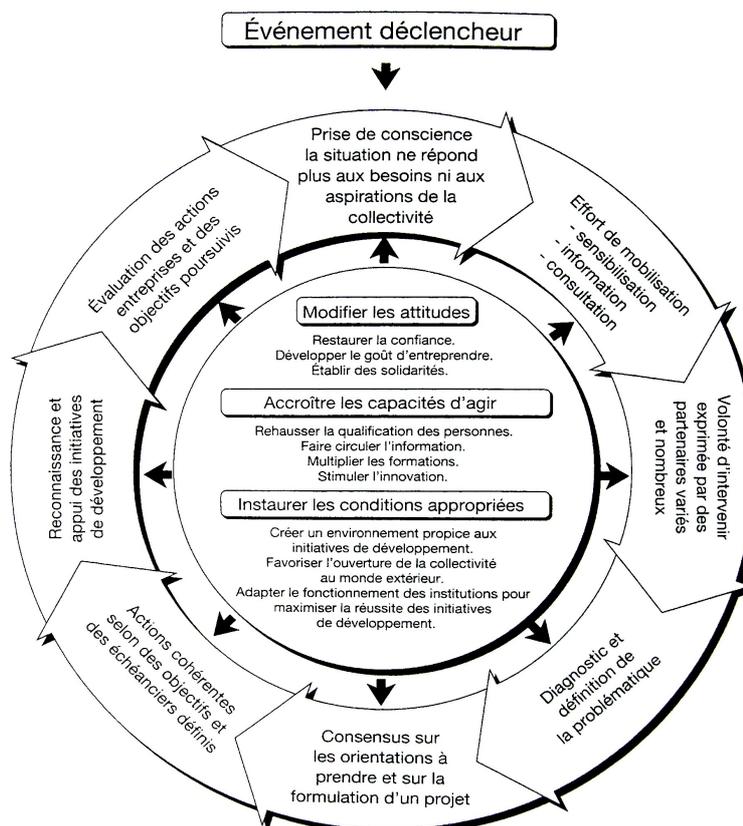
- Conduite d'actions cohérentes selon des objectifs et des échéanciers définis.
- Reconnaissance et appui des initiatives de développement.
- Évaluation des actions entreprises et des buts poursuivis.

1. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.51.

2. Ibid. p.71.

3. Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.92-93.

4. Ibid. p.119.



Le processus de développement local selon Bernard Vachon (Le développement local : théorie et pratique, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.121.)

Pour Jacqueline Mengin, le processus comporte trois étapes principales¹. On pourra objecter à cette description qu'elle peut s'appliquer, de façon assez générale, à tout projet ou politique...

1. Genèse
 - identification des problèmes
 - prise de conscience collective
 - validation du diagnostic
 - élaboration de projet
2. Lancement
 - structuration institutionnelle
 - programmation
 - réalisation
 - suivi, contrôle
3. Évolution
 - évaluation
 - réajustement
 - relance

Paul Houée décrit quant à lui les phases de l'animation du développement local²:

1. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, pp.41-42.
 2. Paul Houée, *L'animation d'une démarche de développement local ou les composantes d'une animation*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.12-22.

1- Temps d'éveil et de mise en route.

- examen des conditions d'émergence (quelle est la situation problématique qui pousse à bouger? On trouve presque partout une situation de crise : démographie, services publics, chômage, économie précaire...);
- appel à un sentiment d'appartenance (attachement à un territoire, à une histoire);
- conscience d'un retard à combler, d'une injustice à réparer;

Dans cette première phase le rôle de l'animation est :

- identification des blocages, des lourdeurs et des atouts;
- identification et mise en réseau des novateurs (porteurs de nouvelles aspirations);
- appui sur un événement exceptionnel, déclenchant;

2- Structuration des projets et des forces qui les construisent. Élaboration du programme : le choix des stratégies.

- se fixer un horizon;
- discussion au plus près de la base (concertation);
- choix du dispositif institutionnel;
- phase de reconnaissance du pays auprès des divers acteurs et institutions;
- discussions avec l'extérieur;
- construction du programme;
- consultation avec la base « c'est à dire un nouveau va-et-vient entre la base, aussi large que possible, et les décideurs ». Il s'agit là de concertation qui n'en porte pas encore le nom.

3- Réalisation.

- premières réalisations, qui doivent arriver vite pour garder la confiance.

Les trois approches que nous venons d'exposer décrivent le développement local comme un objet à part entière, qui comporterait son déroulement autonome. Suzanne Savey replace elle le développement local dans un processus plus large qui ne saurait être indépendant des causes qui le provoquent et des conséquences qu'il engendre. Tout débiterait d'un « *processus de négentropie sociale à la base duquel doit se développer une très forte capacité d'organisation des acteurs locaux leur permettant de valoriser les ressources locales et/ou importées et de réinvestir sur place le produit de la valorisation. Le réinvestissement, à partir du pôle émetteur localisé, induit la croissance économique de l'environnement immédiat par auto-corrélation spatiale et le maintien de cette croissance dans la durée par auto-corrélation temporelle. De la croissance économique découle une croissance démographique par maintien sur place des populations qui auraient pu alimenter l'exode sans la mise en place de ces nouvelles formes d'organisation, et par attraction de populations extérieures. [...]* Néanmoins, la dynamique ainsi créée par la capacité des acteurs locaux à investir et à réinvestir sur place en vue de valoriser les ressources, et l'augmentation des hommes et des activités qu'elle entraîne, conduisent à une complexification de l'organisation des activités et des rapports sociaux. Cette complexification comporte en elle-même des risques de germination de tendances entropiques contradictoires avec le

développement local. En d'autres termes, le développement local ne saurait s'épanouir sans un minimum de consensus entre les différents partenaires de l'espace socio-économique local, sans une mobilisation en vue d'objectifs précis et cohérents.»¹

4 Conclusion

L'étude bibliographique du développement local fait ressortir une grande diversité conceptuelle. Avant même que celui-ci soit qualifié par un certain nombre de caractéristiques qui diffèrent selon les auteurs, il varie dans son essence d'un ouvrage à un autre. Souvent, la nature du développement évoluera jusqu'au sein d'un même texte. Parfois dans la même phrase. Le développement local peut être évoqué comme un constat, un état, un processus, une méthode, une stratégie, une action, etc. Pour rendre compte de cette polysémie, il est possible de reprendre la double ambiguïté de la définition de développement que nous avons révélée en introduction, et de l'appliquer au développement local :

- Le développement local peut à la fois être l'action de faire et le fait lui-même,
- Le développement local peut à la fois être une action et le résultat de cette action.

La définition de Bernard Pecqueur est intéressante à ce titre : « *Le développement local peut se définir à la fois comme « un processus, une démarche, une méthode ». Un « processus », car la construction par les acteurs s'inscrit dans le temps. Elle est spécifique à chaque territoire et, de ce fait, n'est jamais reproductible à l'identique. Une « démarche », car le processus ne s'enclenche jamais mécaniquement de toutes parts. Il existe une part importante de stratégie volontaire, et donc une place pour les politiques publiques. Il s'agit de capitaliser l'apprentissage collectif et de valoriser le savoir-faire collectif. Une « méthode », car, sur un plan plus abstrait, le développement local n'est pas seulement un phénomène observable, il est aussi la méthode d'observation des relations de coordination entre les acteurs de l'économie, et plus généralement de la société. »²*

La dernière approche (la méthode) attire ici particulièrement notre attention car elle relève du point de vue du chercheur. Cette approche peut nous interroger, comme nous l'avons déjà dit précédemment, sur l'existence même du concept de développement local comme réalité observable, mesurable et critiquable. La question est donc de savoir si le concept existe a priori où s'il n'acquière sa dénomination que lorsqu'on colle une même étiquette sur des initiatives locales ou projets de territoires qui présentent des caractéristiques similaires ou qui se revendiquent comme tels. Cette question est bien réelle quand on considère que le développement local est toujours apprécié en positif, à l'aune de ses réussites. Il n'existe pas de mauvais développement local et s'il y a eu un

1. Suzanne Savey, *Espace, Territoire, Développement local, Cahiers Options Méditerranéennes*, vol. 3, 1998, pp.39-41.

2. Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, 2002, p.23-25.

échec de développement, c'est justement qu'il n'y a pas eu de développement local. C'est ce qui fait dire à Jacqueline Mengin que le concept a été bâti pour l'action plus que pour l'analyse. Ce qui expliquerait que « *la recherche d'une définition a peu retenu les chercheurs et évidemment encore moins les acteurs eux-mêmes, peu soucieux de définir scientifiquement leur démarche.* »¹ Ou dit autrement par Jean-Louis Guigou : « *Quelle que soit la définition retenue, d'un objet de débat idéologique, la notion de développement local est devenue un mode d'approche, une méthode d'appréhension globale des problèmes locaux.* »²

Développement local = développement durable ?

Le développement durable est souvent défini comme un mode de développement préservant les capacités de développement des générations futures et qui se situerait à la frontière des sphères économique, sociale et environnementale. Si la question environnementale a longtemps été absente de la littérature consacrée au développement local, on notera plusieurs similitudes entre développement local et durable : la concertation et la participation des populations aux prises de décisions, l'aspect global du développement, l'ancrage au local notamment par l'exploitation des ressources endogènes par les forces endogènes, le temps long du développement...

La formule « agir local, penser global », employée par René Dubos au sommet sur l'environnement de 1972 et couramment employée depuis comme devise du développement durable, donne force et résonance au développement local. Ce n'est pas un hasard. Dans un contexte où les critiques à l'égard du modèle économique mondialisé et libre-échangiste se multiplient et où la prise de conscience des grands problèmes environnementaux gagne du terrain, le développement local peut apparaître – alors qu'il a plus de quarante ans – comme une alternative nouvelle et moderne.

Rappelons ici qu'une des caractéristiques du développement local est justement d'apparaître dans un contexte de crise et de rejet du modèle économique dominant... De plus, avec la percée de l'économie sociale et solidaire, les mutations du monde agricole, les réflexions sur l'autonomie énergétique des territoires, les questions environnementales dans leur ensemble, l'avènement des nouvelles technologies qui contribuent au désenclavement des territoires, etc. de nouvelles problématiques sont apparues. Elles alimentent et renouvellent l'idée d'un développement local.

Sur la question de l'économie sociale et solidaire, notons que plusieurs travaux ont récemment fait le parallèle avec le développement local : « *Il existe des convergences évidentes avec l'économie sociale, qui est elle aussi ancrée sur un territoire, car c'est là que vivent les populations, qu'émergent les problèmes, que se construisent les mobilisations, les solidarités, etc. [...] De façon générale, l'économie sociale joue bien un rôle majeur dans la relance des territoires, et constitue ainsi une composante primordiale du développement local. En inversant l'angle d'approche, on pourrait même dire que les démarches de développement local, qui impliquent une mobilisation des acteurs, des structures de concertation, une vision du développement, relèvent de*

1. Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.20.

2. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.6.

l'économie sociale. »¹

Enfin, le développement local se rapproche également du concept de « développement durable » par sa temporalité. Les caractéristiques propres au développement local que nous avons passées en revue (aspect global du développement, nouvelles solidarités, évolution positive d'un territoire...) ne peuvent exister que si l'on prend en compte le temps long : elles ne sont viables qu'à la condition qu'elles soient reproductibles et qu'elles s'auto-entretiennent. En effet, *« l'analyse des ressources d'un territoire permet non seulement de comprendre les dynamiques d'acteurs qui produisent ces ressources mais aussi les conditions de leur reproduction à long terme. Le développement local doit donc être « durable », c'est à dire qu'il doit rendre compatible la rentabilité économique et la viabilité écologique et démographique dans une perspective à la fois de court et de long terme. »²* Même chose pour les solidarités qui ne peuvent se décréter ou s'instaurer dans le court terme : *« Les réseaux informels, plus encore que les réseaux institutionnels se construisent dans la longue durée. Dans l'Italie du centre, les zones de forte solidarité correspondent aux communes du Moyen Age et la plupart des innovations réalisées par les industriels du textile ont été possibles grâce à la capacité professionnelle acquise sur plusieurs générations. L'importance de la longue durée amène à juger avec prudence les expériences de développement local qui prétendent créer de la solidarité ex nihilo. »³*

Rayonnement du développement local

Nous avons vu que le développement local n'était pas un modèle et qu'il était intimement lié au territoire sur lequel il s'exerçait. Plusieurs auteurs notent cependant que le développement local peut être pensé comme une alternative, non pas comme une solution en soi, mais dans sa façon d'aborder les problématiques d'un territoire. C'est pourquoi, pour Bernard Pecqueur le développement local n'est pas « localiste » : *« il propose une grille de lecture du développement qui a vocation à embrasser sous un même regard l'organisation des hommes en vue de produire et de répartir les biens matériels dans une perspective d'évolution mondiale, sans s'enfermer dans l'examen à la loupe des microéconomies »⁴* Jean-Louis Guigou voit même dans le développement local une probable remise en question du modèle dominant : *« Si le processus de développement local fait tâche d'huile il peut avoir des conséquences sur les structures nationales de production et les mécanismes de régulation »⁵*. Et l'auteur de lister trois transformations importantes que pourrait provoquer le développement local :

- Transformation de l'État dans ses relations avec la société civile,
- Transformation de l'économie. *« Le développement local met l'accent sur l'initiative et la créativité individuelle et/ou collective – il met l'accent sur le rôle des PME/PMI, le rôle des sociétés coopératives, les transformations des*

1. Vincent van Schendel, *Une nécessaire articulation entre l'économie sociale et le développement local : le défi du développement solidaire*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale* n°3, l'Harmattan, 2002, p.27.

2. Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.14.

3. Ibid. p.48.

4. Ibid. p.37.

5. Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, pp.6-7.

modes d'organisation du travail... En ce sens le développement local, sur le plan économique, se réfère davantage à la théorie de l'offre qu'à la théorie de la demande [jusqu'alors dominante] ».

- Transformation des modes de communication : l'information « remplit plusieurs fonctions besoin de savoir, besoin de comprendre, besoin de parler, besoin de se situer. Par là-même le développement local produit des modes de communication originaux. Les informations et leur communication deviennent des actions de développement : elles permettent la prise de conscience de la population, une meilleure compréhension des enjeux locaux, elles créent et structurent un dialogue social. »¹

Mais l'idée du rayonnement du développement local souffre d'une critique de poids, car comme nous l'avons vu, le développement local naîtrait d'une réponse à une agression extérieure. Aussi, le développement local resterait par nature attaché à des territoires marginalisés donc à des minorités. Difficile dans ces conditions de devenir universel ou dominant...

1. Ibid.

2ème partie : agriculture biologique et développement rural

1 Introduction

Il existe une multitude de recherches sur les diverses contributions de l'agriculture biologique : AB et environnement, AB et emploi, AB et circuits-courts.... A chaque « secteur », « domaine » ou « thème » correspond un champ de recherche abordé par des chercheurs de différentes disciplines : économistes, géographes, agronomes, sociologues...

Parce qu'il nous était impossible de tout parcourir et parce que notre sujet n'a jamais été celui de l'exhaustivité, nous nous sommes concentrés sur les recherches, le plus souvent sous forme d'articles et de « case studies », consacrées au lien entre agriculture biologique et développement local. De cette manière nous avons déroulé les différentes conceptions du développement local dans la littérature scientifique, principalement anglo-saxonne. C'est donc à partir de ces articles que nous avons abordé les questions des circuits courts, de l'agrotourisme ou des nouvelles sociabilités par exemple qui étaient envisagées par les auteurs comme une part, plus ou moins importante de développement local. D'autres articles traitent le développement local de façon plus général en analysant de façon transversale plusieurs thématiques. C'est de cette façon que nous avons pu identifier quels pouvaient être les axes de recherches entre agriculture biologique et développement local, nous y reviendrons dans la partie consacrée aux indicateurs. Chaque sujet sera donc ici traité à partir de sa présence dans la littérature consacrée au développement local ou rural. Répétons enfin que nous avons volontairement laissé de côté la question environnementale, déjà abordée par le RMT DévAB.

2 Le développement rural

Ce n'est que dans la littérature francophone que nous avons trouvé des travaux sur l'agriculture et le développement local, la littérature anglophone préférera quant à elle le terme de « rural development ». Ce sont aussi ces termes qui se sont aujourd'hui imposés dans la Politique Agricole Commune, dans le PSADER 5^{ème} Pôle¹ et globalement dans la plupart des documents d'orientation agricole. Cette différence n'est pas anodine et mérite que nous commençons par en définir les termes.

2.1 Tentatives de définitions

Comme pour le développement local, le développement rural souffre d'un manque de

1. Nous définirons le PSADER dans la partie de présentation du terrain d'étude.

définition précise. Comme le notait Van Der Ploeg en 2000, il n'existe aucune définition globale du développement rural et il ne serait pas possible de construire une définition exhaustive et généralement acceptée.¹ L'auteur plaide alors pour une théorie transparente, cohérente et solidement ancrée.

Il semble depuis avoir été en partie entendu. Par exemple, Sotte écrit que faire du développement rural c'est « *fournir des fonctions non agricoles et de l'emploi dans les zones rurales, en encourageant les échanges entre les secteurs et les territoires, et donc, rompre à la fois l'isolement et la spécialisation mono-fonctionnelle agricole des territoires ruraux* »². Errington adopte lui une définition moins hostile à l'agriculture, en faisant valoir que le développement rural implique « *des changements de planification dans l'activité humaine pour utiliser les ressources au sein des territoires ruraux afin d'accroître le bien-être* »³

Polidori et Romano, parlent quant à eux de « développement rural durable » qui est « *un processus de changement multidimensionnel touchant les systèmes ruraux* ».⁴ Il se rapproche ici des définitions du développement local que nous avons vues précédemment et qui le décrivent justement comme un « processus » global propre aux territoires ruraux. Ce concept « *combine principalement les théories sur la durabilité des années 1980, avec des brins de nouveaux courants de pensée dans le développement rural résultant de la critique de la modernisation de l'agriculture se produisant au 20e siècle.* »⁵

Cette dénomination de « développement rural durable » et cette similitude avec le « développement local » sont largement présentes chez Pugliese⁶. Pour elle, les notions « d'agriculture durable » et de « développement rural durable » qui ont émergé simultanément, ont en commun l'adoption du « paradigme du développement endogène ». Ce « développement rural durable » a plusieurs caractéristiques : la croissance économique, l'amélioration des conditions sociales, la conservation des ressources naturelles. Ces caractéristiques devraient être induites par une approche bottom-up et participative et reposer sur l'exploitation des ressources locales endogènes (l'environnement, la population active, des connaissances, modes de production, la consommation, et de la communication). Les agriculteurs et les populations rurales ont ainsi un rôle actif et identifié en tant que principaux acteurs économiques et sociaux dans la détermination de leurs options de développement, dans le contrôle du processus de développement et, in fine, sur la rétention locale des bénéfices. D'un autre côté, les collectivités rurales doivent être capables de reconnaître et d'internaliser les chances de croissance exogènes (marchés, politiques publiques, avancées technologiques), afin de

1. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

2. Cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

3. Cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

4. Cité in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

5. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

6. Ibid.

préservé et d'améliorer les spécificités locales.

De la même façon que le développement local apparaît souvent comme un rejet du développement par polarisation et comme une alternative aux systèmes économiques dominants, le développement rural semble être une réponse à la défaillance du modèle de modernisation agricole qui a prévalu depuis la seconde guerre mondiale jusqu'à la crise des années 1990.

2.2 Modernisation agricole versus développement rural

2.2.1 De la modernisation...

La trajectoire de développement agricole inhérente au modèle de modernisation suit la logique de l'économie néoclassique. Selon le modèle de la modernisation¹, l'agriculteur est un être économique rationnel. Il est en concurrence avec d'autres producteurs, ce qui assure des stratégies d'adaptation et de réduction des coûts. Or, un moyen de réduire les coûts est de se spécialiser. Ainsi, un nombre croissant de tâches agricoles est réaffecté aux agro-industries et à d'autres structures spécialisées qui provoquent une forte uniformisation. La spécialisation génère aussi plusieurs autres phénomènes : l'augmentation de l'échelle des productions, l'utilisation de capitaux externes, et des prescriptions technologiques spécifiques par des experts devenus indispensables.

Dans son entraînement vers la spécialisation, le modèle de modernisation se traduit par une ségrégation de l'agriculture à d'autres activités rurales. Au sein de cette division du travail rural, le rôle de l'agriculteur est de produire des matières premières pour les chaînes alimentaires agro-industrielles. Si, comme c'est actuellement le cas en Europe, les prix des produits stagnent tandis que les coûts de production augmentent, la ferme peut se retrouver coincer dans un « cost-price-squeeze ». Pour compenser cela et assurer un revenu acceptable, les exploitations doivent encore accroître l'échelle de leur exploitation et intensifier leur production. Ce modèle ressemble inexorablement à une fuite en avant dont le poids des crédits, de plus en plus lourd, en serait le moteur. Ce qui fait dire à Van der Ploeg que la concentration de la production sur un nombre décroissant d'exploitations dont la taille augmente, peut être considéré comme « *un processus d'involution.* »²

Pour Sumner cette forme industrialisée d'agriculture n'a donc rien à voir avec le développement rural car « *elle ne valorise pas le potentiel des résidents de la région et n'améliore pas le bien-être individuel et collectif — bien au contraire. Dans son étude exhaustive de 50 années de recherche sur l'agriculture industrielle, la sociologue rurale Linda Lobao conclut que globalement, tout indique que les inquiétudes du public quant aux conséquences néfastes pour la collectivité de l'agriculture industrielle sont fondées.* »³ Pugliese relève également cette déconnexion du local qu'a provoqué le

1. Modèle décrit notamment par DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

2. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

3. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des*

modèle de la modernisation. De nombreuses terres agricoles ont connu des transformations massives car la modernisation se voulait « *universellement applicable, quel que soit les contextes sociaux et environnementaux locaux.* »¹

En Amérique du Nord, les politiques agricoles, en favorisant l'intensification à marche forcée, « *ont conduit des petits fermiers à abandonner des terres qui ont été immédiatement incorporés à de larges exploitations industrielles. On constate les résultats prévisibles de ces politiques dans des régions comme le Dakota du Nord, où on voit d'immenses étendues de terres agricoles dénuées de fermes ou de villages.* »² En lieu et place d'un espace vécu, l'uniformisation induite par la modernisation a fait passer l'espace rural au statut exclusif d'usine agricole : « *l'espace rural devient tout simplement la plate-forme passive pour le fonctionnement de l'agriculture industrielle et des systèmes alimentaires.* »³

Sumner nous rappelle sept grands problèmes associés à l'agriculture industrielle qui l'oppose au paradigme de développement rural :

1. Les circuits alimentaires autonomes locaux qui assurent l'alimentation et la subsistance de millions de personnes et un approvisionnement sain sont remplacés par un contrôle industriel, souvent étranger, sur les intrants agricoles, l'énergie, les récoltes, le cours des produits de base, la production alimentaire et la commercialisation des aliments ;
2. La biodiversité est remplacée par la monoculture ;
3. La pollution causée par les pesticides et les fertilisants chimiques atteint un niveau planétaire, détruisant les sols, l'eau et l'air, et menaçant la vie humaine et la vie sauvage ;
4. Le modèle de mondialisation axée sur l'importation/exportation exige un accroissement énorme des infrastructures de transport souvent construites aux dépens de la nature ;
5. Le déplacement massif de produits agricoles nécessite une utilisation accrue de carburants et d'emballages et favorise l'invasion des espèces exotiques et la propagation des virus, des bactéries et des maladies ;
6. Les collectivités locales sont privées de la maîtrise et de l'accès aux éléments essentiels à la vie – le patrimoine naturel – qui sont confiés aux grandes sociétés ;
7. Les organismes et les plantes génétiquement modifiés accélèrent la destruction de la biodiversité et créent des menaces inconnues, potentiellement catastrophiques, sous la forme de « bio-pollution » ;

On, pourrait encore ajouter à cette liste de nombreuses caractéristiques, à commencer

agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

1. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

2. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

3. MARSDEN Terry, MURDOCIMI Jon, MORCA Kevin, *Sustainable Agriculture, Food Supply Chains and Regional Development: Editorial Introduction*, International Planning Studies, vol.4, n°3, 1999, pp.295-301.

par le fait qu'avec le modèle de la modernisation, la consommation est déconnecté en termes économiques, sociales et spatiales des lieux de production.¹

2.2.2 ... au développement rural

Pour beaucoup d'auteurs, le développement rural se définit d'abord comme une alternative à la modernisation : « *Le développement rural est à l'ordre du jour précisément parce que le paradigme de la modernisation a atteint ses limites intellectuelles et pratiques.* »² Pour Darnhofer il existe ainsi deux modèles de développement agricole : la modernisation d'un côté et le modèle de développement rural de l'autre.³

Or, depuis le milieu des années 1990 et la succession des crises agricoles, la modernisation montrerait ses limites. Progressivement, le développement rural émergerait dans les campagnes européennes : « *De nombreux scientifiques ont du mal à venir à bout avec le nouveau modèle de développement rural qui émerge lentement mais inexorablement à la fois dans les politiques et la pratique. Néanmoins, nous croyons qu'un changement de paradigme se déroule également au niveau de la théorie associée. Le paradigme de la modernisation qui a dominé la politique, la pratique et la théorie est remplacé par un paradigme de développement rural.* »⁴

On assiste ainsi selon Van der Ploeg⁵ à une sorte de « repaysanisation » de l'agriculture européenne qui se caractérise par un flux très diversifié de produits, une refondation des activités productives, une autonomie des productions et un contrôle accru sur le processus du travail. Le contraste avec les entreprises agricoles très spécialisées, fortement dépendantes et de plus en plus vulnérables (typiques du scénario de la modernisation) montre clairement pour l'auteur la nature profonde du changement de paradigme qui se déroule. L'évolution du rôle de l'agriculture dans le développement rural implique ainsi la nécessité de repenser la nature même de l'agriculteur⁶. En effet, durant la période de la modernisation, les agriculteurs ont été de plus en plus pensé et de facto remodelés en entrepreneurs agraires. L'idée du fordisme appliqué à la ferme supposait que l'agriculteur devenait un agent spécialisé, essayant en permanence d'augmenter l'échelle de son exploitation et d'intensifier sa production et en s'adaptant en permanence à des logiques de marchés. A contrario, dans le cas du développement rural, « *les agriculteurs travaillent activement à rendre leurs fermes moins dépendantes des marchés, notamment pour l'achat d'intrants, en accordant davantage d'attention au flux des ressources internes. Ils exploitent les potentiels de l'agriculture à faible apport de l'extérieur et développent de nouvelles activités productives (en utilisant des ressources internes revalorisées). Compte tenu de la détérioration des prix de nombreux produits agricoles, ces stratégies se traduisent par des unités agricoles plus*

1. Murdoch, 1999, cité par BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

2. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

3. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

4. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

5. Ibid.

6. Ibid.

économiques et moins vulnérables. La recherche de méthodes agricoles plus respectueuses de l'environnement tend dans la même direction. Les agriculteurs cherchent des façons de réduire les niveaux d'intrants et essaient de développer de nouvelles formes de pluriactivité ou de coopération entre agriculteurs. De cette façon, les agriculteurs sont en mesure d'amortir les pressions d'un marché agricole qui se globalise. »¹

Une autre partie du débat se cristallise autour de la question de savoir si le développement rural représente un modèle de développement qualitativement différent, à savoir un véritable changement de paradigme ou s'il peut être compris dans le cadre flexible de la modernisation. Selon Darnhofer² la différence réside dans la catégorisation des activités nouvelles. Si elles représentent une forme de diversification, elles peuvent être considérées comme purement accessoires à l'entreprise agricole (« add-ons »). Si elles font partie du développement rural, elles impliquent une restructuration intégrale de la ferme ainsi qu'un réajustement fondamental où les processus de changement ont un lien de causalité.

Pour Van der Ploeg, à l'instar du développement local, le développement rural ne doit pas être considéré comme un modèle : *« il est impossible et non souhaitable de se référer au développement rural comme à un nouveau « modèle ». Cependant la compréhension de ce que devrait comprendre des éléments de ce nouveau paradigme émerge rapidement. Nous avons aussi plus de connaissances disponibles sur les méthodes nécessaires à la construction du développement rural du point de vue de la théorie comme de la pratique »*.³

En donnant une place à l'agriculture biologique, Banks et Marsden résument largement et justement le glissement qui est en train de se produire : *« La gestion écologique des systèmes biologiques, à travers des formes collectives de l'action sociale, redirige la coévolution entre la nature et la société afin de répondre à la crise de la modernité. Cela doit être atteint par des stratégies systémiques qui contrôlent le développement des forces et des rapports de production de manière sélective dans le but de changer les modes de production et de consommation humains qui ont produit cette crise. Au centre de ces stratégies se trouve la dimension locale où nous rencontrons le potentiel endogène jusqu'alors codé dans des systèmes de connaissances (local, paysan ou indigène) qui promeuvent la diversité écologique et culturelle. Cette diversité devrait constituer le point de départ des agricultures alternatives et la mise en place de dynamiques durables des sociétés rurales. »*⁴

2.3 Caractéristiques du développement rural

Si le modèle du développement rural se définit avant tout en opposition à la modernisation, un certain nombre de caractéristiques lui sont tout de même régulièrement attribuées.

1. Ibid.

2. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

3. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

4. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

Maintien du revenu agricole

Tout d'abord le développement rural doit permettre aux agriculteurs de maintenir et d'élargir leurs revenus et les niveaux d'emploi – une perspective considérée comme impossible dans le paradigme de la modernisation.¹ Dans cette approche les pratiques de développement rural sont considérées comme un ensemble de stratégies développées par les ménages ruraux dans leur tentative d'augmenter la réserve des moyens de subsistance à leur disposition.² En réponse au « cost-price-squeeze », le développement rural est ainsi « la reconstruction de la base économique érodée de l'économie rurale. »³

Afin de maintenir, voire d'augmenter leur revenu, les agriculteurs peuvent procéder de diverses manières. L'une d'entre elle consiste à augmenter la valeur du produit généré par l'entreprise agricole en construisant de nouveaux liens avec des marchés qui étaient jusqu'alors inaccessibles⁴. Il s'agit là de conserver la plus-value en favorisant les circuits courts ou directs. Le développement rural implique également la création de nouveaux produits et services et, in fine, le développement associé de nouveaux marchés. Il concerne également le développement de la pluriactivité qui garantit un revenu minimum au sein du ménage agricole et par là même l'activité agricole. Il concerne enfin le développement de nouvelles formes de réduction des coûts grâce à l'élaboration de trajectoires technologiques alternatives, permettant la production et la reproduction des connaissances. Le développement rural implique aussi une reconstruction de l'agriculture et de la campagne dans le sens de leur réalignement avec la société et la culture européenne.⁵

Reconfiguration des ressources rurales

Alors que dans le cadre du paradigme de la modernisation, les ressources rurales sont considérés comme de plus en plus obsolète et externe à la production agricole, le développement rural est justement préoccupé par la reconfiguration de ces ressources rurales⁶ : utilisation de ressources endogènes, gestion des ressources... Le développement rural se caractérise ainsi par des systèmes agricoles préservant les ressources et minimisant l'apport en intrants, et par le rôle multifonctionnel de l'agriculture.⁷

Avec le développement rural, il ne s'agit plus simplement de combattre et de résister à des forces mondiales, mais bel et bien de repenser le lien au local : « *c'est le début d'un processus de reconstruction des systèmes agroécologiques qui commencent à intégrer l'espace et la nature dans les processus de production.* »⁸

1. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

2. Ibid.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. Ibid.

6. Ibid.

7. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

8. MARSDEN Terry, MURDOCIMI Jon, MORCA Kevin, *Sustainable Agriculture, Food Supply Chains and Regional Development: Editorial Introduction*, International Planning Studies, vol.4, n°3, 1999, pp.295-301.

Impact socio-économique

« Une caractéristique commune à toutes les expériences de développement rural, c'est qu'elles ont eu un impact socio-économique qui est beaucoup plus grand que celui obtenu par la simple application de routines modernistes. »¹ En cherchant une alternative à la production de matière première à bas coût, les exploitants peuvent se réorienter vers la fourniture de biens et services au public et à la collectivité. Darnhofer note ainsi que les pratiques de développement rural produisent de nouvelles formes de cohésion sociale car des interrelations nouvelles sont établies non seulement avec les autres entreprises agricoles mais aussi avec les différents segments de la population rurale et urbaine.²

Ici, les ménages agricoles jouent un rôle crucial. Qu'ils travaillent sur ou hors ferme, en tant que producteurs ou consommateurs, en tant que propriétaires de terrains et de « façonneurs » de paysages, en tant que membre de la société civile rurale ou d'associations locales, ils sont considérés comme des acteurs essentiels dans le développement rural.³

Diversification et autonomisation

Selon Darnhofer⁴, dans le modèle de développement rural, les agriculteurs cherchent à réduire leur dépendance aux marchés en réutilisant par exemple une partie de la production directement sur la ferme. Ils cherchent également à diversifier leurs activités agricoles au-delà de la production de matières premières. Cette diversification peut avoir lieu sur la ferme et/ou au sein de l'économie locale, tant dans le cadre de l'agriculture qu'à l'extérieur de celui-ci. Ainsi, le développement rural se déroule dans un large éventail de pratiques telles que la gestion du paysage, l'agrotourisme, la production de haute qualité et d'appellations spécifiques à chaque région, la vente directe...

Aspect global du développement

De la même manière que le développement local était souvent caractérisé comme un développement global et multiforme, le développement rural est lui aussi « multifacettes dans sa nature »⁵. Il se déroule dans un large éventail de pratiques et d'activités différentes, souvent mais pas toujours, reliées entre elles. On notera ici la gestion du paysage, la préservation de la nature et de la biodiversité, l'agrotourisme, certaines formes d'agricultures (raisonnée, biologique, biodynamique...), la production de qualité et de spécificités locales, la fourniture de services locaux, la participation à la vie locale, etc.

1. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

2. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

3. Ibid.

4. Ibid.

5. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

Au final, les caractéristiques posés par les auteurs du développement rural tournent autour de trois idées : les revenus, le lien aux ressources endogènes et le lien à la société locale. C'est d'ailleurs ce que résume Marsden¹ qui propose de qualifier une activité de développement rural lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- 1- l'activité doit être une réponse au rapport cost-price-squeeze sur l'agriculture ;
- 2- l'activité doit exprimer de nouvelles relations entre le secteur agricole et la société dans son ensemble ;
- 3- l'activité implique une redéfinition et/ou une recombinaison des ressources rurales.

Développement rural ou développement rural par l'agriculture ?

Nous avons précédemment vu que le développement local était décrit comme un processus horizontal, qui trouvait son enracinement non pas dans des logiques sectorielles, mais au travers d'un territoire sur lequel il se déploie. Dans la littérature consacrée à l'agriculture biologique et au développement rural que nous avons étudiée, le développement rural est compris tantôt comme une forme d'agriculture à part entière (venant s'opposer à la modernisation), tantôt comme un développement plus global des zones rurales mais dans lequel l'agriculture conserverait toute sa centralité. En quelque sorte, on ne parle ici que de développement rural par l'agriculture.

Tout en considérant cette centralité de l'agriculture, le débat scientifique porte généralement sur la capacité de l'agriculture à peser sur le développement général des territoires ruraux. Ici, comme le note Darnhofer², un consensus existe désormais sur le fait que l'agriculture ne peut plus être réduite à la simple production de matières premières pour l'industrie alimentaire. Puisque l'agriculture fournit également des biens et des services publics indispensables à la société, la commission européenne a progressivement reconnu le rôle non-agricole de l'agriculture, en créant notamment le deuxième pilier de la politique agricole commune (PAC).

C'est ainsi que l'agriculture biologique va être soutenue au niveau de l'Union Européenne tout comme au niveau des politiques agricoles françaises, pour « la fourniture de services non alimentaires que le public attend des agriculteurs » et parce qu'elle peut fournir des « biens publics liés au développement rural ».³

2.4 Approfondissement, diversification et refondation

Dans son article « *Organic farming and rural development : some evidence from Austria* », Darnhofer⁴ défend l'idée que l'agriculture biologique peut être perçue par les

1. Marsden 2002, cité par DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

2. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

3. Commission Européenne, 2002, *Analysis of the possibility of a European Action plan for organic food and farming*.

4. Darnhofer emprunte ces stratégies à Van der Ploeg, 2002; Oostindie et Parrott 2002; Van der Ploeg et Renting, 2004, cité in DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia

agriculteurs comme un moyen d'échapper aux pressions du modèle de la modernisation, ce qui leur permet une plus grande marge de manœuvre vis-à-vis des marchés. L'auteur revisite pour ce faire les pratiques et les stratégies poursuivies par les agriculteurs interrogés dans le cadre de leur conversion à l'agriculture biologique au regard de trois grandes stratégies qu'il qualifie lui-même de développement rural : « l'approfondissement », la « diversification » et la « refondation ».¹

Approfondissement

Il s'agit d'aller plus en aval de la production. Selon cette stratégie, les activités agricoles sont transformées, élargies et/ou redirigées vers d'autres produits à plus forte valeur ajoutée. L'innovation et la qualité jouent un rôle central dans cette stratégie. L'approfondissement tend à repositionner l'agriculture au sein des chaînes alimentaires : plus de transformation à la ferme et de proximité entre production et consommation.²

Darnhofer a remarqué que la transformation à la ferme et la commercialisation directe étaient des pratiques très répandues chez les agriculteurs biologiques, leurs permettant d'établir un lien avec la population locale. Pour les agriculteurs biologiques la commercialisation directe a été une source importante de revenus et a donc joué un rôle central dans la stratégie agricole. Toutefois, aucune caractéristique intrinsèque reliant agriculture biologique et vente directe n'a été explicitée par les agriculteurs lors des entretiens. Le choix de ce type de commercialisation pour les agriculteurs bio semblait dépendre davantage des préférences personnelles, de la structure familiale et de choix stratégiques dans l'accès à la demande.³

Élargissement

Il s'agit notamment de nouvelles activités non agricoles situées à l'interface entre l'agriculteur et la société locale. Elles sont toutes génératrices de nouvelles valeurs ajoutées et comprennent des activités telles que l'agrotourisme, la gestion du paysage et de la nature, la production d'énergie ou de prestation de services variés. Dans les entretiens, seuls les agriculteurs biologiques ont mentionné les activités de diversification. L'exemple le plus frappant mentionné par les agriculteurs biologiques était leur engagement dans la production d'énergie à travers le bois ou le biogaz.

Ce plus grand engagement s'explique par les exigences de rotation des cultures de l'agriculture biologique. Cette rotation (indispensable à la fertilisation des sols) implique qu'un tiers des champs soit planté en légumineuses, alors qu'il n'existe pas de débouchés pour ce type de production et que l'alimentation porcine n'en nécessite pas

Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

1. Deepening activities, broadening activities et regrounding dans le texte original. L'étude de cas a été menée dans la région de la Horn en Basse-Autriche. Douze agriculteurs à temps plein ont été interrogés afin d'explorer les stratégies qu'ils ont suivies au moment de décider, ou non, de leur conversion vers l'agriculture biologique : huit éleveurs porcins dont quatre restés en conventionnel et quatre biologiques, ainsi que quatre cultivateurs biologiques. Tous les agriculteurs choisis possédaient de grandes exploitations, car les chercheurs souhaitaient que la continuité agricole soit au centre de la stratégie familiale.

2. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

3. Ibid.

autant. Envoyé à l'usine de biogaz, cette production devient une matière première précieuse qui trouve une troisième vie lorsqu'à la sortie de l'usine, elle est épandue comme engrais naturel et permet de nouveau de contribuer à la fertilité du sol sur les parcelles plantées avec des légumineuses. La boucle est bouclée.¹

La production de biogaz par les agriculteurs biologiques leur permet ainsi d'augmenter leurs revenus par un triple effet :

- une zone plus petite est plantée avec des légumineuses car les engrais sont davantage disponibles ce qui permet un assouplissement des exigences de rotation des cultures ;
- une plus grande surface peut être plantée avec du blé, où la qualité et la quantité du grain seront meilleurs en raison de la disponibilité de l'azote ;
- la production de l'usine de biogaz.²

Comme l'a constaté Darnhofer « *ces activités de diversification sont des exemples issus d'agriculteurs désireux de réintégrer leurs fermes dans une économie rurale diversifiée en offrant des produits et services requis par la société. [...] Ces activités ne sont pas un simple « add-on » à leurs activités agricoles. Ils sont le résultat de la restructuration de l'ensemble de l'exploitation, entraînée par un engagement à participer à des activités de renforcement mutuel, qui représentent une utilisation optimale des ressources.* »³

Refondation

Dans la troisième stratégie, les ressources agricoles sont restructurées, soit par redéploiement des ressources humaines (notamment avec le revenu hors-ferme) soit par la création, ou la réorientation vers de nouvelles ressources au sein de l'exploitation. Ainsi, les fondations de la ferme sont reconstruites d'après une combinaison originale de ressources ou d'utilisation des ressources.⁴

Les revenus hors-ferme. Les activités extra-agricoles sont les formes génératrices de revenus les plus courantes. Elles ont été trouvées sur les fermes dont le conjoint travaille à temps plein dans un domaine non-agricole connexe, et/ou quand l'agriculteur possède un travail hors-ferme occasionnel. La plupart des agriculteurs interrogés ont mentionné l'importance de l'aspect social de ce travail hors ferme : il leur permet d'échanger des informations et expériences avec d'autres agriculteurs, ainsi que sortir de l'isolement de la ferme.⁵ Cela contribue de plus à garantir une relative indépendance vis-à-vis de l'expertise externe (agents de vulgarisation ou commerciaux de l'industrie agro-chimique) et de maintenir un savoir-faire propre et autonome. Il s'agit là, selon Morgan et Murdoch⁶, d'une caractéristique essentielle de l'agriculture biologique.

1. Ibid.

2. Ibid.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. Ibid.

6. Morgan et Murdoch, 2000, cité in DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

La première stratégie de conversion observée par Darnhofer a été celle de la réorientation, notamment en renonçant à l'élevage (un investissement trop grand dans le logement des animaux aurait été nécessaire) pour se consacrer à certaines cultures aux marges plus élevées (par exemple les oignons ou les pommes de terre). Or, la saisonnalité offerte par ce type de culture a permis de redéployer la main d'œuvre familiale hors de la ferme lors des périodes de plus faible activité.

Cette stratégie ne peut être mise en œuvre dans l'agriculture conventionnelle car les revenus des cultures seraient trop faibles pour assurer le revenu familial. L'auteur conclut que le travail non-agricole doit être considéré comme une donnée primordiale, qui tient compte des préférences individuelles des membres de la famille, dans les stratégies des ménages agricoles.¹

Les économies de champ. En évoquant la réduction du « cost-price-squeeze », Darnhofer observe que les motifs énoncés par les agriculteurs lors de leur conversion à l'agriculture biologique rappelle les caractéristiques de l'agriculture raisonnée définie par Van der Ploeg² : l'agriculture raisonnée (farming economically dans le texte original) est une stratégie visant à contenir les coûts dans la mesure où les investissements, les prêts et les dépenses sur les intrants externes sont réduits. Il s'agit d'une agriculture à faible apport externe et dont la mobilisation, l'utilisation, le développement et la reproduction des ressources internes sont des facteurs centraux. L'agriculture biologique est à ce titre une forme d'agriculture raisonnée.

La volonté de réduction des dépenses en intrants de l'agriculture raisonnée est une l'une des caractéristiques les plus évidentes de l'agriculture biologique qui cherche son indépendance en intrants agricoles comme les semences, les engrais, les herbicides ou les pesticides. L'auteur qualifie cette stratégie de « regrounding » second. Même si une telle stratégie visant à réduire les dépenses peut également être mise en œuvre dans les fermes conventionnelles, le principal avantage de l'agriculture biologique est que les entreprises peuvent être rentables à plus petite échelle car la marge par unité produite est plus élevée.³

Pour qualifier ce phénomène alternatif aux économies d'échelle de l'agriculture intensive, l'auteur utilise l'expression d'économie de « champ ». Quand le concept d'économie de gamme (nous verrons ce concept plus loin) propose une rationalité économique par la variété des produits, le concept d'économie de champ s'intéresse à la variété des activités. L'exploitation agricole trouverait ainsi sa rationalité économique en s'engageant dans une variété d'entreprises, chacune à une échelle relativement réduite. Chaque activité est sélectionnée en fonction de ses affinités et de ses complémentarités avec les autres, de manière à tirer parti des effets de synergie. Un avantage clé de cette approche est la souplesse qu'elle offre aux agriculteurs : tout d'abord, le revenu agricole ne dépend pas d'une seule activité, de sorte que les caprices du marché ou les conditions météorologiques ont moins d'impact. Deuxièmement, ils peuvent mettre en œuvre une activité d'une manière progressive, en l'élargissant de

1. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

2. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

3. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

façon opportune. Cette nouvelle activité sera lors, de ses débuts, soutenue par les autres. Troisièmement, les investissements réalisés peuvent être récupérés dans un temps relativement court.¹

3 Les caractéristiques de l'agriculture biologique dans les études de développement rural

3.1 Pluriactivité

Pour Van der Ploeg², la pluriactivité est un élément constitutif du développement rural car elle permet à la campagne de rester attrayante : en rendant possible pour certaines personnes de rester dans les zones rurales, elle garantit une base suffisante pour maintenir des services locaux et le développement économique. Pour l'auteur il est important que la pluriactivité soit considérée comme une partie intégrante du développement rural. Pour les ménages ruraux, elle s'est avérée une réponse efficace à la compression continue des revenus agricoles³. S'appuyant sur l'exemple irlandais, Kinsella a ainsi montré que près de 45% des exploitations agricoles sont soutenus par les revenus générés hors de l'agriculture, et que cette part devrait encore augmenter.⁴ Le cas irlandais a montré clairement que l'agriculture, combinée à d'autres activités lucratives, est devenue une stratégie de subsistance largement acceptée par les familles rurales qui leur permet de faire le meilleur usage de l'ensemble des possibilités offertes par les marchés agricoles. Il s'agit de la participation simultanée dans différentes sphères de la vie sociale et économique qui pourrait également expliquer le rôle de « pont » ou « courtier » que les ménages pluriactifs jouent souvent dans le développement rural⁵. La pluriactivité ne peut plus être considérée comme annonçant la disparition de la ferme, au contraire, il est devenu l'un des nouveaux piliers de soutien de l'agriculture européenne.

Pierre Campagne remarque ainsi que la diversification convoque « *une série d'activités qui, prises séparément, sont de faible, voire très faible rentabilité, mais qui articulées entre elles dans une famille pluriactive lui permettent un niveau de vie réel comparable, peut-être même supérieur, à des revenus urbains de groupes sociaux pourtant identifiés habituellement comme mieux pourvus.* »⁶

Une étude danoise de 2008 a montré que la part des revenus non-agricoles permettait aux ménages agricoles en agriculture biologique de soutenir et de développer leur activité agricole et de garantir ainsi le maintien de la vie en milieu rural.⁷ Cela confirme

1. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

2. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. Ibid.

6. CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

7. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, *Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development*, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

les résultats des recherches montrant le travail hors ferme comme une condition de maintien et de développement des fermes, plutôt que comme un obstacle pour le développement agricole.¹ Dans un contexte de développement rural, les revenus non agricoles des ménages agricoles peuvent ainsi être considérés comme un transfert de ressources de la population urbaine à l'économie rurale et en tant que tel comme une sécurisation de l'activité et des services locaux : « *La pluriactivité est aussi un moyen de maintenir le revenu des ménages agricoles en redéfinissant la relation ville-campagne d'une manière entièrement nouvelle. La pluriactivité est devenue une expression de la richesse et en tant que telle est de plus en plus associée au transfert de ressources de la population urbaine à l'économie rurale. Elle représente une nouvelle forme de capital social et rend viables des exploitations qui auraient été forcées de disparaître sans elle.* »² Pour l'auteur, de nouvelles formes d'activités de développement rural vont émerger au sein de la ferme et vont tenir une place sans cesse croissante. Il est donc à prévoir une compétition pour l'accès aux opportunités et aux ressources dans de nouvelles « arènes » telles que le tourisme rural, la gestion de la nature ou la conservation du paysage.

La possibilité offerte par la pluriactivité de repenser la relation ville-campagne est également notée par Pugliese : « *L'agriculture peut encore avoir un rôle pivot de catalyseur pour atteindre d'autres exigences placées sur la campagne : le tourisme rural, la préservation des paysages ruraux et les traditions, l'éducation environnementale, la production d'aliments sains et typiques. À cet égard, le rôle même de l'agriculture est en train d'être redéfini et les agriculteurs sont appelés à acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, la diversification de l'économie rurale et de la pluriactivité agricole sont les principales tendances en développement, ce qui peut être stratégiquement pensé pour créer entre les zones urbaines et rurales contiguës des liens multifonctionnels durables.* »³

Mais Frederiksen et Langer apportent une nuance : l'agriculture biologique n'est pas l'unique stratégie garantissant le maintien des revenus agricoles. En réalité il s'agit davantage de la combinaison de différents modes d'utilisation des ressources qui peut contribuer à divers objectifs sociétaux et ainsi participer au développement rural.⁴

3.2 Les revenus de l'agriculture

Les revenus de l'agriculture permettent, par définition, la création de richesse par et pour les agriculteurs, mais aussi pour le territoire. Par des effets de multiplicateurs économiques que nous verrons plus loin, ils permettent la création d'emplois ou d'autres activités économiques. C'est la raison pour laquelle plusieurs auteurs considèrent ces revenus comme la première source de développement local. Le cas anglais étudié par

1. Meert, 2005, Turner, 2002, cité par FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in Agricultural Resources, Governance and Ecology, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

2. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

3. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

4. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in Agricultural Resources, Governance and Ecology, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

Lobley, Butler et Reed¹ nous apprend, qu'en règle générale et sans distinction de productions, il n'y a que des différences marginales entre les systèmes agricoles biologiques et non biologiques en ce qui concerne les revenus réalisés. Compte tenu des différences dans la structure et la taille des exploitations des échantillons biologiques et conventionnels, le chiffre d'affaire généré par hectare fournit cependant une base plus solide pour la comparaison. Sur cette base, les entreprises agricoles biologiques génèrent des ventes (en valeur) sensiblement plus importantes à l'hectare par rapport aux fermes conventionnelles. Toutefois, lorsque les chiffres médians sont considérés, cette différence se réduit considérablement. Cela donne à penser que seules quelques fermes biologiques parviennent à créer une plus grande valeur des ventes à l'hectare alors que la plupart restent à un niveau similaire à leurs homologues conventionnels.

Cette comparaison par système cache néanmoins des différences selon les types de productions. Par exemple, les cultures fourragères produisent des revenus plus substantiels que l'agriculture conventionnelle. A contrario, l'élevage ovin et les cultures céréalières en génèrent moins.²

Dans le Frison autrichien, Van der Ploeg a constaté un bénéfice supérieur dans l'élevage laitier pour les fermes en agriculture « raisonnée ». La plus-value pour 100 kg de lait est considérablement plus élevée pour les agriculteurs « raisonnés » que pour ceux qui sont engagés dans l'agriculture intensive (12,25€ contre 7,55€). Les avantages monétaires sont nombreux et, contrairement à l'agriculture intensive, divers : un prix du lait plus élevé, une viande de meilleure qualité et donc d'un meilleur prix à la revente, et en plus grande quantité (davantage de génisses sont nécessaires à la production de lait). Cela démontre selon l'auteur que « *l'agriculture « raisonnée », plus que tout autre style, représente une utilisation polyvalente des ressources.* »³

Même chose au Pays de Galles où Banks et Marsden⁴ ont mis en évidence l'émergence d'un écart de prix considérable entre le lait standard et biologique suite à l'intérêt croissant pour la production laitière biologique : « *Même en tenant compte du fait que les troupeaux conventionnels sont 20% plus grands et produisent 1000 litres de plus par vache et par an, la différence de bénéfice entre les systèmes conventionnels et biologiques est de 2648€ en faveur du système biologique sur un troupeau de 55 vaches par rapport à un troupeau conventionnel de 66 vaches.* » Si l'on se place au niveau de la ferme, les auteurs considèrent que la production de lait biologique constituent la seule réponse possible à la compression des coûts et des prix subie par l'agriculture productiviste, en permettant à l'agriculteur d'acquérir de nouveaux avantages financiers et/ou de réaliser de nouvelles formes de réduction des coûts résultant d'un accroissement de la plus-value. Toutefois, les auteurs remarquent que les prix payés pour le lait biologique auront tendance à se tasser lorsque l'offre sera conforme à la demande.

1. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

2. Ibid.

3. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

4. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

Enfin, notons qu'à chiffre d'affaire égal, les bénéfices réalisés en agriculture biologique seront plus importants, étant donné que les charges (intrants et crédits notamment) seront moins élevées qu'en agriculture intensive.¹

3.3 Emploi

Beaucoup d'auteurs considèrent l'emploi comme le facteur le plus tangible de développement rural. Notamment car les emplois protégés ou créés dans une région rurale constituent le fondement sur lequel peuvent se reposer les collectivités locales car ils fournissent des multiplicateurs économiques qui soutiennent à leur tour d'autres entreprises et services.² La création d'emploi dans les zones rurales et l'augmentation du revenu agricole permettent ainsi de fixer les moyens de subsistance agricole³, ce qui s'avère d'autant plus vrai et conséquent que l'agriculture biologique emploie une plus grande proportion de personnes hors famille, comme l'a montré Lobley.⁴ Selon Midmore et Dirks la mesure du bien-être de la communauté rurale doit ainsi « *toujours être l'emploi, même si le nouveau paradigme de développement rural suggère que ce ne devrait plus être la fin des politiques locales.* »⁵

La littérature consacrée au lien entre agriculture biologique et emploi est en conséquence très fournie. D'une façon générale, il ressort que l'agriculture biologique est davantage pourvoyeuse d'emploi que la conventionnelle (Smith et Marsden, 2004; Midmore et Dirks, 2003)⁶. Padel et Lampkin en 1994 puis Hird en 1997 par exemple, ont calculé que l'agriculture biologique avait des besoins en main d'œuvre de 10 à 25% supérieurs à l'agriculture conventionnelle⁷. En France, le dernier recensement agricole⁸ a montré que le nombre moyen d'UTA par exploitation agricole biologique était de 2,4, contre 1,5 en conventionnel. Dans une autre étude, Morison a montré en 2005 que les fermes au Royaume-Uni employaient 2,52 ETP par exploitation biologique contre 1,24 ETP par exploitation conventionnelle.⁹ Même constat pour Lobley en 2009 en Angleterre qui note que les fermes biologiques « *représentent moins de la moitié de l'échantillon, mais plus de la moitié de tous les emplois enregistrés et en dépit de la*

1. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

3. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

4. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

5. Midmore et Dirks, 2003, cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

6. Morison, 2005; Smith et Marsden, 2004; Midmore et Dirks, 2003; Hird, 1997... cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

7. Cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

8. Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

9. Morison, 2005, cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

plus petite superficie des fermes biologiques qui, au final, emploient plus de personnes par exploitation agricole. »¹ Ces deux auteurs nous préviennent tout de même que la comparaison globale entre agriculture biologique et conventionnelle est trop réductrice car elle cache d'importantes disparités : le nombre d'emplois par exploitation varie selon le type et la taille de la ferme.

L'agriculture biologique a ainsi un effet positif sur l'emploi dans l'horticulture et le maraîchage², les exploitations arables (60% d'emplois en plus en Allemagne)³, et l'élevage laitier⁴. En revanche, les pâturages et les cultures fourragères sont moins susceptibles de créer des emplois avec seulement la moitié de la main d'œuvre utilisée par rapport aux méthodes de production conventionnelles.⁵ Même chose pour la production de bétail biologique qui utiliserait 34% d'emplois en moins que les systèmes de production conventionnelle.

Il existe une seconde nuance apportée à l'effet positif de l'agriculture biologique sur l'emploi. Tandis que le nombre absolu de personnes employées peut être considéré comme un indicateur de développement rural au niveau de la ferme, il obscurcit les différences en termes de travail et types de contrats : temps plein, temps partiel, intérim, saisonniers, etc. Lobley a ainsi montré que 55% de l'emploi dans les exploitations agricoles conventionnelles est assuré à temps plein, 22% à temps partiel et 23% en intérim ou saisonnier, contre respectivement 44%, 21% et 35% sur les fermes biologiques. L'auteur note ainsi que *« bien qu'il y ait des preuves empiriques pour appuyer l'idée que certains types d'agriculture biologique peuvent contribuer au développement rural grâce à un effet positif sur l'emploi, des recherches antérieures suggèrent que l'emploi supplémentaire créé par la conversion biologique est largement confiné à temps partiel et au travail occasionnel, et, alors que pour certains l'emploi à temps partiel peut offrir une flexibilité autour du travail et des engagements familiaux, pour d'autres l'emploi occasionnel, de par sa nature, est synonyme d'insécurité. »*⁶

La plus grande liberté de mouvement de la main-d'œuvre signifie que le travail migrant est souvent employé dans l'agriculture. Ce qui signifie à son tour, que l'impact du développement rural de l'emploi agricole dans une région donnée peut être réduite si les travailleurs migrants envoient une proportion de leurs revenus à leur résidence principale.⁷

1. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

2. Bowler, 1992, cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

3. Köhnem et Kohn, 1998, cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

4. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

5. Midmore 1994, cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

6. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

7. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

Un autre impact positif sur l'emploi peut être relevé au niveau de la structuration des filières. Dans le cas du Pays de Galles Banks et Marsden notent ainsi que « *les emplois créés et les investissements résultant de l'exploitation laitière, peuvent être considérés comme un gain de développement rural résultant de la coexistence d'un marché pour les produits biologiques et de la disponibilité de lait biologique pour la transformation. Pour une entreprise de près de 40 ETP, il peut donc être calculé que cette entreprise fournit un débouché à 72 autres ETP à travers les liens entre fournisseurs connexes, et que si les liens de ces fournisseurs supplémentaires sont pris en compte, l'impact sur l'ensemble de l'économie sera de 87 ETP au-delà des 40 ETP déjà comptabilisés dans l'usine elle-même.* »¹

Compte tenu de la tendance à long terme de baisse de l'emploi dans le secteur agricole, l'impact de l'emploi sur le développement rural doit cependant être nuancé. Il existe, selon les régions, des secteurs non-agricoles qui tendent à générer plus d'emplois dans les zones rurales, comme le tourisme par exemple. C'est ce que relèvent Banks et Marsden pour qui les gains d'emploi résultant de l'agriculture biologique sont marginaux et ont un impact négligeable lorsque l'emploi agricole ne constitue qu'une très petite proportion de l'emploi rural.² En outre, le changement technologique et une plus grande efficacité du travail au fil du temps pourraient menacer la plus-value de l'agriculture biologique sur l'emploi.³

Néanmoins, Van der Ploeg⁴ soutient que les entreprises agricoles ont des avantages particuliers à s'impliquer dans le processus de développement rural en tant que résidents de longue durée. Il y aurait ce qu'il nomme un « auto-intérêt pour la gestion d'entreprises viables » qui permettrait de garantir le dynamisme des économies locales.

Calculer le nombre d'emplois créés ou maintenus par les fermes biologiques ou conventionnelles est une chose, mais il est également important d'identifier les taux de rémunération pour les employés familiaux ou non. Or, en Angleterre, il a été montré que le salaire par ETP familiale était inférieur dans les exploitations biologiques. Parallèlement, les salaires versés à la main d'œuvre hors famille se sont avérés plus importants que dans l'agriculture conventionnelle.⁵

3.4 Diversification

Plusieurs auteurs notent que le développement rural implique une diversification des activités génératrices de revenus au sein de l'entreprise agricole. Cela va bien au-delà de la spécialisation classique dans un ou deux produits en gros. Comme nous l'avons vu, le modèle du développement rural se traduit par une utilisation polyvalente des ressources.

1. BANKS Jo, MARS DEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

2. Ibid.

3. Häring, 2001, Offermann et Nieberg, 2000, cité par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

4. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

5. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

Comme le note Van der Ploeg¹, l'idée est de multiplier, autant que possible, les petits bénéfiques, ce qui contribue au final à générer un revenu agricole viable.

A l'opposé du concept d'« économie d'échelle » mis en avant dans le modèle de la modernisation, la diversification qui caractérise le développement rural se base sur le principe d'« économies de gamme » développé par Saccomandi : « *Théoriquement, les économies de gamme peuvent être comprises comme une alternative aux économies d'échelle. Les économies de gamme peuvent être trouvées, par exemple, dans les multi-produits des fermes* »². Ainsi, les entreprises agricoles qui utilisent les mêmes ressources afin de produire plusieurs produits ou services reliés entre eux réduisent considérablement de cette façon le coût de chaque unité produite.

Darnhofer note de son côté que l'agriculture biologique peut prendre en charge une reconfiguration des activités de la ferme, qui, à son tour, peut provoquer la réorientation des ressources vers une plus grande variété d'activités, conduisant à une plus grande implication dans l'économie locale, et pas uniquement dans le secteur de l'alimentation. Ces nouvelles activités permettent d'élargir les sources de revenus et de réduire la dépendance de la ferme aux prix des matières premières. Une contribution au développement rural peut alors être réalisée non seulement dans les chaînes alimentaires alternatives, mais aussi à travers l'engagement dans des activités para-agricoles.³

Dans leur étude de la laiterie biologique Rhöngold en Allemagne, Knickel et Renting ont ainsi mis en évidence que la reconfiguration des ressources et des réseaux va au-delà de la production des denrées alimentaires et qu'elle engendre de nouveaux liens entre les zones rurales et le reste de la société. Ce qui a commencé avec la construction d'une nouvelle laiterie biologique et la possibilité pour les agriculteurs de se convertir à la production biologique, est vite devenu incorporé dans une offre régionale beaucoup plus large d'activités de développement rural, comme le tourisme rural, la préservation de la nature ou la réhabilitation de produits traditionnels régionaux.⁴

Les résultats de l'enquête de Lobley, Butler et Reed ont également mis en évidence que les fermes biologiques sont plus susceptibles d'avoir diversifié leur gamme d'activités non-agricoles par rapport aux conventionnelles. A contrario, les auteurs notent que les agriculteurs biologiques affichent un taux de diversification dans la fourniture de services agricoles nettement inférieur à leurs homologues conventionnels (9,6% contre respectivement 18,4%).⁵

Aux Pays-Bas, les enquêtes nationales ont montré que la part de nouvelles activités de développement rural telles que la gestion de la nature et du paysage était

1. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

2. Saccomandi, 1998, cité par VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

3. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

4. Knickel et Renting in VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

5. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

relativement élevée chez les agriculteurs « raisonnés »¹ : environ 16% de ces agriculteurs ont déclaré avoir des activités de développement rural, contre 6% pour les grandes exploitations. De plus, 18% des agriculteurs « raisonnés » restant ont déclaré vouloir développer de telles activités, contre 9% pour les autres. C'est ce qui permet à Van der Ploeg d'affirmer « *que l'agriculture raisonnée réside dans l'utilisation polyvalente des ressources rurales. Si, historiquement, cela a toujours été le cas, cette même caractéristique peut être considérée aujourd'hui comme un point de départ important pour l'intégration de nouvelles activités de développement rural au sein de la ferme.* »²

L'articulation et la dynamique qui se crée entre les différentes activités va devenir le véritable moteur du développement rural : « *Une attention particulière doit être accordée à la question de la synergie. Il est remarquable que, dans de nombreuses expériences de développement rural, la cohésion entre les activités, non seulement au niveau des exploitations, mais aussi entre les différentes fermes, semble être un élément crucial.* »³ L'auteur parle même de « centralité » de la synergie pour le développement rural, ce qui, une fois de plus l'éloignerait fondamentalement du paradigme de la modernisation. Alors que cette dernière encourageait une spécialisation de la production agricole et une séparation de l'agriculture et des autres activités rurales, le paradigme du développement rural conçoit ces combinaisons entre les différentes activités comme des stratégies gagnant-gagnant.

On pourrait penser que la capacité de diversification est inversement proportionnelle à la taille de l'exploitation. Un certain nombre de critiques provenant des tenants de la modernisation émergent d'ailleurs dans ce sens : la diversification constituerait un frein au développement de l'entreprise agricole et la cantonnerait à une échelle trop réduite par absence de spécialisation. A l'opposé, on retrouve d'ailleurs ces idées chez les tenants du « Small is beautiful »⁴. Or, une étude danoise⁵ de 2006 ayant pour but de déterminer si l'expansion avait coexisté avec la diversification dans les fermes biologiques, vient balayer cette idée. Les auteurs ont constaté que le niveau d'engagement dans des activités de diversification sur les fermes ayant agrandi au cours des cinq dernières années ne diffère que très peu de celui des autres exploitations à « temps plein ». La diversification ne semble donc pas être en contradiction avec l'expansion de la production agricole.

Au-delà de la rationalité économique et du concept d'économie de gamme, la diversification peut revêtir un caractère social non négligeable. Turner a ainsi montré que les entreprises agricoles fonctionnent sur une logique économique différente de la plupart des autres entreprises. L'échantillon étudié par Turner considérait par exemple la diversification comme une forme de « hobbie » : « *pour certains agriculteurs*

1. Ettema, 1994, cité par VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

2. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

3. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

4. *Small Is Beautiful: A Study Of Economics As If People Mattered* est une collection d'essais de Ernst Friedrich Schumacher parus à partir de 1973. L'économiste y prône un retour à une échelle humaine, la préservation du capital naturel, l'autonomisation communautaire, l'économie de la permanence...

5. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

biologiques les activités permettant un contact avec les consommateurs ou fournissant des services pour la communauté comme la gestion de l'environnement, sont très appréciées et continuent en dépit de faibles rendements économiques. »¹

3.5 tourisme

De par son importance et ses retombées sur le développement local, le tourisme est une forme de diversification qui mérite un traitement indépendant.

Dans une étude de 2006 menée dans les Alpes-de-Haute-Provence, Aurélie Volle a montré qu'il y avait de grandes similitudes entre les fermes agritouristiques et biologiques. Tout d'abord, « *les fermes agritouristiques et biologiques se situent essentiellement sur des communes où la part des agriculteurs dans la population est faible et la densité de population plus forte.* » La diversification semble d'autant mieux s'effectuer qu'existe une population active non agricole potentiellement consommatrice, en particulier pour les produits issus de l'agriculture biologique.²

Parallèlement à ce phénomène, de nouvelles installations souvent néo-rurales fortement orientées vers l'agritourisme et l'agrobiologie, investissent des territoires plus marginaux, très faiblement peuplés et d'agriculture extensive.³

D'un autre côté, dans les bassins touristiques comme le Haut Verdon, le tourisme se substitue à la difficile agriculture de haute montagne : « *De St-Geniez à Authon, une population d'agriculteurs jeunes, largement tournés vers des marchés de niche (élevage de rennes, sangliers, mouflons, etc.) et les services touristiques (centres et relais équestres, gîtes...) offre des loisirs pour les habitants des grandes métropoles y compris lointaines.* »⁴ Inversement, dans les vallées desservant des stations de sport d'hiver, les structures agritouristiques labellisées et les fermes en agriculture biologique sont absentes alors que l'agriculture continue à occuper une place importante : « *Là, c'est la pluriactivité qui est davantage développée avec l'emploi des agriculteurs dans les stations de ski en hiver. La vitalité de l'agriculture traditionnelle dans le canton de Seyne-les-Alpes est un frein au développement de la diversification.* » D'où les questions que se pose l'auteure : diversification et multifonctionnalité seraient-ils des marqueurs du déclin de l'agriculture traditionnelle ? Pour ces nouveaux agriculteurs, cette diversification n'est-elle pas plutôt une spécialisation dans des activités nouvelles ? Une piste de réponse consisterait à reconsidérer les activités des conjoints car il semblerait que l'implication dans des activités de tourisme les concerne davantage.⁵

Au final, l'étude montre qu'agritourisme et agriculture biologique occupent soit les

1. Turner, 2002, cité par FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

2. VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>

3. Ibid.

4. Ibid.

5. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

marges des zones fortement urbanisées ou à forte densité humaine (marchés et accès facilités, attractivité touristique ancienne), soit investissent les friches de l'agriculture traditionnelle de montagne sans pour autant parvenir à créer du développement local.

Au-delà de l'approche géographique, la propension à la diversification peut être analysée à partir du « profil » des agriculteurs. L'étude menée par Lobley en 2009 a ainsi montré que les agriculteurs biologiques étaient généralement plus jeunes et plus diplômés que leurs homologues conventionnels et qu'ils étaient plus souvent issus d'une réorientation professionnelle. L'auteur émet l'hypothèse que ces agriculteurs amènent avec eux des compétences et des aptitudes différentes ainsi qu'une attitude nouvelle dans l'exploitation d'une entreprise agricole. Ils sont certainement plus disposés à diversifier leurs activités agricoles, en mesure de le faire, et de le faire d'une manière différente que leurs homologues conventionnels¹. Même constat dans les Alpes-de-Haute-Provence où les acteurs de l'agritourisme et de l'agriculture biologique sont généralement plus jeunes et diplômés : « *Ils aspirent à une certaine qualité de vie que leur offre le milieu rural. Ils ont planifié leur investissement et venus le plus souvent de l'extérieur, ils forment une nouvelle société locale rurale dans un contexte de crise et de déprise agricole* ». ²

Le dernier recensement agricole fait également ressortir cette tendance : « *Les agriculteurs et éleveurs bio sont globalement plus formés. Or, ceux de plus de 60 ans sont moins nombreux en bio (4 %) qu'en conventionnel (19 %). Pour toutes les tranches d'âge avant 55 ans, les exploitants bio sont donc plus représentés. Ceci n'explique pas entièrement le niveau de formation des agriculteurs bio, car pour les exploitants de moins de 40 ans, un sur deux a un diplôme de l'enseignement supérieur général ou agricole en bio alors qu'ils sont moins d'un sur trois en conventionnel. Leur passage en formation initiale par l'enseignement agricole n'est cependant pas très différent (27 % pour les bio et 29 % pour les autres). Les agriculteurs bio ont aussi plus souvent un diplôme agricole du supérieur (31 % contre 22 %). Chez les exploitants de moins de 40 ans, la part des femmes est similaire en bio (23 %) et en conventionnel (20 %). Les moins de 40 ans sont également plus nombreuses avec un diplôme supérieur au bac (57 % contre 39 %).* » ³

3.6 Agriculture biologique et circuits courts

Par son besoin de valoriser sa production, l'agriculture biologique « semble particulièrement bien adaptée aux formes de commercialisation directes »⁴ et, plus largement, aux circuits courts : « *les agriculteurs biologiques sont plus susceptibles d'avoir créé des activités de transformation et de vente à la ferme, offrant la possibilité*

1. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

2. VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>

3. Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

4. Battershill et Gilg, 1998, cité par DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

de conserver la valeur ajoutée et de développer des liens plus étroits avec les clients. »¹ Ainsi, les nouvelles chaînes d'approvisionnement alimentaire incarnent un changement fondamental de la relation du producteur au consommateur par rapport au modèle industriel de production alimentaire à l'époque de la modernisation.²

En France, au niveau national, le dernier recensement agricole fait ressortir que plus d'une exploitation biologique sur deux a fait le choix de la vente par circuit court alors que ce mode de distribution n'est pratiqué que par une exploitation conventionnelle sur cinq : « *Interrogées sur leurs modes principaux de commercialisation en circuit court (par importance du chiffre d'affaires), les exploitations bio précisent plus souvent les marchés (13 % au lieu de 9 %) et les paniers type AMAP (7 % au lieu de 0,5 %) qu'en conventionnel.* »³

Dans leur étude des fermes anglaises, Lobley, Butler et Reed relèvent que la vente directe et locale est un élément beaucoup plus fréquent sur les fermes biologiques à 39% impliquées dans un ou plusieurs parcours de commercialisation directe tel que les magasins à la ferme, la vente en panier, les marchés de producteurs, l'approvisionnement de magasins locaux, contre seulement 13% des fermes conventionnelles.⁴

Dans le sud-ouest de l'Ontario, Sumner⁵ a aussi remarqué que les agriculteurs biologiques contribuent grandement au développement économique rural en ce qui concerne la commercialisation de leurs produits. L'étude révèle que plus 56% d'entre eux effectuent des ventes directes aux commerces locaux, 27% procèdent à des ventes à la ferme ou dans des kiosques à produits agricoles, 26 % vendent aux proches, aux amis et aux autres fermiers, 21% animent un projet d'agriculture soutenue par la communauté, et enfin 14 % vendent leurs produits dans des marchés fermiers.

Si l'agriculture biologique semble particulièrement bien adaptée aux circuits courts, il ne faut cependant pas penser qu'il s'agit d'une forme exclusive de commercialisation qui serait de plus définitivement figée. Au contraire, le succès croissant du bio impacte directement les modes de consommation. En Angleterre, les supermarchés sont devenus le principal débouché pour les aliments biologiques, et, comme le notent Banks et Marsden⁶, les supermarchés offrent peu ou pas de possibilités de face-à-face ou de transfert de connaissances entre les producteurs et les consommateurs, contrairement aux formes plus « traditionnelles » de commerce de détail biologique. Les auteurs notent aussi qu'« *il y a des preuves croissantes que cette nouvelle forme de concurrence commence à avoir un impact négatif sur l'existant, souvent plus localement ou*

1. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

2. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

3. Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

4. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

5. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario, 2000*, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

6. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

régionalement intégrée, comme les systèmes de panier et les coopératives de producteurs. Cela a été récemment illustré par la liquidation volontaire d'une importante société de commercialisation de produits biologiques en Angleterre (MOC Ltd), qui avait été un des principaux fournisseurs des systèmes de paniers et des détaillants indépendants. La société s'est trouvée incapable de développer des marchés alternatifs assez rapidement une fois que les grands supermarchés ont pris au sérieux les produits biologiques, et que les consommateurs avaient la possibilité de faire leurs achats bio dans un supermarché de façon hebdomadaire. »¹

Kaltoft² a lui aussi identifié la manière dont, dans le secteur des produits biologiques, l'institutionnalisation réduit la diversité des pratiques et des philosophies. Les produits biologiques, comme les autres, sont ainsi de plus en plus englobés dans les formes dominantes et centralisées de distribution.

Le mouvement biologique a ainsi toujours fait face à un dilemme. D'une part, il a souhaité élargir le marché des aliments biologiques afin de développer l'agriculture biologique : il a fallu pour cela s'engager avec les supermarchés qui agissent comme une passerelle clé pour atteindre un marché de masse et ainsi toucher ceux qui n'étaient pas attachés à une « philosophie » particulière. D'autre part, il a souhaité conserver la maîtrise des chaînes d'approvisionnement alimentaire et le rapport direct au consommateur. Les opportunités de profits liées à l'explosion du marché et à la structuration de la filière ont attiré de nouveaux acteurs et ont ainsi réduit les bénéfices sociaux et locaux qui, auparavant, jouaient un rôle majeur dans la conversion vers l'agriculture biologique.³ Les promoteurs de l'agriculture biologique ont ainsi pu compromettre l'intégrité même de ce dont ils vantent les qualités... en particulier lorsque les produits ont été fortement transformés ou transportés sur de grandes distances. En 2001, le directeur de la Soil Association déclarait ainsi : « à moins qu'il y ait des programmes d'éducation sur les produits biologiques, une grande partie des avantages potentiels plus larges pour la société et le développement des économies locales seront perdues. Ce serait une tragédie ».⁴

3.7 L'implication sociale des agriculteurs

On notera tout d'abord que les niveaux de revenu et d'emploi sont les premiers facteurs qui permettent de contribuer à la pérennité du tissu social local, en milieu rural comme ailleurs. Au-delà de ce type de contribution, on retrouve régulièrement l'idée que les agriculteurs biologiques seraient davantage impliqués dans la vie sociale que leurs homologues conventionnels.

L'enquête de Sumner⁵ dans l'Ontario s'est largement attardée sur l'aspect social de la

1. Ibid.

2. Kaltoft, 1999, cité par BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

3. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

4. La Soil Association est un groupement britannique de scientifiques, agriculteurs et nutritionnistes œuvrant pour une alimentation, notamment biologique, respectueuse des animaux, de la nature et des hommes. Citation de Patrick Holden, 2001, in BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

5. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des*

contribution des agriculteurs biologiques au développement local. L'auteure divise ces contributions sociales en quatre catégories : développement social, culturel, politique et humain. Si l'enquête souffre d'une analyse comparée entre biologique et conventionnelle afin de pouvoir analyser toute l'ampleur des résultats, elle nous offre toutefois des chiffres suffisamment significatifs pour dégager de grandes tendances.

Développement social. 76% des exploitants agricoles interrogés font du bénévolat dans leur communauté. 70% sont membres d'un club ou d'une association locale comme le Lion's Club, la chorale ou un groupe de femmes. 69 % d'entre eux rendent des services dans leur voisinage (prêt d'équipement, déneigement, soutien en cas de sinistres). Ils participent également au lien social entre agriculteurs (entraide, formation, prêt de matériel) et avec la population au travers des ventes directes.

Développement culturel. Plus des trois quarts des agriculteurs biologiques interrogés appuient activement les activités et les organismes culturels locaux. Ils visitent les foires, vont aux spectacles et concerts d'écoliers, participent aux projets lancés par les églises... « *Toutes ces activités cimentent la vie culturelle des collectivités rurales.* »¹

Développement politique. Soixante-dix pour cent des répondants de l'étude prenaient part aux débats au sein de l'administration municipale sur des questions touchant la communauté comme l'agriculture, l'utilisation des sols, le remembrement, la construction des routes, l'élevage intensif, les écoles et la santé. De plus, 61 % avaient siégé à des tables rondes ou à des comités. Fait intéressant à noter : seulement 29 % d'entre eux avaient pris part à des élections municipales (autrement qu'en votant). Les agriculteurs biologiques œuvrent également dans des comités locaux d'élaboration de plans de gestion et interviennent dans les assemblées municipales pour promouvoir des règlements en faveur de l'environnement.

Développement humain. Les agriculteurs biologiques sont souvent engagés dans des programmes d'apprentissage destinés à former les jeunes agriculteurs : CRAFT (Collaborative Regional Alliance for Farmer Training), WWOOF (World-Wide Orientation to Organic Farms), Ecological Farmers' Association of Ontario. Ces structures contribuent à développer un lien nouveau avec la population en organisant des ateliers de cuisine, des formations ouverts à tous, des visites à la ferme...

Au-delà du contact avec la population dans son ensemble, Sumner relève également la question du genre : « *le mouvement de l'agriculture biologique dans son ensemble crée des espaces d'épanouissement des femmes des régions rurales. Elles détiennent des postes de direction dans les regroupements d'agrobiologie non seulement à l'échelle locale, mais également aux paliers provinciaux, nationaux et internationaux. C'est en 2001 que pour la première fois le recensement de l'agriculture de Statistique Canada abordait la question de l'agriculture bio. On a alors découvert que près du tiers des exploitants biologiques au Canada étaient des femmes.* »²

Si l'implication des agriculteurs biologiques dans les activités de la communauté locale semble non négligeable, ses retombées sociales doivent néanmoins être

agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

1. Ibid.

2. Ibid.

relativisées eu égard du faible pourcentage d'agriculteurs dans la population totale (3,4% en France, mais bien davantage en zone rurale), et, au sein de celle-ci, la part des agriculteurs biologiques (2,6% en France) : « *L'importance de la population agricole des communes varie en fonction de la densité de la population totale. Plus la densité de population est faible, plus la part de la population agricole dans la population totale est forte. [...] C'est donc dans les espaces de faibles densités que l'agriculture joue un rôle essentiel pour le maintien d'un tissu social. Les agriculteurs constituent le dernier rempart à l'abandon du territoire, ceux qui restent alors que les principaux services ont disparu.* »¹

3.8 Co-évolution et réseaux

Le principe de la co-évolution est issu des théories de l'analyse en réseau pour l'exploration des systèmes ruraux. Selon ses promoteurs, les zones rurales sont façonnées par un amalgame complexe de facteurs politiques, sociaux, économiques, naturels, culturels et techniques, aussi bien locaux que globaux, qui sont chacun des sous-systèmes en interaction. Ainsi, dans une certaine mesure, l'économie rurale est un système ouvert et dynamique qui peut être perçu comme le résultat de la co-évolution et de l'interdépendance de ces systèmes de relations.² Cette idée d'un mélange d'éléments et de processus sociaux, économiques, naturels et techniques, en constante évolution à la fois localement et globalement, est pour Pugliese³ une excellente description de ce que qui se passe au sein du mouvement biologique.

En d'autres termes, les relations économiques sont intégrées dans les rapports sociaux, politiques et culturels. Dans une telle situation, les liens de confiance et d'amitié par exemple, peuvent réduire les coûts de transaction et ainsi participer à une meilleure efficacité économique. Dans ces conditions, pour Lobley et ses collègues, si l'agriculture biologique joue un rôle dans le développement rural, il ne faut pas se contenter des indicateurs économiques traditionnels tel que l'emploi, mais aussi, et peut-être davantage, s'intéresser aux relations sociales et aux réseaux au sein d'un territoire : « *le renforcement des liens locaux peut être considérée comme étant une condition préalable à la formation d'une économie rurale plus forte.* »⁴

Nous pouvons citer ici l'exemple danois⁵ où la vente directe génère des liens entre les agriculteurs (au-delà des liens avec les consommateurs). Ce type de commercialisation encourage la transformation et la vente par les agriculteurs des produits agricoles de leurs collègues et contribue ainsi à la création de réseaux entre les producteurs.

1. VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>

2. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

3. Ibid.

4. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

5. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in Agricultural Resources, Governance and Ecology, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

4 Agriculture et économie locale

4.1 Lien au local et évolutions agricoles

Dans un article de 1998, Pierre Campagne s'interrogeait sur les liens de causalité entre développement local et agriculture durable. L'auteur définit cette dernière comme une agriculture « dont l'exercice est techniquement et socialement correct – c'est-à-dire une agriculture qui se reproduit effectivement, même si son niveau de productivité est faible – dans le cadre du développement d'une zone rurale. »¹ Il existe ainsi pour l'auteur trois critères de reproductibilité (synonyme de durabilité chez l'auteur) des unités de production agricole : la capacité de renouvellement des moyens de production qui doit être compatible avec les objectifs (autoconsommation, autoconsommation et marché ou exclusivement marché) ; l'existence d'une main-d'œuvre qui assurera sa pérennité (c'est le problème de la succession sur l'exploitation familiale) ; la volonté du chef d'exploitation du maintien de l'activité. Ainsi, agriculture biologique, mais pas exclusivement, peut être une forme d'agriculture durable.

Afin de répondre à la question « l'agriculture durable peut-elle provoquer le développement local ? », l'auteur opère une distinction entre trois types d'activités (amonts, avals et périphériques) au sein d'un historique dont il nous semble intéressant de tenir compte et dont nous rapportons ici de larges extraits :

« Jusqu'à la période que M. Mazoyer appelle la « culture attelée lourde », une grande partie des activités « amont » ne peut exister que localement et elle connaît un développement certain. Mais, dès que l'on passe, toujours selon Mazoyer, à la mécanisation, par la suite à la motorisation et à la chimisation, la complexification des problèmes techniques à résoudre concentre ces activités dans les villes et les éloigne des zones rurales dans lesquelles elles assuraient une activité non négligeable. [...] La question des activités « avals » ne se pose pas de la même façon quand il s'agit des zones de polyculture et de l'agriculture spécialisée. En effet, les surplus agricoles des zones de polyculture, en raison probablement de leur faible volume relatif, étaient souvent transformés en dehors de la zone et les activités correspondantes n'ont jamais été un facteur de développement local. [...] Dans les zones spécialisées, on a assisté au phénomène inverse, puisque les opérations de première transformation ont toujours été effectuées sur place, souvent pour des raisons de coûts de transport ou de contraintes de qualité. Les effets économiques et sociaux d'un tel système sont loin d'être négligeables d'autant plus qu'il fonctionne souvent avec des emplois saisonniers permettant à des actifs agricoles de pouvoir bénéficier d'un complément de revenu souvent indispensable. On doit cependant remarquer que le nombre d'emplois créés par la première transformation des produits agricoles d'une « zone rurale » est le plus souvent très limité. Il est rare qu'il ait une influence significative sur la répartition des emplois entre l'agriculture et le secteur secondaire sauf dans certains cas particuliers où la transformation des produits agricoles est complexe et conduite sur place jusqu'aux produits de consommation finale. [...] Les effets « périphériques » du développement de l'agriculture au niveau local concernent essentiellement les

1. CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

« services marchands aux particuliers » (commerce et artisanat notamment). Ils devraient donc dépendre essentiellement du niveau de monétarisation de l'agriculture et des revenus qu'il engendre. En fait, on est en présence de plusieurs phénomènes dont les effets s'annulent en partie tout au moins. La plupart des zones rurales ont connu historiquement une tradition paysanne d'autoconsommation agricole et d'autoproduction d'un certain nombre de biens de consommation. On sait que ces deux phénomènes diminuent à mesure que les revenus monétaires augmentent. Mais cette augmentation s'accompagne en général de la diminution du nombre d'agriculteurs et du développement des moyens de transport qui permet à son tour un approvisionnement domestique en ville. Faut-il en conclure qu'une zone rurale ne voit jamais se développer le secteur tertiaire marchand et l'artisanat du seul fait du développement de son agriculture? L'analyse de certaines zones rurales en France dont le développement est surtout le fait de l'agriculture tendrait à le faire croire. Par contre, il n'est pas contestable que si d'autres activités inductrices comme le tourisme se développent, l'agriculture contribuera à consolider les activités périphériques. »¹

4.2 Principes économiques

Si les circuits courts offrent des avantages pour les agriculteurs comme pour les consommateurs, peuvent-ils pour autant contribuer au développement économique local ? En donnant aux agriculteurs une plus grande maîtrise du marché et en conservant une plus grande proportion des dépenses alimentaires dans l'économie locale, Seyfang² soutient que les filières locales biologiques peuvent, entre autres choses, favoriser l'émergence d'une nouvelle économie « socialement intégrée au lieu » et ainsi « apporter une contribution significative au développement rural ».

Selon Sacks³, la commercialisation locale est ainsi une source directe de croissance économique pour l'aire géographique concernée car elle retient dans l'économie locale les revenus des producteurs et des consommateurs ainsi que la présence et les revenus d'entreprises connexes telles que les transformateurs et les distributeurs.

Ce principe répond d'une logique économique assez simple. Si les revenus « fuient » une économie locale, ils réduisent d'autant la quantité de monnaie en circulation dans cette région qui est potentiellement disponible pour les salaires, la consommation, l'investissement... A l'inverse, plus grands seront les revenus en provenance d'un territoire extérieur (tourisme notamment), plus ces ressources seront importantes⁴. Enfin, toute chose étant égale par ailleurs, moins l'économie locale connaît de « fuites », plus les effets des multiplicateurs économiques locaux seront importants. Cette notion a notamment été étudiée par la New Economics Foundation (NEF) qui utilise l'analogie du « seau percé ». D'où, selon Sacks, l'intérêt de renforcer les

1. Ibid.

2. Seyfang, 2006, cité in LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

3. Sacks, 2002, cité in ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

4. C'est la théorie de l'économie présentielle développée par Laurent Davezies, Ibid.

économies locales pour « colmater les fuites ».

Assurer une commercialisation locale ne suffit toutefois pas à préserver des revenus à l'intérieur d'un territoire. Selon le principe des liens économiques, il est important de comprendre où les revenus agricoles ont été dépensés et si l'achat d'intrants représente une fuite de l'économie locale ou, au contraire, une nouvelle injection dans l'économie locale qui sera à son tour associée à des effets multiplicateurs.¹

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces multiplicateurs économiques et de « calculer la contribution économique locale d'une organisation », la NEF a développé un outil spécifique : le LM3 (Local Multiplier 3)². Cet outil intègre trois niveaux de données : le premier mesure la source des revenus, le second détermine la part des revenus qui est dépensée localement, le troisième évalue la part de ces dépenses qui est à nouveau réinjectée dans l'économie locale.

En concentrant les dépenses alimentaires localement, la commercialisation locale de produits agricoles permet donc de conserver les revenus dans l'économie locale. L'effet des multiplicateurs économiques sera d'autant plus puissant que la part d'intrants achetés localement sera élevée.

Au regard de l'historique que nous avons précédemment rapporté, Pierre Campagne pose lui aussi comme condition fondamentale au développement local la conservation locale des ressources générées, ce qui passe par la construction de filières et d'activités périphériques. Si l'auteur conclut que l'agriculture durable peut contribuer au développement local en fournissant aux agro-industries les matières premières nécessaires, il complète cependant que ce « *développement ainsi provoqué ne sera « local » que si l'on s'efforce de créer ou de maintenir le plus possible sur place les activités de transformation des produits agricoles. Il apparaît évident qu'elle ne peut le faire seule et que le développement du tertiaire marchand et de l'artisanat, qui constituent une des trames essentielles du développement local, ne peuvent apparaître que si d'autres activités inductrices, indépendantes de l'agriculture, sont créées dans les zones rurales concernées.* »³

C'est pour cette raison rajoute l'auteur « *qu'il nous apparaît indispensable de pouvoir évaluer tout projet de développement local d'abord à partir de la maîtrise qu'en auront les acteurs locaux. En effet, la maîtrise – technique, économique, sociale – d'un processus de développement, c'est d'abord le pouvoir qu'auront les acteurs locaux d'utiliser sur place la richesse qu'il aura créée. Cette maîtrise sera d'autant plus grande que sa pérennité ne dépendra pas d'une demande ou de besoins extérieurs à la zone ou même au pays. C'est ce que nous avons appelé, après beaucoup d'autres, l'auto-entretien du développement.* »⁴

1. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

2. <http://www.lm3online.org/>

3. CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

4. CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

4.3 Connexion à l'économie locale

En 2008, Lobley, Butter et Reed ont mené par voie postale une enquête sur l'ensemble du territoire anglais. Les auteurs se sont intéressés au montant et à la localisation des transactions (achats et ventes) pour deux échantillons qu'ils ont comparés : les fermes biologiques et les fermes conventionnelles. Ils ont utilisés pour se faire une échelle à quatre niveaux : le niveau très local (moins de 10 miles), le niveau local (le comté), la région, le pays, l'international.

Le premier point que l'on peut relever est que tandis que les valeurs moyennes et les valeurs absolues des ventes diffèrent, les deux échantillons sont similaires s'il on isole les niveaux local et très local. En effet, 56% des ventes (en valeur) des fermes conventionnelles ont été fait à moins de dix miles de la ferme ou dans le comté, contre 57% pour les exploitations biologiques. Les fermes biologiques sont toutefois un peu moins orientées localement que leurs homologues conventionnels avec seulement 20% des ventes réalisées localement contre 27% pour les fermes non biologiques.

Les auteurs en déduisent que les exploitations biologiques ne sont pas plus liées à leur économie locale que les fermes non biologiques et que la valeur de leurs ventes est inférieure. Une interprétation de ces résultats est que l'agriculture biologique ne produit pas de bénéfice particulier pour les économies rurales au-delà de celle de l'agriculture conventionnelle. Malgré l'importance grandissante des marchés alimentaires locaux et le développement de circuits directs et locaux par les agriculteurs, une plus faible part de leurs ventes est située dans l'aire locale.¹

Cependant, les auteurs notent rapidement que « *traiter les fermes biologiques (et les fermes non biologiques) comme des secteurs homogènes n'aide pas à identifier le potentiel de développement rural. En effet, en combinant le statut biologique et le type de ferme, il est possible d'identifier les entreprises biologiques qui ont de fortes connexions économiques locales.* »²

Il existe donc des écarts considérables entre les différents types de fermes biologiques. Par exemple, les entreprises horticoles biologiques semblent très liées à leur économie locale, avec 67% du chiffre d'affaire qui a lieu très localement et avec une moyenne des ventes locales de près de 37k£ par exploitation. De leur côté, les fermes horticoles conventionnelles réalisent seulement 33% de leur chiffre d'affaire au niveau local avec une valeur moyenne des ventes significativement plus faible de 5k£ par ferme. Les exploitations horticoles conventionnelles sont beaucoup plus axées sur les ventes régionales et nationales qui représentent 48% de leurs ventes.

Dans le secteur des produits biologiques il existe des différences marquées entre les différents types d'exploitations. Par exemple, 59% des ventes de produits agricoles arables et laitiers ont lieu en dehors du comté, contre 35% pour l'ensemble des exploitations biologiques. Cette plus grande concentration de produits biologiques

1. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

laitiers et arables sur les marchés régionaux et nationaux se traduit par un retour important des bénéficiaires de l' « exportation » dans l'économie locale. Elle montre aussi clairement que le critère biologique ou non du système d'exploitation n'est pas nécessairement un marqueur du caractère local de la stratégie de commercialisation d'une ferme.¹

En ce qui concerne les achats des entreprises agricoles, les auteurs relèvent que, comme pour les ventes, l'agriculture biologique et l'approvisionnement local ne sont en aucun cas synonyme l'un de l'autre.

La part des achats effectués très localement révèle très peu de différence entre les fermes biologiques et conventionnelles (respectivement 29% et 26%). Cependant, si la notion de local est étirée à la limite du comté, la différence devient plus grande (72% pour les fermes biologiques contre 64% pour les fermes non biologiques). Notons au passage que la valeur totale des achats effectués par les fermes conventionnelles est supérieure à leurs homologues biologiques ce qui signifie que l'agriculture biologique est, en valeur, moins consommatrice d'intrants.

Le détail des différents types d'exploitations agricoles révèle cependant une variation à la fois dans le secteur de l'agriculture biologique et entre les fermes biologiques et conventionnelles. En termes de comportement d'achat d'abord, la plupart des types de ferme biologique, à l'exception des exploitations de grandes cultures, se procurent une part importante de leurs intrants et services au niveau très local. D'autre part, l'horticulture biologique se procure une proportion importante (42%) de ses intrants très localement par rapport aux exploitations horticoles conventionnelles (24%). En revanche, l'élevage biologique de porcs et de volailles est moins bien connecté à l'économie locale que l'élevage conventionnel.

Au final, que ce soit pour l'achat ou pour la vente, les auteurs concluent que « *ce n'est pas le statut biologique ou le type d'exploitation agricole qui est l'indicateur le plus utile de connexion d'une ferme à l'économie locale et de potentiel de développement rural, mais une combinaison de tous ces facteurs ainsi que la manière dont l'entreprise configure ces routes commerciales.* »²

4.4 Types de commercialisation et dispersion géographique

En 2010 Ilbery, Courtney, Kirwan et Maye³ ont étudié la concentration/dispersion de la commercialisation des produits biologiques sur deux aspects : le lieu et le type de commercialisation.

Les auteurs ont menés une analyse comparée sur trois terrains d'études : le sud-est de l'Angleterre; (est et ouest du Sussex), le sud-ouest du Pays de Galles (Ceredigion et Pembrokeshire) et le sud-ouest de l'Angleterre (Devon et Somerset). Les échantillons

1. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

2. Ibid.

3. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

regroupaient des fermes biologiques dont la taille, le type de production et les circuits de commercialisation étaient variés. A partir de la base de données constituée par les enquêteurs, les chercheurs ont calculés trois indices :

Indice de concentration de la commercialisation. Il indique la répartition de la part des ventes (en valeur) dans chaque canal de commercialisation. Les chercheurs en ont listés dix : la vente directe (panier, vente à la ferme, magasin de producteurs, marchés...), les détaillants indépendants, les supermarchés, les grossistes, les abattoirs/transformateurs, les coopératives, la restauration, les achats du secteur public, les achats d'autres exploitants et les marchés de bétail. Un indice proche de 0 indiquera qu'une proportion égale de produits est vendue dans chaque canal de commercialisation. Un indice de 1 signifiera que la totalité des produits est vendue par l'intermédiaire d'un seul canal de commercialisation. Ainsi, plus l'indice est proche de 1, plus important est le degré de concentration de la commercialisation

Indices de dispersion géographique des entrées et des sorties. Ils indiquent la dispersion de la part des ventes ou des achats (en valeur) réalisée à l'intérieur de chacun de quatre niveaux concentriques : locale, régionale, nationale et internationale. Un indice de 0 qu'une proportion égale de produits est vendue (ou acheter) à chaque niveau, alors qu'un indice proche de 1 signifiera que la totalité des ventes (ou des achats) est réalisée à l'intérieur d'un seul niveau.

Les résultats de l'étude montre une grande disparité en fonction de la taille des exploitations. D'une manière générale, il y a d'un côté les producteurs de matière première bio qui vendent leur production brut à des grossistes, revendeurs, coopératives, ou transformateurs. Ils n'essayent pas spécialement de réaliser une plus-value que pourrait apporter la vente locale (concentration dans la commercialisation et éloignement géographique). De l'autre côté, on trouve les plus petits producteurs qui essayent de produire pour l'économie locale et de vendre directement au consommateur final (dispersion commerciale et proximité géographique).

Cependant, l'analyse plus approfondie révèle des subtilités non négligeables. Toute d'abord, chez petites exploitations, il y a une combinaison entre le local et le national quand il y a un surplus de production ou quand le marché local est saturé, dans le but de diversifier les revenus.¹

Autre nuance, les auteurs ont montré que la question de la concentration/dispersion géographique ou commerciale varie énormément selon les trois régions étudiées : les indices dépendent grandement de la structuration des filières en amont comme en aval et du type de production. Par exemple, la présence d'une grande industrie de transformation biologique laitière provoquera une forte concentration commerciale et géographique chez le producteurs alentours. Dans le même registre, la proximité d'une grande ville influe sur la quantité et la typologie de la demande ainsi que sur la structuration des filières.

L'étude a aussi montré que si la plupart des agriculteurs biologiques déclarent vouloir acheter local, ils sont contraints de se fournir ailleurs pour certaines matières premières cruciales (semences, nourriture animale, conditionnement...). Certains agriculteurs

1. Ibid.

peuvent ainsi, avoir une forte dispersion à l'achat d'intrants et une forte proximité à la revente.¹ La sensibilité des agriculteurs biologique à l'achat local a également été montré dans l'étude canadienne précédemment citée : « *D'autre part, presque tous les agriculteurs biologiques interrogés (93 %) s'efforcent d'acheter leurs fournitures agricoles et leurs articles ménagers aussi localement que possible. Ils se fournissent auprès des provenderies locales, font leurs courses dans les supermarchés et les magasins d'aliments naturels du coin et s'approvisionnent auprès des fournisseurs biologiques de la région. Non seulement assurent-ils ainsi leur propre stabilité financière, ils contribuent à celle de leurs collectivités rurales.* »²

Autre frein à l'achat local, les auteurs notent que le prix des intrants est déterminant car un intrant local mais cher sera abandonné au profit d'un intrant qui vient de loin mais meilleur marché. Cependant il a été observé une réponse fréquente à cela : la production des intrants par l'exploitation elle-même.³

Le type de circuit commercial utilisé par les agriculteurs bio en Angleterre et au Pays de Galles est clairement influencé par l'endroit où ils sont implantés, à la fois pour l'achat des inputs et la vente des outputs. Aussi les chercheurs ont relevé trois situations bien différentes selon les régions :

- Sud-ouest du Pays de Galles : les coopératives dominent pour l'achat des intrants comme pour la revente à cause d'une faible demande locale ;
- Sud-est de l'Angleterre : la vente directe et chez les distributeurs indépendants est importante en raison, notamment d'une demande forte en produits de qualité, locaux et sains ;
- Sud-ouest de l'Angleterre : Il y a peu d'intérêt pour la vente directe, les transformateurs et les coopératives dominent donc le marché.⁴

Contrairement à l'idée que la structuration d'une filière bio permet de maintenir les dépenses en alimentation dans l'économie locale⁵, les auteurs affirment qu'« *il existe une relation claire entre les modes de commercialisation et la dispersion géographique des ventes.* » La structuration d'une filière peut n'engendrer aucune consommation locale, au contraire, elle peut concentrer l'offre à des échelons supérieurs et distants, et ainsi diminuer d'autant la consommation locale.

De même, le faible nombre de fournisseurs d'intrants labellisés provoque un accroissement des coûts pour les producteurs, une faible diversification des productions et une fuite des revenus hors de l'économie locale. Les auteurs contestent donc la nature soi-disant localisée de l'alimentation biologique, d'autant plus que le développement du secteur auraient tendance à « conventionnaliser » les modes de

1. C'est également ce que nous avons constaté dans notre étude préparatoire du magasin de producteur de La Laupie : sur 17 producteurs, seul l'éleveur de porcs n'avait pas le label AB, en raison notamment de l'absence de naisseur de cochons bio dans un rayon acceptable.

2. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

3. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

4. Ibid.

5. Seyfang, 2006, op. cit.

distribution¹. Ils concluent donc que, de ce point de vue, l'agriculture biologique n'est pas la panacée pour le développement rural et que cela mérite des distinctions.

Dans leur étude de cas au Pays de Galles, Banks et Marsden arrivent sensiblement aux mêmes conclusions concernant la structuration des filières : l'impact sur l'économie local du secteur de la transformation biologique sera égal, mais pas supérieur, à celui du secteur laitier dans son ensemble.²

4.5 La concentration de l'agriculture biologique

Si, comme nous venons de le voir, la structuration de la filière bio sur un territoire donné peut réduire les effets de ce type d'agriculture sur le développement local, une concentration importante d'agriculteurs biologiques sur un territoire donné peut, sur d'autres aspects, avoir des conséquences positives pour le développement local comme pour le développement du biologique. Plusieurs raisons à cela :

- Tout d'abord, car la concentration d'agriculteurs est synonyme de concentration de connaissances. Or, nous l'avons vu dans la partie consacrée au « réseau », la transmission orale est prépondérante dans l'agriculture biologique. Le bouche à oreille ainsi que les réseaux alternatifs et locaux d'information sont davantage vecteurs de connaissances que les systèmes consultatifs officiels. Il est donc plus facile pour les agriculteurs d'adopter des pratiques biologiques dans les zones où ils peuvent bénéficier de conseils et de soutien moral.³ De plus, suite à la reconnaissance du fait que « *les innovations sont moins le produit d'entreprises individuelles que de ressources, savoirs et savoirs-faire qui s'agglomèrent dans des endroits spécifiques* »⁴, la réussite du développement régional est venu à être considéré comme en partie liée à la force et à l'architecture des associations d'une zone donnée. Ainsi, selon cette logique, Marsden, Murdocimi et Morca⁵ suggèrent que la promotion du secteur alimentaire au niveau régional (les fermes, les entreprises connexes, les commerces, etc.) entraînera réciproquement la promotion réussie des associations régionales, des réseaux et des filières.
- Deuxièmement, car « les effets de bord » peuvent être importants : trouver un endroit sain et protégé contre des méthodes agricoles potentiellement incompatibles peut être un facteur déterminant pour les producteurs biologiques, d'autant plus s'ils peuvent éviter la nécessité de zones tampons pour protéger

1. Guthman, 2004, Lockie 2005, Guptil, 2009, Rosin, 2009, cité in ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

2. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

3. Morgan et Murdoch, 2000, cité in ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

4. Malmburg, 1996, cité in MARSDEN Terry, MURDOCIMI Jon, MORCA Kevin, *Sustainable Agriculture, Food Supply Chains and Regional Development: Editorial Introduction*, International Planning Studies, vol.4, n°3, 1999, pp.295-301.

5. MARSDEN Terry, MURDOCIMI Jon, MORCA Kevin, *Sustainable Agriculture, Food Supply Chains and Regional Development: Editorial Introduction*, International Planning Studies, vol.4, n°3, 1999, pp.295-301.

leurs exploitations agricoles contre les effets de fermes voisines classiques (notamment la volatilité des OGM).¹

- Troisièmement, car aujourd'hui les produits organiques sont échangés dans le monde entier et perdent de cette manière leur traçabilité. La régionalisation des filières garantirait un meilleur contrôle des produits. Schermer remarque ainsi que les intrants biologiques pour les agriculteurs des montagnes autrichiennes (notamment en ce qui concerne les aliments pour animaux, vu les niveaux de productions) sont en partie importés et qu'en conséquence « *une partie du mouvement biologique voit un danger potentiel dans cette évolution (appuyée par des preuves de fraude et de contamination le long de la chaîne d'approvisionnement) et fait valoir que la régionalisation pourrait être un moyen de sortir des niveaux élevés de contrôle à tous les stades de production, de transformation et de négociation.* »²
- Quatrièmement car l'agriculture biologique peut contribuer à valoriser les ressources locales. Le milieu physique et biologique y est considéré comme un atout voire comme un principe organisateur des activités. La préservation de l'environnement qui s'ensuit est une condition de l'activation et de la valorisation des patrimoines. Diverses activités sur un territoire peuvent alors se conjuguer en un « panier de biens » localisé et y apporter une rente de qualité territoriale, source de valeur ajoutée liée à ce territoire.³
- Cinquièmement, car l'agriculture biologique peut faire de la compatibilité avec certaines zones sensibles un atout pour le territoire. Comme le propose Claude Béranger⁴, il existe de nombreuses zones sensibles du point de vue écologique ou emblématique au niveau de la diversité naturelle et souvent culturelle, dans lesquelles pourraient être encouragés des systèmes de production à haute valeur environnementale.

Ces zones, dans lesquels les quatre points que nous venons de citer peuvent trouver toute leur pertinence, peuvent être des zones de protection des captages de sources ou de nappes, ou des bassins versants exigeant une eau de qualité spécifique ; des zones sensibles à l'érosion des sols ; des communes ou groupes de communes ayant un projet de territoire exigeant une qualité écologique ; des terroirs de produits qualifiés territorialement par des AOC ou IGP et devant préserver leurs qualités environnementales ; des Parcs Naturels Régionaux qui assurent la préservation des paysages et des patrimoines naturels et culturels dans un développement local équilibré.⁵

Dans de telles zones l'agriculture biologique pourrait selon Claude Béranger

1. Parker et Monroe, 2007, cité in ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

2. SCHERMER Markus, *The Formation of « Eco-regions » in Austria and the Role of the Structural Fund*, in Sklobla D. (Hrsg.) *Linking Development with the Environment: Perspectives from the EU and accession countries*. Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe REC Slovakia, Bratislava, 2003.

3. Voir pour cela les travaux de Bernard Pecqueur.

4. BERANGER Claude, *La localisation de l'agriculture biologique : enjeux et perspectives*, in *Agriculture Biologique, Regards croisés d'un groupe de travail de l'Académie d'agriculture de France*, sous la direction de LE BUANEC Claude, septembre 2008 - mai 2010, pp.91-94.

5. Ibid.

« facilement dépasser les 20% du territoire et entrer en synergie avec les autres systèmes relevant de cahiers des charges voisins pour favoriser un développement cohérent et harmonieux du territoire. Cela permettrait notamment d'assurer des transferts de fertilité intra-zone entre exploitations de différentes spécialisations, de maintenir ou redévelopper l'association culture-élevage, d'assurer une mosaïque paysagère diversifiée tant au niveau visuel que des biotopes et également de réduire ainsi les transferts de matière et d'eau. Les risques de contamination collatérale par une abondance de traitements avec des produits chimiques de synthèse seraient aussi considérablement réduits, tandis que le maintien de possibilités de traitements des cultures et des animaux par des systèmes moins rigoureux que l'AB assurerait une certaine protection contre les risques d'épidémies. » Outre les effets de synergie sur l'agriculture biologique elle-même, cette concentration permettrait le développement de la filière : *« il deviendrait alors plus facile de favoriser les circuits homogènes de collecte et de distribution des produits dont la production est plus concentrée et dont la spécificité est source de valorisation (les produits sous Indications Géographiques ont déjà l'habitude de différencier les collectes et les circuits de distribution ; les coopératives locales, les marchés locaux, les magasins communs de vente directe, les restaurateurs peuvent agir en synergie et sont adaptés à ces pratiques). »*¹ Ce à quoi il est possible d'opposer les résultats des études que nous avons précédemment évoquées, notamment celle de Lobley, qui concluent que la structuration des filières biologiques n'est en aucun cas synonyme de commercialisation locale.

Les exemples de concentration de l'agriculture biologique autour d'un projet de territoire se multiplient ces dernières années. Souvent, elle entre en synergie avec la mise en œuvre de projets complémentaires, comme par exemple la volonté de produire une énergie locale propre. Nous citerons ici l'exemple de la Biovallée dans la Drôme avec plus de 50% de la SAU en agriculture biologique, ou la commune de Correns dans le Var dont tout le vignoble a progressivement été converti en agriculture biologique sous l'impulsion du maire, lui-même agriculteur biologique. Dans ces deux cas, l'écologie a servi de levier au développement local, ou, selon les mots de Pierre Campagne, de cercle vertueux dynamisant.²

4.6 Effets de seuil

La concentration de l'agriculture biologique peut aussi être une réponse au problème des effets de seuil indispensables à la structuration de la demande. Banks et Marsden³ nous rapporte là le cas de l'installation d'une nouvelle laiterie qui doit, pour être économiquement viable et entrer sur le marché : développer des produits, réaliser des études de marchés, concevoir et faire fabriquer des emballages, organiser les activités de distribution et de commercialisation, etc. Ces réalisations sont coûteuses et, si elles doivent être entreprises, obligent la laiterie à avoir un accès sécurisé à un approvisionnement régulier en lait de sorte que les coûts peuvent être absorbés par le chiffre d'affaire. Pour une grande laiterie, les auteurs estiment à 50 000 litres de lait par

1. Ibid.

2. Ibid.

3. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

jour la quantité nécessaire pour commencer une ligne de production. Or, sur leur terrain d'étude la quantité actuellement produite ne pourrait couvrir, au mieux, que 75% de besoins de la laiterie. Les auteurs concluent donc que jusqu'à ce que davantage de producteurs émergent de la conversion, ces volumes ne sont pas disponibles sur une base régulière et la laiterie n'est pas viable. Une autre manière de voir les choses consisterait à penser que la création d'une laiterie biologique offrirait davantage de débouchés à l'agriculture biologique et inciterait de cette façon aux conversions. Dans cette optique, les pouvoirs publics de façon générale, les collectivités locales et l'orientation des fonds européens en particulier peuvent avoir un rôle déterminant.

4.7 Les bio-régions

Dans la littérature consacrée à notre sujet d'étude, le travail de Schermer sur les bio-régions est particulièrement originale car il s'agit de la seule approche qui parte du territoire, en l'occurrence la région en Autriche, comme point d'entrée pour s'intéresser au développement local (que l'auteur qualifie de régional ou rural). Elle ne se base ni exclusivement sur l'offre, ni exclusivement sur la demande, mais s'intéresse au « mode » d'organisation de l'ensemble des acteurs à l'intérieur d'un territoire donné. Schermer analyse en ce sens les différentes stratégies régionales autrichiennes, qu'elles soient ou non animées par les collectivités, dans une approche descendante.

D'une manière générale, l'expression Eco-regions (en anglais), ou Bio-regionen (en allemand) désigne pour Schermer les régions dans lesquelles la combinaison de l'agriculture durable (en particulier les pratiques de l'agriculture biologique), et la commercialisation de leurs produits ont permis de contribuer au développement régional. Cette appellation recouvre des réalités très variées. Elle peut être limitée au secteur agricole ou étendue à une stratégie générale régionale. La caractéristique commune est une forme territoriale de cohésion impulsée, favorisée ou construite par l'agriculture biologique. L'idée même vient de deux directions : le mouvement biologique d'une part et le développement régional sur l'autre.

Schermer relève trois principaux leviers de développement régional. Le premier est le raccourcissement des chaînes alimentaires qui permet, en localisant les productions, de réduire les coûts et ainsi de maintenir un prix viable pour les productions. Le second est le fait de garder le contrôle sur la chaîne alimentaire et sur la façon dont les produits biologiques sont portés jusqu'au consommateur. Dans les régions étudiées par le chercheur, cela se traduit notamment par la création de marques de producteurs régionaux qui permettent de conserver une l'identité du produit/producteur, même lorsque la production est placée dans les circuits de commercialisation indirects. Le troisième levier est la construction de liens plus étroits avec les consommateurs.

Afin de réaliser une typologie des Bio-régions, Schermer emprunte à Ray le concept d'économie culturelle¹ qui serait une tentative de revaloriser le « local » et de localiser le contrôle de l'économie. Une façon d'y parvenir serait d'encourager et de promouvoir

1. « Culture economy » dans le texte original. Ray, 1998, cité par SCHERMER Markus, *The Formation of « Eco-regions » in Austria and the Role of the Structural Fund*, in Sklobla D. (Hrsg.) *Linking Development with the Environment: Perspectives from the EU and accession countries*. Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe REC Slovakia, Bratislava, 2003.

la production et la distribution d'aliments traditionnels et de produits régionaux (à partir du secteur agricole et de l'artisanat). Ray distingue ainsi quatre « modes » de cette économie culturelle :

- Mode 1 : l'identité territoriale est incorporée dans les produits ou services locaux ;
- Mode 2 : une image « stratégique » est élaborée à partir de l'identité culturelle dans le but de promouvoir le territoire lui-même ;
- Mode 3 : la solidarité locale est cultivée sur le territoire ;
- Mode 4 : ce mode peut fonctionner au sein de chacun des trois autres modes. Il suggère que l'économie locale peut opter pour des voies alternatives de développement, enracinées dans la culture indigène du territoire : *« La culture locale devient ainsi plus qu'un instrument pour alimenter le commerce dans l'économie mondiale, et est plutôt redécouvert comme la source de la sagesse locale et de l'éthique »*¹

A partir de ce concept Schermer s'est penché pour chaque région autrichienne sur les rapports entre produits biologiques, structuration des filières, développement régional et image du territoire². Dans huit régions Darnhofer a constaté une tentative de lier les produits biologiques à l'image ou au nom de la région en vue d'améliorer leur commercialisation. Cette stratégie concerne essentiellement les produits distribués par les supermarchés, qu'ils soient situés dans ou au dehors de la région. Dans au moins quatorze cas, ce sont les produits biologiques qui sont un facteur de développement, de promotion et de valorisation pour la région. Il y a ici deux tendances. La première consiste pour la région à profiter et à s'associer à l'image du bio. La stratégie est alors basée sur le tourisme (le bio sert d'image). La deuxième tente d'intégrer l'agriculture à d'autres secteurs économiques, notamment en poussant à la structuration des filières locales (transformateurs et détaillants) afin de créer une valeur ajoutée pour la région. Dans cinq régions enfin l'agriculture biologique est considérée plus ou moins explicitement comme un objectif de développement agricole régional.

Si ces stratégies sont assez clairement identifiables, elles ne sont pas exclusives.

1. Ray, 1998, cité par SCHERMER Markus, *The Formation of « Eco-regions » in Austria and the Role of the Structural Fund*, in Sklobla D. (Hrsg.) *Linking Development with the Environment: Perspectives from the EU and accession countries*. Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe REC Slovakia, Bratislava, 2003.

2. Nous emprunterons ici à Sumner un paragraphe qui illustre tout l'importance de la question de l'image : *« D'après Joan Iverson Nassauer (2002, 49), l'image que l'on a de la campagne est une métaphore visuelle de la vie humaine en harmonie avec la nature : « Vous connaissez l'image. Des cultures variées qui créent une courtepointe de couleurs. Du bétail dans un pâturage. Des boisés, des cours d'eau qui serpentent entre les champs. Des fermes soignées qui parsèment le paysage. Il y a du poisson dans les étangs, des oiseaux dans le ciel et des animaux sauvages dans les bois. L'air est pur. On voit une petite ville dans le lointain, avec son école, ses boutiques et ses églises. Peut-être ne vivez-vous pas dans ce paysage, mais vous aimez le traverser, et quand vous le faites, vous vous y arrêtez, discutez avec un fermier et achetez des produits qu'on ne trouve pas en ville. » On peut sans doute dire de cette image qu'elle est idyllique, mais elle a pourtant son importance. Pour Nassauer, elle sert « à rallier un appui populaire à des fins on ne peut plus sérieuses : santé de l'environnement, production agricole et qualité de vie (57) ». Ce n'est pas un hasard si la vision populaire de la campagne n'inclut pas les pulvérisateurs à pesticides, la banlieusardisation, les exploitations d'élevage intensif ou la présence de bactéries dans l'eau potable. Plutôt que de rejeter l'imagerie populaire sous prétexte qu'elle est truffée de mythes, on peut s'en servir pour s'interroger, favoriser des changements et encourager un lien plus étroit entre l'image et la réalité. » SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf*

Certaines régions utilisent l'agriculture biologique comme une stratégie multiple. Trois régions tentent ainsi de commercialiser leurs produits avec une image régionale en dehors de la région tout en même temps la promotion de la région elle-même et l'utilisation de «bio» comme une stratégie de développement que ce soit pour l'agriculture seule, ou même pour toute la région. Le chercheur note que presque partout la reconfiguration du marketing a servi d'effet de déclenchement pour le développement de la bio-région.

A partir de cette étude de terrain, Schermer va utiliser le concept d'économie culturelle pour élaborer une typologie des bio-régions. Il en résulte le cadre suivant:¹

- Bio-région Mode 1: la perspective de développement est axée sur les produits. Les produits biologiques sont liés à l'identité régionale et commercialisés dans la région ou à l'extérieur comme des produits régionaux biologiques ;
- Bio-région Mode 2: la perspective de développement est axée sur la région : la production biologique est considérée comme un atout majeur permettant à la région d'accroître sa compétitivité ;
- Bio-région Mode 3: la perspective de développement est axée sur le secteur: l'agriculture biologique est pensée comme l'unique solution de développement du secteur agricole qui pourra à son tour influencer sur le développement plus global de toute la région. Le chercheur relève ce mode essentiellement dans les régions qui connaissent un déclin agricole. L'agriculture biologique est alors envisagée comme un moyen de stimuler la créativité dans l'agriculture et ainsi accroître les motivations qui poussent les jeunes à s'installer.
- Bio-région Mode 4: il s'agit là de différentes stratégies mises en œuvre par les bio-régions qui combinent les modes précédents :
 - Renforcement de la situation économique des canaux traditionnels de commercialisation, comme les supermarchés, qui s'accompagne d'une réduction du danger de substitution des produits locaux par d'autres venus de l'extérieur. Cela passe par exemple par la création et la promotion d'une marque régionale biologique ;
 - Diversification des canaux de commercialisation afin de réduire la dépendance aux « gros » marchés et de pousser à l'autonomie alimentaire régionale ;
 - Développement d'un modèle localisé de production et de consommation.

Dans tous les cas, Schermer constate que le mouvement biologique n'a des chances de peser dans les orientations régionales que s'il atteint une taille critique : « *si elle est trop réduite, comme dans le cas de Marchfeld, les acteurs biologiques ne peuvent pas*

1. SCHERMER Markus, *The Formation of « Eco-regions » in Austria and the Role of the Structural Fund*, in Sklobla D. (Hrsg.) *Linking Development with the Environment: Perspectives from the EU and accession countries*. Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe REC Slovakia, Bratislava, 2003.

contester la décision des acteurs agricoles conventionnels. »¹ A l'opposé, si le pourcentage d'agriculteurs biologiques est élevé, une autre condition préalable sera que le mouvement biologique soit cohérent et parle d'une seule voix.

Schermer va ensuite analyser l'usage qui va être fait des fonds structurels européens dans ces régions via le programme LEEADER. L'auteur constate que ce n'est que lorsque le mouvement biologique est relativement fort et unifié, qu'il peut faire un usage optimal et stratégique de ces fonds à ses propres fins. Or, malgré l'importance du secteur biologique autrichien, l'auteur n'a observé une telle situation dans aucune des régions qu'il a étudié. Il note que *« la principale force motrice identifiée pour la formation des bio-régions reste le système de réglementation. A Vienne, ainsi que dans le Vorarlberg l'acteur le plus puissant est le politique. Dans ce contexte, l'intérêt des consommateurs joue un rôle majeur. Or, une telle influence politique n'est pas visible (du moins ouvertement) dans l'utilisation des Fonds structurels. »*

5 Bio et local : l'attitude des consommateurs

Pourquoi s'intéresser à la demande ?

Comme nous l'avons vu, l'ensemble de la littérature que nous avons étudié est centré sur la production et ses effets sur le développement local : emploi, revenu, diversification, services... Il n'existe à notre connaissance aucun travail portant sur la demande en produit biologique et le développement local. Au regard de l'étude bibliographique que nous avons menée, nous pourrions même avoir l'impression que celle-ci va de soi : il y aurait une quantité infinie de consommateurs potentiels de produits biologiques et le problème à résoudre ne serait que de l'ordre de la structuration et du développement de l'offre.

Au-delà d'être naïve, il nous semble que cette posture est quelque peu fragile en omettant tout simplement un possible frein au développement de l'agriculture biologique. Nous pensons donc que l'attitude des consommateurs est une variable essentielle qui ne doit pas être négligée. Tout particulièrement quand on s'intéresse au développement local et que l'on fait de la demande locale une des clés du maintien des revenus sur le territoire et une variable essentielle dudit développement (à travers les circuits courts notamment) : sans demande il n'y a pas d'offre, et sans demande locale, les revenus locaux quittent le territoire...

Sur de nombreux facteurs, c'est bien la demande qui conditionne l'offre, comme par exemple ici sur le prix : *« Le potentiel pour les circuits alimentaires, en particulier à forte valeur ajoutée (circuits courts et alternatifs), à agir en tant que mécanismes de développement rural a été abordée dans un récent débat académique au sein de la sociologie rurale. L'argument est que si les consommateurs sont prêts à payer à un prix plus élevé les produits dont la provenance est certaine, via une appellation ou une certification, la marge des agriculteurs sera également plus importante. »²*

1. Ibid.

2. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

S'intéresser à la demande nous semble donc indispensable car le comportement des consommateurs, leurs motivations, leurs habitudes ainsi que leur rapport au territoire et à l'agriculture, peuvent en soi provoquer des mutations des systèmes agricoles et du développement local. C'est ce que nous allons maintenant voir.

Une tendance à la consommation locale

Parallèlement à la croissance du secteur biologique, et à l'intérêt qu'il suscite, « le consommer local » a pris de l'importance d'un point de vue économique, environnemental et symbolique. Comme plusieurs études l'ont mis en évidence¹, cela tient à la volonté qu'ont les consommateurs de réduire les coûts environnementaux, en particulier les « food-miles », mais aussi de leur désir d'accroître les multiplicateurs économiques locaux et de contribuer à la re-connexion des agriculteurs et des consommateurs. Pour d'autres auteurs, l'augmentation des achats locaux de vivres, plutôt que de révéler un virage qualitatif vers la nourriture produite localement, pointe en réalité à une attitude « politique » qualifiée de « localisme défensif » par Winter.²

Pour certains consommateurs, Ilbery et ses collègues ont montré que, toujours dans un souci de soutenir l'agriculture et l'économie locale, il y avait de cette manière une préférence pour le local avant le bio.³

Toutefois, bien que les produits biologiques ne soient pas nécessairement « locaux », et que les produits locaux ne soient pas synonymes de bio, il existe une alliance étroite entre la perception de l'aliment local et de l'aliment biologique.⁴

Les motivations de la consommation bio

La confiance des consommateurs dans la pratique et la réglementation de l'agriculture conventionnelle secouée par les débats, les peurs et les crises alimentaires, n'a cessé de croître depuis le début des années 1990⁵. Dans ce contexte, le label AB est devenu un outil marketing puissant, s'appuyant sur la confiance des consommateurs dans les techniques agricoles durables pour livrer des produits « sûrs », « traçables » et « transparents ». Avec ses labels nationaux et européens, l'agriculture biologique fournit une base claire pour se différencier des autres marques qui prétendent être « naturelles », « écologiques » ou « respectueuses de l'environnement ».

Si la recherche de sécurité alimentaire a incontestablement contribué au développement du bio, les motivations des consommateurs sont plus variées et sont fonctions des pays et du type de produits.

1. Cranbrook, 2006, Ilbery, 2005, Pretty, 2005, cités in LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

2. Winter, 2003, cité par ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

3. Ibid.

4. Corrélation notamment mise en évidence par les études OMIARD (cf. ci-après) et par LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

5. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

Dans le cadre du projet OMIARD, Raffaele Zanolli¹ a étudié les comportements et motivations d'achats des consommateurs de produits biologiques. Elle a montré que ceux-ci associaient la consommation de produits biologiques à une meilleure santé (peu ou pas de pesticides et autres produits chimiques), à un meilleur goût, à un élevage naturel, à de petites productions et exploitations, à un respect de l'environnement et des animaux, et enfin à leur pays. En substance, il est soutenu que la consommation d'aliments biologiques se rapporte à une attitude ou un « style de vie » qui serait généralement souhaitable pour l'ensemble de la société, mais n'est pas réalisable en tant que tel.

En France, selon cette même étude, les trois principales motivations d'achats de produits biologiques sont : meilleur pour la santé, meilleur goût, plus respectueux des êtres vivants. Dans l'ensemble des huit pays étudiés², il n'y a que deux pays où le lien au local figure parmi les trois principales motivations : au Royaume-Uni l'agriculture locale est citée comme la seconde motivation et en Autriche la contribution au développement régional constitue la troisième motivation.

Au-delà de ces trois principales motivations, ce n'est que dans les pays germaniques (AT, CH, DE) et au Royaume-Uni que les consommateurs expriment une préférence pour acheter des aliments biologiques locaux. Pour eux, acheter des produits locaux permet de maintenir une alimentation saine et de prendre soin de sa propre santé et de celle de sa famille. La réduction des « food-miles » permet selon les consommateurs de contribuer activement à la préservation de l'environnement. En raison de l'élevage appropriée sur les petites exploitations agricoles locales, l'achat local prend également en charge le bien-être animal, ainsi que le soutien à la communauté agricole et à l'économie locale en général.³ Les chercheurs notent que « *Les informations sur l'origine des produits organiques est important, car il conduit à la transparence et renforce la confiance dans la qualité des produits biologiques. Pour certaines personnes, cette information est importante parce qu'ils veulent être certains qu'ils ont acheté un produit local. Pour certains consommateurs réguliers, le fait qu'un produit est d'origine locale est une raison suffisante de faire confiance au produit.* »⁴

Dans la plupart des pays de l'Union Européenne, il est généralement admis que l'origine des produits alimentaires est plus importante que leur caractère biologique et que les produits du « terroir » sont plébiscités par le consommateur⁵. Cela est vrai surtout pour les produits frais et périssables comme les fruits et légumes, les produits laitiers et carnés. La prédominance du caractère local s'applique d'ailleurs aux aliments biologiques comme aux autres. Cela peut assez facilement s'expliquer par les garanties offerts par les labels : s'ils assurent un mode de production sans pesticides et OGM, ils ne disent rien de la notion de « food-miles ». Cependant, pour certains consommateurs,

1. ZANOLLI Raffaele (Sous la direction de), *Potential scope for improved marketing : considering consumer expectations with regard to organic and regional food*, pp. 125-166, in SCHMID Otto, SANDERS Jörn, MIDMORE Peter, *Integrated Report on Organic Marketing Initiatives and Rural Development*, Commission Européenne, 2004.

2. AT, CH, DE, DK, FI, FR, IT, UK.

3. ZANOLLI Raffaele (Sous la direction de), *Potential scope for improved marketing : considering consumer expectations with regard to organic and regional food*, pp. 125-166, in SCHMID Otto, SANDERS Jörn, MIDMORE Peter, *Integrated Report on Organic Marketing Initiatives and Rural Development*, Commission Européenne, 2004.

4. Ibid.

5. SCHMID Otto, HAMM Ulrich, RICHTER Toralf, DAHLKE Andrea, *A guide to successful organic marketing initiatives*, OMIARD, vol.6, 2004.

la production, la transformation et la distribution locales sont encore plus pertinentes quand il s'agit de produits biologiques.

Le critère local chez les consommateurs de bio

Bien souvent chez les consommateurs de bio, l'origine locale est considérée comme une caractéristique inhérente de la production biologique. Bien que les consommateurs réguliers de bio aient tendance à mentionner l'importance du critère local de leurs achats plus souvent que les consommateurs occasionnels, les deux groupes utilisent les mêmes arguments dans leurs discussions.¹ Les consommateurs associent ainsi les produits biologiques locaux aux attributs suivants: la qualité des produits (fraîcheur, durée de vie, pureté), la petite taille des fermes, la confiance, la fidélité à sa propre région, les questions environnementales (la réduction du trafic, la réduction des food-miles, la réduction de la pollution).²

Mais si bio et local sont souvent associés entre eux et à des représentations positives, peut-on réellement dire que l'origine locale est un critère dans le choix d'un produit bio ? Les études OMIARD nous expliquent que le choix de l'origine régionale dans l'offre de produit bio est principalement motivé par deux aspects : les questions environnementales d'une part, telles que la réduction du trafic, des food-miles, de la pollution, et la qualité des produits d'autre part.

La qualité du produit est ici comprise en termes de pureté, de fraîcheur, de durée de vie et d'absence de produits chimiques nécessaires à la conservation. La qualité est ainsi considérée comme inversement proportionnelle à la durée de transport.³

Un autre motif, explicitement mentionnée par les consommateurs au Royaume-Uni et en France (et un peu moins en Allemagne et en Autriche), est la proximité « sociale » de la région d'origine. Les consommateurs déclarent qu'ils agissent pour des raisons de loyauté envers leur propre région.⁴

Les consommateurs ont tendance à croire et à faire confiance à l'origine locale d'un produit. Ainsi, par extension, s'ils remettent parfois en question l'authenticité de l'étiquetage biologique, ils font davantage confiance aux produits biologiques locaux. Cette situation peut s'expliquer par le fait que, bien que « l'origine locale » reste un concept vague, son sens est toutefois plus facile à saisir pour le consommateur que celui de « produit biologique ».⁵ L'attitude des consommateurs varie cependant selon les catégories de produits.

1. ZANOLI Raffaele (sous la direction de), *The European Consumer and Organic Food*, OMIARD, vol.4, School of Management and Business, 2004

2. SCHMID Otto, HAMM Ulrich, RICHTER Toralf, DAHLKE Andrea, *A guide to successful organic marketing initiatives*, OMIARD, vol.6, 2004.

3. ZANOLI Raffaele (sous la direction de), *The European Consumer and Organic Food*, OMIARD, vol.4, School of Management and Business, 2004

4. SCHMID Otto, HAMM Ulrich, RICHTER Toralf, DAHLKE Andrea, *A guide to successful organic marketing initiatives*, OMIARD, vol.6, 2004.

5. ZANOLI Raffaele (sous la direction de), *The European Consumer and Organic Food*, OMIARD, vol.4, School of Management and Business, 2004

Comportement selon les types de produits

Les fruits et légumes sont la catégorie de produits biologiques la plus associée à l'origine locale. Réciproquement, il apparaît que de tous les facteurs qui influent sur l'achat de fruits et légumes biologiques, l'origine locale ou régionale a la plus grande importance. La raison dominante de ce comportement est le souhait de soutenir et de protéger l'environnement en réduisant les food-miles. Pour les autrichiens, l'origine locale ou régionale des fruits et légumes est associée à une alimentation saine. Deux raisons à cela : premièrement un transport court permet de préserver les vitamines et nutriments et ne nécessite pas de traitement spécifique pour la conservation des produits. Deuxièmement, l'origine locale des fruits et légumes biologiques offre la possibilité d'un contact direct avec les agriculteurs. Pour les consommateurs allemands et britanniques, l'achat de fruits et légumes bio locaux représente un acte de soutien aux petits producteurs et à l'économie locale, pour les autrichiens il est en plus un acte de résistance aux grandes entreprises de l'industrie agro-alimentaire.¹

En Autriche, en Finlande et au Royaume-Uni, une motivation supplémentaire pour l'achat de produits laitiers biologiques peut être trouvée dans leurs origines locales. Alors que les autrichiens ont un souci de protection de l'environnement en achetant des produits laitiers locaux (l'origine locale du lait bio est aussi une marque de confiance), les consommateurs finlandais et britanniques souhaitent soutenir leur économie locale.²

En ce qui concerne la viande, pour les autrichiens seulement l'origine locale est une motivation pour l'achat de viande biologique ou de produits carnés. Ils associent alors le local et les petites fermes où les conditions de vie animale sont bonnes. En revanche, dans de nombreux pays (AT, DK, FI, FR), l'origine locale associée à une bonne qualité, est préférée à l'attribut « biologique ».

Enfin, à l'exception du Danemark et de l'Allemagne, l'origine n'a pas d'importance quand il s'agit de céréales, de pain ou de pâtes.³ Même chose pour certains produits qui ne peuvent être cultivés localement (fruits tropicaux), qui ont une saisonnalité particulière, ou lorsque la demande est plus élevée que la production locale ou nationale⁴.

Attitude vis-à-vis des produits bio étrangers

A l'exception des produits mentionnés dans le paragraphe précédent, l'attitude qui prévaut dans tous les pays est celle d'un rejet des produits biologiques étrangers. Plusieurs raisons à cela :

- la méfiance qui résulte de l'incertitude concernant la réglementation biologique et la certification dans les pays étrangers⁵. La majorité des consommateurs n'ont

1. Ibid.

2. Ibid.

3. Ibid.

4. SCHMID Otto, HAMM Ulrich, RICHTER Toralf, DAHLKE Andrea, *A guide to successful organic marketing initiatives*, OMIARD, vol.6, 2004.

5. ZANOLI Raffaele (sous la direction de), *The European Consumer and Organic Food*, OMIARD, vol.4, School of Management and Business, 2004

aucune connaissance des réglementations nationales et communautaires en la matière, ce qui conduit souvent à un manque de confiance dans les productions étrangères. Il a d'ailleurs été montré que pour certains pays européens, le remplacement du label biologique national au profit d'un label européen commun réduirait la signification de ce label et nuirait à l'achat bio¹ ;

- la contradiction apparente entre les valeurs de l'agriculture biologique et les food-miles ;
- la volonté d'exprimer sa désapprobation à l'encontre d'un pays pour des raisons éthiques, politiques, sociales, économiques... (particulièrement en ce qui concerne les conditions de travail ou la rémunération des agriculteurs des pays du sud) ;

Le facteur le plus pertinent pour comprendre le succès ou l'échec de produits étrangers semble être l'image dominante qui prévaut d'un pays ou d'une région à l'égard de certains de ses produits. Si un pays a une image globale positive ou s'il possède certaines caractéristiques positives, qui peuvent être associées à des produits ou à des caractéristiques particulières du produit, la qualité du produit présumé l'emporte sur d'éventuelles réserves quant à l'origine étrangère des aliments biologiques. Il y a ainsi une réputation propre à chaque pays pour certains produits qui favorise l'exportation de ces produits (les pâtes italiennes par exemple). L'image d'un pays peut aussi varier en fonction du type de produit qui lui est associé². Ainsi, les Pays-Bas possède une mauvaise réputation en ce qui concerne la production de masse, mais en même temps, le pays véhicule une image très positive pour ses fromages.

Les auteurs notent deux exceptions à cela en Italie et, surtout, en France. En Italie, la question de l'acceptation des produits étrangers n'est pas si problématique tant que la certification et la qualité sont assurées. En France, les consommateurs expriment explicitement leur confiance dans leur propre système de réglementation et de certification, tout comme dans celui des pays étrangers ayant une bonne réputation en ce qui concerne les questions écologiques (l'Allemagne par exemple). Pour les auteurs, cela s'explique par le fait qu'en Italie et en France, consommer des produits nationaux fait déjà partie des comportements d'achat normaux.³

Freins au choix local de produits bio

Outre les concessions faites au local en raison de l'origine tropicale des produits, de leur typicité et des restrictions saisonnières, les Allemands et les Français accordent plus d'importance à la qualité et au goût des aliments, qu'à leurs provenances. Pour Zanoli⁴, il est donc clair que certains facteurs peuvent modérer l'importance de l'origine du produit. Le dénominateur commun semble être que, lorsque le choix de produits et le confort alimentaire sont limités, les consommateurs sont prêts à faire des concessions

1. SCHMID Otto, HAMM Ulrich, RICHTER Toralf, DAHLKE Andrea, *A guide to successful organic marketing initiatives*, OMIARD, vol.6, 2004.

2. ZANOLI Raffaele (sous la direction de), *The European Consumer and Organic Food*, OMIARD, vol.4, School of Management and Business, 2004

3. Ibid.

4. Ibid.

sur la provenance locale. De plus, certains consommateurs réguliers, avouent qu'il existe une différence entre la théorie et la pratique lors de l'acte d'achat. S'ils reconnaissent que l'origine locale des produits bio est un sujet important, ils admettent que ce critère ne fait souvent pas partie des facteurs décisifs lors de l'achat.¹

Nouveaux marchés, nouveaux consommateurs

Si les études OMIARD sont très riches d'enseignement, elles restent une photographie ponctuelle et ne révèlent pas la tendance à long terme de modification des comportements. Sur ce point, les auteurs s'accordent à dire que le développement de l'agriculture biologique, la démocratisation de l'accès aux produits (baisse de prix et distribution plus large) et la conquête de nouveaux marchés qui s'ensuit, à considérablement hétérogénéiser la typologie des consommateurs et des comportements d'achats : « *Jusque dans les années 1990, l'ethos de la plupart des entreprises dans le secteur biologique et les motivations des consommateurs de produits biologiques étaient sans doute plus homogènes que ce qu'ils sont aujourd'hui. Une plus grande proportion de consommateurs avait une compréhension de la philosophie biologique et de l'« alternative » qu'elle représentait. Ils étaient prêts à soutenir des formes de distribution et de vente au détail ainsi qu'un contact direct avec les producteurs que le « localisme défensif » réaffirmait.* »²

Au pays de Galles, les études³ ont montré que le temps où les consommateurs et les détaillants étaient disposés à payer le prix fort pour les aliments biologiques, simplement parce qu'ils étaient certifiés, était déjà loin. Les « food-miles » semblent être sans grande importance pour de nombreux nouveaux consommateurs de produits biologiques qui ne risquent guère d'être sensibilisé sur le sujet par les principaux détaillants, peu enclins à s'attarder sur ce genre de contradictions, en particulier à la lumière de leurs propres stratégies mondialisées d'approvisionnement.

Comme nous l'avons vu précédemment, le changement d'échelle des activités de transformation biologiques, l'entrée de la grande distribution dans le secteur des produits biologiques, les préoccupations sur la santé et la sécurité alimentaire, ont fait entrer le mouvement biologique dans une nouvelle ère. Pour Banks et Marsden⁴ le résultat semble être une divergence entre les principes de l'agroécologie et les réalités de la production et de la consommation : « *Malheureusement, notre point de vue est que, pour la majorité des consommateurs, à l'heure actuelle, les aliments biologiques sont synonymes de transparence et de qualité. Il n'est pas question de maintenir des revenus viables pour les petits producteurs ou de lutter contre l'industrie agro-alimentaire mondialisée. A notre avis, cela limitera sérieusement la capacité du mouvement biologique à s'affirmer comme une alternative, à s'éloigner du nivellement par le bas de l'agriculture industrielle, et de s'orienter vers le paradigme de développement rural* ». Et, pessimistes, les auteurs de compléter « *Alors que les*

1. SCHMID Otto, HAMM Ulrich, RICHTER Toralf, DAHLKE Andrea, *A guide to successful organic marketing initiatives*, OMIARD, vol.6, 2004.

2. BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

3. Ibid.

4. Ibid.

marchés se sont développés, le consommateur de base est devenu moins homogène et moins instruits sur les principes économiques, politiques et sociaux du mouvement biologique. Il apparaît donc que la durabilité sociale devient le parent pauvre et incompris dans l'équation de durabilité de l'agriculture biologique. De ce fait, le potentiel de développement rural pourrait malheureusement diminuer. »

6 Conclusion : développement local, développement rural, agriculture biologique

Au regard de l'étude bibliographique, il apparaît assez clairement que les paradigmes du développement local que nous avons vus dans la première partie, et de l'agriculture biologique que nous venons plus particulièrement d'aborder dans cette seconde partie, présentent de nombreuses similitudes conceptuelles : autonomisation, rejet du modèle dominant, nouvelle gouvernance, ancrage au territoire... Les travaux de Pugliese¹ nous permettent, de façon structurée, de faire le pont entre ces concepts.

Nous avons déjà vu que Pugliese utilisait l'expression de développement rural durable. Selon l'auteure, la convergence de l'agriculture biologique et du développement rural durable peut être décrit par quatre grands concepts interdépendants, à savoir l'innovation, la conservation, la participation et l'intégration. Ces concepts sont à la fois constitutifs du développement rural et les ingrédients essentiels dans la « recette » du développement rural durable. L'auteure défend la thèse selon laquelle l'agriculture biologique représente une solution viable et flexible de combiner ces quatre ingrédients « ce qui conduit à un ensemble équilibré ».

Innovation

Les solutions innovantes ne sont aujourd'hui plus uniquement des dérivés de progrès technologique, comme ce fut le cas dans le modèle de la modernisation, mais sont aussi le fruit de nouvelles méthodes d'organisation, de gestion, et d'information au sein des secteurs et entre-eux, au sein des territoires et entre-eux. L'innovation est également identifiable à la réintroduction du territoire et des hommes dans des positions différentes, intégrés dans des stratégies relationnelles renouvelées (on pense ici notamment au rôle multifonctionnel de l'agriculture ainsi qu'à la pluriactivité).²

Selon le Conseil de l'Europe, l'innovation est avant tout « une attitude mentale, capable de combiner la créativité de l'esprit d'initiative et le goût du risque »³. Les décideurs vont ainsi considérer l'innovation comme une force positive de changement et de revitalisation dans les zones rurales. Le programme européen Leader va ainsi soutenir les projets innovants et transférables, en mesure d'indiquer de nouvelles voies de développement rural à travers l'implication de groupes d'action locaux.

1. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

2. Ibid.

3. CE 1995, cité in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

Pour beaucoup l'idée va germer que l'innovation est, dans les circonstances des crises agricoles européennes, la seule alternative au déclin rural¹ et la seule façon de bien exploiter ce qui est perçu comme l'avantage comparatif du milieu rural : les atouts naturels, les traditions culturelles, les rythmes de vie, l'environnement non pollué, les relations interpersonnelles, les loisirs de plein air... L'innovation serait ainsi le « must » du développement endogène. Elle dépendrait uniquement de la capacité locale à produire des solutions innovantes pour répondre aux défis actuels en combinant ressources internes et opportunités externes.²

Dans ce contexte, l'agriculture biologique peut représenter un élément central de l'innovation dans les zones rurales. En effet, ce type d'agriculture est une façon innovante de concevoir et de pratiquer l'agriculture. Il s'agit, selon les mots de Padel, d'une innovation complexe, nécessitant un niveau d'information élevé et un faible apport technologique, qui n'affecte pas exclusivement les techniques de production, mais influence plutôt la gestion agricole dans son intégralité. L'agriculture biologique présente de plus une plus grande ouverture au changement, une plus faible moyenne d'âge et un niveau de diplôme supérieur qui, en général, rend les agriculteurs plus enclins à accepter des défis externes.³ On peut citer ici la création de nouveaux produits dans des logiques d'économies de gamme et/ou de valorisation de la production ainsi que, comme nous l'avons déjà évoqué, la mise en place de circuits de commercialisation originaux et variés.

Préservation

Dans le concept de développement rural durable la préservation et l'innovation ne sont pas nécessairement des éléments opposés. Au contraire, la préservation possède une dimension prospective que l'on entend dorénavant par l'adjectif de « durable ». Grâce à la préservation, à l'utilisation et à la valorisation des ressources endogènes, le processus de développement s'enracine dans le territoire, contribuant ainsi à la construction, et à la reproduction d'une identité locale et de ses particularités (quelles soient paysagères, naturelles, culturelles...). C'est le sens de la déclaration de Cork : « *Les politiques doivent protéger la qualité et l'agrément des paysages ruraux, préserver la diversité naturelle et culturelle des ruralités européens, tout en améliorant le bien-être rural et en répondant aux multiples demandes urbaines sur la campagne.* »⁴

Avec la capacité de produire « des paysages naturels et humains qui vivent et travaillent »⁵, l'agriculture biologique s'est avérée dans plusieurs parcs et réserves naturelles être une activité pertinente⁶. Elle est en effet compatible avec la préservation

1. Galston et Baehler, 1995, cité in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

2. INEA, 1999, cité par PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

3. Padel, 1994 et 2001, cité par PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

4. Déclaration de Cork de la commission européenne: *Pour un milieu rural vivant*, novembre 1996, http://ec.europa.eu/agriculture/rur/cork_fr.htm

5. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

6. C'est ce que nous avons vu précédemment dans la partie consacrée à la concentration de l'agriculture biologique, en citant notamment Claude Béranger.

des ressources et spécificités naturelles, tout en permettant de générer des revenus et du développement afin d'éviter la momification de ces zones.

Dans de nombreux parcs nationaux et régionaux italiens, l'agriculture biologique bénéficie pour ce faire d'un financement spécifique de l'autorité du parc. Des stratégies commerciales collectives (par exemple la création d'étiquettes et de promotions) sont mis en œuvre pour les produits locaux et biologiques typiques. De plus, diverses initiatives culturelles ou ludiques sont organisées autour de des valeurs de la nourriture biologique, des traditions rurales locales, et des atouts naturels.¹

Mais l'innovation et la préservation, on peut ici dire la conservation, sont d'autant plus convergents quand il s'agit de réhabiliter des techniques séculaires locales particulièrement bien adaptées à l'agriculture biologique et permettant de minimiser les impacts environnementaux tout en améliorant la productivité. Ainsi, outre la préservation des ressources naturelles, les méthodes et outils biologiques peuvent contribuer à conserver et à faire revivre des formes locales d'agriculture.² Celles-ci participent alors de la transmission des traditions locales tout en étant des instruments de revitalisation et de développement.³

Participation

Concernant cette « pierre angulaire du développement rural », qu'est la participation, on retrouve très clairement les définitions et le vocabulaire du développement local que nous avons abordé en première partie, et en particulier celui du mouvement des Pays. Pugliese⁴ nous indique en effet que *« l'implication des acteurs locaux et leur participation au processus de croissance est un facteur clé dans le paradigme du développement endogène, qui est essentiellement un modèle de développement centré sur les gens. Selon ce modèle, loin d'être simplement un groupe cible, et parfois victime de l'action de développement des facteurs exogènes, les populations locales doivent devenir les protagonistes de l'œuvre de développement menées dans la région où ils vivent et travaillent. »*

À cet égard, certains points critiques doivent être considérés : la diffusion d'une attitude favorable à la croissance, la construction d'un partenariat bien organisé des dirigeants locaux et des acteurs, l'émergence de l'entrepreneuriat privé local, la stimulation des talents autochtones, l'éveil de la solidarité locale et la mobilisation des efforts volontaires.⁵

Pour Pugliese, la conversion de nombreux agriculteurs vers le biologique s'accompagne d'une nouvelle fierté d'être producteur et « expert de la terre ».⁶ À cet

1. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

2. Van der Ploeg, 1994, cité in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

3. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

4. Ibid.

5. Galston et Baehler, 1995, cités in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

6. Tovey, 1997 et Iambe 1999, cités in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

égard, la relation particulière que les agriculteurs biologiques établissent avec les conseillers techniques est intéressante. Elle n'est pas basée sur un rapport unilatéral enseignant/élève, comme cela a pu être le cas dans le modèle de la modernisation. Au contraire, elle exige une forte coopération entre les parties ainsi qu'une intégration de l'expérience par les experts.¹

Ces circonstances donnent à penser qu'il existe une corrélation intéressante entre l'adoption des pratiques biologiques et le développement des activités de « réseautage » parmi les agriculteurs convertis. Ceux-ci partagent en effet intérêts et questionnements et ne peuvent faire usage des réseaux de l'agriculture conventionnelle. En favorisant l'implication dans ses réseaux des nouveaux convertis, Marino² affirme ainsi que l'agriculture biologique engendre des dynamiques d'acteurs basés sur la participation de chacun.

Il est enfin établi que les agriculteurs biologiques sont davantage impliqués dans divers mouvements, associations ou initiatives locales.³

Intégration

Par ce concept, l'auteure reconnaît que l'agriculture n'est qu'un des faisceaux de facteurs qui influent sur le développement rural. Ainsi, les politiques agricoles et rurales doivent nécessairement être inclus dans des programmes plus larges qui contribuent à l'épanouissement du système local dans son ensemble. La déclaration de Cork⁴ mentionne ainsi que « *la politique de développement rural doit être multidisciplinaire dans sa conception et multisectorielle dans son application, avec une claire dimension territoriale.* »

Depuis Cork, nous dit Pugliese, les politiques de l'Union européenne en faveur des zones rurales sont basées sur un modèle flexible et endogène qui, s'il attribue un rôle central aux activités agricoles et connexes à l'agriculture, prône une diversification des économies rurales ainsi qu'une réorganisation du secteur agricole. Dans cette perspective, en fonction du potentiel endogène, le développement de toute une région peut opter pour le secteur agro-industriel, agro-touristique, agro-environnemental ou agro-artisanal, voire une combinaison de ceux-ci qui se renforceront alors mutuellement.⁵

En ce qui concerne l'intégration avec des autres composantes socio-économiques locales, l'agriculture biologique détient l'avantage de fonctionner selon une approche

1. Dans un précédent travail dans le Pilat, nous avons assisté sur une ferme biologique à une présentation commune réalisée par l'agriculteur et par un conseiller de la chambre d'agriculture. Sur certains procédés et pour évoqués certains résultats (notamment en ce qui concerne des pratiques biodynamiques comme la réalisation de tisanes pour traiter les arbres fruitiers), les échanges étaient totalement horizontaux entre les agriculteurs. Il n'y avait pas de bonne solution à adopter, mais des expériences et des pratiques à partager. Lors de ces échanges, le conseiller prenait autant de notes que les agriculteurs.

2. Marino, 1996, cité in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

3. Lampkin, 1999, cité par PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

4. Déclaration de Cork de la commission européenne: *Pour un milieu rural vivant*, novembre 1996, http://ec.europa.eu/agriculture/rur/cork_fr.htm

5. Marotta, 1995, cité in PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

holistique. Elle est capable de transférer ses compétences et son capital (humain, social, infrastructurel ou symbolique) vers d'autres domaines comme le tourisme, la restauration, l'éducation environnementale et alimentaire, la valorisation des produits locaux, etc. Selon Pugliese¹, cette diversification ainsi que l'intégration à la région environnante est à bien des égards une stratégie spontanée pour le mouvement biologique, qui trouve une de ses sources de stimulation dans le dynamisme des populations, notamment lorsqu'il s'agit de répondre à des formes nouvelles de consommation ou de tourisme.

1. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

Travail de terrain et analyse

1ère partie : Présentation du terrain d'étude

1 Méthodologie

A partir de la synthèse bibliographique, le présent travail s'est construit, de façon chronologique, autour de cinq étapes dont nous allons maintenant expliciter la méthodologie :

1. Construction de la liste d'indicateurs ;
2. Choix du terrain d'étude ;
3. Travail de terrain préparatoire ;
4. Recueil de données et analyse statistique ;
5. Enquête de terrain et analyse qualitative.

1.1 Construction de la liste des indicateurs

L'état de l'art nous a confronté à une double difficulté : la diversité des conceptions du développement local d'une part, et la diversité de construction des indicateurs de développement local de l'autre (emploi, pluriactivité, revenus, diversification...). Comme il ne nous semblait pas justifié de réaliser un choix d'indicateurs ex nihilo, c'est à dire d'en extraire de façon approximatif quelques uns, nous avons pris le parti de lister dans un premier temps l'ensemble des indicateurs de la contribution de l'agriculture biologique au développement local que nous avons rencontrés.

Pour ce faire, nous avons listé l'ensemble des affirmations, conclusions et résultats – parfois contradictoires – que nous avons rencontré. Faisant abstraction du résultat, nous l'avons ensuite transformé en indicateur. Par exemple, quand Van Der Ploeg note que l'agriculture biologique permet un meilleur niveau d'emploi, nous avons gardé comme indicateur le niveau d'emploi. Nous nous sommes pour cela inspirés du travail de création de références sociales (RefAB) initié par l'ITAB, Agricultures et Territoires, ACTA et le RMT DévAB, qui « vise à proposer les bases méthodologiques pour construire un référentiel au service du développement de l'AB. »¹

Comme la bibliographie, le plus souvent anglo-saxonne, passait parfois sous silence certaines thématiques que nous considérons être des critères de développement local, comme le rapport à l'alimentation ou le travail pédagogique de l'agriculture par exemple, cette liste d'indicateurs a au final été affinée et complétée par nos propres considérations afin de pouvoir répondre à notre hypothèse selon laquelle l'agriculture biologique, au-delà de sa convergence avec des enjeux de préservation de l'environnement, recèle des caractéristiques intrinsèques permettant de contribuer au développement du territoire sur lequel elle est présente. Nous présentons la liste des indicateurs ci-dessous :

1. <http://www.itab.asso.fr/downloads/refab/poster-gene.pdf>

Commercialisation

- il y a plus de circuits courts en AB¹ ;
- l'AB est adaptée aux circuits courts² ;
- la vente directe a un impact positif sur l'économie locale³ ;
- la vente directe engendre de nouveaux réseaux entre agriculteurs⁴ ;
- en AB, il y a plus de vente aux commerçants locaux⁵ ;
- la vente directe existe davantage dans des communes où la part des agriculteurs est faible car il existe un nombre élevé de consommateurs potentiels⁶ ;
- l'AB gagne du terrain en grande surface (principal lieu de vente) : risque de concurrence avec la vente directe⁷ ;
- la vente directe de l'AB provoque une plus grande valeur ajoutée captée par l'agriculteur⁸ ;
- certains types de vente directe sont plébiscités par les agriculteurs bio, même si le rendement économique est faible : ils privilégient le contact avec la population⁹ ;
- il existe une relation claire entre les modes de commercialisation et la dispersion géographique des outputs.¹⁰

Indicateurs de DL

- ➔ Types de commercialisation
- ➔ Part des agriculteurs dans la population locale
- ➔ Localisation des points de ventes

Emploi

- l'AB contribue davantage à l'emploi¹¹ ;
- l'agriculture économe permet un niveau d'emploi plus élevé¹² ;
- l'AB a un impact positif sur l'emploi bien que cela dépende du type de ferme¹³

1. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

2. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

3. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

4. Ibid. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

5. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

6. VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>

7. BANKS Jo, MARSEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

8. Ibid.

9. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

10. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

11. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

12. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

13. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26,

- il y a plus d'emploi en cultures arables, horticulture, production laitière mais moins en culture fourragère, en élevage...¹ ;
- tout type confondu au Royaume-Uni: 2,52ETP en AB par exploitation contre 1,24ETP en conventionnel² ;
- l'emploi créé par l'AB est confiné en temps partiel ou travail occasionnel : il y a plus d'emplois précaires qu'en conventionnel³ ;
- les emplois protégés ou créés dans une région rurale constituent un fondement car ils fournissent à leur tour des multiplicateurs économiques qui soutiennent d'autres entreprises et services⁴ ;
- la tendance de diminution de l'emploi dans l'agriculture limite la répercussion du développement de l'emploi sur le développement rural^{5 et 6} ;
- il y a plus de travail migrant en AB donc moins de ressources conservées localement⁷ ;
- les évolutions technologiques en AB et les effets de grappes, peuvent réduire le bénéfice sur l'emploi⁸ ;
- les fermes AB emploient plus de personnes hors famille⁹.

Indicateurs de DL

- ➔ **Niveau d'emploi**
- ➔ **Origine des employés**
- ➔ **Type de contrats**

Connexion avec l'économie locale

- si un revenu fuit une économie locale, il réduit la quantité de monnaie en circulation dans la région et donc potentiellement disponible pour les salaires, les achats, etc¹⁰ ;
- les lieux de vente et d'achat participent aux multiplicateurs locaux¹¹ ;
- les fermes en AB sont globalement plus liées à l'économie locale¹² ;
- l'AB retient la valeur de la production dans l'économie locale¹³ ;
- la commercialisation locale retient les ressources localement et bénéficie à

2009, pp.723–735.

1. Ibid.

2. Ibid.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. Ibid.

6. BANKS Jo, MARSEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

7. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

8. Ibid.

9. Ibid.

10. Ibid.

11. Ibid.

12. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

13. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in Agricultural Resources, Governance and Ecology, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

- d'autres entreprises locales¹ ;
- les fermes AB achètent plus à l'échelle locale (sauf grande culture et élevage)² ;
- il y a peu d'écart entre AB et conventionnelle sur les ventes locales³ ;
- le fait qu'une ferme soit en AB n'est pas un marqueur du caractère local de la commercialisation⁴ ;
- les gros producteurs bio ne sont pas connectés à l'économie locale (vente à des grossistes ou coopérative), contrairement aux petits⁵ ;
- les petits producteurs bio divisent leurs productions entre local et national pour diversifier les revenus ou quand le marché local est saturé⁶ ;
- les agriculteurs bio ont la volonté d'acheter local⁷ ;
- il faut une maîtrise technique, économique et sociale du processus de développement pour l'utilisation locale des richesses créées⁸.

indicateurs de DL

➔ Localisation des achats

➔ Localisation des ventes

Filières

- les chaînes locales d'approvisionnement donnent aux agriculteurs une meilleure maîtrise de leur marché⁹ ;
- la constitution de filières peut compromettre l'apport de l'AB au développement rural¹⁰ ;
- les nouveaux marchés, les nouvelles filières, la hausse de la consommation éloigne l'AB du paradigme du développement rural¹¹ ;
- bien que certains agriculteurs le voudraient, il n'existe pas certains types d'intrants au niveau local¹² ;
- le faible nombre de fournisseurs d'intrants labellisés provoque un accroissement

1. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

6. Ibid.

7. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

8. CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

9. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

10. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

11. BANKS Jo, MARSEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.

12. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

des coûts des transactions, une faible diversification des productions et une fuite des revenus hors de l'économie locale¹ ;

- la production sur la ferme de certains intrants est une solution à un prix élevé² ;
- l'AB a tendance à se regrouper : effet d'entraînement des conversions et des réseaux, volonté de limiter les contagions de l'agriculture conventionnelle... : saturation du marché local et donc perte des effets de la vente directe³ ;
- la question de la concentration géographique des filières varie énormément selon les régions : cela dépend de la structuration des marchés, de la proximité des grandes villes, du type de production⁴.

indicateurs de DL

➔ **Nombre de fournisseurs différents**

➔ **Existence locale des fournisseurs**

Revenus

- pas de différence nette de revenus entre AB et conventionnelle mais entre les différents types de culture ou d'élevage⁵ ;
- en AB les salaires familiaux sont plus bas mais les salaires non familiaux sont plus élevés⁶ ;
- l'agriculture économe permet de meilleurs revenus⁷ ;
- la pluriactivité et la diversification permettent d'entretenir un niveau de revenu correct⁸ ;
- en AB le prix de vente à l'hectare est supérieur (surtout vrai pour les grandes exploitations bio)⁹ ;
- en termes de chiffre d'affaires, il ne faut pas faire d'analyse AB vs. Conventionnelle. Il est préférable de croiser cela au type de production¹⁰ ;
- la marge du lait est nettement plus élevée en agriculture économe : prix supérieur du lait, qualité de la viande supérieure, davantage de vaches¹¹.

Indicateurs de DL

➔ **Niveau de revenus familiaux**

➔ **Niveau de revenus non familiaux**

➔ **Niveau de marge**

1. Ibid.

2. Ibid.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

6. Ibid.

7. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

8. CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

9. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

10. Ibid.

11. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

Diversification

- il est plus compliqué de se diversifier en agriculture conventionnelle et en monoculture¹ ;
- l'AB est davantage concernée par la diversification (surtout en termes de services agricoles : le double)² ;
- la conversion en AB entraîne une reconfiguration de la ferme qui pousse à la réorientation et à la diversification³ ;
- la diversification permet de réduire les dépendances aux marchés⁴ ;
- le principe de l'économie de gamme (plusieurs produits pour une seule matière première) s'applique à la diversification (contre celui d'économie d'échelle)⁵ ;
- l'agriculture économe participe à l'utilisation polyvalente des ressources rurales, point de départ de la diversification des activités⁶ ;
- la plus faible quantité d'intrants offre une plus grande flexibilité pour se diversifier⁷ ;
- l'AB favorise le maintien de traditions et de produits locaux⁸ ;
- la diversification et la pluriactivité peuvent créer des liens multifonctionnels entre la ville et la campagne.⁹

Indicateurs de DL :

- ➔ Type de diversification de produits
- ➔ Type de diversification d'activités
- ➔ Répartition du CA en fonction des activités
- ➔ utilisation/vente de produits et savoir-faire locaux

Pluriactivité

- la pluriactivité est en hausse en agriculture¹⁰ ;
- la pluriactivité permet le maintien de services en milieu rural¹¹ ;
- les revenus de la pluriactivité permettent le maintien de l'activité agricole en milieu rural, notamment par la captation de ressources urbaines...¹²

Indicateurs de DL :

- ➔ Pluriactivité de l'agriculteur

1. Ibid.

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

3. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

4. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

5. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

6. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

7. Ibid.

8. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

9. Ibid.

10. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

11. Ibid.

12. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

- ➔ **Pluriactivité du conjoint**
- ➔ **Lieu de la pluriactivité**

Tourisme

- le tourisme rural provoque le développement local¹ ;
- l'engagement dans une activité de tourisme concerne davantage les conjoints² ;
- l'AB favorise le tourisme rural et la préservation des paysages³ ;
- les agriculteurs bio préservent les paysages ruraux⁴ ;
- de nouvelles installations (AB et agritourisme) investissent des espaces plus marginalisés⁵ ;
- pas de diversification et d'AB dans le canton de Syene-les-Alpes car l'agriculture y est dynamique et la pluriactivité importante (les agriculteurs sont aussi saisonniers dans les stations de ski)⁶ ;
- le tourisme rural entraîne la fourniture de services environnementaux⁷ ;
- l'AB permet d'accroître la visibilité régionale⁸ ;
- le panier de bien associe diverses activités et produits d'un territoire et y apporte une valeur ajoutée⁹.

Indicateurs de DL :

- ➔ **Présence d'une activité de tourisme sur la ferme**
- ➔ **Lien entre activité de tourisme et services environnementaux**

Réseaux

- l'approche en réseaux est essentielle pour analyser le DL¹⁰ ;
- les connexions économiques sont intégrées dans les relations sociales, politiques et culturelles¹¹ ;
- le système rural est un amalgame de sous-systèmes (sociale, économique,

1. CAMPAGNE Pierre, Agriculture et développement local : quelques questions économiques, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

2. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in Agricultural Resources, Governance and Ecology, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

3. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

4. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

5. VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>

6. Ibid.

7. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

8. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

9. BERANGER Claude, *La localisation de l'agriculture biologique : enjeux et perspectives*, in Agriculture Biologique, Regards croisés d'un groupe de travail de l'Académie d'agriculture de France, sous la direction de LE BUANEC Claude, septembre 2008 - mai 2010, pp.91-94.

10. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

11. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

- naturel, politique...) qui interagissent entre eux¹ ;
- les relations, les liens, la confiance, peuvent réduire le coût des transactions² ;
- le renforcement des liens locaux peut renforcer l'économie locale³ ;
- il y a plus de réseaux qui favorisent l'innovation en AB⁴ ;
- les innovations sont moins le produit d'entreprises individuelles que des ressources assemblées, les connaissances, et d'autres intrants et des capacités qui s'agglomèrent dans des endroits spécifiques⁵ ;
- la réussite du développement régional est en partie liée à la force des associations, échanges, réseaux d'une zone donnée⁶ ;
- le développement local résulte de la synergie entre les activités à l'intérieur de la ferme et entre les fermes⁷ ;
- la synergie est le contraire de la concurrence et de la spécialisation imposée par la modernisation⁸.

Indicateurs de DL

➔ Liens entre agriculteurs

➔ Liens entre les agriculteurs et l'extérieur

Tissu social

- plus la densité est faible, plus la part d'agriculteur est élevée. Ce sont donc dans les espaces les plus marginaux que les agriculteurs jouent un rôle important dans le maintien du tissu social⁹ ;
- les agriculteurs bio pratiquent le bénévolat, le prêt de matériel, le service au voisinage¹⁰ ;
- les agriculteurs bio prennent part à la vie culturelle locale¹¹ ;
- les agriculteurs bio participent à la vie de la communauté¹² ;
- les agriculteurs bio participent à des réseaux d'échanges, de formation et de pédagogie¹³ ;
- les femmes sont plus représentées en AB¹⁴ ;

1. PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

3. Ibid.

4. FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

5. MARSDEN Terry, MURDOCIMI Jon, MORCA Kevin, *Sustainable Agriculture, Food Supply Chains and Regional Development: Editorial Introduction*, International Planning Studies, vol.4, n°3, 1999, pp.295-301.

6. Ibid.

7. VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

8. Ibid.

9. VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>

10. SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

11. Ibid.

12. Ibid.

13. Ibid.

14. Ibid.

- l'AB peut avoir un impact sur le paysage culturel¹.

Indicateurs de DL

- ➔ **Implication des agriculteurs dans la vie locale**
- ➔ **Sexe des agriculteurs**
- ➔ **Pratique des formations**

Typologie des agriculteurs

- en AB les agriculteurs sont plus jeunes, plus instruits² ;
- en AB il y a plus de réorientations qui participent à l'apport de compétences, savoirs, et créativité...³ ;
- beaucoup de différences viennent des personnes et des configurations des fermes et non du label AB⁴.

Indicateurs de DL

- ➔ **Niveau de diplôme**
- ➔ **Taux de réorientation et profession antérieure**

Résumé des indicateurs

- | | |
|---|--|
| ➔ Types de commercialisation | ➔ utilisation/vente de produits et savoirs-faire locaux |
| ➔ Part des agriculteurs dans la population locale | ➔ Pluriactivité de l'agriculteur |
| ➔ Localisation des points de ventes | ➔ Pluriactivité du conjoint |
| ➔ Niveau d'emploi | ➔ Lieu de la pluriactivité |
| ➔ Origine des employés | ➔ Présence d'une activité de tourisme sur la ferme |
| ➔ Type de contrats | ➔ Lien entre activité de tourisme et services environnementaux |
| ➔ Localisation des achats | ➔ Liens entre agriculteurs |
| ➔ Localisation des ventes | ➔ Liens entre les agriculteurs et l'extérieur |
| ➔ Nombre de fournisseurs différents | ➔ Implication des agriculteurs dans la vie locale |
| ➔ Existence locale des fournisseurs | ➔ Sexe des agriculteurs |
| ➔ Niveau de revenus familiaux | ➔ Pratique des formations |
| ➔ Niveau de revenus non familiaux | ➔ Niveau de diplôme |
| ➔ Niveau de marge | ➔ Taux de réorientation et profession antérieure |
| ➔ Type de diversification de produits | |
| ➔ Type de diversification d'activités | |
| ➔ Répartition du CA en fonction des activités | |

1. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

3. Ibid.

4. Ibid.

1.2 Choix du terrain d'étude

Dès lors que les indicateurs étaient référencés et que notre hypothèse s'affinait, s'est posée la question du choix du terrain d'étude. Pour des raisons logistiques et financières, le premier critère a été celui de la proximité de Lyon ou de Valence. En effet, le terrain d'étude devait pouvoir être accessible pour la journée depuis une de ces deux villes.

Le second critère a été celui du périmètre. La problématique du développement local impose de facto une réflexion sur le local. Si nous avons vu dans notre première partie que la notion du local permet justement de dépasser les périmètres existants, les contraintes du travail de terrain nous ont imposé de circonscrire notre étude à un territoire donné. Notons toutefois qu'il ne s'agit pas là d'un renoncement de la conception du local comme d'un dépassement des limites, mais bel et bien d'une approche purement méthodologique permettant de construire nos échantillons et de recueillir un certain nombre de données propres au lieu.

Aussi, pour dépasser cette notion de local nous utiliserons souvent dans notre analyse les expressions « à l'intérieur du périmètre » et « à l'extérieur du périmètre ». Cependant, afin de ne pas alourdir l'écriture du texte nous ne renoncerons pas à utiliser le terme de local en en conservant sa définition « ce qui est particulier à un lieu »¹. Sauf mention contraire, le terme de local désignera par défaut ce qui se trouve à l'intérieur de notre périmètre.

Ces précisions étant apportées, restait donc à identifier un périmètre pour notre étude.

Celui-ci ne pouvait être trop restreint (une commune par exemple). Tout d'abord car il ne nous aurait pas été possible de réunir un échantillon suffisant d'agriculteurs biologiques. Ensuite car cet échelon ne permet pas de mettre en évidence les chaînes d'approvisionnement, de commercialisation, les interactions entre agriculteurs et avec la population...

Notre terrain d'étude ne pouvait non plus être trop large, nos moyens ne nous permettant pas de mener des recherches sur un terrain trop étendu. Notre échantillon n'aurait été que peu représentatif et nos observations que trop parcellaires : difficile dans de telles conditions de mettre en lumière des dynamiques collectives ou des réseaux d'agriculteurs par exemple. De ce fait, le terrain ne nous aurait pas permis de vérifier notre hypothèse, faussant ainsi nos conclusions.

Souhaitant donc vérifier notre hypothèse, il nous a donc fallu chercher un terrain sur lequel une dynamique de développement local était enclenchée. De plus, nous souhaitions pouvoir rencontrer des élus pour pouvoir confronter leur vision du développement à ce que nous identifierons comme la contribution de l'agriculture biologique à ce développement, notamment pour mettre en lumière des convergences. Il nous est donc apparu primordial de pouvoir rencontrer des élus sur un territoire sur lequel ils avaient une emprise – la compétence agriculture –, et donc sur lequel existait une politique agricole territoriale bien définie.

A partir de là, nous nous sommes rapidement intéressés aux PSADER qui

1. Le Petit Larousse

répondaient à l'ensemble de nos critères. Nous développerons plus loin ce qu'est un PSADER. En tenant compte de nos contraintes géographiques, nous avons listé ceux qui étaient accessibles depuis Valence ou Lyon. A l'aide du « portail territoires »¹ de la Région Rhône-Alpes, nous avons ensuite parcouru l'ensemble des PSADER. Nous avons dans un premier temps écarté ceux qui étaient trop éloignés, trop grands ou trop restreints. Nous avons ensuite analysé le contenu (objectifs, mesures...) de chacun des PSADER pour identifier si ceux-ci comportaient un volet « agriculture biologique » et comment la question du développement local était abordée.

Répondant à l'ensemble de nos critères, nous avons alors retenu le PSADER 5^{ème} Pôle que nous présenterons plus loin.

1.3 Travail de terrain préparatoire

Au mois de mars, nous avons profité d'un dossier parallèle pour mener un travail de terrain préparatoire. Le but de ce travail était multiple : prise de contact avec le terrain, création d'un réseau, affinement de l'hypothèse, test de plusieurs indicateurs, identification de nouvelles pistes de recherches et élaboration du guide d'entretien.

Souhaitant faire de ce travail une « étude de cas », nous nous sommes penchés sur le magasin de producteurs bio² « Au plus pré » créé en 2005 et situé à La Laupie. Contre-exemple du magasin touristique de produits régionaux, « au plus pré » a eu impact réel sur la commune d'implantation et sur les habitants. Le succès et la pérennité du magasin, le contexte agricole local, et l'absence de commerces ou services dans la commune, nous offraient un parfait terrain d'étude exploratoire.

Pour ce faire nous avons croisé une étude de terrain faite d'observations et d'entretiens individuels semi-directifs du maire de La Laupie et d'un des producteurs associé du magasin, avec une étude cartographique et bibliographique du contexte local.

1.4 Analyse statistique

Le premier travail que nous avons réalisé à l'échelle de notre territoire aura été de réunir le maximum de données afin d'effectuer une analyse statistique et de pouvoir cerner au mieux notre objet d'étude.

Notre travail s'est ici basé autour de cinq sources principales :

- l'INSEE qui a produit une fiche à l'échelle du 5^{ème} Pôle et qui donne la possibilité de consulter ses bases par choix de périmètres. Ainsi il nous a été facile de consulter les données pour chacune des trois intercommunalités composant le territoire du PSADER ;
- Le PSADER lui-même et notamment le diagnostic qui a précédé la mise en place d'action. Abordant les questions aussi variées que la géographie, l'orientation agricole du territoire, les circuits courts, la demande des

1. <http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique1133>

2. A l'exception de l'éleveur porcin.

populations... il a été pour nous une précieuse mine d'information ;

- Le réseau CORABIO¹ et l'association Agribiodrôme² qui ont produit plusieurs études et « fiches » toutes aussi précises que riches ;
- La DDT26³, grâce à une convention signée avec l'ISARA qui nous a permis de récupérer un fichier des déclaratifs PAC de 2011 ;
- Enfin le Conseil Général de la Drôme qui a mis à notre disposition un fichier des agriculteurs de la Drôme, mis à jour en juin 2012.

Ce dernier fichier a été construit par le Conseil Général de la Drôme à partir des codes NAF⁴ de l'INSEE. Afin de pouvoir être exploité, nous avons dû opérer plusieurs modifications à cette base de données. Nous avons d'abord uniquement conservé les codes NAF 01 correspondant aux cultures et productions animales. Dans ce même champ, nous avons retiré les lignes correspondant aux activités de soutien aux cultures et à la production animale ainsi que les activités de chasse et de piégeage. Remarquons ici que la nomenclature NAF présente une limite car elle rend compte de l'activité principale de l'exploitation et passe donc sous silence la polyculture ou la pluriactivité. C'est pour cela que l'INSEE a notamment créé le groupe 01.5 « Culture et élevage associés » qui « rompt avec les principes usuels pour identifier l'activité principale. Il tient compte du fait que de nombreuses exploitations agricoles ont une production végétale et animale assez équilibrées et qu'il serait arbitraire de les classer dans l'une ou l'autre catégorie. »⁵

Nous avons ensuite supprimé les entrées dont les formes juridiques ne correspondaient pas à des exploitations (lycée agricole, CUMA, structure de formation, groupement pastoral, coopératives...). De là, nous avons ajouté manuellement, en fonction du prénom de l'exploitant, une colonne « sexe » avec quatre entrées possibles H/F/M/I (On note H pour homme, F pour femme, M pour mixte quand le nom des deux conjoints est mentionné pour une exploitation et on note I pour indéterminé en l'absence de prénom ou lorsque le prénom est mixte, Claude par exemple. On note également I lorsqu'il s'agit d'une SARL, SCEA, d'un GAEC, d'un domaine...).

L'analyse statistique aura permis de donner un cadre à l'analyse qualitative, des pistes de recherches ainsi que des éléments de corroboration. Elle aura également permis de compléter l'élaboration des indicateurs ainsi que le travail préparatoire dans la construction du guide d'entretien⁶.

1.5 Analyse qualitative

Nous avons d'abord envisagé de procéder à l'envoi d'un questionnaire qui nous aurait permis, à partir d'une analyse quantitative, de balayer un certain nombre de questions préliminaires, mais la difficulté à nous procurer un fichier dans des délais raisonnables,

1. <http://www.corabio.org/>

2. <http://www.corabio.org/agri-bio-drome>

3. Direction Départementales des Territoires. Préfecture de la Drôme.

4. La NAF est la « nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 ».

5. INSEE, http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/na2008/n2_01.htm

6. Voir en annexe.

les difficultés qui sont apparues quant à l'administration du questionnaire, ainsi que le faible taux de retour auquel nous devions nous attendre, nous a fait finalement renoncer à ce mode d'enquête.

Nous nous sommes donc concentrés sur une analyse qualitative. En ce qui concerne le plus gros du travail de terrain, la méthodologie que nous avons suivie est celle, comme pour notre travail préparatoire, de l'entretien semi-directif. Cette méthode nous est apparue la plus à même de répondre à la diversité des thèmes que nous voulions aborder afin de vérifier notre hypothèse.

Pour cela, la première étape aura été celle de la constitution d'un échantillon.

Afin de bien cerner la contribution spécifique de l'agriculture biologique au développement local, il nous est rapidement apparu indispensable de créer deux sous-échantillons d'agriculteurs : le premier étant composé d'agriculteurs biologiques et le second d'agriculteurs conventionnels¹. La création de deux sous-échantillons distinctifs nous permettra d'être certain de ne pas travailler sur la contribution de l'agriculture en général au développement local, mais bien sur celle du mode de production biologique.

Nous souhaitons dans un premier temps construire un échantillon qui illustrerait certaines productions agricoles « typiques » du 5^{ème} Pôle, à savoir l'arboriculture dans la Vallée du Rhône, les cultures légumières dans la plaine de la Valdaine et l'élevage caprin (pour la production du picodon) dans le Pays de Dieulefit. Nous avons rapidement abandonné cette idée en décidant de nous concentrer sur le maraîchage et les cultures légumières de plein champ² pour l'ensemble de notre échantillon. Plusieurs raisons à cela :

- pratique tout d'abord, car nous nous sommes vite heurtés au trop faible nombre de producteurs de telle ou telle catégorie que nous n'arrivions de plus pas à contacter ;
- méthodologique ensuite car la comparaison entre nos deux sous-échantillons se serait complexifiée si une variable supplémentaire, celle de l'OTEX, venait s'y ajouter. De plus, le maraîchage reste un type de production « classique », présent sur tous types de territoires, et qui ne souffre pas de particularité comme le picodon (appellation), les fruits (beaucoup d'exports), la lavande (produit très spécifique et également beaucoup d'exports...). Enfin, élément important, les productions légumières sont plus facilement valorisables localement que d'autres productions : le potentiel de commercialisation locale de légumes est par exemple bien plus important que celui des PPAM. Nous reviendrons sur ce point dans notre analyse.

Comme notre terrain d'étude est en réalité composé de deux entités géographiques bien distinctes (la plaine de la Valdaine et les collines du Pays de Dieulefit), il nous a fallu tenir compte de ces éléments dans la composition de notre échantillon afin que cette variable ne biaise pas nos résultats. En effet, si tous les agriculteurs

1. Précisons au passage que nous utiliserons ces termes d'agriculteurs biologiques et conventionnels pour ne pas alourdir le texte par des formules du type « agriculteur produisant en agriculture biologique », le barbarisme ne nous semblant pas insurmontable et la formule étant par ailleurs largement utilisée tant par les agriculteurs eux-mêmes que par les chercheurs.

2. Pour la distinction, cf. glossaire.

conventionnels étaient issus de la plaine et tous les producteurs biologiques des collines par exemple, nous aurions autant analysé le déterminisme du territoire sur l'agriculture que la contribution de l'agriculture au développement local. Aussi, nous nous sommes attachés à assurer une répartition équilibrée sur l'ensemble du 5^{ème} Pôle des agriculteurs que nous avons sélectionnés.

Pour compléter ces deux sous-échantillons nous avons choisi d'en créer un troisième composé d'élus et de chargés de missions. Nous considérons en effet que la question du développement local ne pouvait être abordée sans que soit entendue la parole de ceux qui, par leurs mandats, en sont officiellement chargés. Comme nous l'avons écrit dans notre première partie, il est clair que le développement local n'est pas, et ne peut se résumer à une politique territoriale. Cependant, nous ne pouvions faire l'impasse sur la conception du développement local des personnes en charge de la politique agricole du territoire. Tout particulièrement sur un territoire qui dépend d'un contrat de développement rural avec la région, et qui, par la distribution de subventions ou par sa politique foncière participe aux orientations agricoles du 5^{ème} Pôle. Nous avons donc décidé de rencontrer, pour chaque EPCI, l' élu en charge de la compétence agricole ainsi que le chargé de mission référent. Cela s'est toutefois montré impossible pour la Communauté d'Agglomération de Montélimar Sésame qui ne possède pas la compétence agricole et en conséquence pas d'agent en charge de cette question. Nous avons voulu dépasser cela en sollicitant le vice-président en charge du développement économique. Malheureusement, nos demandes répétées sont restées sans réponse. Concernant la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, notons que la chargée de mission agriculture occupe également, à mi-temps, la fonction d'animatrice du PSADER. Au final notre échantillon a ainsi été composé :

Agriculteur biologique 1 ¹	CCPD ²
Agriculteur biologique 2	CAMS
Agriculteur biologique 3	CCPM
Agriculteur biologique 4	CCPM
Agriculteur conventionnel 1	CAMS
Agriculteur conventionnel 2	CCPM
Agriculteur conventionnel 3	CCPM
Agriculteur conventionnel 4	CCPD
Élu 1	CCPD
Élu 2	CCPM
Chargé de mission 1	CCPD
Chargé de mission 2	CCPM

Trois éléments importants sont à noter concernant la prise de rendez-vous pour les

1. Nous noterons par la suite B pour biologique et C pour conventionnel, le numéro permettant ensuite de différencier les agriculteurs.

2. Nous utiliserons les sigles CAMS pour Communauté d'Agglomération de Montélimar Sésame, CCPD pour Communauté de Communes du Pays de Dieulefit et CCPM pour Communauté de Communes du Pays de Marsanne.

entretiens qualitatifs. Premièrement, l'intitulé exact du travail n'a pas été précisé au téléphone afin de ne pas biaiser le contact et d'orienter par la suite l'entretien. En effet, le thème de « la contribution de l'agriculture biologique au développement local » aurait pu stigmatiser et exclure de fait les agriculteurs conventionnels, et à l'inverse flatter les agriculteurs biologiques. Nous avons donc présenté notre travail comme une étude de la contribution de l'agriculture au développement local.

Deuxièmement, notre calendrier et l'obtention tardive du fichier des agriculteurs nous ont obligés à prendre des rendez-vous pour fin juin, début juillet (les entretiens se sont déroulés sur quatre jours non consécutifs). Il s'agit là bien entendu de la plus mauvaise période pour rencontrer les agriculteurs... et particulièrement des maraîchers ! Il nous a donc été relativement difficile de compléter notre échantillon et d'obtenir des entretiens. Remarquons ici que cette situation pouvait éventuellement constituer un biais pour notre étude : en cette période, les personnes qui acceptent de nous rencontrer sont potentiellement celles qui ont moins de travail ou sont plus ouvertes à la pédagogie... Les entretiens montreront que ce biais n'a toutefois pas existé.

Troisièmement, le choix des agriculteurs s'est effectué au hasard. Nous avons pour cela listé les agriculteurs qui répondaient à chacun de nos critères et les avons contactés par ordre alphabétique. Les entretiens ont ainsi été fixés par ordre des répondants.

Notons enfin que nous avons rencontré, hors échantillon, le fondateur des associations Court-circuit et Agri-court. Ces deux noms revenant en permanence lors de nos entretiens, il ne nous était pas possible d'en faire l'impasse.

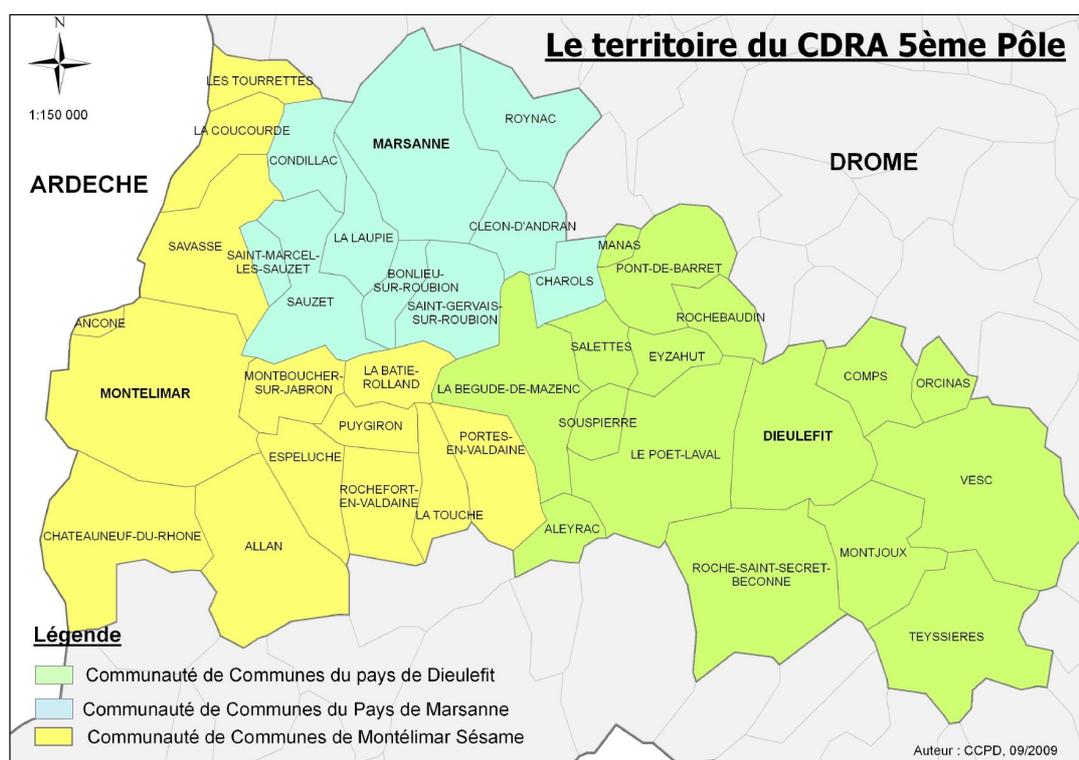
2 Le terrain d'étude : données générales

Notre territoire d'étude correspond au périmètre du PSADER, qui lui-même correspond au périmètre du CDRA dont il est le volet agricole. Le 5^{ème} Pôle, est la traduction plus formelle et administrative de ce qui est aussi appelé le « bassin de Montélimar ».

Le territoire regroupe 40 communes réparties en trois communautés :

- La Communauté d'Agglomération de Montélimar-Sésame (CAMS) à l'ouest, la plus peuplée, dans l'axe de la Vallée du Rhône, avec de fortes problématiques liées à l'urbanisation ;
- La Communauté de Commune du Pays de Marsanne (CCPM) qui occupe sur l'intégralité de son territoire la partie nord de la Plaine de la Valdaine, dont l'agriculture est quasi-exclusivement tournée vers des grandes cultures ;
- La Communauté de Commune du Pays de Dieulefit dont le territoire est coupé en deux : à l'ouest une petite partie se trouve en plaine alors qu'à l'est le relief accidenté provoque une plus faible densité de population et des productions agricoles davantage tournées vers l'élevage.

Le territoire du 5^{ème} Pôle



2.1 La population

Démographie

La population du bassin s'élevait au dernier recensement de 2009 à 66983 habitant. Elle s'organise principalement autour de deux pôles d'attraction, celui de Montélimar et celui de Dieulefit. Plus de la moitié de la population (35495 habitants) réside dans la commune de Montélimar, alors que la seconde commune, Dieulefit, ne compte que 3 028 habitants. Comme nous le verrons plus loin elle joue cependant un rôle actif, en tant que pôle d'emploi de l'espace rural et pôle de commerces et de services.

La population du 5^{ème} Pôle

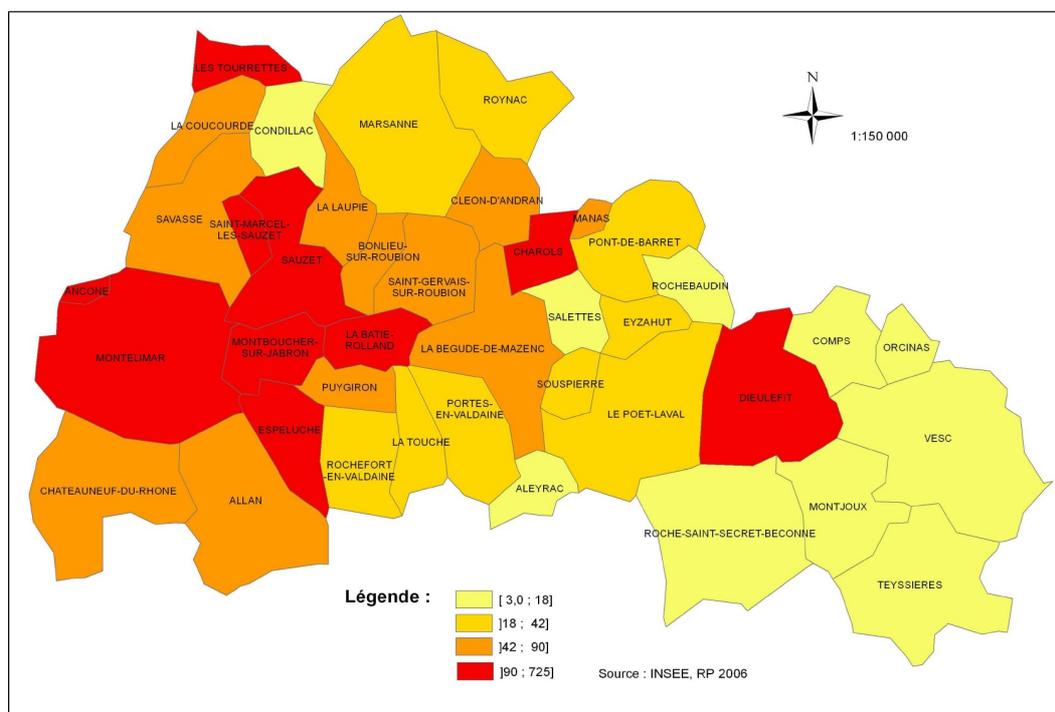
Territoires	Nombre d'habitants (2009)	Part de la population totale (2009)	Nombre de ménages (2009)	Superficie (km ²)	Densité moyenne (2009)
CCPD	7785	11,6%	3397	269,3	29
CCPM	8465	12,6%	3392	133,9	63
CCMS	50733	75,7%	22224	235,7	215
Total	66983	100,0%	29013	638,9	105

Source : INSEE, RP 2009

Du fait de la prédominance de Montélimar, le bassin présente certaines

caractéristiques urbaines. Ainsi, près de 90 % de sa population vit dans l'espace à dominante urbaine, où la densité est relativement élevée (145 hab/km²)¹.

Densités de population



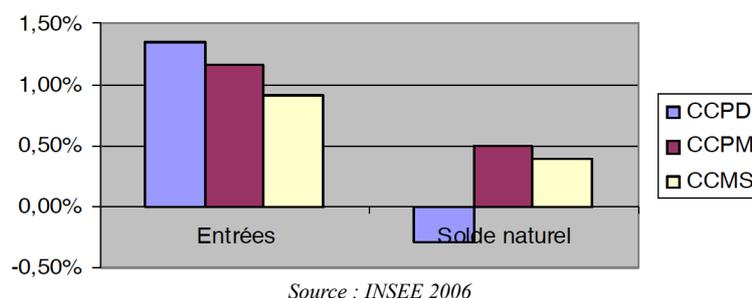
(Source : INSEE, 2006)

On retrouve logiquement les mêmes caractéristiques au niveau des communautés de communes. Les deux tiers de la population du bassin résident dans la CCMS qui compte une densité deux fois plus élevée que la moyenne du territoire. Quant à la CCPD et à la CCPM, si elles présentent un nombre d'habitants très proche, la superficie de la CCPD est deux fois plus importante que celle de la CCPM. Ainsi, les rapports de densité vont de 1 à 2 entre le Pays de Dieulefit et celui de Marsanne, et de 1 à 10 entre l'intercommunalité de Dieulefit et celle de Montélimar. Nous verrons après que cela s'explique facilement par l'attraction exercée par la vallée du Rhône et par le relief accidenté de l'est du bassin.

1. INSEE Rhône-Alpes, *Portrait du bassin de Montélimar*, Août 2007.

Flux migratoires

Taux de Croissance de la population



Cependant, plus on regarde vers l'est et les zones plus rurales, plus l'immigration participe au renouvellement des populations. Ceci étant particulièrement vrai dans le Pays de Dieulefit où l'arrivée de néo-ruraux compense largement un solde naturel déficitaire.

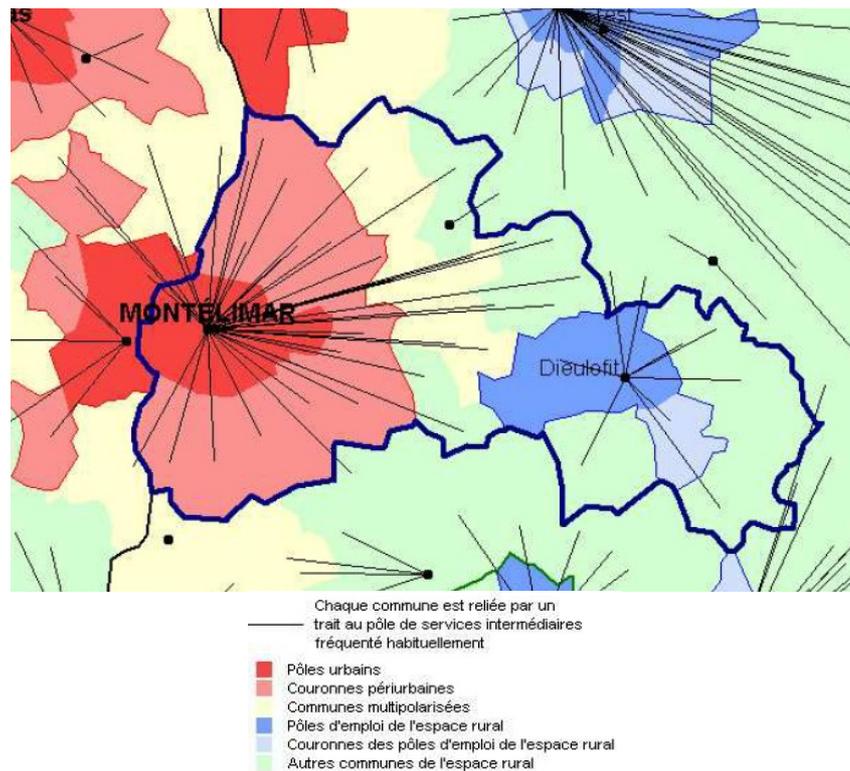
Sur le 5^{ème} pôle on constate trois types de nouveaux arrivants. Les premiers sont urbains et se concentrent à Montélimar ou dans les communes périphériques en zones pavillonnaires. Les seconds s'installent dans la plaine en rachetant les vieilles fermes que la hausse du prix de l'immobilier a rendu inaccessible à la population locale. L'arrivée de ces néo-ruraux s'accompagne souvent de problèmes de voisinage avec les agriculteurs, d'autant plus que ces fermes sont situées au milieu de terres encore cultivées. La troisième catégorie de néo-ruraux correspond davantage aux populations que l'on trouve dans le Diois voisin : il s'agit souvent de ménages jeunes et diplômés privilégiant le cadre de vie à leur situation professionnelle, et qui viennent s'installer en zone fortement rurale, essentiellement dans les collines du Pays de Dieulefit.

Si les migrations ont toujours constitué le premier moteur démographique du territoire, elles ne sont pas sans poser certains conflits d'usage et problèmes comme l'étalement urbain et la hausse du foncier.

Mobilités

Le 5^{ème} pôle apparaît clairement comme un territoire bipolaire, en termes d'emplois et de services, et donc de mobilités. A l'ouest le bassin de Montélimar rayonne sur l'ensemble de la plaine de la Valdaine. Il recouvre entièrement les communautés de Montélimar et de Marsanne ainsi que la partie occidentale de la communauté de Dieulefit qui se trouve elle aussi dans la plaine. A l'est, le pôle de service intermédiaire de Dieulefit rayonne sur neuf communes alentours, dont deux se trouvent hors de notre périmètre. La CCPD n'est donc pas aussi homogène que ses consœurs de plaine et se retrouve coupée en deux parties bien distinctes.

Deux pôles de services sur le territoire



Cartographie IGN-INSEE. Sources : INSEE IC1998 et RP1999

En ce qui concerne les emplois, l'attraction de Montélimar est tout aussi prégnante. Elle engendre des mobilités pendulaires depuis l'ensemble de la plaine. La communauté de Marsanne qui se trouve être sous l'influence directe de Montélimar possède de cette manière un faible vivier d'emploi. Le nombre d'actifs étant bien supérieur à celui des emplois la mobilité pendulaire y est forte et fait des communes qui la composent des zones résidentielles avec une présence de commerces limitée.

Bassins d'emplois et mobilités

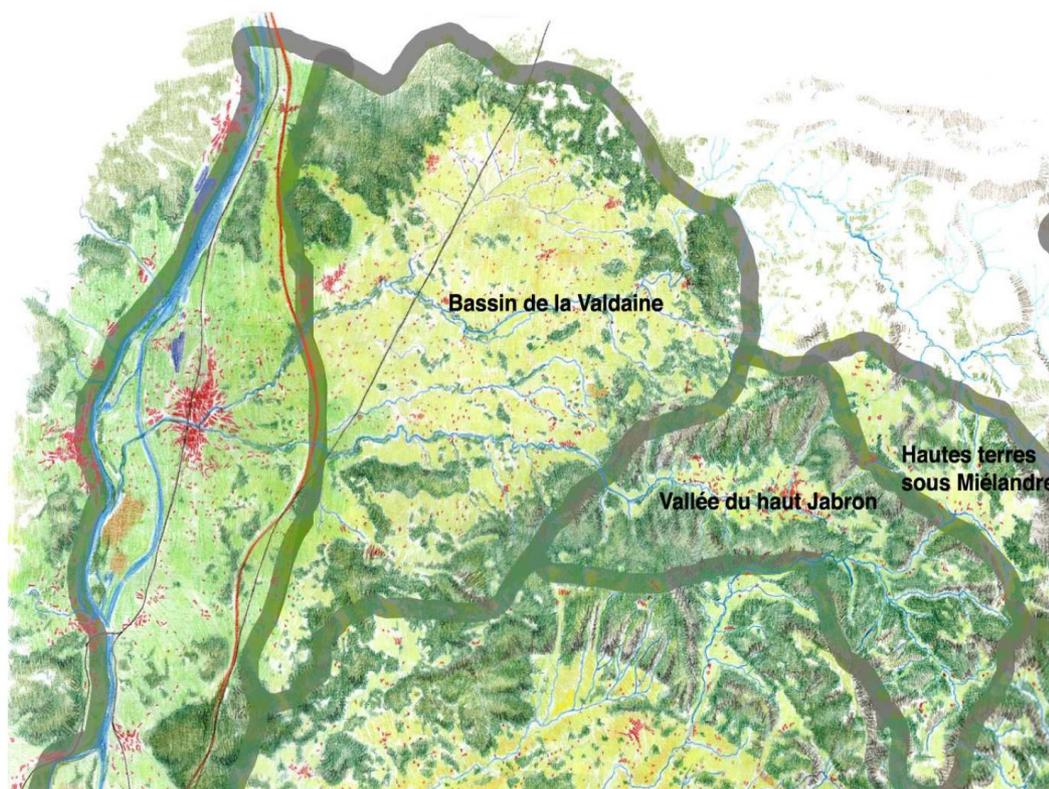
	CCMS		CCPD		CCPM	
Nombre d'emplois dans la zone	23990		2420		1670	
Actif ayant un emploi résidant dans la zone	20049		2953		3604	
- Dont actif ayant un emploi dans sa commune de résidence	10143	50,59%	1222	41,38%	746	20,7%

Source : INSEE, RP1999

2.2 Données naturelles

Relief et paysages

Les entités paysagères



(Source : Atlas des paysages, Décembre 2008)

Le territoire du 5^{ème} pôle est coupé en deux parties distinctes. A l'ouest, d'une superficie de 174 km², la plaine de la Valdaine est nettement délimitée par un pourtour de montagne au nord, à l'est et à l'ouest. Elle communique directement avec la vallée du Rhône à l'ouest.

A l'est, les collines du Pays de Dieulefit marquent un relief accidenté de moyenne montagne autour de deux entités paysagères distinctes : la Vallée du Jabron, axe principal de communication entre Dieulefit et Montélimar, et les hautes terres sous Miélandre, plateau reculé de moyenne montagne.

Plaine et collines

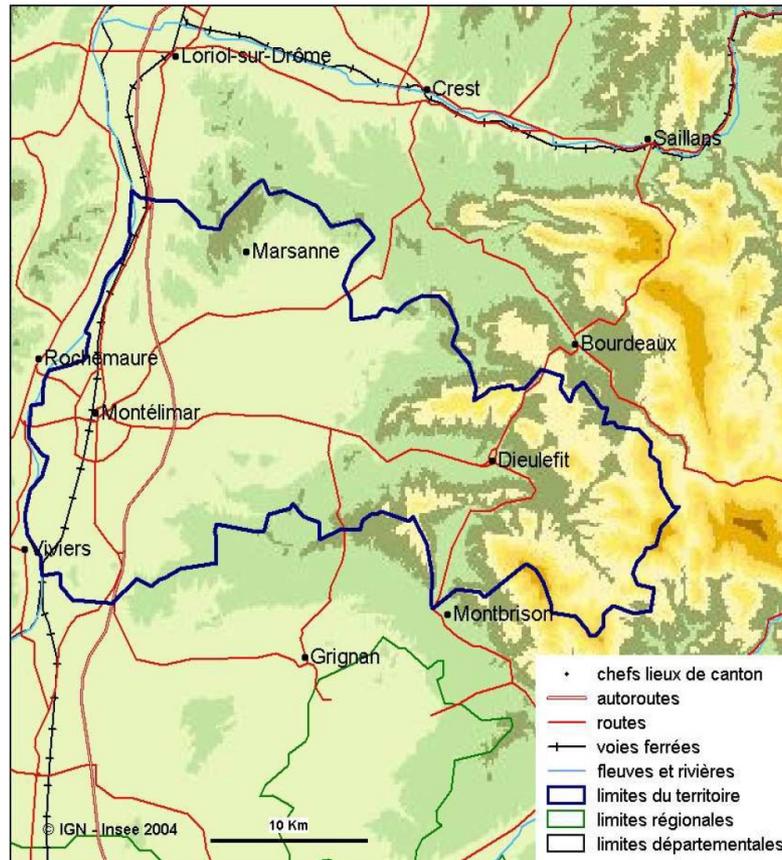


Au premier plan, la partie est de la plaine de la Valdaine. En arrière plan, le relief accidenté du Pays de Dieulefit. Photo prise depuis les alentours de Marsanne (axe : sud-est). Crédit : RBK

L'altitude voisine les 100 mètres dans la Vallée du Rhône et dans la plaine de la Valdaine et oscille entre 250 et 500 mètres autour de Dieulefit.

En ce qui concerne les voies de communication, si la plaine est traversée par l'A7 et le TGV méditerranée, les gares les plus proches se situent à Valence et à Avignon et les échangeurs autoroutiers de Montélimar Nord et Sud sont séparés de plus de 40 km et se trouvent ainsi aux limites du territoire. Notre terrain d'étude ne bénéficie ainsi que faiblement des infrastructures qui la traversent.

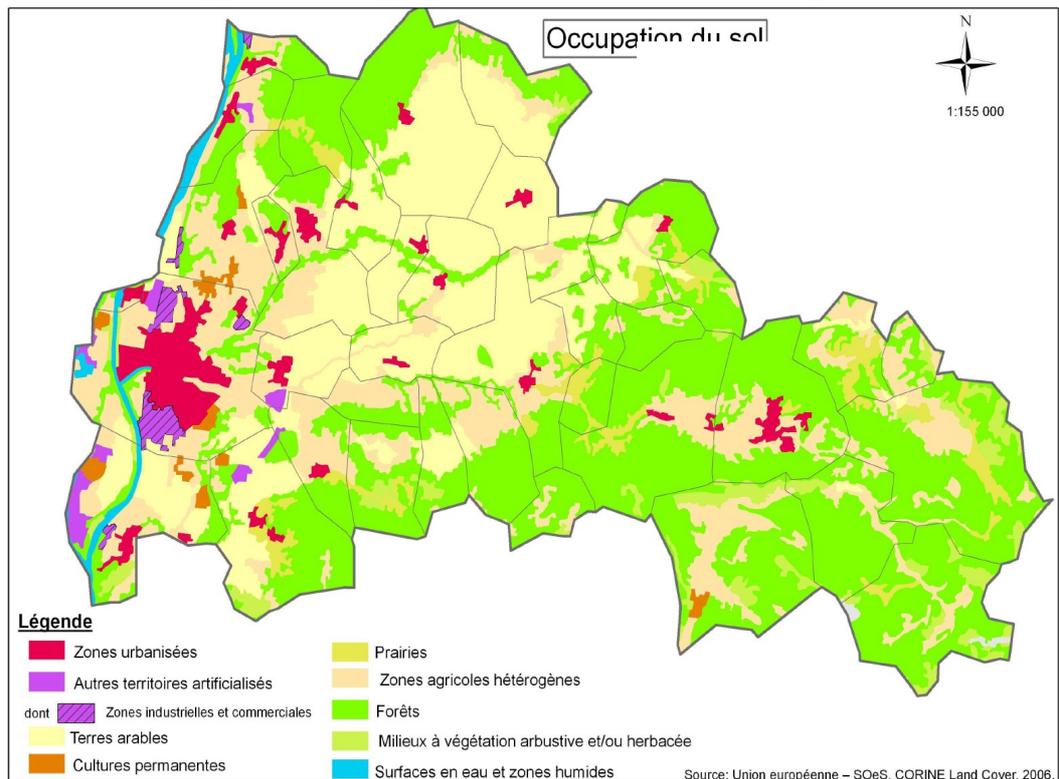
Relief et voies de communication



Cartographie IGN-INSEE 2004

L'occupation des sols vient naturellement se plaquer sur le relief et participe aux entités paysagères. On distingue à nouveau trois entités, qui correspondent à grands traits aux trois communautés de communes : la Vallée du Rhône fortement urbanisée, la plaine de la Valdaine recouverte par le foncier agricole, le Pays de Dieulefit peu urbanisé et peu propice aux terres arables mais très boisé et partiellement recouvert de prairies et de pâturages.

Occupation des sols



Surfaces	Hectares	Part de la surface totale
Zones urbanisées et autres territoires artificialisés	3299	5,29%
Territoires agricoles :	28912	46,39%
- Terres arables	14440	23,17%
- Cultures permanentes	473	0,76%
- Prairies	2092	3,36%
- Zones agricoles hétérogènes	11907	19,10%
Forêts	27106	43,49%
Surface en eau et zones humides	745	1,19%
Autres	2263	3,63%
Total	62325	100,00%

Auteur : CCPD, source : Corine Land Cover 2006

Les eaux de la plaine de la Valdaine¹

Le développement de grandes cultures et de cultures semencières dans la plaine trouve son origine dans la composition géologique originale des sols : les formations alluviales sont majoritairement présentes sur les surfaces de la plaine. Constituées de sables, graviers et galets et donc munies de nombreux interstices, elles sont toutes perméables. Les alluvions reposent eux sur un "substratum" composé de marnes imperméables, contrairement aux plaines contiguës de Valence au Nord et de Valréas au

1. Données tirées des travaux de Claude MESCLON, *Enjeux économiques et environnementaux d'un arrière-pays rhodanien : les Pays du Roubion-Jabron, thèse de doctorat, 1991* ; et Roland BROLLES, *La petite histoire de la Valdaine, Chroniques de la vie quotidienne à Montélimar et en Drôme provençale, 1992.*

Sud qui reposent elles sur un substratum perméable.

Plusieurs nappes d'eaux souterraines recouvrent le substratum de la plaine. Elles sont alimentées par les pluies d'automne à avril lorsque l'évaporation est suffisamment faible et les sols saturés. Ces nappes sont inclinées et s'écoulent vers les autres nappes, les rivières, les points de captage ou les sources. Afin de profiter de cette ressource, plus de 600 puits ont été creusés par des particuliers ou des collectivités (captage par galerie drainante à La Laupie par exemple).

Afin de les préserver, l'agriculture de la plaine ne prélève que peu d'eau de ces nappes, elle est irriguée par les eaux du Rhône. Elle participe en revanche largement à la pollution des sols... et donc de ces nappes. Sur les trois points de captage de la plaine, un présente des taux de nitrate égal à la limite autorisée de 50 mg/l et treize substances actives, dont dix herbicides. Un quatrième a dû être fermé du fait d'une teneur en nitrate de 70 mg/l. Le captage de La Laupie a des teneurs en nitrates voisines de 20 mg/l mais n'est pas évalué sur l'aspect des pesticides. Quant à l'état global de la nappe, 176 puits privés ont fait l'objet d'un prélèvement en 2000. Les résultats obtenus sont catastrophiques : les teneurs sont supérieures à la concentration maximale admissible de 50 mg/l pour plus de 50% des points et supérieures à 25 mg/l pour plus de 75% des points.

Les deux rivières qui parcourent la plaine, le Roubion et le Jabron, font eux aussi l'objet d'une surveillance importante. Les pollutions relevées sont plus importantes en aval, dans les communes proches de la confluence avec le Rhône, notamment en nitrate où l'indice de qualité est jugé médiocre ou mauvais pour trois stations de relevés sur six pour le Roubion et pour deux sur sept pour le Jabron.

L'agriculture industrielle occupe 9400 ha des 17400 ha de la plaine, soit 54% de la superficie totale. 150 à 200 kg d'engrais azotés par hectare et par an y sont répandus. On estime que 50 kg d'azote par hectare se perdent et s'infiltrant annuellement dans les nappes soit environ 2.100 tonnes de nitrates. A titre de comparaison, on estime que l'ensemble des autres activités humaines de la plaine ne représente que 10% du total de ces rejets.

Autre conséquence de l'agriculture intensive sur ces sols marneux : les terres agricoles sont très sensibles à l'érosion et subissent des dégradations importantes lorsqu'elles sont laissées nues durant l'automne.

2.3 Données économiques

Les commerces du 5^{ème} pôles sont agglomérés autour des deux pôles que constituent Dieulefit et Montélimar. Du fait de sa taille et de sa centralité, Montélimar concentre la quasi totalité des commerces de plus de 300m² du territoire.

Hormis ces deux pôles et quelques communes faisant exceptions situées sur le pourtour montagneux de la plaine (Cleon d'Andran, La Bégude de Mazenc, Puy-Saint-Martin, Marsanne), le tissu commercial est très faible voire inexistant.

Localisation des commerces de 300 m² et plus et des surfaces de vente

	Nombre de magasins	Surface de vente
Montélimar	74	76371m ²
Saulce	1	2400m ²
Châteauneuf-du-Rhône	1	2000m ²
Dieulefit	1	1194m ²
Allan	1	1100m ²
Poët-Laval	1	300m ²

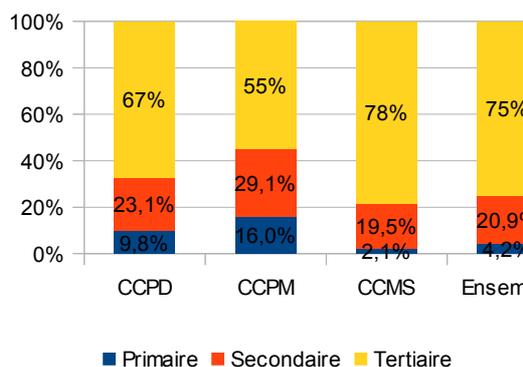
Source : CCI de la Drôme, 2003

3 Le terrain d'étude : données agricoles

3.1 La population agricole

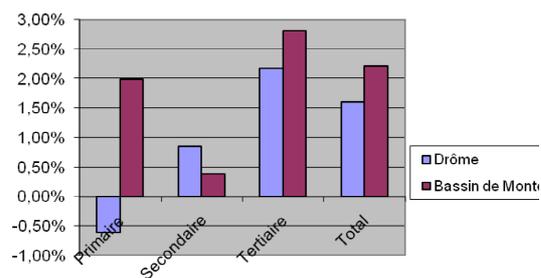
Le taux de croissance annuel moyen des secteurs d'activités supérieur d'un demi point sur le 5^{ème} pôle par rapport à l'ensemble de la Drôme, marque le dynamisme général du territoire. Si, du fait de son orientation rurale, le 5^{ème} pôle est davantage tourné vers le secteur tertiaire que vers le secondaire, il se démarque très nettement par rapport au reste du département sur son orientation agricole. En 2006, alors que le taux de croissance du secteur primaire était négatif sur l'ensemble de la Drôme, il était de près de 2% sur le bassin de Montélimar.

Répartition de la population active selon le secteur d'activité



Source : INSEE 2006

Taux de croissance annuel moyen de la population active



(Source : INSEE, 2006)

Pris individuellement, les communautés marquent leurs spécificités même si, du fait de son poids économique, la Communauté de Montélimar Sésame ramène la moyenne du territoire proche de ses caractéristiques. Le poids du secteur primaire pour les communautés de Dieulefit et Marsanne, respectivement de 9% et 16%, est particulièrement important au regard de l'ensemble du 5^{ème} pôle et de l'ensemble du département.

Les catégories socioprofessionnelles

	CCPD		CCPM		CCMS		Ensemble	
	2009	%	2009	%	2009	%	2009	%
Ensemble	6414	100%	6797	100%	41207	100%	13212	100%
Agriculteurs exploitants	143	2,2%	195	2,9%	226	0,5%	338,01	2,6%
Artisans, commerçants, chefs d'ent.	362	5,6%	340	5,0%	1621	3,9%	702,04	5,3%
Cadres et professions intellectuelles sup.	371	5,8%	525	7,7%	2718	6,6%	896,07	6,8%
Professions intermédiaires	756	11,8%	953	14,0%	5841	14,2%	1709,1	12,9%
Employés	1003	15,6%	1078	15,9%	6459	15,7%	2081,2	15,8%
Ouvriers	705	11,0%	930	13,7%	5911	14,3%	1635,1	12,4%
Retraités	2273	35,4%	1881	27,7%	11530	28,0%	4154,3	31,4%
Autres personnes sans activité prof.	803	12,5%	895	13,2%	6901	16,7%	1698,2	12,9%

Source : INSEE, RP 2009

On ne retrouve que faiblement l'orientation agricole du territoire lorsqu'on s'intéresse aux catégories socioprofessionnelles de la population. Les agriculteurs exploitants ne représentent que 2,2% de la population active de la CCPD, 2,9% de celle de la CCMS et, moins surprenant du fait de l'urbanisation, seulement 0,5% de la CCMS. Cet écart entre le poids de la population active agricole et le poids du secteur d'activité, surtout lorsqu'on compare les Pays de Dieulefit et de Marsanne, reflète un poids du secteur plus important sur Marsanne. Le nombre d'emploi dans le secteur, hors exploitant, y est plus important ce qui traduit une plus grande structuration des filières ainsi qu'un plus fort taux d'emploi dans la plaine.

Les salariés permanents et occasionnels représentent une part importante de la main d'œuvre agricole du côté de Marsanne et Montélimar, alors que du côté de Dieulefit, la main d'œuvre agricole est essentiellement composée des exploitant, co-exploitants et autres membres de la famille. De ce fait, cela traduit des exploitations de plus petite taille et, nous le verrons plus loin, une orientation technique différente.

Salariés et chefs d'exploitation par ETP

Communautés de communes	Nombre d'ETP salariés	Nombre de chefs d'exploitations
CCPD	57	158
CCPM	230	236
CCMS	734	161

(Source : CCMSA/CA26/ADEFA, 2009)

L'utilisation de la main d'œuvre varie fortement en fonction des sous-territoires. A Dieulefit, la faible saisonnalité des productions (élevage) et la taille réduite des exploitations réduisent considérablement la main d'œuvre salariée (1ETP pour 3 chefs exploitations). En revanche à Montélimar on note 4,5 ETP salariés par chef d'exploitation, du fait de la forte orientation fruitière de la vallée du Rhône, très gourmande en main d'œuvre lors des pics de saisonnalités. Si l'on constate de prime abord que l'agriculture est davantage pourvoyeuse d'emploi dans la vallée que dans les collines, nous verrons plus loin que cette donnée est très relative à l'OTEX et que, de

manière générale, elle est inversement proportionnelle au nombre d'emploi par hectare de SAU.

3.2 Les surfaces agricoles

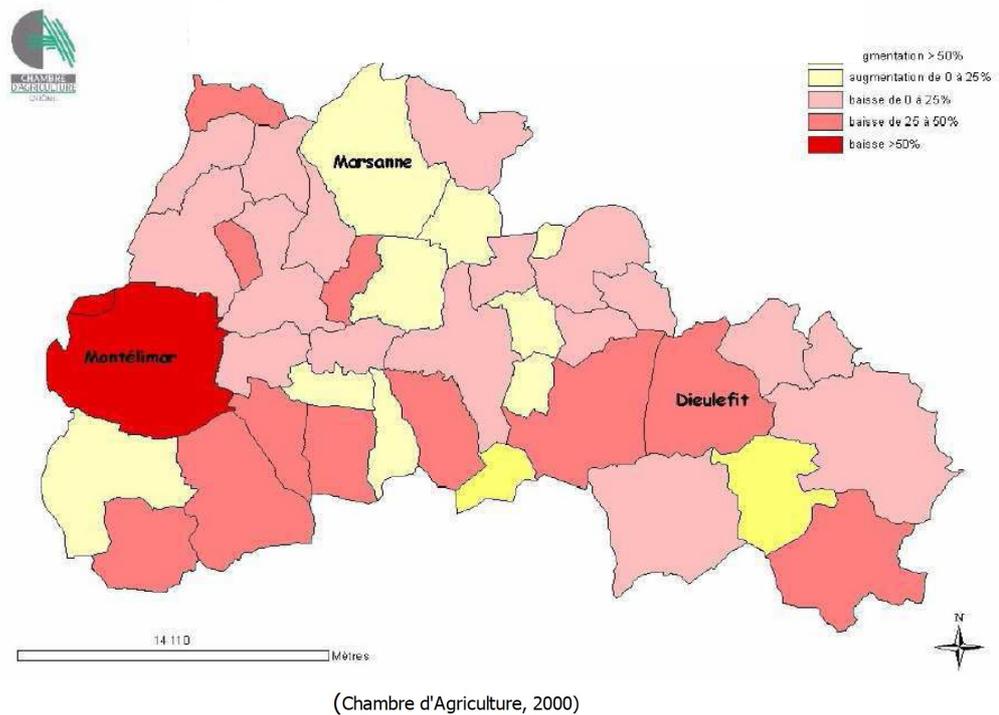
SAU moyenne par exploitation

Territoire	SAU moyenne en hectares (2000)
Total CCPD	26,2
Total CCPM	36,6
Total CCMS	22,3
Total territoire	27,4

(Source : RGA, 2000)

En 2000 ; le 5^{ème} pôle comptait 22175 hectares de SAU répartis comme suit : 6419 hectares pour la CCPD, 9735 pour la CCPM et 6020 hectares pour la CAMS. Du fait d'une agriculture intensive de plein champ dans la plaine, la SAU par exploitation est plus importante autour de Marsanne que dans le reste du 5^{ème} pôle. Comme les périmètres administratifs ne correspondent pas pleinement aux caractéristiques naturelles, la comparaison par communautés nivelle les écarts. Ces différences pourraient être encore plus importantes si les périmètres de références correspondaient aux trois principales entités paysagères : la vallée du Rhône, la plaine de la Valdaine, les collines du Pays de Dieulefit.

Évolution de la SAU par commune, 1979-2000



On constate un double phénomène quant à l'évolution de la SAU sur le territoire du 5^{ème} pôle. On observe tout d'abord une baisse de la SAU liée à l'urbanisation à Montélimar et Dieulefit et dans les communes résidentielles de la périphérie montilienne. Les communes plus rurales de l'est et du sud, marquées notamment par un relief accidenté, enregistrent elles-aussi une baisse de leur SAU.

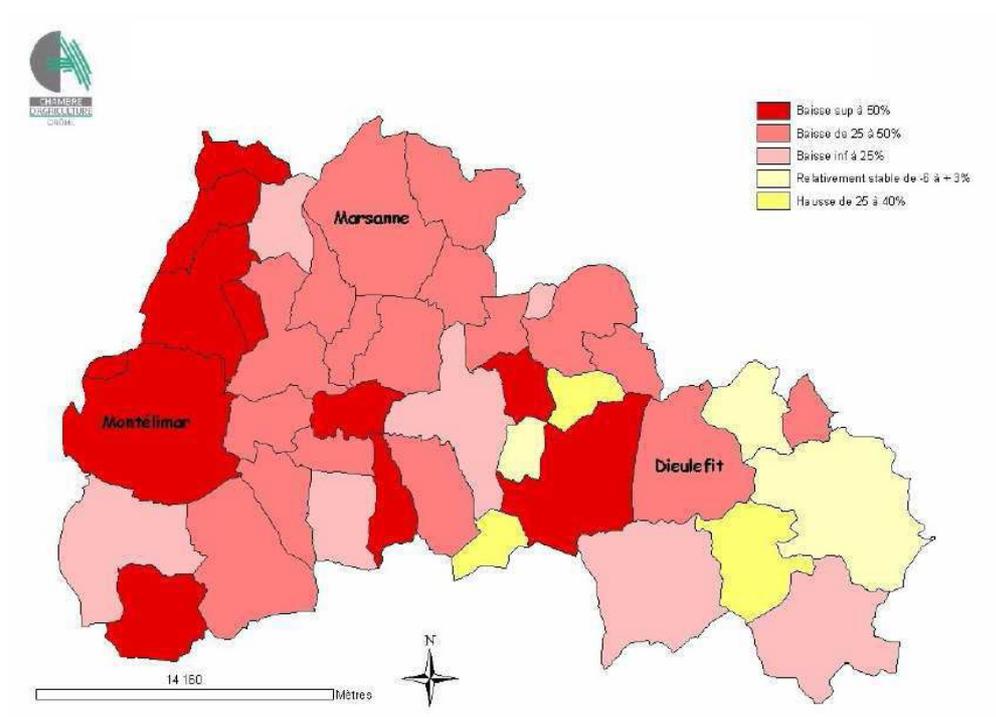
En revanche, dans la plaine, le phénomène est inverse : la SAU a connu une forte augmentation sur la même période, sur neuf communes. Cela s'explique notamment par le rachat systématique des terres agricoles par d'autres agriculteurs, dans des logiques d'intensification des productions. C'est ainsi que la diminution du nombre d'agriculteurs s'est accompagnée de l'accroissement de la taille des surfaces exploitées. De cette manière, on arrive comme nous l'avons vu précédemment à une taille moyenne d'exploitation largement plus importante dans la plaine.

Évolution du nombre d'exploitation par territoire, 2000-2007

Territoire	Nombre d'exploitations (2000)	Part d'exploitations professionnelles (2000)	Nombre d'exploitations (2007)	Évolution (2000 – 2007)
CCPD	245	42,75%	158	-35,51%
CCPM	266	65,44%	236	-11,28%
CCMS	270	47,02%	161	-40,37%
Cinquième pôle	781	50,70%	555	-28,94%

(Source : INSEE, 2007)

Évolution du nombre total d'exploitation, 1979-2000

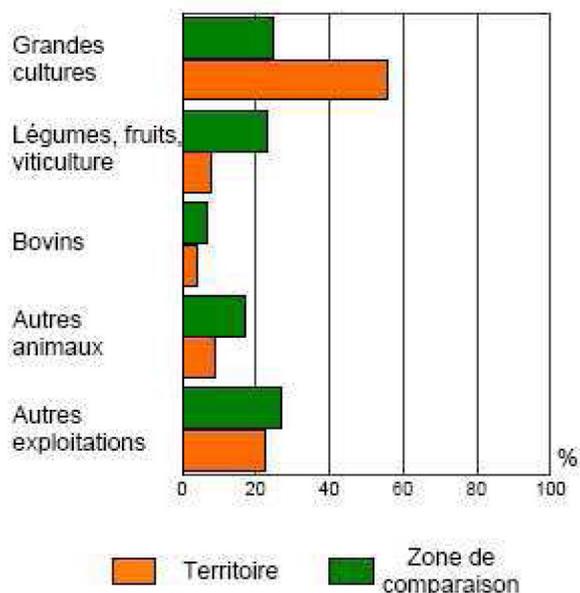


(Source : Chambre d'Agriculture, 2000)

3.3 Types de production

Répartition de la SAU selon l'OTEX

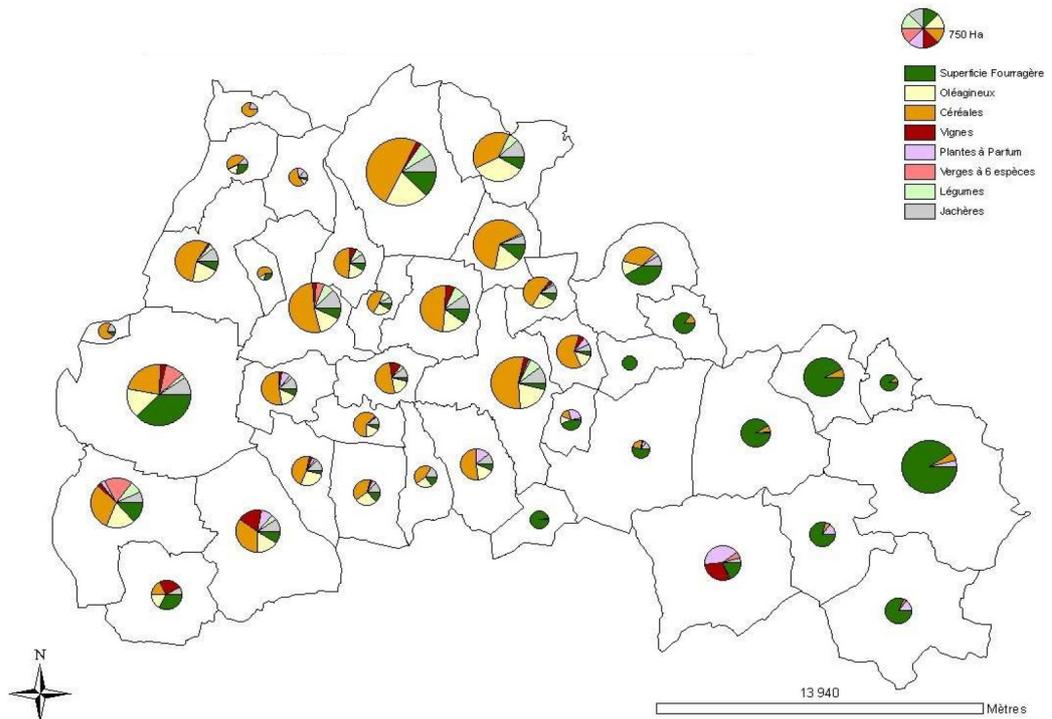
Répartition de la S.A.U. selon l'orientation technico-économique en 2000 en %



Zone de comparaison : Drôme ; Source : Adret et territoire, 2005.

Du fait de la géologie particulière de la plaine de la Valdaine et du système d'irrigation, le territoire se singularise du reste du département sur la typologie de ses OTEX. Les grandes cultures sont ainsi deux fois plus présentes que dans le reste du département, au détriment des cultures légumières, fruitières, de la viticulture et de l'élevage, même si l'élevage caprin, du fait notamment de la production de Picodon, est largement présent sur le Pays de Dieulefit.

Utilisation agricole des surfaces par commune

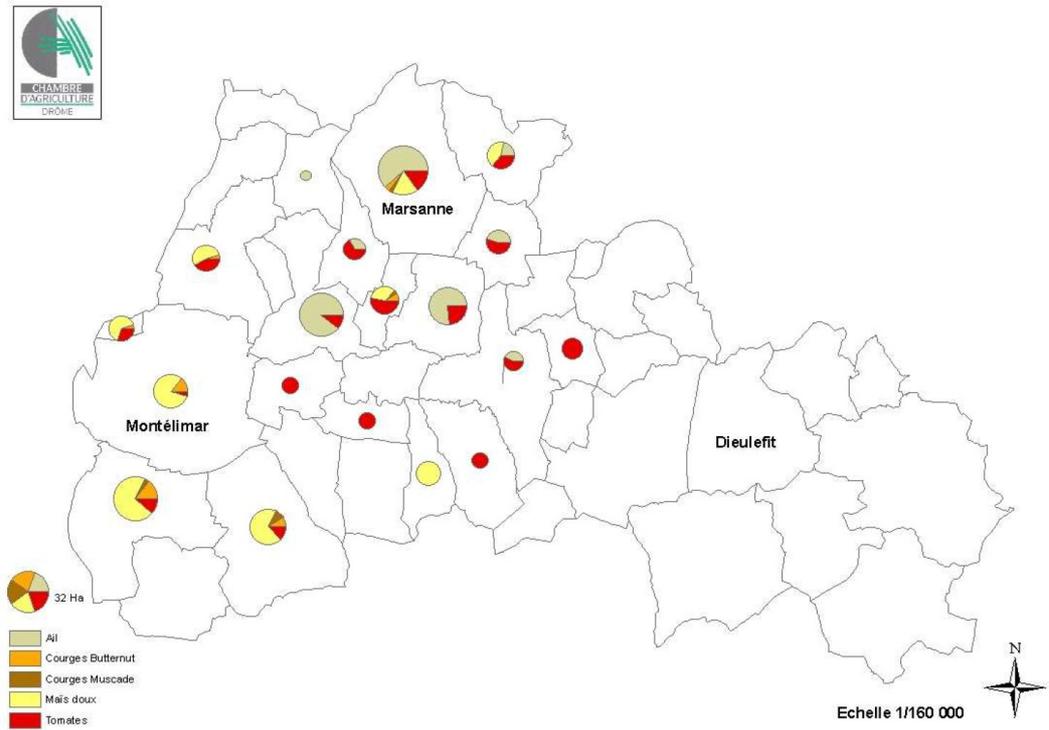


(Source : Chambre d'Agriculture, 2000)

En ce qui concerne l'utilisation des surfaces agricoles, le 5^{ème} pôle peut à nouveau être divisé en deux sous-territoires : la plaine à l'ouest et les collines à l'est. A l'ouest, les grandes cultures (céréales et oléagineux) se taillent la part du lion. A elles seules les céréales occupent plus de la moitié de la SAU de la plaine.

Sans surprise, on retrouve les vergers le long de la vallée du Rhône. A la périphérie sud du périmètre, on remarque aussi la présence importante de vignes. Celle-ci est due à l'appellation Coteaux du Tricastin qui s'étend à partir de là vers le sud et la plaine de Valréas. Enfin, la culture des PPAM reste une orientation importante du Pays de Dieulefit, surtout au sud. Ce type de production est primordial car il contribue à façonner les paysages provençaux du territoire et apporte de cette manière une forte valeur ajoutée au territoire, notamment en termes de tourisme.

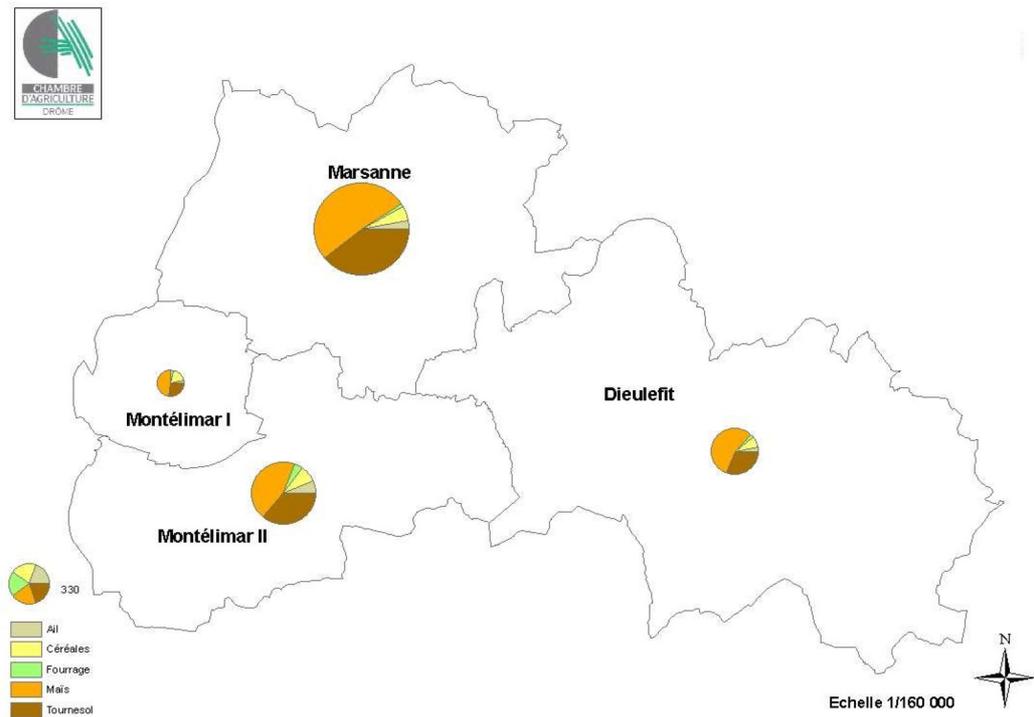
Productions légumières par commune



(Source : Chambre d'Agriculture, 2005)

La production légumière de plein champ se concentre exclusivement dans la plaine. Si on trouve de façon marginale quelques productions de légumes sur le Pays de Dieulefit, il ne s'agit là que de cultures maraîchères sur de petites surfaces (1 à 3ha), le relief et la composition des sols (beaucoup de cailloux), rendant difficile ce type de production.

Production de semences par cantons



(Source : Chambre d'Agriculture, 2005)

Trois facteurs expliquent la présence et la concentration de cultures semencières sur la plaine de la Valdaine : la géologie particulière de la plaine (voir partie précédente), le réseau d'irrigation performant capté sur le Rhône et les vents réguliers et soutenus qui balayent la plaine. En effet, les cultures semencières de plein champ comme l'ail ou l'oignon, nécessitent une pollinisation naturelle par le vent contrairement aux autres cultures comme le Tournesol où la pollinisation est réalisée par les abeilles.

4 Présentation du PSADER du 5^{ème} Pôle

4.1 Les origines du PSADER

Le CGD

Le territoire du 5^{ème} pôle a été créé en 1998, lors de la mise en œuvre d'un Contrat Global de Développement (CGD) élaboré et signé avec la région Rhône-alpes, qui s'est étalé sur la période 2000-2005 et piloté par le Syndicat Mixte du Contrat de Développement Rhône-Alpes créé pour l'occasion et regroupant les communautés de communes de Montélimar Sésame, du Pays de Dieulefit et de Marsanne. L'objectif du CGD était le « développement durable d'espaces du quotidien autour d'un projet cohérent pour renforcer les activités économiques, sociales et culturelles » et

comprenait trois axes de mise en œuvre : conforter les différents secteurs de l'économie locale, préserver la qualité de vie des habitants et faire du tourisme un vecteur de développement économique. Le budget était de 3 268 000 euros par an pendant 5 ans. Dès le départ, cinq commissions vont être mises en place : Économie, Agriculture, Tourisme, Culture, Urbanisme et Cadre de Vie. En 2003, une sixième commission chargée de la Communication sera ajoutée aux précédentes.

En ce qui concerne l'agriculture, les premières initiatives à l'échelle du territoire émergeront dans le cadre du volet agricole du CGD. Le succès de actions mises en place dépendra des thématiques abordées (voir tableau). Ainsi, les montants alloués au développement de l'agriculture biologique et à la transmission/reprise des exploitations ont été augmentés par avenant, au détriment de l'action visant à renforcer l'utilisation de la main d'œuvre locale.

Afin de comprendre le développement actuel de agriculture biologique et les dynamiques qui l'entourent, notamment la multiplication des magasins de producteurs et la mise en place de circuits de ventes directe, ainsi que la gestion des problématiques foncières de la plaine, il est indispensable de garder à l'esprit trois actions menées à l'époque dans le cadre du CGD.

- L'action 6 concernait le développement de l'agriculture biologique. Elle bénéficiait d'une enveloppe de 63 615€ par an et était sous maîtrise d'ouvrage de l'Association Agribiodrôme basée à l'époque à Die, dans la vallée de la Drôme et ses 50% d'agriculture biologique... Trois thèmes d'animation avaient alors été retenus : la structuration de l'approvisionnement en intrants, le lien plaine-montagne et la contractualisation agriculteurs-éleveurs, la promotion de l'agriculture biologique locale. Dans ce cadre, une première étude a été réalisée quant à la mise en place d'un point de vente collectif.
- L'action 7 « Aider à la promotion des productions locales » a de son côté permis d'attribuer des subventions sur des projets visant à valoriser les productions locales et l'accueil sur les lieux de production. Il s'agissait en particulier de valoriser le Picodon (AOC) avec notamment la réalisation d'un événementiel et la mise en réseau des producteurs fermiers, et de développer des marchés de producteurs et les cultures légumières.
- L'action 34 « dossier cédants » a été mise en place à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit suite à la réalisation d'un diagnostic territorial mettant en évidence plusieurs problématiques concernant le foncier agricole : la déprise, une concurrence entre les terres agricoles et les terrains à bâtir, la grande taille des exploitations de plaine qui rend difficile leurs reprises, et une population agricole vieillissante. Face à ces constats, la CCPD a mis en place un programme de sensibilisation à destination des cédants potentiels. Il consistait, par des contacts individuels, à mesurer où en était l'agriculteur face à sa décision, et à revenir sur les points de blocage. Le travail d'accompagnement a ainsi permis de détecter plus de 400 hectares potentiellement transmissibles pour des installations.

Tableau : Bilan du volet agricole du CGD

	Subvention affectée	Montant Dépense Subventionnée	Montant subvention sollicitée	Taux de réalisation
CGD	3 826 473	15 029 939	3 745 309.7	97. 88%
OBJECTIF 2 : Conforter les filières agricoles et valoriser les productions locales	191 603	393 547	153 319	80%
Action 6 : Développer l'agriculture biologique	63 615	89 485	63 615	100%
Action 7 : Aider à la promotion des productions locales	64 858	209 610	59 007	90.9%
Action 8 : Renforcer l'utilisation de la main d'œuvre locale	10 000	67 000	9 467	94.7%
Action nouvelle 34 : dossier cédants	24 230	27 452	21 230	87. 6%
Action nouvelle 35 : Plateforme de recherche agricole ADLV	28 900	0	0	0

(Source : Bilan CGD, septembre 2005)

La création d'un PLGE sur la CCPD

Parallèlement au CGD et afin de répondre à des enjeux qui lui étaient propres, la CCPD a mis en place, seule, un Projet Local de Gestion de l'Espace pour la période 2004-2009 en partenariat avec la région Rhône-Alpes. L'objectif premier était de répondre aux problématiques de la gestion du foncier et de la déprise agricole déjà traitée au travers de l'action 34 du CGD. Le PLGE s'est alors basé sur un diagnostic agro-environnemental réalisé en 1996 qui mettait en évidence « une accélération de la baisse du nombre d'exploitations agricoles, une baisse de la SAU, des problèmes fonciers décourageant les agriculteurs, la menace des paysages identitaires, les impacts des activités touristiques et récréatives sur l'environnement et la nécessité de préserver certains milieux naturels remarquables. » L'objectif est alors « de renforcer, sur des périmètres délimités, le rôle que remplit l'agriculture localement dans l'occupation et l'entretien d'un espace et de ses richesses patrimoniales. » Avec ce programme mené unilatéralement, la CCPD s'est montré précurseur dans la prise en compte des enjeux agricoles. C'est dès lors elle qui va dynamiser l'ensemble de la politique agricole du territoire du 5^{ème} pôle.

Création du PSADER, volet du CDRA

Parallèlement, le 5^{ème} pôle signe un Contrat de Développement avec la région Rhône-

Alpes (CDRA) pour la période 2008-2013 qui succédera au CGD. Le volet agricole de ce CDRA n'est alors volontairement pas défini car le territoire a vu sa candidature à un PSADER validée par la région. Une thématique plus générale qui consiste à « garantir un avenir aux activités, aux patrimoines et aux filières fondant l'identité du territoire » est toutefois posée ainsi qu'une Charte qui servira de base aux orientations des mesures à venir.

Comme certaines actions du PLGE méritaient d'être poursuivies et que de nouveaux besoins et enjeux avaient été identifiés sur le territoire, la CCPD arrive alors à convaincre la communauté de Marsanne et surtout de Montélimar, de la nécessité de signer en 2005 un PSADER qui prendra effet pour la période 2008-2013. Dès lors le territoire dans son ensemble, et pour la première fois les communautés de Marsanne et de Montélimar, vont être dotés d'une politique agricole.

Pour ce faire, et afin de prendre en compte les diversités d'usage et des fonctions du territoire, le PSADER va reconnaître d'emblée trois composantes clés et interdépendantes de l'espace rural qui seront mises en valeur :

- La « campagne ressource » qui fait référence à l'espace productif ;
- La « campagne cadre de vie » comme espace résidentiel et récréatif ;
- La « campagne nature » comme réserve de biodiversité des milieux, cycles de vie et maîtrise des pollutions.

Il est clair que dès le début la CCPD a été moteur sur le projet, d'une part car elle voyait venir le terme de son PLGE en 2009. Le PSADER est d'ailleurs explicitement pensé comme une prolongation du PLGE : « *Le PSADER reprend ainsi la plupart des thèmes travaillés dans le Plan Local de Gestion de l'Espace* »¹. D'autre part car les communautés de Montélimar et Marsanne n'avaient pas la compétence agriculture et n'avaient de la sorte aucune politique agricole sur leurs territoires, les problématiques étant bien différentes. Le diagnostic PSADER explique d'ailleurs que « *Si les acteurs ont peu été habitués à participer à des dynamiques territoriales sur le Pays de Marsanne et Montélimar-Sésame, cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas de projets pouvant participer à un développement territorial. Les décideurs locaux de ces deux sous territoires souhaitent donc impulser une démarche collective. Sur la CCPD, du fait d'un plus grand nombre de programmes ayant historiquement eu lieu, acteurs et représentants sont plus habitués à travailler pour créer un projet de territoire en commun.* »² Il n'est donc pas surprenant que le chargé de mission qui travaille à 50% à l'animation du PSADER, est également salarié par la CCPD à 50% sur d'autres missions définies dans le cadre de la compétence agricole de la communauté.

1. Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, *Diagnostic PSADER du 5^{ème} Pôle*, Novembre 2009.

2. Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, *Diagnostic PSADER du 5^{ème} Pôle*, Novembre 2009.

4.2 Le PSADER 5^{ème} Pôle

Définition du PSADER selon la région¹

La mise en place des PSADER correspond à la mesure 20 de l'axe 3 « Dynamiser les territoires, impulser de nouvelles synergies avec les espaces urbains » du Programme Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural (PRADR) : « *Par les Projets Stratégiques Agricoles et de Développement Rural, la Région Rhône-Alpes s'engage dans un processus de territorialisation et de déconcentration de sa politique en faveur de l'agriculture et du développement rural. Il s'agit de permettre aux acteurs territoriaux de disposer de marges de manœuvres plus importantes dans la construction de leurs projets.* »²

Le PSADER se veut être un document élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire, à l'échelle d'un bassin de vie sur le territoire d'un Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) ou d'un Parc Naturel Régional (PNR). Il donne lieu à une convention d'une durée maximale de cinq ans entre la région et la structure porteuse de ce CDRA ou PNR. Il doit répondre à des enjeux propres au territoire et identifié auparavant lors d'un diagnostic, et doit répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer l'attractivité et l'identité du territoire en favorisant le maintien de l'agriculture et son ancrage territorial,
- Positionner l'agriculture dans la stratégie globale de développement économique du territoire et aider les agriculteurs à s'adapter à une évolution du monde rural devenant de moins en moins exclusivement agricole,
- Rechercher un équilibre entre espaces naturels, agricoles ou forestiers et espaces urbanisés et organiser la multifonctionnalité de ces espaces ;
- Résorber la fracture entre les espaces dynamiques et les espaces en recul économique et social ;

Les bénéficiaires d'un PSADER peuvent être les collectivités locales, les agriculteurs, mais aussi l'ensemble des acteurs du territoire avec la condition que les actions éligibles soient collectives, structurantes et relèvent des 4 thématiques suivantes :

- la diversification de l'agriculture vers la commercialisation des produits agricoles de qualité sur un marché localisé et vers des activités de service en réponse à des besoins du territoire,
- l'accompagnement à la transmission des entreprises agricoles et l'accueil d'actifs en milieu rural,
- les opérations de gestion concertée des espaces, ainsi que des ressources naturelles et patrimoniales,
- la recherche de synergies entre acteurs et de solidarités entre secteurs d'activités

1. http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique1788&id_rub=87

2. Région Rhône-Alpes, *Programme d'Action Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural*, http://territoires.rhonealpes.fr/IMG/pdf_plaquette_PRADR_Region_agri_BD.pdf

en matière de gestion des ressources humaines.

Programme d'actions du PSADER

Le programme d'action du PSADER 5^{ème} Pôle a été établi d'après la charte du CDRA, le diagnostic PSADER, et bien entendu les contraintes, exigences et objectifs de la région Rhône-Alpes. Il comporte cinq axes, sept actions générales et 14 actions détaillées. Ce programme d'action a été mis à jour par un avenant en décembre 2011. Seule la première action de l'axe 4 a été clôturée à cette date. Le reste du programme est en cours de réalisation jusqu'en 2013, date de fin du PSADER. Nous présentons une synthèse de ce programme d'action dans le tableau ci-après¹.

1. Synthèse réalisée à partir du Programme d'actions du PSADER 5^{ème} pôle, décembre 2011.

Tableau : Récapitulatif du programme d'actions du PSADER 5^{ème} Pôle

Axes	Actions correspondantes	Détail des actions	Montants éligibles (subventionnés entre 30 et 40% par la région)
Axe 1 : Valorisation et protection du foncier agricole et rural	Favoriser la gestion concertée des espaces et accompagner la transmission-installation pour maintenir et développer l'activité agricole	Instaurer une dynamique locale et créer/animer un CLI	35 000,00 €
		Mettre en œuvre des dynamiques locales sur le foncier agricole et sur l'installation-transmission	120 000,00 €
		Fournir des outils d'aide pour avoir une gestion cohérente du foncier	100 000,00 €
Axe 2 : Diversification des exploitations agricoles dans une démarche locale et de qualité	Soutenir les circuits courts et la transformation des produits agricoles	Actions d'ingénierie	90 000,00 €
		Investissements : local, équipements spécifiques de stockage au froid, investissement de transformation, de découpe, communication, etc.	175 000,00 €
		Promotion, communication, sensibilisation	125 000,00 €
Axe 3 : Préserver et Valoriser les patrimoines agricoles, naturels et paysagers	Soutenir les démarches de sensibilisation / valorisation des patrimoines agricoles, naturels et paysagers	Interprétation, découverte et gestion des espaces naturels	65 000,00 €
		Sensibiliser le grand public à la question agricoles et environnementale	20 000,00 €
	Accompagnement dans la création d'aires de remplissage-lavage des matériels de pulvérisation et de traitement des effluents phytosanitaires.	Animation, étude	25 000,00 €
Axe 4 : Accompagner le développement de filières énergétiques locales et l'éco-construction à partir de produits agricoles	Promouvoir une gestion collective des forêts et un approvisionnement local du bois	Promouvoir une gestion collective des forêts et un approvisionnement local du bois	23 400,00 €
	Soutenir le développement de la filière bois énergie et l'utilisation de matériaux agricoles locaux pour l'éco-construction et le chauffage	Réflexions et expertises préalables	15 000,00 €
		Investissements	19 000,00 €
		Sensibilisation et communication	24 000,00 €
Axe 5 : animation du PSADER	Animation générale du PSADER, communication et évaluation	Animation générale du PSADER, communication, évaluation	90 000,00 €

Les trois premiers axes concernant davantage notre problématique, nous en rappelons plus particulièrement les objectifs. En ce qui concerne l'action générale dénommée « Favoriser la gestion concertée des espaces et accompagner la transmission-installation pour maintenir et développer l'activité agricole » de l'axe 1, les objectifs sont les suivants :

- Maintenir le foncier agricole pour assurer une activité économique agricole viable
- Accompagner une politique en faveur du maintien de l'agriculture et des espaces ouverts.
- Assurer le renouvellement des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs
- Créer une dynamique autour de l'installation/transmission au plus près du territoire,

Au niveau de l'axe 2 intitulé « Diversification des exploitations agricoles dans une démarche locale et de qualité », il a été décidé de soutenir les circuits courts et la transformation des produits agricoles. Les objectifs poursuivis sont les suivants

- Favoriser la vente directe et les circuits courts de production et de commercialisation
- Développer l'approvisionnement en produits locaux dont bio
- Rendre les produits agricoles de qualité accessibles au plus grand nombre de consommateurs
- Conforter l'installation d'agriculteurs en mettant à disposition des exploitants agricoles un circuit de commercialisation garanti et pérenne et des outils de transformation
- Augmenter le revenu des producteurs et améliorer leur condition de travail
- Créer du lien, des échanges autour de l'agriculture, entre producteurs et citoyens
- Faire connaître les démarches collectives, les produits agricoles locaux et les nouveaux modes de consommation (association de consommateurs, marchés locaux, point de vente collectif ...) auprès d'un large public

Sur ce point, le PSADER souhaite « soutenir l'émergence et la mise en place de projets collectifs de commercialisation en circuits courts et de transformation des produits agricoles, dans le cadre d'une démarche de qualité ». Cette action intègre l'ensemble des projets collectifs : points de vente collectifs, création d'AMAP, développement de réseaux de producteurs, vente directe collective de produits locaux via internet, plate-forme de distribution en produits locaux, ateliers de transformation collectifs, approvisionnement de restaurants scolaires en produits locaux, etc.

Enfin, en ce qui concerne l'axe 3, les objectifs poursuivis embrassent un champ bien plus large que les intitulés de l'axe et des actions qui sont d'ailleurs assez restrictifs :

- Valoriser l'activité agricole au travers des produits agricoles issus du territoire et du lien de l'activité agricole avec le paysage
- Améliorer la connaissance et reconnaissance du métier d'agriculteur
- Montrer l'impact positif et l'intérêt collectif des activités agricoles dans la vie locale

- Sensibiliser les acteurs locaux sur les milieux naturels remarquables, sur leur multifonctionnalité et nécessité de protection
- Renforcer les liens entre agriculteurs, élus, associations, habitants

2ème partie : Analyse

1 Parcours individuels : des trajectoires plus hétérogènes en AB

1.1 Profil général des agriculteurs

Profil des agriculteurs enquêtés

	Age	Sexe	Diplômes	Situation familiale	Profession conjointe
Agriculteur B1	45	homme	doctorat en sciences-économiques + formation en tourisme rural + bac pro agricole	en couple, 2 enfants	Cuisinière
Agriculteur B2	45	homme	BEPA + CAP + BTA	en couple, 2 enfants	Potière
Agriculteur B3	42	homme	BEPA + BTAG + BTS	en couple, 4 enfants	Agricultrice
Agriculteur B4	43	homme	BEPA + BTA + BTS comptabilité	célibataire, vit avec ses parents	/
Agriculteur C1	56	homme	Sans	célibataire, vit avec ses parents	/
Agriculteur C2	48	homme	BEPA + Bac pro	divorcé, 3 enfants	/
Agriculteur C3	42	homme	BEP + CAP	en couple, 2 enfants	Comptable
Agriculteur C4	48	homme	CAP tourneur + BEPA	célibataire	/

Le groupe d'agriculteurs enquêtés est relativement homogène. A l'exception d'un agriculteur de 56 ans, il est composé exclusivement d'hommes quarantenaires. Tous ont les diplômes agricoles classiques BEPA, CAP ou Bac pro, BTA, toujours à l'exception du même agriculteur qui ne possède aucun diplôme et d'un agriculteur bio en reconversion professionnelle qui est titulaire d'un doctorat de Sciences-économiques ainsi que d'une formation en tourisme rural. Ce dernier, son parcours expliquant cela, est le seul à ne pas être originaire du territoire et d'une famille d'agriculteurs.

En ce qui concerne la situation familiale, le groupe est divisé en deux : quatre agriculteurs vivent en couple avec des enfants et quatre vivent seuls, avec leurs parents ou divorcés. Notons que parmi les agriculteurs en couple, un seulement a une conjointe également agricultrice.

1.2 Plus de diplômes et des expériences plus variées en AB

Si le groupe est relativement homogène concernant le niveau de diplôme, l'analyse en fonction du critère bio/conventionnel fait ressortir deux tendances. S'ils ont en moyenne deux diplômes chacun, aucun agriculteur conventionnel ne possède de diplôme de l'enseignement supérieur. Le plus haut niveau de diplôme obtenu seulement par un d'entre eux est un bac pro. Les deux autres sont titulaires d'un CAP et le dernier ne possède aucun diplôme. A contrario le groupe des agriculteurs biologiques est globalement plus diplômé. Tous les agriculteurs possèdent trois diplômes et trois d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Fait intéressant, la femme d'un des agriculteurs biologiques, également agricultrice est diplômée de l'Institut

d'Études Politiques de Grenoble. Cette tendance confirme les observations de Padel¹, Lobley², Volle³ et du dernier recensement agricole⁴ qui ont tous remarqué un niveau de diplôme plus élevé en agriculture biologique.

Si le niveau et le nombre de diplômes est déjà en soi un élément distinctif de nos deux sous-groupes, l'analyse plus approfondie des parcours individuels révèle un contraste encore plus fort. Ainsi, même si à l'exception de l'agriculteur en reconversion professionnelle, l'ensemble du groupe est issu d'une famille d'agriculteurs et a repris l'exploitation familiale après sa scolarité et une période plus ou moins longue, les parcours et les choix de vie diffèrent clairement.

Du côté des agriculteurs conventionnels, les parcours sont relativement classiques et directs. Deux ont immédiatement repris l'exploitation familiale, dont un, sans diplôme, vit toujours au domicile de ses parents. Le troisième a été ouvrier agricole durant cinq ans après ses études. Cependant, cette activité s'est faite parallèlement à la création de sa propre exploitation et jusqu'à pouvoir réellement s'installer de façon indépendante en fermage, sur des terres mitoyennes à celles de son père. Le passage comme ouvrier agricole n'a donc pas été marqué par la volonté de quitter le giron familial. Au contraire, c'est parce que ses parents ont continué de travailler sur leur exploitation qu'il a dû se lancer, à côté, par ses propres moyens. Finalement, il reprend l'ensemble de l'exploitation familiale à la retraite de sa mère, et suite à la succession, rachète à ses sœurs une partie des terres et les bâtiments agricoles. Il exploite aujourd'hui plus de 140 hectares acquis « au gré des opportunités ». La discussion montre que cette évolution a été subie plus que choisie car c'était « ce qu'il fallait faire à l'époque ». Il reconnaît d'ailleurs que si c'était à refaire il s'y prendrait autrement et n'aurait pas plus d'une trentaine d'hectares.

Le dernier agriculteur conventionnel est le seul à posséder une autre expérience qui sorte du parcours agricole classique. Il possède en effet un CAP de tourneur et s'orientait vers la mécanique. Mais l'expérience ne fut que de courte durée car le décès de son frère, aîné de la fratrie destiné à reprendre l'exploitation familiale, stoppa net sa carrière mécanique. Il suivit alors un BEPA agricole par correspondance avant de reprendre la ferme. Là encore l'expérience extérieure, bien qu'elle corresponde aux aspirations du jeune de l'époque pour la mécanique, n'a été au final que le fruit d'un malheureux concours de circonstances, tout comme la reprise de l'exploitation qui n'était pas envisagée dans un premier temps. Il est donc devenu agriculteur, non par choix, mais dans la logique des choses car il fallait qu'il le fasse, tout comme aujourd'hui il produit ce que la coopérative lui dit de produire et il traite avec les produits dont la coopérative lui donne la liste.

Du côté des agriculteurs biologiques, il ressort clairement une plus grande propension à quitter, pour un temps, l'exploitation familiale. Trois sur quatre ont ainsi « fait autre chose » selon leurs propres termes avant de s'installer en agriculture.

1. PADEL, 1994 et 2001, cité par PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, Sociologia Ruralis, Vol. 41, n°1, janvier 2001.

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723–735.

3. VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>

4. Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

La trajectoire la plus originale concerne l'agriculteur en reconversion. Originaire de Nice et issu d'une famille n'ayant aucun rapport à l'agriculture, il suit un cycle d'études supérieures en sciences-économiques à l'université où il obtient une thèse en 2002. Comme aucune opportunité professionnelle ne se présente à l'université, il poursuit pendant trois ans le travail d'ambulancier qu'il avait débuté durant ses études. Ce métier d'ambulancier en milieu rural lui permet de s'installer à la campagne et de faire ses premières rencontres avec les agriculteurs. Il prend alors la décision de les imiter et de s'installer à son tour en tant qu'agriculteur. Il suit pour se faire une formation en tourisme rural puis un bac pro par correspondance en agriculture. Il quitte les Alpes-Maritimes en 2006 pour s'installer à Dieulefit d'où est originaire une partie de la famille de sa femme. Ensemble, ils trouvent un an plus tard une ferme à reprendre et souscrivent un crédit sur quinze ans pour racheter une partie de la ferme comprenant deux gîtes et des terrains (les anciens propriétaires habitent encore l'autre partie). Il s'installe officiellement en 2007 à l'âge de 40 ans. Pour lui, l'installation comme agriculteur relève clairement du choix de vie et correspond avant tout à un désir de vivre à la campagne. La réorientation a donc été consciente et mûrie même si ce sont les rencontres réalisées en tant qu'ambulancier rural qui l'ont conduit dans cette voie et lui ont permis de faire le grand écart entre le monde de l'université et celui de l'agriculture.

Le second agriculteur bio est issu d'une famille d'agriculteurs. Cependant, il ne reprend pas tout de suite la ferme familiale et pour des raisons personnelles, part vivre en Allemagne après ses études agricoles (BEPA, BTAG et BTS). Il y travaillera comme commercial et durant cinq années importera des « produits de la ferme » français. S'il reprend l'exploitation familiale, il fixe son domicile dans une autre ferme, non mitoyenne des terres cultivées, et quitte ainsi physiquement la maison familiale.

Le parcours du troisième agriculteur est assez similaire. Après un parcours classique de formation agricole (BEP, CAP, BTA) il devient moniteur éducateur sportif puis travaille en intérim dans les grandes exploitations semencières de la plaine et dans une entreprise spécialisée dans les forages géologiques. Durant les six années qui vont séparer l'obtention de ses diplômes de son installation, il a éprouvé selon ses propres termes le « besoin de faire autre chose » et « en tant que fils de paysans, il faut aller voir ailleurs ! J'ai des copains du BTA qui en peuvent déjà plus à 40 ans car ils ont enchaîné ! ». Après « avoir fait le tour », il reprend la ferme familiale à 31 ans et habite aujourd'hui avec sa femme et ses enfants dans une maison à l'écart de celle de ses parents.

Nous pouvons aussi rapporter le cas d'un autre agriculteur, hors de notre échantillon, passé à l'improviste lors d'un entretien rendre visite à son ami et lui apporter une cagette d'abricot issus de sa première récolte. Première de la saison mais aussi première de sa carrière, car le « jeune » agriculteur venait, après une reconversion professionnelle, de s'installer à 50 ans comme arboriculteur biologique.

Le quatrième, s'il n'a jamais quitté le monde agricole a quand même poursuivi ses études jusqu'à l'obtention d'un BTS comptabilité. Il a repris l'exploitation familiale après avoir obtenu ses diplômes et célibataire, n'a jamais quitté le domicile de ses parents. La discussion montre cependant que la reprise de l'exploitation ne s'est alors pas faite dans la lignée de celle de son père. Elle a été marquée par une véritable

volonté de « s'approprier » la ferme en fonction de sa conception de l'agriculture. Il s'est ainsi lancé dans la conversion de l'exploitation à l'agriculture biologique et, d'une façon générale, dans une reconfiguration assez large de la ferme : la porcherie pourtant créée quelques années auparavant par son père et souffrant encore de crédits à été arrêtée car elle ne correspondait pas à sa vision de l'agriculture, un élevage en intégration de volaille « label rouge » a été lancé, et certaines productions légumières ont été réhabilitées car « elles sont du pays ».

Tous les agriculteurs biologiques que nous avons rencontrés ont des parcours « atypiques » au sens où la filiation agricole n'a jamais été entièrement directe. Celle-ci apparaît plus ou moins explicitement comme un poids (la responsabilité symbolique du fils aîné) dont il convient de s'affranchir d'une manière ou d'une autre. A une exception près, les agriculteurs biologiques ont tous quitté la ferme familiale ou le monde agricole durant quelques années. Quand ils sont revenus, ils se sont installés physiquement ailleurs, sur de nouveaux bâtiments, de nouvelles terres ou dans un nouveau domicile. La seule exception chez les agriculteurs biologiques vit encore avec ses parents mais s'est tout de même lancé dans une reconfiguration fondamentale de la ferme (conversion, arrêt de la porcherie et lancement de nouvelles productions). Globalement les parcours sont marqués par des choix de vie, de carrière, de productions. Ces agriculteurs ont en quelque sorte choisi leur métier et, de façon réfléchie, la manière de l'exercer.

1.3 L'apport de l'expérience non agricole

Au-delà de l'aspect conventionnel ou biologique de l'agriculture, les compétences acquises au cours des expériences qui ont précédées l'installation en agriculture sont considérées par tous ceux qui en profitent comme un « plus » dans leur métier actuel.

Prenons l'exemple de l'agriculteur conventionnel ayant fait un CAP tourneur et se destinant, dans un premier temps, à une carrière de mécanicien. Ses compétences et son goût pour la mécanique lui permettent aujourd'hui d'entretenir lui-même son matériel agricole. Une partie de la cour de sa ferme est ainsi transformée en véritable atelier où s'amoncellent outils et pièces de rechange. Au-delà des économies réalisées de cette manière, il en réalise d'autres toutes aussi importantes en achetant exclusivement du matériel d'occasion et, au besoin, en le remettant à neuf. Quand son voisin achetait par exemple un enrouleur d'irrigation neuf à 14000€, lui investissait dans un lot de trois enrouleurs d'occasion pour un prix total de 6000€. Ces modèles étant plus « rustiques » (ils ne possèdent par exemple pas d'écran de programmation), cela lui permet de pouvoir les remettre en état ou de les réparer facilement, sans l'aide d'un technicien. En plus de ses capacités techniques, cet agriculteur possède un regard pointu sur le matériel agricole. Il est ainsi assez fier de nous dire qu'il est le premier « du coin » à avoir investi dans une machine permettant, lors d'un même passage, de semer et de distribuer l'engrais avant de refermer le sillon. Cette machine, qui semble depuis avoir fait des émules auprès de ses collègues, lui permet de gagner un temps considérable à l'époque des semences et ainsi, de limiter le recours à l'emploi.

Toujours dans le registre des investissements, l'ancien commercial en Allemagne y a

justement acheté son dernier tracteur, la négociation et l'acte d'achat ayant sans aucun doute été facilités par la connaissance de la langue et du pays. Avec sa femme, diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, ils louent une annexe mitoyenne de leur ferme à une compagnie artistique avec la volonté explicite de participer ainsi à « l'animation culturelle locale » qui manque « dans le coin ». Leur sensibilité à ce type de questions n'est certainement pas étrangère, une fois de plus, à leurs parcours respectifs.

De la même manière, le fait que l'agriculteur titulaire d'une thèse d'économie ait été le trésorier de l'association durant la création du magasin de producteurs « Champs Libres », n'est certainement pas une coïncidence et a dû, selon toute vraisemblance, amener une plus-value au projet commun. Cependant, s'il nous rapporte que son expérience antérieure est un atout certain pour son nouveau métier, lui qui est le seul de l'échantillon à ne pas être issu d'une famille d'agriculteurs, confie également qu'il a souffert au commencement d'un manque de connaissances agricoles. L'idéal serait selon lui d'avoir les deux. Ce dernier élément nous semble tout particulièrement intéressant et ne doit pas être négligé. Le manque de technicité des « reconvertis » professionnels doit venir relativiser l'apport des compétences de ce type de population qui, en plus de ne pas bénéficier d'une succession en capital foncier et immobilier ne possède pas non plus de capital technique.

Déficit également du côté du capital social. Lors d'un entretien, le passage improvisé d'un agriculteur en reconversion nous a donné l'occasion d'échanger sur cette thématique. Si les deux collègues faisaient le constat que les nouveaux arrivants apportaient avec eux une vision, des pratiques et un dynamisme à la profession, ils considéraient aussi que cette dernière ne s'en rendaient pas forcément compte et avait même parfois tendance à les rejeter. Nous verrons toutefois que le déficit de capital social qui peut être provoqué par un changement de région ou de métier, est rapidement comblé par l'inscription des nouveaux agriculteurs dans des réseaux alternatifs denses et structurés, en particulier en agriculture biologique.

Au-delà de ces quelques exemples, nous constatons qu'il est difficile de mesurer réellement l'apport des expériences professionnelles antérieures sur l'activité agricole présente et les avantages qui en sont retirés. D'une part car ceux-ci ne sont pas forcément conscients et d'autre part car il relèvent le plus souvent du savoir plutôt que du savoir-faire et sont, à ce titre, difficilement quantifiables.

Les agriculteurs qui possèdent une expérience précédente, d'autant plus si elle n'est pas agricole, semblent toutefois détenir un avantage comparatif sur les autres. Si celui-ci peut prendre la forme d'un apport direct et concret de telle ou telle compétence (la mécanique par exemple), il se traduit surtout par une capacité à remettre en cause le métier d'agriculteur, les procédés, les productions, les circuits de commercialisation, etc. D'autant plus lorsque l'expérience n'était pas exclusivement manuelle ou technique et faisait appel à des facultés intellectuelles. Nous approfondirons ces points plus loin. Tous nous ont rapporté que leurs expériences leur a conféré une meilleure vision stratégique et un sens critique de leur métier. En ce qui concerne les agriculteurs biologiques, l'installation en agriculture labellisée, les circuits de commercialisation courts, la reconfiguration de la ferme et le choix des productions a été envisagé avant

l'installation, et pour trois agriculteurs sur quatre, lors de leurs expériences pré-agricoles.

Même si une tendance générale apparaît, il ne faut cependant pas réduire la capacité d'innovation au curriculum vitae. Les contres-exemples de notre échantillon montrent que d'autres facteurs peuvent jouer à commencer par l'environnement familial et la personnalité des agriculteurs. Force est toutefois de constater que cette dernière est intimement liée aux choix des carrières et des orientations. Elle les façonne incontestablement.

1.4 Agriculture biologique et nouveaux agriculteurs

Au-delà de l'apport de l'expérience acquise par les agriculteurs avant leur installation, il faut noter la question de l'apport des agriculteurs en reconversion professionnelle originaires d'un milieu non agricole, et plus largement l'apport des néo-ruraux au monde agricole.

Sur les six agriculteurs biologiques¹ que nous avons rencontrés, trois étaient issus d'un milieu non agricole et étaient en reconversion professionnelle. Il semble sur ce point que d'une manière générale il y ait une plus grande tendance à la reconversion en agriculture biologique plutôt qu'en conventionnelle. Une étude de la Chambre d'agriculture de Bretagne sur les publics non issus du milieu agricole révèle que « *les personnes d'origine non agricole s'orientent relativement plus vers la conduite d'un atelier en agriculture biologique : 32 % des personnes d'origine non agricole envisagent de conduire un atelier en agriculture biologique, contre 14 % chez les personnes d'origine agricole.* » Même constat dans une précédente étude que nous avons menée dans le Pilat lors d'une visite d'un lycée agricole où l'ensemble des personnes reçues en formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle avait le projet de s'installer en agriculture biologique. Un rapide coup d'œil sur le panorama des formations professionnelles que l'on peut consulter sur internet suffit d'ailleurs à montrer l'importance de la bio dans l'offre proposée à ce type de public.

L'attrait que représente l'agriculture biologique peut, de ce point de vue, être envisagé comme un levier par les collectivités rurales dans leur politique en faveur du maintien de la population et du foncier agricole. Attention cependant au biais que pourrait représenter le fait que l'on trouve davantage de nouveaux agriculteurs en maraîchage, et plus globalement dans les « petites cultures » sur des exploitations de taille réduite qui demandent, lors de l'installation, un investissement en foncier, bâtiment et matériel moins conséquent qu'en grandes cultures ou en élevage intensif par exemple.

1.5 Le rôle des néo-ruraux

Il est impossible d'évoquer le développement d'une agriculture « alternative » dans la région sans faire un crochet rapide par l'histoire. Celle-ci nous rappelle la tradition

1. Si l'on ajoute aux quatre agriculteurs de notre échantillon, l'agriculteur rencontré lors du travail préparatoire ainsi que l'agriculteur passé à l'improviste lors d'un entretien.

d'accueil de ses territoires et toute l'importance des néo-ruraux dans les dynamiques passées et présentes.

Ainsi, dans le Diois voisin, avant même la grande vague d'installation post-68, pendant la Seconde Guerre mondiale, Die fut un foyer clandestin communiste, base arrière du maquis du Vercors. Histoire similaire pour Dieulefit qui accueillit entre 1940 et 1944, plus de 1 500 réfugiés (républicains espagnols, juifs, communistes, etc.), avec dans leurs rangs, de nombreux artistes et intellectuels dont Louis Aragon. Ce qui fit dire à Pierre Vidal-Naquet que « *Dieulefit [...] fut sous l'Occupation une des capitales intellectuelles de la France.* »¹

Si l'on remonte jusqu'aux guerres de religion, le Diois fut une terre de refuge pour les protestants persécutés dans la Vallée du Rhône². L'Église réformée reste encore aujourd'hui très présente dans le Diois comme dans le Pays de Dieulefit où presque chaque village possède son temple. Il y aurait certainement de ce côté à réinterroger Max Weber sur l'éthique protestante dans son rapport à l'environnement. Il n'est sans doute pas complètement fortuit de trouver dans les pays protestants du nord de l'Europe une démarche et des pratiques écologiques plus poussées et bien en avance sur le sud.

L'apport des néo-ruraux au dynamisme rural a fait l'objet de multiples études dans la Vallée de la Drôme et le Diois. Sur de nombreux aspects, et même si le territoire est le parent pauvre des recherches sur le sujet (coincé entre la Biovallée et les Baronnies...), le Pays de Dieulefit présente des similitudes avec ses voisins, notamment en ce qui concerne l'arrivée des néo-ruraux et l'importance des flux migratoires dans le dynamisme démographique local.

Or, si le taux d'agriculture biologique du Diois dépasse aujourd'hui les 50% et contribue largement à faire de la Drôme le premier département bio de France, c'est en partie dû aux vagues successives de néo-ruraux et à la recomposition socio-démographique du territoire qui s'ensuivit³. L'analyse de la présence actuelle d'une agriculture « alternative » ne peut donc pas exclure un certain nombre de déterminants socio-historiques. Inversement, la plaine de la Valdaine où l'agriculture conventionnelle est sur-représentée par rapport aux niveaux départementaux et nationaux, s'est façonnée sur des bases sociologiques et historiques, elles-aussi, bien plus conventionnelles.

Cela n'est donc peut-être pas un hasard si Graham Whittington, fondateur de Court-Circuit⁴ est britannique et que le fondateur de Terre de Liens⁵, dans la Vallée de la Drôme voisine, est originaire du Nord de la France. Ils se sont tous deux installés dans la région il y a quelques années, le premier expliquant clairement sa démarche par son « besoin de s'enraciner, de s'ancrer dans le local ». On retrouve de la même façon plusieurs agriculteurs issus de reconversion professionnelle et non originaire du territoire dans les magasins de producteurs de La Laupie et du Poët-Laval.

1. VIDAL-NAQUET Pierre, revue *Esprit*, n° 1, 1988.

2. La région conserve de cette époque le nom de « désert » que l'on retrouve dans les noms de commune, de lieux-dits, de bois...

3. COGNARD Françoise, *Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois*, Revue Méditerranée, numéro 107, avril 2006.

4. Association de promotion et de sensibilisation aux circuits courts basée à Rochefort-en-Valdaine, qui a donné naissance à Agricourt, plate-forme de commercialisation de produits agricole de la plaine de la Valdaine, dont nous aurons l'occasion de reparler.

5. Association de sensibilisation aux questions du foncier agricole basée à Crest, adossée à une société d'achat collectif de foncier pour l'installation de jeunes agriculteurs en agriculture raisonnée.

2 Les productions

La production d'ail

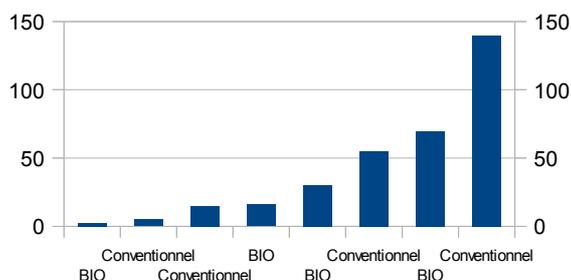


Crédit : RBK.

SAU et orientation des productions

	SAU	Grandes cultures	Productions légumières	Autres productions
Agriculteur B1	2,5 ha en propriété	/	1ha de légumes variés	250 poules pondeuses
Agriculteur B2	2,5 ha en propriété et 13,5 ha en fermage	5 ha de soja, 4 ha de céréales, 1 ha de Colza + luzerne et sainfoin pour les rotations	2 ha de légumes variés	Semences de fleurs (marginal)
Agriculteur B3	60 ha arables + 10 ha de landes et collines (90% de la SAU est en fermage)	1 ha d'ail de semence, 25 ha de céréales sèches (vieilles variétés), 30 ha de fourrage	2,5 ha de légumes de plein champ,	30 brebis viandes sur les 10 ha de landes et collines
Agriculteur B4	30 ha	15 ha de luzerne, 8 ha de céréales sèches, 3 ha de soja et tournesol	3 ha actuellement en jachère où il y avait ail de semence, courgettes et tomates industrielles	4000 volailles label rouge (on AB), en système intégré
Agriculteur C1	5 ha en propriété	4 ha de céréales	1ha de maraichage : Salades, persil, courgettes, radis...	
Agriculteur C2	140 ha en propriété	19 ha de maïs semence, 11ha de tournesol semence, 2ha d'oignons semence	44 ha de cultures légumières de plein champ (25 ha d'ail, 10 ha de pomme de terre, 8 ha de tomate industrielle, 1 ha d'oignons) + 1 ha de maraichage saisonnier (Asperges et courgettes notamment)	
Agriculteur C3	15 ha en propriété	14 ha de céréales et semences	1 ha de maraichage (Ail, Aubergines, courgettes, échalotte, haricots verts, oignons jaunes, poivrons, pomme de terre, salade, tomate)	
Agriculteur C4	55 ha en propriété	20 ha de maïs, 7 ha de tournesol, 6 ha de luzerne, 12 ha d'oignons semences, 8 ha de céréales	1,5 ha de pois	

La taille des exploitations par ordre croissant (en hectares)



La taille des exploitations de notre échantillon s'étend de 2,5 hectares à 140 hectares. Celles-ci sont réparties de façon équilibrée : deux exploitations ont moins de 5 ha, deux ont 15 ha, une a 30 ha, deux sont comprises entre 55 ha et 70 ha. Seule la dernière, de 140 ha, dénote des autres avec une SAU deux fois plus importante que la deuxième plus importante.

D'un point de vue général l'échantillon ne présente pas de différence notable entre agriculture biologique et conventionnelle quand aux surfaces agricoles utilisées : les deux modes d'agriculture sont pareillement représentés à chaque échelle. La taille de notre échantillon ne nous permettant cependant pas de tirer des conclusions quantitatives significatives, ces informations doivent rester indicatives. Seule une approche plus qualitative et détaillée pourra nous fournir des éléments tangibles d'analyse.

2.1 Des productions plus variées en AB

Premier élément remarquable : le fermage. Il ne concerne que deux exploitations de notre échantillon, mais dans des proportions importantes (90% et 84% des terres). Dans les deux cas, il concerne des agriculteurs biologiques ayant repris l'exploitation familiale après une expérience de plusieurs années hors-ferme. Dans le cas des propriétaires, les terres ont fait l'objet d'une succession, d'acquisitions au gré des opportunités pour la plus grande exploitation, ou d'investissements initiaux lors de l'installation pour l'agriculteur en reconversion.

En ce qui concerne les productions, on constate une représentation importante de cultures « traditionnelles » pour la plaine comme l'ail, l'oignon et globalement toutes les cultures semencières. On note aussi que les cultures légumières ne sont, à une exception près, jamais exclusives. On les rencontre le plus souvent associées à la production de céréales ou d'autres grandes cultures. La surface de production légumière est toutefois très homogène entre les exploitations et semble de ce fait indépendante de la SAU totale. Elle est ainsi comprise entre 1 et 2,5 hectares, à l'exception de la plus grande exploitation qui, si elle étend ses cultures légumières sur 44 hectares, possède néanmoins un seul hectare en maraîchage et rentre de cette manière dans le « moule ».

L'orientation des productions semble répondre d'une logique de complémentarité dans l'utilisation polyvalente des matériels agricoles, d'exigences propres à l'exploitation comme la rotation des cultures en agriculture biologique par exemple mais aussi de contraintes spatiales (relief, qualité des sols, taille des parcelles...).

L'ail de semence



Crédit RBK

Concernant la diversité des productions, il convient de remarquer que seuls les agriculteurs biologiques, sans exception cette fois, ont une production en-dehors des cultures légumières ou des grandes cultures. Tous ont ainsi une forme d'élevage.

Le premier, en plus des chevaux de trait nourris avec les céréales produites sur la ferme, cultive des fleurs de semences anciennes. Le second, s'il a stoppé l'élevage intensif de 500 porcs, s'est lancé dans un élevage de volailles en système intégré. Si cette production n'est pas labellisée AB elle possède toutefois le label rouge, dont les normes correspondent davantage à l'idée que se fait ce producteur de l'élevage et des conditions de vie animales que les standards d'une porcherie industrielle.

Dans les deux autres cas, l'élevage est particulièrement bien adapté à la configuration des terres. Les trente brebis viande paissent ainsi sur 10 hectares de landes et collines non arables et contribuent de ce fait, au-delà de la seule production carnée, à l'entretien de ces terres et à la lutte contre les incendies. Terres qui, sans ce type d'élevage, ne sauraient être exploitées et seraient laissées en déshérence. Le dernier agriculteur possède aussi, sur le même type de terrain, quelques brebis qui, si elles ne répondent qu'à une consommation personnelle, remplissent les mêmes fonctions. Quant à ses poules pondeuses, elle occupent une plate-forme sur une petite parcelle caillouteuse en pente qui supporte également, en contre-bas, quelques rangées d'arbustes fruitiers.

L'élevage de poules pondeuses



*Les framboisiers au premier plan et le tunnel de 250 poules au second, au milieu du relief accidenté du pays de Dieulefit.
Crédit : RBK*

Lorsqu'on entre dans le détail des productions et qu'on s'intéresse aux choix des producteurs, il apparaît assez distinctement une césure entre biologiques et conventionnels.

Comme nous venons de le voir, on observe d'abord une plus grande diversité des productions en agriculture biologique. Mais ce qui ressort surtout des entretiens, c'est un « rapport » différent aux productions : il existe des dimensions « hédoniste », « esthétique » et « militante » en agriculture biologique que nous n'avons pas retrouvées en agriculture conventionnelle. Si les choix ne sont pas déconnectés d'une réalité commerciale, ces dimensions dépassent la seule quête de rationalité économique. D'une certaine façon, on pourrait même penser qu'elle la provoque.

Nous avons déjà cité l'exemple de l'agriculteur ayant arrêté la porcherie industrielle créée par son père car elle ne correspondait pas à sa « philosophie » agricole. A la reprise de l'exploitation, le même agriculteur s'est lancé dans de nouvelles productions comme la courgette car « il avait besoin de faire quelque chose de nouveau », ou dans l'ail car « c'était important de se réapproprier un produit local ». Il entre de cette manière, au moment de sa conversion, dans la stratégie que Darnhofer¹ nommait « refondation » et que nous citions en première partie.

Nous retrouvons chez d'autres agriculteurs des productions de vieilles variétés de blé ou d'épeautre, ou des cultures de légumes anciens. L'exemple le plus significatif reste celui de la production de graines de fleurs qui, de l'aveu même du producteur, représente un apport financier très marginal. Elles sont en revanche très présentes visuellement et occupent une part importante du potager, non par soucis de complémentarité entre les espèces, mais par pur choix esthétique. La dimension militante est aussi très importante car il s'agit de fleurs anciennes récupérées dans des

1. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

banques et conservatoires et volontairement non brevetées pour que les graines soient, après leur vente, réutilisées afin de contribuer à la biodiversité par la réhabilitation de vieilles espèces.

La culture de graines de fleurs



Les planches de fleurs et de légumes en alternance. Crédit : RBK

S'il est évident que cette orientation est rendue possible et entretenue du point de vue de la demande par des circuits de commercialisation de « niche » ou « alternatifs » qui exigent par exemple la création d'un plan de culture régulier sur l'année (nous reviendrons plus loin sur cet aspect), elle n'en n'est pas moins induite par une notion de plaisir à sélectionner, essayer et cultiver certaines variétés, qui en cas de succès, est au final gratifiant pour le producteur. De plus, dans le cas de vente en magasin de producteurs ou en panier par exemple, l'offre peut devancer et provoquer la demande. Lorsqu'on interroge les agriculteurs sur le choix de telle variété, la première réponse est souvent très personnelle et subjective comme « ça j'aime bien », « c'est joli », « c'est original » ou « j'avais envie d'essayer »... A contrario, lorsque ces tentatives ne sont pas concluantes (problème de commercialisation ou de culture), comme elles sont limitées dans un premier temps à de petites parcelles ou planches, voire même à des carrés réduits, elles ne sont pas vécues comme un échec et ne remettent d'aucune manière en question le travail de l'agriculteur et la stabilité financière de son entreprise. De cette façon, elles ne brident pas le producteur dans son rapport à l'innovation.

En agriculture conventionnelle, la rationalité économique semble beaucoup plus déterminante dans le choix des productions. Elle répond davantage d'une logique de rentabilité imposée par un modèle productiviste fait d'économies d'échelle et détaché de considérations subjectives.

Selon le modèle de l'économie de marché, les productions, l'offre donc, viennent répondre à une demande préexistante. Les productions sont donc calibrées en fonction. L'agriculteur C4 exploitant 55 hectares de grandes cultures explique ainsi clairement « qu'il ne choisit pas » ce qu'il produit, « on fait ce qu'on nous demande » dit-il. Ce

« on » renvoi aux conseillers technico-commerciaux de la coopérative qui orientent à chaque saison le volume et le type des productions en fonction de ses propres débouchés et des cours du marché. Il s'est ainsi lancé depuis deux ans dans la production de pois à la demande de la coopérative. Assurant plus de 50% de son chiffre d'affaire, il n'est pas surprenant que les recommandations de la coopérative soient suivies à la lettre. Celles-ci vont jusqu'à l'envoi de SMS qui annoncent la liste des traitements phytosanitaires nécessaires dans les prochains jours et vendus par elle... Comme elle assure à la fois la vente des intrants et l'achat des productions, on est ici en présence d'un système très proche de l'intégration mais qui, à la différence de ce dernier, n'est garanti par aucun contrat. Il ne laisse de ce fait que de faibles marges de manœuvre aux agriculteurs.

Autre illustration avec le plus grand exploitant de notre échantillon (C2) qui, victime du cost-prize-squeeze, ne semble pas maître de ses productions. Il produit par exemple des tomates industrielles alors qu'il est très critique envers son acheteur (dont nous reparlerons plus loin) et envers le faible prix d'achat de ses tomates qu'il subit, sans pouvoir mot dire. Même chose pour un agriculteur de passage qui du jour au lendemain a du ré-orienter une grande part de sa production car le prix d'achat de ses tomates était devenu trop faible.

Il n'est pas question ici de nier le libre-arbitre des agriculteurs conventionnels et de contester le fait que ceux-ci choisissent leur production en fonction de ce qu'ils préfèrent ou peuvent faire. A l'opposé, il ne faut pas considérer que les agriculteurs biologiques ne soient que de naïfs philanthropes coupés de toute rationalité économique et des jeux de l'offre et de la demande. Au contraire (nous le verrons dans la partie suivante). Nous constatons simplement que les dimensions hédonistes et dans une plus grande mesure esthétiques et militantes, sont beaucoup moins prégnantes voire complètement absentes du discours des agriculteurs conventionnel, à contrario de considérations technico-commerciales. Au-delà de la question des débouchés dont nous venons de parler, un agriculteur conventionnel nous a par exemple expliqué qu'il avait arrêté les oignons de semences car c'était trop compliqué, trop fragile et que cela nécessitait trop de traitements phytosanitaires.

Plusieurs contre-exemples intéressants apparaissent toutefois chez les conventionnels. A côté de ses 140 hectares de cultures de plein champ, l'agriculteur C2 exploite 1 hectare de maraîchage saisonnier (asperges et courgettes notamment) dont les productions sont vendues en direct à la ferme. Si à l'origine il n'a pas choisi ce type de production (cette orientation avait été prise par ses parents), il est clair qu'il prend aujourd'hui plaisir à travailler tout particulièrement cet hectare en maraîchage et à pouvoir offrir de cette façon du primeur à ses clients. Selon ses propre termes, s'il pouvait revenir en arrière il ferait sur trente hectares ce qu'il fait aujourd'hui sur un, et maîtriserait de cette façon mieux sa production.

L'entretien des haies



En haut : les parcelles orientées est-ouest protégées du Mistral (nord-sud) par des haies parfaitement entretenues. En bas : on distingue les bordures jaunies par le round-up à côté du puits (au centre) qui alimente la maison en eau potable. Crédit : RBK

Le second contre-exemple que nous rapporterons concerne le soin esthétique apporté au potager de l'agriculteur C1. Si celui-ci ne cultive qu'une très faible variété de légumes (salades, persil, courgettes et radis lors de notre passage), il attache un soin tout particulier à l'entretien des abords de sa ferme, des bordures et des haies. On remarquera cependant que les haies, constituées d'une seule essence d'arbre, ne présentent que peu d'intérêt du point de vue de la biodiversité et de la présence d'insectes et que les bordures sont traitées au Round-up « pour que ce soit propre », à quelques mètres seulement du puits qui alimente toujours la maison en eau potable. Cela tranche avec la démarche du plus gros exploitant biologique (B3) qui, bien qu'étant en fermage sur près de 90% de terres, a planté depuis son installation plusieurs kilomètres de haies variées. Celles-ci, en favorisant la biodiversité et le refuge des insectes, aident à lutter contre toutes sortes de nuisibles.

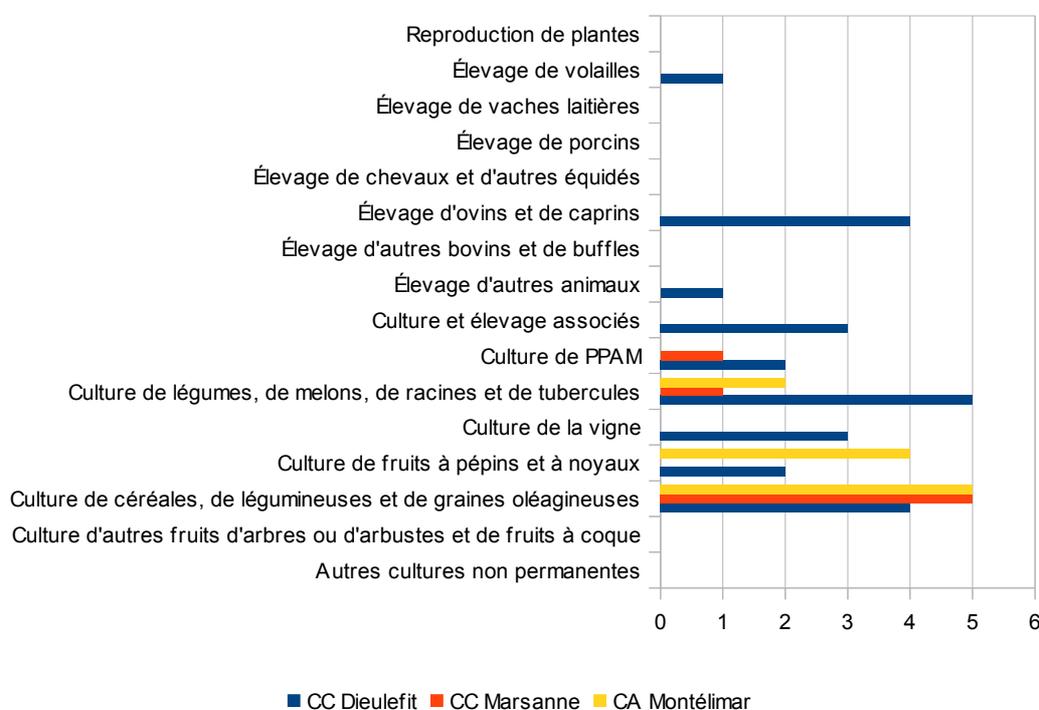
Ces contre-exemples sont donc très relatifs : dans le premier cas il s'agit au final d'une auto-critique envers un mode de production productiviste et dans le second la dimension esthétique est complètement détachée de toute considération environnementale, voire sanitaire.

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que l'agriculture biologique permet une plus grande diversité des productions et la réhabilitation de variétés anciennes et endogènes. Elle participe ainsi plus largement à l'utilisation des ressources rurales tout en les préservant. Elle favorise pour différentes raisons (nous développerons ce point après) la polyculture et dans une certaine mesure, l'hétérogénéité des paysages qu'elle contribue de plus à entretenir (haies, entretien des landes par l'élevage ovin) en investissant des espaces délaissés par l'agriculture intensive mono-orientée. Cependant, malgré cette diversité, certaines cultures sont délaissées par les agriculteurs bio. Ceux-ci préfèrent « par sécurité » par exemple les céréales sèches (ou paille) qui sont moins sensibles et contraignantes à travailler en agriculture biologique.

2.2 Activité et lieu d'exploitation

Si l'analyse qualitative fait ressortir des différences entre agriculture biologique et conventionnelle dans l'orientation des productions, elle passe sous silence une variable importante : le lieu d'exploitation.

Répartition des productions en AB



En nombre de producteurs selon l'activité principale (NAF). Agriculture biologique + conversions en cours. Source : CG26, INSEE juin 2012

Le graphique ci-dessus met en évidence une plus grande diversité des activités dans la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit. On constate ici que plus le relief est accidenté et moins les grandes cultures sont présentes, plus grande sera la diversité de l'agriculture biologique. Installé sur deux petites parcelles pentues et rocailleuses, l'agriculteur B1 en est la meilleure illustration. A l'inverse, lorsque le territoire est essentiellement constitué de zones arables bien irriguées, l'agriculture biologique, comme l'agriculture conventionnelle, suivra dans son activité principale les orientations agricoles dominantes. C'est notamment le cas de l'agriculteur B3 qui cultive sur près de 50 hectares des grandes cultures au cœur de la plaine de la Valdaine.

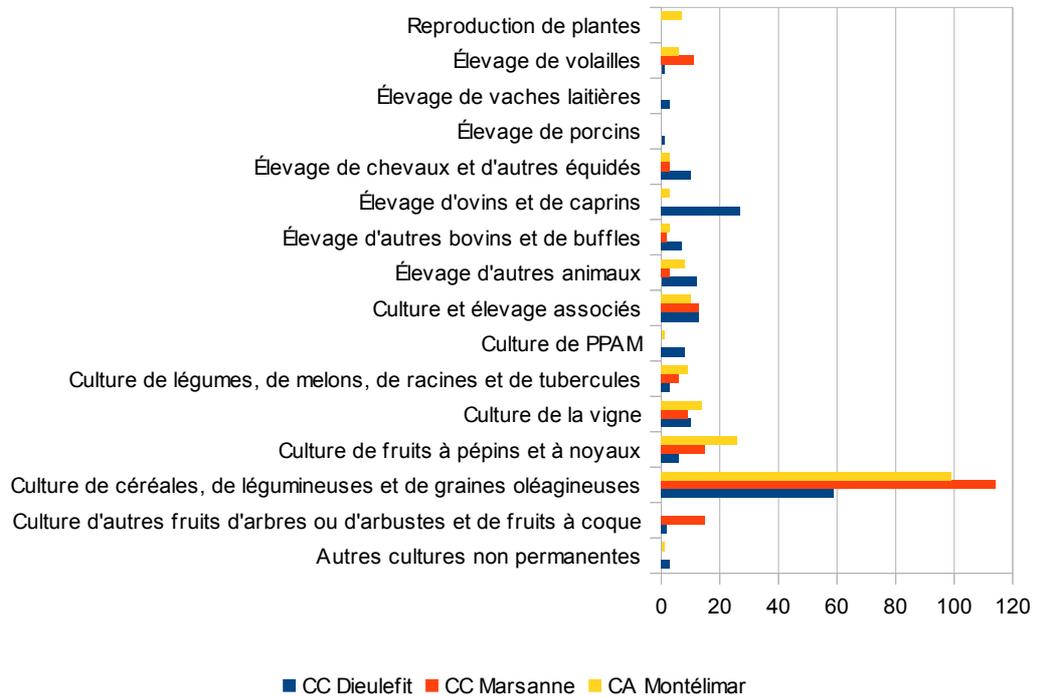
Le relief du Pays de Dieulefit



Les collines du Pays de Dieulefit avec quelques cultures de plein champ en fond de vallée. Crédit : RBK.

A l'exception notoire de l'élevage dans le Pays de Dieulefit et de l'arboriculture autour de Montélimar, l'agriculture conventionnelle apparaît quant à elle nettement moins diversifiée, et ce, quel que soit le territoire. Le 5^{ème} Pôle reste, en nombre d'exploitants, très majoritairement orienté vers les grandes cultures.

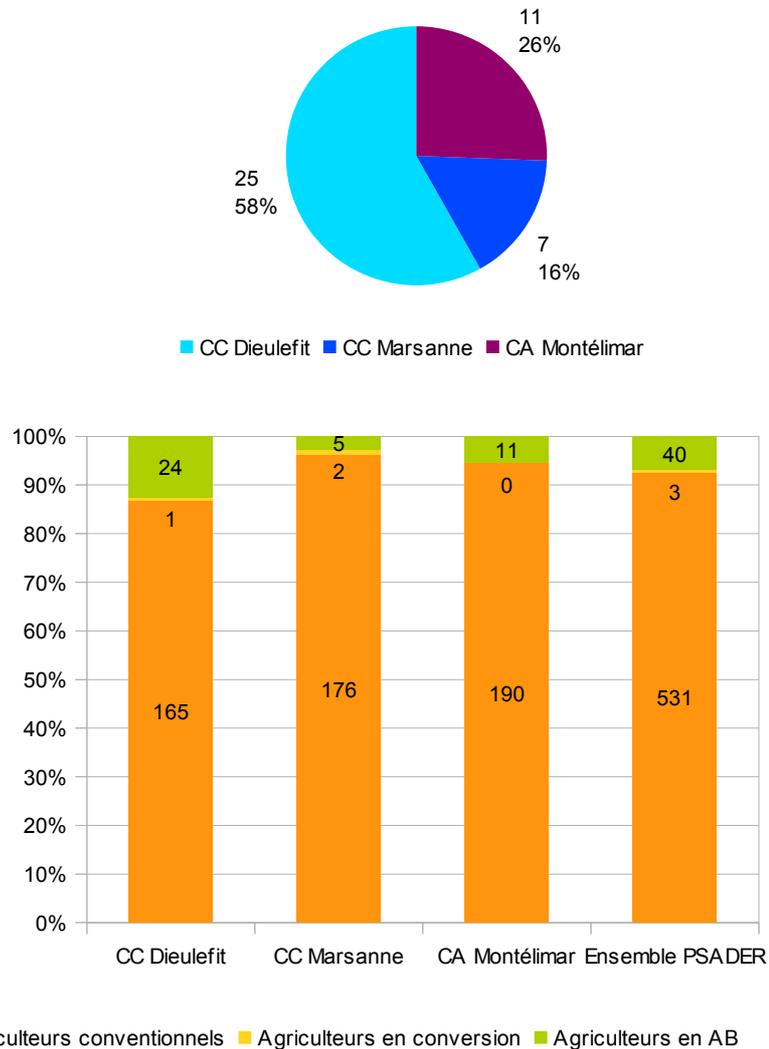
Répartition des productions en agriculture conventionnelle



En nombre de producteurs selon l'activité principale (NAF). Source : CG26, INSEE, juin 2012.

Si l'analyse qualitative nous permet de mettre en évidence des approches différentes quant au choix des productions, elle passe sous silence un fait important : l'orientation des exploitations est clairement liée au lieu de production. L'irrigation, le relief, la composition des sols, des effets d'entraînements ou de concentration sont ainsi des variables déterminantes. C'est ainsi que l'on retrouve plus de la moitié des agriculteurs biologiques sur le seul Pays de Dieulefit.

Localisation de l'agriculture biologique



Agriculture biologique + conversions en cours. Source : CG26, INSEE juin 2012

Au final, on constate une plus grande capacité de l'agriculture biologique à s'emparer de territoires délaissés par l'agriculture conventionnelle. Ainsi, plus le territoire sera rural, plus l'agriculture biologique représente un palliatif au déclin de l'agriculture en général, une solution au maintien du foncier agricole, à l'entretien des paysages. De la même manière, plus le territoire sera rural, plus le poids de la population agricole dans la population totale sera importante et plus l'impact de l'agriculture biologique sera élevé dans l'activité globale.

Au-delà des données géographiques, l'orientation des productions, et tout particulièrement en ce qui concerne le maraîchage, est clairement conditionnée par le choix des modes de commercialisation. C'est ce que nous allons voir maintenant.

2.3 Diversification et pluriactivité

A l'échelle de notre échantillon, aucune tendance substantielle n'est ressortie concernant la diversification des productions, des activités, ou de la pluriactivité.

Nous avons relevé ainsi seulement deux cas marginaux de transformation à la ferme, chez les agriculteurs B2 et C3, qui illustrent toutefois le lien entre diversification et vente directe. Le premier cuisine sa propre choucroute et presse de l'huile de colza qu'il vend au magasin de producteurs et le second son coulis de tomate, vendu sur son stand. Dans les deux cas, ce type de transformation permet de limiter les pertes en valorisant les surplus sur des produits à haut rendement saisonnier (le chou, le colza et la tomate).

Concernant la diversification des activités, un seul cas, celui l'agriculteur B1, nous est apparu. Il vérifie toutefois les conclusions de plusieurs études que nous citons en première partie. Il possède deux gîtes qui ont été achetés dans le même « lot » que la ferme. En plus des frais propres à leur fonctionnement, le revenu généré par les gîtes suffit à rembourser l'emprunt contracté pour l'achat de la propriété. Cette diversification de l'activité permet de cette façon de pérenniser l'activité agricole qui n'a pas à souffrir des charges trop lourdes de l'installation.

Deuxième bénéficiaire pour l'activité agricole, c'est madame qui s'occupe de la gestion des gîtes. Cela est notamment rendu possible par son métier de cuisinière qui ne l'occupe seulement qu'à mi-temps et qui, de plus, assure une sécurité financière au couple en cas d'aléas de la production (ce qui a particulièrement été le cas lors de l'installation où les charges étaient nombreuses et les revenus encore maigres). Par la suite, quand les enfants seront plus grands, ils envisagent de joindre leurs activités en ouvrant une table d'hôtes et en faisant de la transformation de produits agricoles qui pourraient de cette façon être directement valorisés sur place.

Si l'on s'intéresse à la question du tourisme à l'échelle du 5^{ème} Pôle, on constate que le territoire est relativement pauvre en structures touristiques, particulièrement en ce qui concerne le tourisme à la ferme. Il semble souffrir de la concurrence de ses voisins (Vallée de la Drôme, Diois, Baronnies...) qui, fortement touristiques ont quant à eux développé un nombre important de structure de tourisme rural. Ce constat est d'ailleurs partagé par les collectivités qui considèrent que le territoire recèle un potentiel touristique encore largement inexploité : « *Le positionnement stratégique du bassin de Montélimar, ainsi que sa richesse paysagère, culturelle, ses savoir-faire et son patrimoine architectural en font un territoire attractif pour le tourisme. Toutefois, la vocation touristique du territoire n'est pas totalement affirmée.* »¹

Ainsi, en plus de l'agriculteur de notre échantillon, nous n'avons recensé² que deux fermes proposant un hébergement sur tout le territoire du 5^{ème} Pôle. Les deux fermes produisent en agriculture biologique et possèdent le même profil avec des productions très variées : melons, ail, échalotes, poulets, lapins, œufs, confitures, farine de blé pour la première et plants maraîchers, fleurs coupées, volailles, lapins pour la seconde.

1. Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, *Diagnostic PSADER du 5^{ème} Pôle*, Novembre 2009.

2. Les recherches ont été réalisées via les sites internet du CG26, et des réseaux Gîte de France, Accueil Paysan et Bienvenue à la Ferme, et par les moteurs de recherches classiques.

3 La commercialisation

3.1 Commercialisation : des pratiques hétérogènes

A première vue, les pratiques de commercialisation des productions des agriculteurs de notre échantillon sont très hétérogènes. Nous verrons plus loin qu'elles relèvent en réalité de plusieurs facteurs : labellisation AB, SAU, personnalités des agriculteurs...

L'agriculteur B1, maraîcher et éleveur de poules pondeuses, vend la quasi totalité (90%) de sa production en vente directe sur le marché de Dieulefit et dans le magasin de producteurs du Poët-Laval. Le reste de sa production est écoulee chez Biocoop à Dieulefit. L'agriculteur B2 est celui qui possède, en rapport avec la taille de son exploitation (16 hectares), le plus grand nombre de canaux de distribution même si 50% de son chiffre d'affaires sont réalisés au magasin de producteurs de La Laupie. Il vend à côté de ça ses céréales à un boulanger bio et le reste du blé à un éleveur de poulets. Le soja est vendu en coopérative, le foin à un éleveur, les fleurs de semences à Fleur dou pais. L'agriculteur B3 qui possède la plus grande SAU en bio de l'échantillon, ne réalise aucune vente directe au consommateur. Ses circuits courts sont cependant variés. Il vend ses légumes à un magasin de Montélimar (Naturel et Bio) ainsi qu'à Papillon vert (marchand forain bio). L'ail de semence est vendu directement via un site web plateforme (semencebiologique.org). Les céréales sont vendus à Celnat au Puy qui transforme ensuite. Les fourrages sont vendus très localement à d'autres producteurs en AB par camions entiers. Le dernier agriculteur de l'échantillon biologique, bien que cultivant une SAU relativement importante, ne possède que trois canaux de commercialisation : un grossiste à Loriol, une coopérative à Montélimar et un silo à Saint Paul Trois Château (le seul de la région). Il vend par contre du foin à des collègues bio du magasin « Au plus pré ».

Du côté des conventionnels, l'agriculteur C1, celui qui dispose de la plus petite SAU, possède seulement deux canaux de vente : il vend en circuit court d'une part, directement à une supérette de Montélimar et d'autre part il écoule le reste de sa production à un grossiste également de Montélimar. A contrario, avec la plus grande SAU, l'agriculteur C2 est celui qui utilise le plus grand nombre de canaux de commercialisation, étant donné les volumes, chaque production possède son propre canal : l'ail est vendu à un organisme de producteur (OP) de la plaine, les tomates le sont également à l'OP ainsi qu'à un industriel du Vaucluse (le Cabanon de Provence), le maïs à un semencier, les pommes de terre à une entreprise belge et les céréales au grossiste Noyer situé au centre de la plaine, à Saint-Gervais-sur-Roubion. Il est en plus présent sur les marchés de gros (Lyon, Cavaillon et Châteaurenard). Il possède enfin un magasin saisonnier de vente à la ferme. L'agriculteur C3 vend lui la totalité de ses légumes en vente directe sur son stand en bord de route ou en panier, ainsi que la totalité de ses céréales et semences à plusieurs grossistes ou à Vilmorin¹. Quant à l'agriculteur C4, il vend la moitié de sa production à Top semence² situé à La Batie Rolland au sud de la plaine, et l'autre moitié à l'entreprise Noyer.

1. <http://www.vilmorin.com/francais.aspx>

2. <http://www.topsemence.fr/fr/index.php>

Confirmant les études sur le sujet ainsi que le dernier recensement agricole³, les circuits de commercialisation de notre échantillon sont plus variés chez les agriculteurs biologiques et davantage tournés vers les circuits courts et la vente directe. Dans notre échantillon, seulement un agriculteur conventionnel sur quatre a recours à la vente directe alors qu'à l'inverse, seulement un agriculteur biologique n'y a pas recours. Ces derniers ont par ailleurs tous davantage de canaux de distributions courts que longs, à l'inverse des agriculteurs conventionnels. On note aussi que, rapporté à la SAU, les agriculteurs biologiques possèdent davantage de voies commerciales (courtes et longues confondues) que les conventionnels.

3.2 SAU et personnalités : des variables cruciales

La variété des voies commerciales dépend toutefois de deux autres critères déterminants qui au final se combinent au caractère biologique ou non des productions : la taille des exploitations et la personnalité de l'agriculteur. Comme nous l'avons écrit dans notre première partie, cet « enchevêtrement » de variables a, à plusieurs reprises, été relevé par des chercheurs².

Au niveau de la taille des exploitations, on constate que d'une manière générale plus la SAU est importante, plus les canaux de commercialisation sont nombreux. Un examen plus précis des exploitations montre qu'en réalité une SAU importante est souvent liée à une plus grande variété des productions, les agriculteurs cherchant par là une plus grande sécurité financière. C'est au final cette variété des productions qui entraîne une diversité des canaux de commercialisation, chaque type de productions étant en général vendu de façon exclusive à un acheteur. Sur ce point, on constate toutefois une plus grande diversité des productions en agriculture biologique, ce qui entraîne mécaniquement un plus grand nombre d'acheteurs.

Autre constat, plus la SAU est réduite, plus la part de circuit court et de vente directe est importante. Le magasin de La Laupie illustre bien ce phénomène : la plupart des producteurs associés sans salariés vendent la majorité de leur production au magasin (ce qui est le cas de deux des quatre agriculteurs de notre sous-échantillon biologique). Ce sont les fermes de taille plus importante, avec des salariés, pour qui la part des ventes au magasin est la plus faible. Étant donnés les volumes plus importants, celles-ci se doivent de vendre par d'autres biais.

Au niveau de la personnalité des agriculteurs, celle-ci nous est également apparue, ainsi que les desideratas de chacun, comme un élément déterminant dans le choix du mode de commercialisation. Ainsi, l'agriculteur B3 déclare clairement « ne pas vouloir jouer les épiciers », la vente directe n'étant pas son métier. Même résultat mais avec une

3. Voir à ce sujet la première partie et notamment :

- Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

- LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

- BATTERSHILL et GILG, 1998, cité par DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

2. LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, Land Use Policy n°26, 2009, pp.723-735.

logique strictement opposée, l'agriculteur C4 se définit lui-même comme un exploitant agricole, non comme un paysan, terme qu'il n'aime d'ailleurs pas. Il fait « ce qu'on lui demande ». Pas question donc de changer de canaux de commercialisation ou d'innover. La posture d'exploitant, en quelque sorte sous-traitant des grossistes et coopératives, lui convient très bien. Pas de vente directe non plus pour l'agriculteur B4 pour des raisons bien personnelles. S'il a peur de la vente directe en terme de gestion de temps, il avoue que cela ne correspond pas à sa personnalité ni à son comportement « le contact n'est pas mon truc ». Il garde toutefois « un œil » sur l'association Agri-court et sur agrilocal.fr qui lui permettraient de travailler en circuit court tout en évitant le contact qu'il redoute avec les consommateurs.

On retrouve plus souvent ce besoin d'échanges avec les consommateurs en agriculture biologique. Les modes de commercialisation courts et de proximité sont plus souvent envisagés au moment même de l'installation. C'est le cas des agriculteurs B1 et B2 pour qui le choix de vendre en vente directe s'est imposé à eux immédiatement. Il n'était d'ailleurs pas question pour eux de travailler autrement « *il faut que le travail soit varié même si cela complique les choses.* » La commercialisation directe ou courte semble intégrée à leur conception de l'agriculture au même titre que son mode de production biologique. Il n'est pas envisageable d'être agriculteur en-dehors de ces sentiers là. L'expérience non agricole antérieure à leur installation de ces deux agriculteurs est certainement un élément central de cette conception. Ils ont amené avec eux des envies et une capacité d'innovation qui s'est directement traduite par leur participation à la création des deux magasins de producteurs du territoire.

Le besoin de contact avec les consommateurs n'est cependant pas absent chez les conventionnels. Bien qu'étant marginal dans leur temps de travail, il semble même primordial pour les agriculteurs conventionnels C2 et C3 qui aiment à rencontrer la clientèle et apprécient de pouvoir lui fournir un « panier fraîcheur » : « *avec le magasin à la ferme, les produits sont ramassés le matin et vendus le jour même, c'est ça qui me fait plaisir. En plus j'ai le retour des clients, le contact et c'est valorisant.* ». Nous avons déjà évoqué le cas du premier qui a repris le stand de vente saisonnière à la ferme qu'avaient initié ses parents. A l'époque, ce type de vente ne permettait pas de vivre alors qu'aujourd'hui cela serait suffisant. S'il pouvait changer, il aimerait réduire sa SAU de 140 hectares à 30 hectares et ne travailler qu'en maraîchage en vendant lui-même la totalité de sa production. « Si c'était à refaire », c'est ce qu'il ferait. Selon lui « *c'est trop tard pour changer, si mes enfants reprennent la ferme, c'est ce qu'ils feront [...] Moi, je suis surtout un producteur* ». Le second a adhéré au label « Bienvenue à la ferme » afin que ces clients comprennent qu'il est bien producteur et qu'ils fassent bien la différence avec d'autres stands de revendeurs.

3.3 La question du choix

Bien que révélateur, l'indicateur du nombre de canaux de distribution cache des disparités en terme de volumes de vente et, plus globalement, en terme de stratégie commerciale. Sur ce point, ce qui semble le plus différencier les deux groupes d'agriculteurs est la question du choix. D'une manière générale, les agriculteurs

biologiques ont choisi leurs canaux de distributions, contrairement aux agriculteurs conventionnels pour lesquels ceux-ci semblent davantage s'imposer à eux, sans que cela ne pose forcément un problème. Des exceptions existent toutefois.

L'agriculteur C1 ne possède ainsi que deux canaux de commercialisation : une supérette et un grossiste à Montélimar qui achètent selon lui ses légumes à un prix beaucoup trop bas. Il aimerait avoir plus d'acheteurs et faire par exemple des marchés de gros à Lyon ou Avignon comme il le faisait avant. Mais la hausse du prix du carburant ainsi que la diminution des prix de vente l'ont contraint d'arrêter ces déplacements. A l'autre extrême de l'échantillon en terme de SAU, l'agriculteur C2 se dit écœuré des conditions d'achat de ses produits agricoles. Il subit le prix imposé par ces principaux acheteurs qu'ils soient grossistes ou industriels, comme par exemple « Le Cabanon de Provence¹ » qui lui achète ses tomates industrielles.

La culture de tomates industrielles



Crédit RBK.

Ancienne coopérative de producteurs basée à Cavaillon, cette entreprise a été rachetée par des investisseurs Chinois il y a dix ans. Du point de vue marketing elle vante toujours les accents « authentiques » et « provençaux » de ses produits cuisinés à partir d'ingrédients bien évidemment « rigoureusement sélectionnés ». L'usine qui faisait alors travailler 270 producteurs de la région pour un volume de 200 000 tonnes de tomates, ne travaille aujourd'hui plus qu'avec 10 producteurs pour un volume de 4 500 tonnes. Le reste de la matière première provient de Chine par conteneurs entiers. Les entrepreneurs chinois se sont installés avec des prix d'achat et des dates de livraisons non négociables. L'agriculteur C2 vend ainsi à contre-cœur la tonne de tomates pour 81€. Selon sa propre comparaison, il doit donc vendre deux tonnes de tomates pour remplir un chariot au supermarché... Beaucoup n'ont donc pas pu suivre et 260 producteurs ont ainsi, quasiment du jour au lendemain, dû trouver un autre acheteur ou réorienter leur production. C'est le cas de cet agriculteur rencontré hors-échantillon

1. <http://www.le-cabanon.fr/#/fr>

qui a remplacé d'une saison à l'autre la totalité de sa production de tomates industrielles par de la pomme de terre en système intégré.

Le cas du Cabanon de Provence tend à montrer que certains agriculteurs sont des sous-traitants au service de l'industrie agroalimentaire qui se sert d'eux tant que les prix qu'ils proposent sont acceptables. Dans le cas chinois, il s'agit du contre-modèle parfait au développement local : les capitaux fuient le pays, aussi bien en ce qui concerne les bénéfices que les achats. De plus les décisions ne sont pas prises localement et le projet est aussi pérenne que le cours de l'action du groupe à la bourse. D'une manière générale les circuits longs, avec la présence des coopératives, grossistes et négociants, imposent aux producteurs une concurrence internationale dérégulée, et des contraintes et prix des marchés desquels ils ne peuvent se soustraire. D'où la volonté de certains de développer leurs ventes en circuits courts. Nous y reviendrons plus loin.

A l'inverse, nous avons constaté que la commercialisation des produits issus de l'agriculture biologique relève quasi-systématiquement du choix. Bien qu'ils correspondent à une réelle stratégie commerciale, les canaux de ventes répondent aussi souvent d'un véritable choix militant : volonté de supprimer les intermédiaires, besoin d'avoir un contact avec les consommateurs... Par le choix de ces canaux, il s'agit aussi de sécuriser la santé financière de l'exploitation : recherche d'autonomie, indépendance vis-à-vis des marchés, stabilité des ventes, multiplication des acheteurs, nécessité de valoriser au mieux le produit...

3.4 La question du local

Au niveau de la vente, à quelques exceptions près, la majeure partie de la production agricole de notre échantillon est vendue à un niveau très local, c'est à dire à l'intérieur du périmètre du 5^{ème} Pôle. De ce point de vue, le critère biologique ou conventionnel ne semble pas jouer sur la distance des ventes.

Dans certains cas, les productions biologiques parcourent même une distance plus importante jusqu'à leur acheteur. Ceci s'explique facilement par l'absence d'infrastructure et d'acheteurs biologiques pour certains types de produits au niveau local. L'agriculteur B4 vend ainsi une partie de sa production au seul silo biologique de la région situé à Saint-Paul-Trois-Châteaux, en bordure extérieur sud du 5^{ème} Pôle. Autre exemple avec l'agriculteur B3 qui vend sa production de variétés anciennes de céréales à Celnat au Puy-en-Velay¹.

En conventionnel, la vocation agricole séculaire du territoire et sa spécialisation en cultures de plein champ, l'ont doté d'un maillage complet et très structuré de filières agricoles. Aussi, les infrastructures coopératives ou de commerces de gros ne manquent pas sur la plaine. De cette façon, les ventes restent le plus souvent très locales. Cette localisation des acheteurs est cependant trompeuse car elle mélange dans une même catégorie les acheteurs finaux et les intermédiaires. Impossible de cette façon de savoir si les produits quittent le territoire et si des devises y entrent et d'une façon générale quel peut être l'apport au développement local. Quand on regarde de plus près le type

1. <http://celnat.fr/index.php>

d'acheteur, il ressort immédiatement que l'agriculture biologique est davantage tournée vers les circuits courts, voire, pour une bonne partie, la vente directe. A l'inverse la majorité des acheteurs conventionnels, bien que situés sur la plaine, ne sont que des intermédiaires. Il convient donc d'interroger le rapport au local pour chacun de ces modes de production.

Un stand à la sortie de Montélimar



Le stand de vente en bord de route, à la sortie de Montélimar. Crédit : RBK

3.5 Conventiennel et local

La commercialisation des produits agricoles issus de l'agriculture conventionnelle se fait essentiellement par l'intermédiaire de deux groupes, en position d'oligopsonne sur la plaine : Noyer à Saint-Gervais et Natura'pro qui possède un silo et une coopérative à La Laupie, Puygiron, Cleon d'Andran et Montélimar ainsi qu'une coopérative mais sans silo à Dieulefit. Présent sur toute la plaine, les acheteurs ne manquent pas. De cette façon la plus grande partie des productions est vendue localement. Cela est particulièrement vrai pour les productions céréalières et les semences. Les productions légumières ont plutôt tendance, quand elles ne sont pas commercialisées en circuit court, à être vendues en grande quantité directement à un industriel (pommes de terre et tomates notamment).

Dans notre sous-échantillon conventionnel, trois agriculteurs sur quatre ont un mode de commercialisation en circuit court et deux d'entre eux pratiquent la vente directe. L'agriculteur C1 approvisionne une supérette de Montélimar, son collègue C2 possède un magasin saisonnier de vente à la ferme et le producteur C3 s'est lancé dans la vente directe grâce à un camion-stand l'été en bord de route, à la sortie de Montélimar, et l'hiver sous forme de paniers qu'il vend aux comités d'entreprises notamment. Cependant, cette forme de vente reste marginale. Si l'on additionne les productions des trois agriculteurs, elle ne concerne que 2,5 hectares sur un total de 160 hectares !

Lorsqu'on s'intéresse plus finement aux types de productions, on observe que le maraîchage¹ est quasi entièrement vendu en vente directe : les agriculteurs C2 et C3 possèdent chacun 1 hectare de maraîchage qui est exclusivement vendu en directe, et l'agriculteur C1 en possède également 1, dont la moitié est vendu en circuit court, à la supérette.

Un des nombreux silos de la plaine



Aux alentours de la Bégude de Mazenc. Le pourtour montagneux sud de la plaine à l'arrière plan. Crédit RBK

A partir de ces observations et eu égard à la spécialisation en grandes cultures de la plaine de la Valdaine, nous pouvons dire que le maraîchage, par son potentiel de valorisation locale, peut être un type de production particulièrement intéressant dans une stratégie de diversification des routes commerciales, sans qu'il remette toutefois en question l'orientation globale de l'exploitation et qu'il ne concurrence les canaux de distribution préexistants.

Nous verrons après que cette conclusion s'impose également aux agriculteurs biologiques. Toutefois, et là réside la principale différence entre agriculture conventionnelle et biologique, quand la part de circuits courts (comme la part d'orientation maraîchère) reste marginale dans les exploitations conventionnelles, elle constitue le centre de la stratégie productive et commerciale des agriculteurs biologiques.

Toutefois, il est important de bien distinguer circuit court et commercialisation locale. Dans le premier cas il existe une proximité entre le producteur et le consommateur avec au maximum un seul intermédiaire, dans le second la proximité est seulement géographique. Si les productions agricoles sont vendues à la coopérative de la commune voisine, elles vont ensuite quitter le territoire et passer entre les mains de plusieurs intermédiaires, grossistes ou négociants afin d'atteindre le consommateur final sans aucun critère cette fois de proximité géographique.

1. On parle ici de maraîchage et non de culture légumière de plein champ. Cf. glossaire.

Selon les principes étudiés par Sacks² et la NEF³ et d'après les théories de l'économie présentielle que nous avons expliquées dans notre première partie, une économie locale doit pouvoir, pour se développer, conserver localement ses devises (c'est-à-dire acheter localement) tout en faisant entrer sur son territoire des devises extérieures (c'est-à-dire vendre à l'export après avoir satisfait la demande locale). De ce point de vue, il est évident que l'agriculture conventionnelle davantage tournée vers les circuits longs et par conséquent l'économie de marché et l'export, permet de générer un apport de devises bien plus conséquent que l'agriculture biologique.

Néanmoins, si l'agriculture conventionnelle entretient le flux entrant des devises sur le territoire, il est difficile de conclure qu'elle contribue par ce seul biais au développement local. Au contraire. Plusieurs raisons à cela :

- Premièrement car elle est plus grande consommatrice d'intrants (voir ci-après). De cette façon, une grande part de ses revenus captés à l'extérieur ne sera jamais réinjectée dans l'économie locale. Elle va à nouveau quitter le territoire ne faisant ainsi que transiter en enrichissant au passage les intermédiaires. Moins consommatrice d'intrants, l'agriculture biologique qui exporte hors du territoire permet de ce point de vue de conserver une part plus importante de revenus au niveau local ;
- Deuxièmement car elle n'a jusqu'à présent que peu valorisé ses productions localement en circuits courts et n'a pas su, de ce fait, répondre à la demande locale que des canaux alternatifs de ventes, plébiscités par l'agriculture biologique, viennent aujourd'hui commencer de satisfaire. De cette manière, une agriculture qui n'est pas capable de répondre à la demande des consommateurs locaux contribue à la fuite des devises hors de son territoire : s'ils ne peuvent pas acheter des produits locaux, les consommateurs vont se rabattre sur les produits importés. Ils pourront ainsi, comme nous l'a rapporté un agriculteur, acheter dans les supermarchés de Montélimar de l'ail argentin en pleine saison de l'ail dans un des plus gros départements français producteur d'ail...;
- Troisièmement car la propension à la concentration des terres arables et la diminution du nombre d'agriculteurs d'une part, et le monopole/oligopsonie des intermédiaires d'autre part, ne fait profiter du captage des revenus qu'à une petite partie de la population, moins pourvoyeuse d'emplois que l'agriculture biologique ;
- Quatrièmement car la vente en circuits longs hors du territoire soumet les producteurs et intermédiaires locaux aux lois du marché. Or, cette dépendance est antinomique au développement local qui considère davantage l'autonomie des territoires comme une voie pérenne ;
- Cinquièmement car nous avons bien mis en évidence dans la première partie que le développement local n'était pas la croissance locale et qu'il ne pouvait se résumer à l'accroissement des richesses. D'autres facteurs vont donc être

2. SACKS, 2002, cité in ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

3. <http://www.lm3online.org/>

importants comme les services offerts à la population, les nouvelles sociabilités qui vont se créer, le rapport à l'environnement, le taux d'emploi, etc.

3.6 Bio et local

Au niveau du département de la Drôme, 50% des producteurs bio pratiquent la vente directe (dont 1/4 vendent laitages et viandes et 3/4 vendent fruits, légumes, céréales, vins et plantes aromatiques et médicinales) contre 34% à l'échelle de Rhône-Alpes. En ce qui concerne notre périmètre, le territoire du 5^{ème} Pôle possède deux magasins de producteurs AB, au Poët-Laval et la Laupie (à l'exception du producteur porcin), une plate-forme de producteurs locaux et bio (à Rochefort-en-Valdaine), un Jardin de Cocagne bio à Montélimar, et un système de panier bio (non AMAP) à Marsanne.¹ Précisons que vente directe et vente locale sont, en ce qui concerne notre territoire, intimement liées. D'une part car les lieux de vente directes correspondent le plus souvent au lieu de production, et d'autre part car les points de vente collectifs ne sont jamais trop éloignés des producteurs (le magasin de La Laupie a même inscrit dans sa charte un rayon de 50km). L'agriculteur B1 a ainsi quitté un magasin de producteur à Nyons car son volume de vente était insuffisant par rapport à la distance qu'il avait à faire pour livrer et assurer ses permanences.

1. Données issues de Agribiodrôme, *Circuits courts bio, fiche filière de la Drôme*, Edition 2011.

Les magasins de producteurs



*En haut : Le magasin de producteurs « Au plus près », à La Laupie.
En bas : Champs Libres, à Poët-Laval Crédit : RBK*

Il n'est donc pas surprenant de retrouver deux des quatre agriculteurs bio de notre échantillon qui vendent en point de vente collectif. Les agriculteurs B1 et B2 sont en effet particulièrement orientés vers la vente directe. Le premier réalise 90% de son chiffre d'affaire de cette manière sur le marché de Dieulefit et au magasin de producteurs du Poët-Laval. Le second réalise 50% de son chiffre d'affaire au magasin de producteurs de La Laupie¹.

Le diagnostic PSADER réalisé en 2009 a clairement identifié une demande locale de consommation directe de produits locaux de qualité. Sur ce constat, les collectivités ont soutenu la création des magasins de producteurs en finançant par exemple les banques de froid ou les balances et l'association Court-circuit. Aujourd'hui encore, la demande

1. Ces 50% correspondent à son salaire net mensuel. Les autres 50% lui permettent de payer ses charges et intrants.

dépasse largement l'offre, selon un élu « on a du mal à trouver des producteurs ». Les élus et chargés de missions se défendent d'être dans une démarche idéologique. Bien au contraire, ils veulent s'inscrire dans une démarche pragmatique de réponse à la population : « *le but du PSADER, c'est la valorisation des produits agricoles locaux et la mise en place de circuits courts car il y avait une vraie demande au niveau local de trouver des produits locaux au meilleur prix et de lien au producteur* ». Le but avec les magasins de producteurs est d'installer les producteurs en fonction des débouchés locaux. Il faut cependant faire attention à ne pas tuer ceux qui sont déjà là selon un élu. La vente directe reste un marché de niche selon lui. Aussi, il faut peser l'offre afin qu'elle ne dépasse pas la demande. S'il est nécessaire d'aider cette forme d'agriculture et qu'il faut « une culture locale », « *il n'y a pas de la place pour tout le monde et il y a de la demande ailleurs aussi* ». C'est un fait : la consommation locale de produits locaux ne peut constituer l'unique vocation de l'agriculture du territoire. En effet, Graham Whittington estime par exemple à seulement 70 hectares la superficie nécessaire pour fournir toutes les écoles de la Vallée de la Drôme voisine. Bien qu'étant très loin d'être atteint, il convient donc de garder à l'esprit qu'il existe un plafond qui correspond à la consommation maximale potentielle de la population locale. La campagne conservera toujours de ce fait sa vocation de nourrir les villes.

Outre ces considérations d'offre et de demande, un autre élu explique que si la collectivité soutient l'association Agri-court, c'est qu'elle permet une meilleure rémunération des agriculteurs et qu'elle réduit les kilomètres alimentaires. De plus, l'association est capable de livrer, grâce à son système de tournée et de point de collecte, de petites quantités de produits à une crèche ou une école. Selon son président, elle remplit ainsi une mission de service publique.

3.7 Les apports du réseau

Pour plusieurs raisons, les modes de commercialisations directes et locales participent de la construction d'un réseau d'agriculteurs biologiques qui bénéficie autant au développement de l'agriculture biologique elle-même qu'au développement local. Il n'est donc pas surprenant qu'une des conditions posées par la région pour l'éligibilité des projets dans le cadre d'une subvention PSADER soit justement leur aspect collectif. Sur ce point le vocabulaire a légèrement évolué traduisant une volonté de mieux prendre en compte la question du développement local : la région parlait avant de projet collectif, elle parle maintenant de projet d'intérêt collectif.

Tout d'abord, la forme collective du magasin de producteurs permet aux producteurs de s'informer et de se former mutuellement et ainsi de combler le déficit de conseil de la part de la Chambre d'agriculture : « *De se voir entre producteurs (au moins une fois par mois), cela permet d'avancer techniquement en s'échangeant des conseils, des techniques, des trouvailles.... C'est clair qu'il y a une progression technique depuis l'ouverture du magasin. Alors qu'en conventionnel, il y a les prescriptions des technico-commerciaux et des techniciens des chambres. En bio, on n'en voit pas ! Ils apprennent plus par les agriculteurs que les agriculteurs n'apprennent d'eux.* » Cette idée confirme les propos de Pugliese que nous rapportions en première partie, qui constatait que les

rapports entre agriculteurs et conseillers étaient davantage basés sur une relation horizontale en agriculture biologique et qu'elle exigeait une forte coopération entre les parties ainsi qu'une intégration de l'expérience des agriculteurs par les experts.¹

Ensuite, il faut noter que nous avons trouvé une autre forme de vente directe présente chez tous les producteurs biologiques et entièrement absente chez les conventionnels : la vente entre agriculteurs. En effet, tous les agriculteurs biologiques vendent au minimum du foin à leurs collègues également en agriculture biologique, dans leur voisinage (communes alentours). De plus, l'agriculteur B2 vend ses céréales à un boulanger bio et le reste de son blé à un éleveur de poulet également labellisé. Aucune vente similaire n'a été identifiée chez les conventionnels. Ceci s'explique notamment par la question de la traçabilité et de la labellisation des matières premières agricoles en agriculture biologique, qui les rendent moins courantes qu'en conventionnel. Mais peu importe la raison, force est de constater que ces formes de ventes entretiennent et alimentent les réseaux d'agriculteurs biologiques et, au-delà de l'aspect purement commercial, une certaine forme de solidarité.

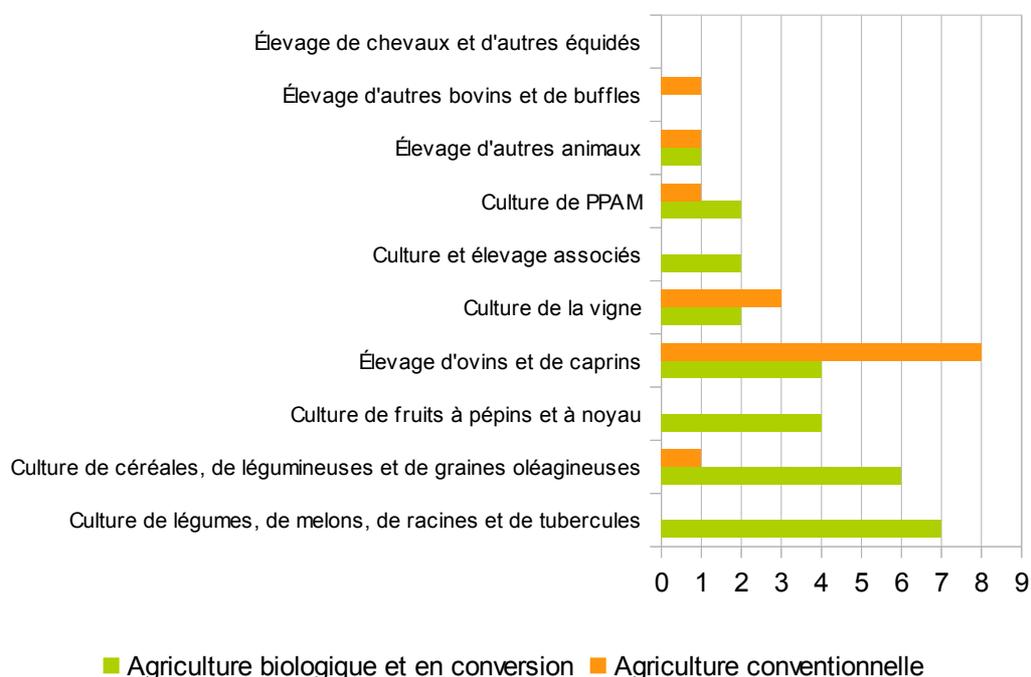
3.8 Liens entre circuit court et agriculture biologique

L'analyse de la base de données du Conseil Général met en lumière ces liens à l'échelle du 5^{ème} Pôle. En effet, cette base de données comporte un champ sur le type de commercialisation qui est renseigné directement par les agriculteurs qui se sont inscrits sur agrilocal.fr². De cette façon nous pouvons distinguer les agriculteurs participant au dispositif de circuit court mis en place par le Conseil Général des autres. Il est évident que les modes de circuits courts utilisés par les agriculteurs ne peuvent se résumer au seul dispositif agrilocal.fr. Tous les agriculteurs distribuant sous cette forme ne sont pas recensés dans cette base, tout comme on trouvera des agriculteurs inscrits au dispositif qui ne pratiquent pas d'autres formes de vente directe. Toutefois, la photographie des adhérents à la plate-forme agrilocal.fr est riche d'enseignements car elle est un bon témoignage de la volonté (ou de la nécessité) des agriculteurs de s'inscrire dans ce type de démarche.

1. Dans un précédent travail dans le Pilat, nous avons assisté sur une ferme biologique à une présentation commune réalisée par l'agriculteur et par un conseiller de la chambre d'agriculture. Sur certains procédés et pour évoquer certains résultats (notamment en ce qui concerne des pratiques biodynamiques comme la réalisation de tisanes pour traiter les arbres fruitiers), les échanges étaient totalement horizontaux entre les agriculteurs. Il n'y avait pas de bonne solution à adopter, mais des expériences et des pratiques à partager. Lors de ces échanges, le conseiller prenait autant de notes que les agriculteurs.

2. <http://www.agrilocal.fr/> Créée par le Conseil Général de la Drôme, il s'agit d'une plate-forme de mise en relation des producteurs avec les établissements publics comme les collèges. Ces derniers passent commande sur le site internet et les producteurs y répondent directement, en fonction des quantités qu'ils peuvent fournir.

Agriculteurs inscrits sur agrilocal.fr selon le type de production (en valeur absolue)



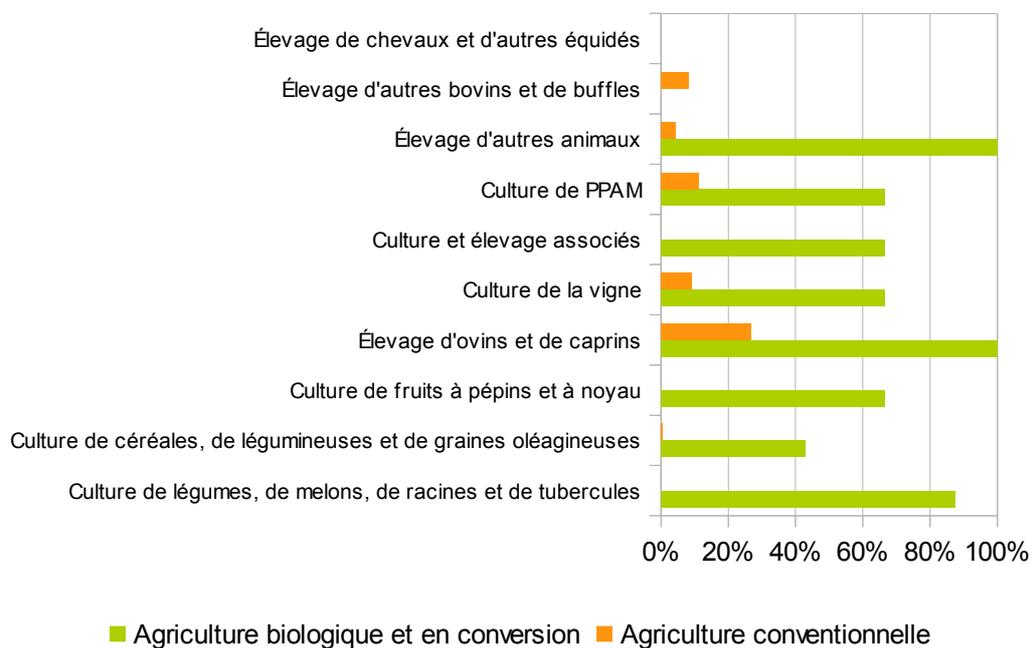
Source : INSEE, CG 26, 2012.

28 agriculteurs biologiques se sont inscrits dans le dispositif alors qu'il ne sont que 15 agriculteurs conventionnels. Outre ce décalage, le graphique ci-dessus montre une moins grande variété de production conventionnelle¹. Plus de la moitié des agriculteurs conventionnels inscrits sur agrilocal.fr (8 sur 15) sont des éleveurs d'ovins et caprins. En agriculture biologique, les productions disponibles sont plus variées. On note par exemple un écart très surprenant concernant la culture de légumes. Aucune production conventionnelle n'est disponible sur le territoire du 5^{ème} Pôle via agrilocal.fr dans cette catégorie alors que 7 agriculteurs biologiques y sont représentés. Les produits biologiques sont donc plus diversifiés pour ce circuit court.

Lorsqu'on regarde ces mêmes résultats en valeur relative, l'écart entre agriculture biologique et conventionnelle est encore plus frappant. On note immédiatement une propension incomparable de l'agriculture biologique à s'emparer de l'outil agrilocal.fr.

1. Afin d'en faciliter la lecture, nous avons retiré du graphique les catégories de production qui n'étaient pas présentes sur agrilocal.fr. Il reste au final 10 catégories de production sur 16. Les catégories que nous avons retirées sont les suivantes : Autres cultures non permanentes, Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes, Élevage porcins, Élevage de vaches laitières, Élevage de volailles, Reproduction de plantes.

Agriculteurs inscrits sur agrilocal.fr selon le type de production (en pourcentage)

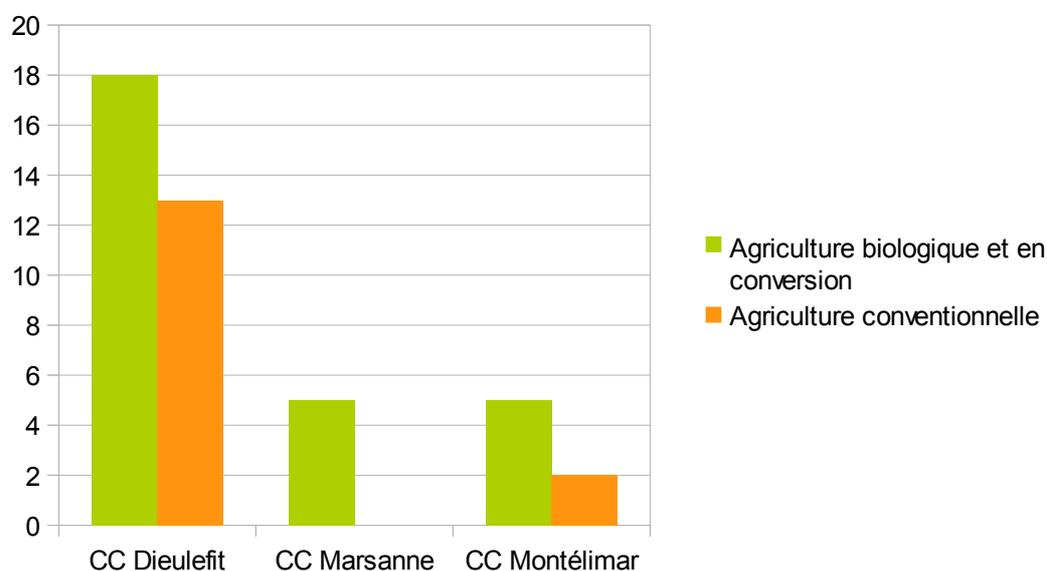


Source : INSEE et CG26, 2012

Ce deuxième graphique montre que la plate-forme agrilocal.fr est largement plébiscitée par les agriculteurs biologiques. Pour chacune des catégories, à l'exception de la culture de céréales qui représente « seulement » 40% des producteurs, plus de 60% des agriculteurs biologiques du 5^{ème} Pôle sont inscrits dans le dispositif. A l'inverse, l'adhésion à ce système reste très marginale en agriculture conventionnelle. Seul l'élevage d'ovins et de caprins, qui bénéficie déjà de l'appellation « picodon », semble valorisé par ce biais là.

La comparaison par communautés de communes (graphique ci-dessous), permet de confirmer ce que nous écrivions plus en avant concernant la localisation de l'agriculture biologique. En mettant en lumière la sur-représentation des agriculteurs biologiques du Pays de Dieulefit inscrits sur agrilocal.fr, elle fait une fois de plus ressortir les liens qui existent entre agriculture biologique, circuits courts et niveau de ruralité.

Agriculteurs inscrits sur agrilocal.fr d'après le lieu de l'exploitation



Source : INSEE, CG 26, 2012.

Si la commercialisation en circuit court, et tout particulièrement en vente directe, n'est pas exclusive de l'agriculture biologique, on observe donc une sur-représentation de ce type d'agriculture dans ce mode de distribution confirmant ainsi notre état de l'art¹. Au-delà du dispositif agrilocal.fr, on constatera ainsi que tous les magasins de producteurs alentours (Loriol, Chabeuil, Poët-Laval, La Laupie) proposent des produits qui sont dans leur quasi-totalité labellisés AB. L'association Agri-court affiche elle un taux de produits biologiques de l'ordre de 70%. Au niveau national, le dernier recensement agricole fait ressortir que plus d'une exploitation biologique sur deux a fait le choix de la vente par circuit court alors que ce mode de distribution n'est pratiqué que par une exploitation conventionnelle sur cinq (plus de vente sur les marchés et par panier notamment).²

Plusieurs caractéristiques propres à l'agriculture bio peuvent expliquer cela, comme une plus faible productivité, une taille des exploitations plus réduite, et une tendance supérieure à la polyculture. Sur ce dernier point il apparaît d'ailleurs clairement dans notre échantillon une corrélation entre diversité des productions et vente en circuit court. D'un point de vue strictement commercial, par le biais des économies d'échelle notamment, ces caractéristiques offrent à l'agriculture conventionnelle et particulièrement intensive des avantages comparatifs certains sur l'AB. Les producteurs en AB se doivent donc de réinventer diverses méthodes de valorisation de leur

1. Voir notamment :

- FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, *Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development*, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.

- DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, *Sociologia Ruralis*, Vol 45, n°4, Octobre 2005

2. Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

production (diversification de l'offre, transformation des produits, mode de distribution diminuant ou supprimant les intermédiaires...).

La question plus politique de la démarche ne doit pas non plus être négligée. Beaucoup d'agriculteurs bio se revendiquent d'une démarche militante qui recouvre plusieurs aspects. Selon une étude menée par Agribiodrôme en 2010 sur les magasins de producteurs, il semblerait ainsi que « *l'outil collectif correspondre aux besoins économiques et éthiques de développement des agriculteurs bio.* »¹ Souvent, ceux-ci font de l'agriculture biologique et de la vente directe deux étapes d'une même démarche :

- association du « produire local » au « consommer local »² ;
- retour à la saisonnalité des productions et redécouverte des variétés anciennes ;
- suppression des intermédiaires et de toutes les dépendances, qu'elles soient commerciales, chimiques ou semencières ;
- lien direct au consommateur et démarche pédagogique.

Le diagnostic PSADER remarquait lui-aussi que des interrelations existent entre les circuits courts de commercialisation et l'agriculture biologique.³ Mais, au-delà du critère biologique le diagnostic soulignait que « *Les circuits courts de commercialisation sont plus présents sur le territoire de Dieulefit que sur les deux autres territoires, du fait des systèmes productifs que l'on y trouve. Les exploitations ayant en moyenne une SAU moins importante que dans les plaines doivent valoriser leurs productions pour atteindre le seuil de rentabilité, ce qui peut se faire par une adaptation de ces productions (fromages, légumes...) ou par la récupération d'une partie de la valeur ajoutée, lors de la commercialisation en filières courtes.* »⁴ Toutefois, c'est dans cette partie du territoire que l'agriculture biologique se concentre aussi le plus. Si les critères biologiques et circuits courts ne sont pas exclusifs l'un à l'autre, ils sont fortement liés, tout comme les caractéristiques du territoire, de la population, de la demande et l'orientation technico-commerciale des exploitations, etc... Tous ces éléments entrent en synergie et s'alimentent réciproquement.

Il n'est donc pas surprenant que les territoires les plus ruraux et accidentés, soient ceux sur lesquels on trouve les plus petites SAU et le plus fort taux d'agriculture biologique. De la même manière on trouve en agriculture biologique une sur-représentation des productions susceptibles d'être valorisées par des modes de circuits courts. C'est notamment ce qu'a mis en évidence le dernier recensement agricole : « *Le maraîchage, l'horticulture et les cultures fruitières sont des spécialités bien représentées en bio quelle que soit la taille des exploitations. À l'inverse, les producteurs de grandes cultures et les éleveurs de bovins viande sont plus faiblement représentés en bio.* »⁵

Conséquence logique on trouve davantage de circuits courts dans les territoires les plus marginalisés qui offrent, au demeurant, moins de points ventes classiques à la

1. Agribiodrôme, *Activité bio des points de vente collectifs de Rhône-Alpes : étude comparative*, 2010.

2. Agribiodrôme qui a accompagné la création du magasin a lancé plusieurs campagnes de communication sur le thème « Bio et local, c'est l'idéal ! ».

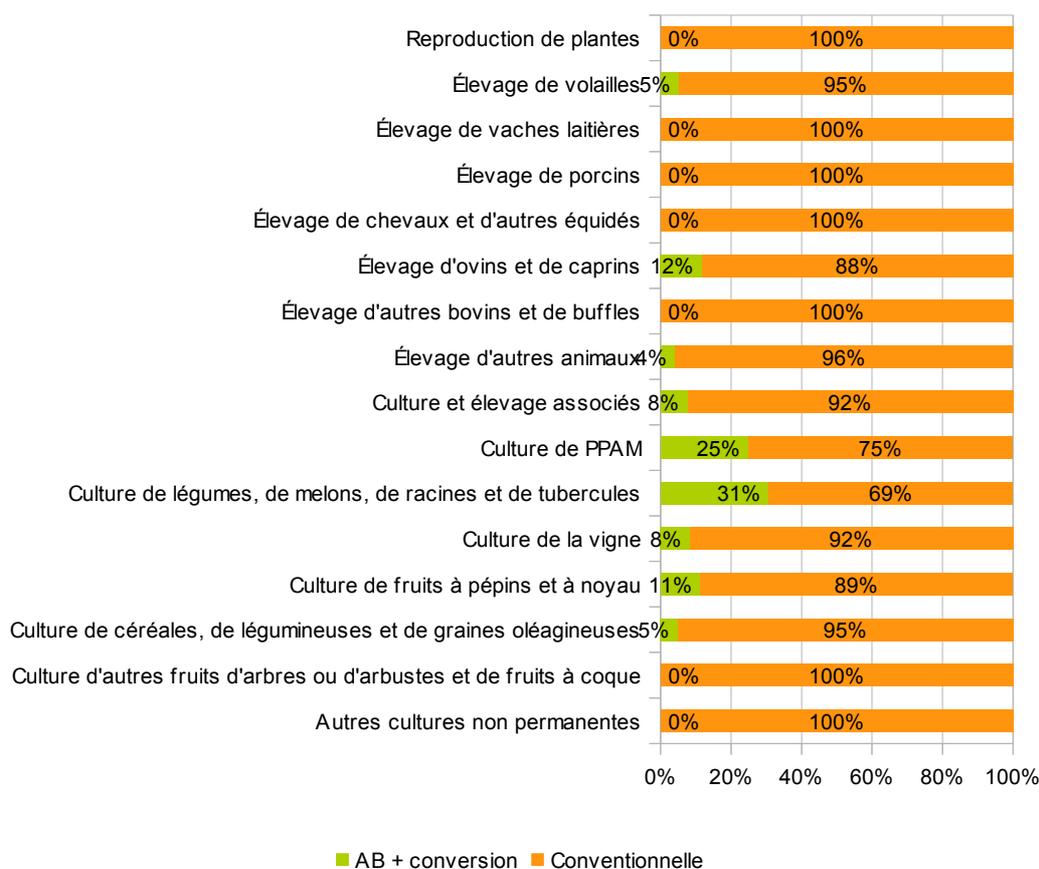
3. Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, *Diagnostic PSADER du 5^{ème} Pôle*, Novembre 2009.

4. Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, *Diagnostic PSADER du 5^{ème} Pôle*, Novembre 2009.

5. Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

population. Ainsi il est possible d'expliquer la sur-représentation de l'agriculture biologique en cultures légumières (voir ci-dessous) par les potentiels de commercialisation locale. Ce que tend à confirmer Agribiodrôme lorsqu'elle analyse la présence des produits en magasin de producteurs : *les fruits et légumes représentent plus de 52% des volumes des ventes dans les PVC bio, alors que « ces deux catégories ne pèsent que 34% en PVC conventionnel et 35% en PVC mixte. A contrario, le volume de vente des viandes ne représente que 29% du chiffre d'affaire en PVC bio, contre 56% et 51% respectivement en PVC conventionnel et mixte. »*¹

Orientation biologique ou conventionnelle selon le type de production



D'après le nombre de producteurs selon l'activité principale. Agriculture biologique + conversions en cours. Source : CG26, INSEE juin 2012

3.9 Les circuits courts : un service à la population

Sur le territoire du 5^{ème} pôle, la commercialisation en circuits courts s'est traduite directement par un accroissement du niveau de service à la population rurale, qui bien souvent, en est privée ou trop éloignée. Beaucoup de communes rurales ne possèdent en effet pas le moindre commerce. Les achats sont alors centralisés « en ville » lors de

1. Agribiodrôme, *Activité bio des points de vente collectifs de Rhône-Alpes : étude comparative*, 2010.

mobilités pendulaires ou lors d'une sortie spéciale, ce qui, en temps et en carburant, représente une dépense non négligeable. Par exemple, à Rochefort-en-Valdaine, siège de l'association Court-circuit, le premier commerce se trouve à 8 km. Avec son système de mercuriale, l'association a amené un nouveau service reconnu et apprécié par la population comme par les élus. Le président de l'association reconnaît cependant que *« beaucoup de gens ont conscience et ont la volonté de consommer différemment mais ils n'y arrivent pas. Les mobilités du quotidien notamment les poussent vers les magasins des grandes villes. »*

S'il existe plusieurs freins à lever dans les habitudes des consommateurs, la vente de proximité de produits locaux peut produire des effets d'entraînements conséquents et durables.

Tout d'abord au niveau des consommateurs. L'ouverture du magasin de La Laupie a progressivement changé les habitudes de consommation de la population locale dépassant tous les sociostyles. Les consommateurs sont aujourd'hui représentatifs de la population locale et ne sont plus seulement des « convaincus » écologistes comme cela pouvait l'être à l'ouverture du magasin. Elle a amené une offre supplémentaire nouvelle qui s'est en quelques années posée comme une véritable alternative aux grandes surfaces alimentaires. Grâce à la compétitivité des prix, à la qualité des produits, à la démarche pédagogique des producteurs, la clientèle est dorénavant plus sensible à la question du bio, du local et de la vente directe.

Ensuite au niveau de la multiplication des services locaux. Ainsi, à La Laupie, l'expérience positive du magasin et le flux de consommateurs qui s'en est suivi, encouragent la mairie à développer son cœur de village en soutenant d'autres commerces. La municipalité a ainsi racheté une maison dans laquelle elle souhaite installer un « pôle commercial ». Elle a également racheté la licence du bar de la commune fermé il y a trois ans lors du départ en retraite des propriétaires. Le conseil municipal qui a bien pris conscience de la dimension sociale des commerces de proximité, est aujourd'hui en discussion avec un boulanger-pâtissier à qui la licence serait mise à disposition afin qu'il réalise un coin bar, en plus de sa boulangerie. Une coiffeuse souhaiterait aussi s'installer. La mairie leur propose un montage financier similaire à celui du magasin de producteurs afin que La Laupie *« soit un peu moins village dortoir et qu'on retrouve un peu plus une véritable vie de petit village avec ses deux trois commerces »*, selon le maire.¹

Outre l'augmentation des services à la population, le maire de La Laupie voit dans ces nouvelles activités de véritables lieux de rencontres et une possibilité directe d'augmenter le lien social entre les habitants et le plaisir à vivre ensemble. La commune aurait tout à y gagner : *« quand on crée ce lien social on fait disparaître d'autres soucis qui coûtent cher aussi aux collectivités. Si on revient sur tous les problèmes d'agressivité qui sont dans des communes plus grandes en périphérie des grandes cités, vous allez trouver l'agression, le rejet des uns des autres, les communautarismes et tout ce qui fait que derrière faut dépenser pour assurer l'ordre, pour réparer ce qui a été cassé et ainsi de suite... »*

1. Le loyer demandé par la mairie correspond au montant des mensualités de l'emprunt nécessaire à la réhabilitation des lieux.

On pourrait objecter que la dynamique enclenchée par l'ouverture du magasin ne peut pas nécessairement être attribuée aux caractéristiques locales et biologiques des produits qui y sont vendus. Cependant, l'échec du précédent magasin qui occupait les lieux montrent bien que c'est la qualité des produits et le rapport au producteur qui a été l'élément déterminant du succès, et non la disponibilité locale de produits par ailleurs disponibles à plusieurs kilomètres. Avant « Au plus pré » le local communal était occupé par une supérette tenue par un habitant de la Laupie connu de tous. Mais le commerce n'a jamais fonctionné. La petite vente de proximité n'était pas suffisamment rentable et le gérant a dû mettre la clé sous la porte. Le maire de La Laupie explique très bien les raisons de cet échec : *« C'était un magasin de proximité mais qui n'a pas tenu parce qu'on avait oublié une chose. Dans la démarche, dans l'analyse qu'on avait faite, c'est qu'effectivement les gens ont besoin d'acheter mais la mère de famille qui reste à La Laupie profite d'aller faire une fois par semaine ses achats dans des grandes surfaces pour sortir de la commune. On n'a pas contrecarré cette vision du commerce qui a un côté ludique. Par contre « Au plus pré » a cassé ce système parce qu'ils ne sont pas eux totalement dépendants de ça. Ce qui n'empêche pas les gens d'aller dans des grandes surfaces... mais ils viennent chercher ce qu'il n'y a plus, ce qu'ils ne trouvent pas ou ne veulent pas trouver en grande surface. »*. Ceci va dans le sens de l'étude d'Agribiodrôme sur les points de ventes collectifs qui remarque que les produits bio ne sont pas tout à fait des produits commerciaux comme les autres : *« les produits bio au sein des PVC conventionnels et mixtes ne sont pas des produits concurrentiels, au contraire ce sont des produits d'appel, des produits saisonniers, des produits de diversification »*, ce qui pourrait expliquer la réussite du magasin de La Laupie comparé à l'échec de la précédente supérette. Cette étude montre toutefois la faiblesse des PVC bio sur certains produits : *« peu de catégories de produits viande (porc mais aussi lapin, canards) et faible profondeur de gamme de viande (charcuteries, viandes découpées). Cependant, la diversité de références des PVC bio est importante et intéressante pour les PVC conventionnels et mixtes car les produits bio proposés sont complémentaires aux produits conventionnels : plus de produits transformés en céréales, fruits et légumes. Ainsi, les PVC mixtes jouissent d'une forte diversité de produits grâce à la présence de produits bio.¹ »*

C'est ainsi que dans la sélection du nouvel occupant, le conseil municipal qui avait le choix entre plusieurs repreneurs a privilégié la démarche des producteurs qui mettaient en avant une dimension locale en valorisant les produits du territoire proche, et en proposant, de facto, un service encore inédit à la population.

Il convient cependant de relativiser certaines formes de vente directe qui présentent souvent des contraintes bien supérieures à la grande distribution, notamment en terme d'amplitude horaire. Les systèmes de vente par panier ne sont ainsi pas la panacée. Les contraintes de distribution, le fait de ne pouvoir voir les légumes avant de les acheter rebutent un grand nombre de consommateurs qui préféreront toujours la facilité du supermarché. Ces contraintes qui sont autant de freins à la consommation locale de produits locaux, sont en grande partie levées par les points de vente collectifs qui offrent une bonne amplitude d'horaires d'ouverture, un choix conséquent de produits, et ce sans que le consommateur ne soit engagé auprès du producteur. Toutefois, les

1. Agribiodrôme, *Activité bio des points de vente collectifs de Rhône-Alpes : étude comparative*, 2010.

habitudes de consommations évoluent et la demande de panier augmente auprès de l'association Agri-court qui a, avec sa consœur Court-circuit, une démarche pédagogique et milite pour une reprise en main citoyenne de la consommation : le pouvoir d'achat c'est selon son président le pouvoir de s'exprimer sur la qualité et de mettre le producteur directement en face de ses produits et, de cette façon, avoir le pouvoir de faire évoluer l'offre.

3.10 Un approvisionnement plus local en agriculture conventionnelle ?

Chez les agriculteurs conventionnels l'ensemble des intrants est acheté très localement à l'intérieur de notre périmètre, souvent chez le fournisseur le plus proche. Deux grands groupes dominent toutefois le marché : Noyer et Natura'pro, qui, déjà en position d'oligopsonne, forment également un oligopole au niveau local.

Les agriculteurs biologiques s'approvisionnent globalement chez les mêmes fournisseurs en ce qui concerne les petites fournitures et pour certains, pour les semences.

Cependant les exigences de certaines productions en agriculture biologique obligent les agriculteurs à s'approvisionner en dehors du territoire. C'est ce qui avait été analysé par Ilbery¹ et que nous avons retrouvé sur notre terrain d'étude. Par exemple les poules (prêtes à pondre) du producteur B1 sont livrées depuis Crest ou Puy St Martin, en dehors de notre périmètre. Les aliments pour poules sont certes achetés localement (à Bourdeaux, à 13km, hors du 5^{ème} Pôle), mais sont importés par le fournisseur depuis l'Allemagne alors même que toutes les céréales nécessaires sont produites en abondance dans la plaine. Cependant, l'alimentation des poules est constituée d'un mélange complexe et équilibré de céréales labellisées qui assure une bonne santé aux poules et qui n'est pas disponible, dans cette composition, au niveau local.

Autre illustration avec les engrais bio qui, non disponibles ou non compétitifs localement, sont achetés sur de plus grosses plate-formes à Montélimar ou parfois en dehors du 5^{ème} Pôle à Valence ou Valréas. Ceux-ci étant livrés, le critère de la distance disparaît laissant la place aux seuls critères de prix et de disponibilité. Même chose parfois pour les semences. L'agriculteur B4 a ainsi trouvé dans un salon des semences de luzerne en provenance d'Allemagne et d'Italie à un prix inférieur de 30% à celui de la coopérative. Il regrette toutefois cette provenance car « *ici c'est le territoire de la luzerne !* ». Ce constat confirme les études de Ilbery² qui mettait en lumière que, malgré leur volonté d'acheter localement, les agriculteurs biologiques pouvaient abandonner un intrant local mais cher au profit d'un intrant qui vient de loin mais meilleur marché.

Pour le plus gros matériel agricole, il existe aussi des exceptions à l'achat local, dépassant tout critère biologique ou conventionnel et qui relèvent de ce que les

1. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

2. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

agriculteurs concernés qualifient eux-mêmes de « la bonne gestion ». Nous avons ainsi déjà parlé de l'achat du tracteur en Allemagne et des enrouleurs dans le nord de la France qui permettent de réaliser des économies conséquentes « *la seule question est celle du prix, notamment lorsqu'il est possible de les comparer sur internet* ».

D'une manière générale on constate que les agriculteurs conventionnels, du fait de la meilleure structuration des filières conventionnelles et d'une plus grande variété et disponibilité de l'offre, ont une plus grande propension à l'achat local. Quelque soit le mode de production, on remarque qu'il existe deux barrières à l'achat local : le prix et la disponibilité. On peut donc en conclure que c'est la structuration de l'offre qui est le principal critère de fourniture d'intrants locaux, et non le critère biologique ou conventionnel du mode de production, confirmant ainsi les études anglaises mentionnées en première partie.¹

Sur le 5^{ème} Pôle, plusieurs personnes nous ont confié que la coopérative n'aurait aucune stratégie pour développer l'agriculture biologique sur la plaine. Au contraire, comme ce type de production ne consomme pas de produits phytosanitaires et que la principale source de revenus de la coopérative est justement la chimie, elle n'aurait aucun intérêt à voir se développer la bio. Ceci expliquerait le fait qu'elle propose une offre limitée et onéreuse en semences biologiques par exemple, ce qui pousse les agriculteurs à s'approvisionner à l'extérieur du territoire, rajoutant par là même un écart de compétitivité entre agriculteurs biologiques et conventionnels. Plusieurs élus et agriculteurs nous ont confirmé que ce type de frein était entretenu sur le 5^{ème} Pôle par certains élus des collectivités ou de la Chambre d'agriculture. Ceux-là même qui se montrent sceptiques à toute aide publique qui tendrait à valoriser les circuits courts.

Toutefois, notons que l'agriculture biologique recèle une plus grande propension à se détourner des circuits classiques d'approvisionnement en compensant le manque d'offre locale par de la vente directe entre producteurs. Les plants de l'agriculteur B1 sont par exemple achetés à un collègue producteur bio situé à Roynac, à quelques kilomètres dans la plaine. Ce type d'approvisionnement est même absent des pratiques conventionnelles de notre échantillon. Sur ce point on peut se demander si la structuration locale de la filière bio, en augmentant l'offre (semences, engrais, aliments...) ne risque pas de priver certains producteurs de leurs débouchés directs tout en rajoutant des intermédiaires aux transactions et en diminuant par là même leur marge.

Si l'agriculture conventionnelle a une plus grande propension à l'achat local d'intrants, il faut rappeler qu'elle en est aussi davantage consommatrice. En agriculture biologique, tous les agriculteurs nous ont confirmé ne consommer que peu d'intrants. Il existe même une réelle volonté d'en consommer le moins possible avec souvent des stratégies bien élaborées. Une des alternatives à la non disponibilité de certains intrants au niveau local, à leur prix excessif ou à la volonté d'en réduire sa dépendance, peut être la production sur la ferme des « matières premières » agricoles nécessaires à la production. L'agriculteur B2 produit ainsi ses propres semences et ses céréales qui servent à nourrir ses chevaux de trait. La tentative de l'agriculteur B1 de produire ses

1. ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. British food journal, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.

propres plants illustre aussi ce phénomène. Celui-ci s'est toutefois heurté à la difficulté de la pratique ainsi qu'à des exigences techniques et logistiques qu'il ne maîtrise pas encore.

Une autre manière de réduire les intrants est tout simplement de réorienter la production comme l'a fait l'agriculteur B4 en arrêtant l'élevage de cochons. Celui-ci (le seul à s'être converti après son installation) note d'ailleurs que son passage en agriculture biologique lui a permis de réduire de façon drastique la quantité, et in fine le coût de ses intrants.

En ce qui concerne l'apport au développement local, nous pouvons retenir que si la consommation d'intrants de l'agriculture conventionnelle est essentiellement locale, elle est en terme de volume et de coût, beaucoup plus importante qu'en agriculture biologique. Une part importante du revenu agricole est donc dépensé chez des fournisseurs qui, bien qu'implantés localement, se fournissent eux-même à l'extérieur du territoire, notamment chez de grands groupes de la semence ou de la chimie. Les multiplicateurs économiques seront donc limités au premier intermédiaire et une grande partie des devises va par ce biais quitter le territoire.

De son côté l'agriculture biologique consomme par définition moins d'intrants et s'inscrit davantage dans des stratégies visant à en réduire la quantité et le coût. Elle développe de plus des circuits de vente directe entre agriculteurs au niveau local. De ce fait, et bien qu'elle ait plus souvent recours à l'importation du fait de l'absence ou du coût trop important de certaines matières premières, elle limite les « fuites » de devises de l'économie locale, et, par le biais des multiplicateurs économiques contribue au développement local.

Au final, il est intéressant de constater que ce n'est pas tant l'achat local d'intrants mais la quantité d'intrants utilisés qui peut être considérée comme un indicateur de développement local.

4 Les autres contributions de l'agriculture biologique au développement local

4.1 La problématique du foncier

Notre travail de terrain a fait émerger une problématique que nous n'avions pas rencontrée dans notre étude bibliographique, et qui paraît centrale pour le territoire du 5^{ème} Pôle, comme d'ailleurs pour beaucoup de territoires ruraux, en particulier en zone résidentielle ou péri-urbaine : la question du foncier agricole. Pour bien la comprendre, il est d'important de cerner tout d'abord le « rôle » que jouent les agriculteurs au sein du territoire.

Rôle des agriculteurs

Quand on interroge les agriculteurs, tous répondent sans distinction que leur rôle est

de « nourrir les gens ». Une légère nuance est toutefois présente chez les agriculteurs biologiques, où la réponse est souvent complétée par un rapport au local ou à la qualité : « *je produis des choses à manger pour les gens d'ici, qui ne sont pas toxiques et bonnes à manger* », « *mon rôle est de remplir les assiettes, le mieux que je peux, avec de la qualité* » ou encore « *Mon rôle est d'utiliser la nature avec ce qu'elle donne et impose, je suis un sous-traitant de la nature, c'est mon patron. [...] Je travaille pour un ensemble, pour les habitants du pays.* ». Vient ensuite chez les bio la question de la durabilité « *je souhaite aussi vouloir faire évoluer l'agriculture et arrêter de balancer des saloperies* » ou « *J'essaye de préserver l'avenir et la fertilité des sols* » en plantant des haies notamment.

Au-delà de la question alimentaire, tous les agriculteurs ont conscience de participer à l'entretien des paysages, même si les bio parleront plus largement d'entretien de l'environnement : « *Je trouve joli le mitage de la plaine avec ses différentes cultures, sauf quand il n'y en a qu'une seule !* », « *l'agriculture est importante pour l'entretien du paysage. Elle fait partie du paysage.* ». Ou plus concrètement « *on entretient les bordures, on coupe les arbres qui sont tombés sur les fils électriques.* »

Agriculteurs, élus et chargés de missions se rejoignent sur ce point. Les collectivités territoriales attendent beaucoup de ce rôle non agricole de l'agriculture, qui contribue à l'entretien du bien commun et de ce fait rend un important service à la collectivité. Une chargée de mission résume bien cela : « *Sans agriculteurs, c'est la porte ouverte à l'urbanisation, à la dégradation et à la fermeture des paysages. Ce sont les agriculteurs qui façonnent les paysages, ce sont des jardiniers du paysage* ». Cette problématique est d'autant plus importante pour les élus qu'elle n'est pas seulement une question esthétique, mais bel et bien économique. Le lien entre entretien des paysages et tourisme est ainsi primordial « *l'un ne peut pas aller sans l'autre, les paysages de lavande entretenus favorisent le tourisme, [...] elle fait partie du patrimoine, et de l'économie locale.* » On pourrait dire la même chose du Picodon, qui en plus de véhiculer une image positive pour le territoire (on y croise très souvent des sculptures de chèvres en bord de route ou sur les ronds points) participe largement à l'entretien des landes et à l'économie locale.

Une question centrale pour la collectivité

Dans une optique de développement local, les collectivités ont ainsi un grand intérêt à préserver du foncier agricole et à maintenir une population agricole suffisante.

A l'échelle du 5^{ème} Pôle, on remarque cependant un fort gap entre l'est ou l'ouest du territoire. Du côté de Montélimar, le foncier agricole est appréhendé comme un obstacle au développement économique. L'agriculteur C1 a ainsi vu la mairie racheter progressivement la majeure partie des terres alentours en préemptant systématiquement les surfaces agricoles pour y construire des zones commerciales, industrielles ou tertiaires, des ronds-points ou des lotissements. A la retraite dans quatre ans, sans repreneur, il y a de fortes probabilités pour qu'une partie de ses terres finissent de la sorte. Ces politiques d'aménagement, l'absence de la compétence agriculture au sein de la CAMS, l'absence d'interlocuteur pour répondre à nos questions, la diminution du

nombre de maraîchers (plus de deux cents il y a cinquante ans et moins d'une dizaine aujourd'hui), sont autant d'éléments qui illustrent l'absence totale de préoccupation quant au foncier agricole pour la ville centre. Celle-ci possède d'autres vecteurs de développement que ne possède pas forcément le monde rural.

Cette problématique est à l'inverse cruciale pour la CCPD qui a été le moteur du 5^{ème} Pôle pour la création du PSADER. Le diagnostic PSADER et auparavant le PLG ont ainsi mis la lumière sur plusieurs problèmes majeurs auquel le territoire était confronté. Chronologiquement, le premier problème identifié à été celui de la progression des bois. Au titre de la lutte contre les incendies il a donc été décidé de mettre en place des aides au pastoralisme. Parallèlement, une filière bois déchiqueté à été créée avec l'installation par les collectivités locales de chaudières à bois afin de soutenir la demande locale.

Autre problème, en lien avec le premier, la diminution du nombre d'agriculteurs et du foncier agricole ainsi que le vieillissement de la population agricole. De ce constat, une veille foncière par SIG a été mise en place et un Comité Local d'Installation-Transmission (CLIT) créé : *« Il s'agit d'œuvrer au maintien d'une agriculture dynamique au travers d'actions visant à transmettre les exploitations agricoles, installer des jeunes agriculteurs, conforter les filières locales et veiller au maintien des surfaces agricoles. »*¹ Un gros travail a ainsi été mené sur la transmission des terres. Les agriculteurs sont repérés avant leur départ en retraite et une démarche pédagogique est engagée pour les inciter à vendre à de jeunes agriculteurs qui en ont besoin, plutôt qu'à leur voisin qui possède déjà 150 hectares. Plusieurs idées sont aussi sorties du CLIT comme l'instauration d'une taxe « versement sous densité » qui s'appliquerait aux communes dont les projets fonciers s'étendraient sur du foncier agricole avec l'idée de préserver du foncier agricole et de maîtriser l'urbanisation.

Dans les collines du Pays de Dieulefit c'est donc la faible quantité de terres arables, qui plus est grignotées par l'urbanisation, ainsi que la diminution du nombre d'agriculteurs en zone de moyenne montagne qui posent problème. La donne est sensiblement différente dans la plaine où la diminution du nombre d'agriculteurs ne s'accompagne pas de la diminution de la SAU car les terres sont systématiquement rachetées par les agriculteurs restants dans des logiques d'accroissement constant de la taille de leurs exploitations, ce que Van Der Ploeg qualifie de « processus d'involution. »² C'est donc la concentration qui pose ici problème et la difficulté qu'ont les jeunes à trouver du foncier pour s'installer. Dans la plaine, le foncier c'est « de l'or en barre » comme nous l'ont confié un élu et une chargée de mission. « Les agriculteurs se bagarrent pour cela », « ils se font la guerre » car « *pour être de l'intensif, c'est de l'intensif... Les agriculteurs n'en n'ont jamais assez et quand ils peuvent ils prennent les terres des autres* » et de rajouter « *nous ne sommes pas contre les gros exploitants mais nous voulons développer toutes les tailles de fermes et éviter qu'un agriculteur fasse 30 kilomètres en tracteur pour cultiver 3 hectares* ». Il peut aussi exister des tensions avec les élus pour faire passer des terres en zone constructible : « *Ils veulent tous garder des terres en labourable sauf quand il y a la possibilité de passer en constructible... alors*

1. Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, *Bulletin d'information*, Mai 2012.

2. VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.

ils veulent tous vendre ! »

L'agriculture biologique, une des réponses possibles au problème du foncier

En quoi l'agriculture biologique peut-elle apporter plus particulièrement une réponse à la problématique du foncier que nous avons rencontrée sur le territoire du 5^{ème} Pôle ? Plusieurs éléments tendent à montrer une convergence entre les enjeux de la collectivité et ceux du mode de production biologique :

- La plus grande diversification des productions en agriculture biologique et l'existence d'une demande locale permettant la commercialisation en circuit court, offrent un réel potentiel de valorisation des productions ce qui permet à l'agriculture biologique d'être viable sur des SAU plus réduites qu'en agriculture intensive et sur des terrains qui lui sont moins favorables. C'est ce que notait Darnhofer pour qui les fermes biologiques peuvent être rentables à plus petite échelle car la marge par unité produite est plus élevée.¹ L'exemple de l'agriculteur B1 qui s'est installé sur deux parcelles caillouteuses et pentue de Dieulefit pour une SAU totale de 2,5 hectares illustre bien l'idée selon laquelle c'est l'agriculture qui va s'adapter au local, et non l'inverse. Parce qu'elle est capable d'être viable sur de plus petites SAU, l'agriculture biologique est une bonne solution à la diminution de la population agricole dans des zones où le foncier agricole est de plus en plus concentré entre les mains d'un nombre de plus en plus réduit d'agriculteurs conventionnels. Toutefois, il convient d'être prudent sur ce point car plusieurs installations de jeunes agriculteurs sur de petites SAU se sont rapidement soldées par des échecs. Un élu nous dit à ce sujet : « *Il faut remettre les pieds sur terre à certains nouveaux arrivants qui veulent changer les habitudes alimentaires du monde entier.* » C'est pourquoi, afin que les installations soient pérennes, il leur demande de faire une étude et un plan financier bien précis avant de s'installer.
- Comme nous l'avons déjà écrit, l'agriculture biologique est plus attrayante pour les jeunes agriculteurs et les personnes en reconversion professionnelle, d'autant plus s'il existe une demande locale de produits agricoles permettant leur commercialisation. Elle permet ainsi un meilleur renouvellement de la population agricole ;
- Enfin, elle est compatible avec la préservation de zones sensibles, de zones de captage d'eau et participe à l'entretien des paysages, particulièrement dans les zones rurales délaissées par l'agriculture intensive. Dans la plaine, la diversité des cultures et le plantage de haies garantissent un mitage visuel plus important.

1. DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005

4.2 L'emploi

Un rapport différent à l'emploi

La variable emploi semble particulièrement importante pour les élus que nous avons rencontrés. Pour l'élu de la CCPM, si l'agriculture biologique peut provoquer le développement local, c'est tout d'abord au niveau de l'emploi car, selon lui, il y en a davantage dans ce mode de production. De plus, autre avantage de l'agriculture biologique, elle est aujourd'hui plus attrayante pour les jeunes agriculteurs qui veulent s'installer permettant ainsi de lutter contre la diminution du nombre d'exploitants, ce que confirme l'élu de la CCPD qui souhaite par ce biais pérenniser les emplois.

Malheureusement, la taille de notre échantillon et les disparités qui existent entre agriculteurs en terme de SAU et d'orientation des productions ne nous permettent pas de réaliser une comparaison viable quant au rapport de l'agriculture à l'emploi. De la même manière, difficile d'analyser le territoire d'origine des employés saisonniers qui influe sur la fuite des devises hors du territoire. Cependant, si l'on considère les études sur l'emploi présentées dans notre synthèse bibliographique ainsi que les données du dernier recensement agricole qui toutes remarquent que l'agriculture biologique est davantage génératrice d'emploi que l'agriculture conventionnelle, on peut relever quelques éléments.

En terme d'emploi « brut » tout d'abord, on constate par exemple que l'agriculteur B3 emploi 4 UTA, en plus de lui et sa femme tous deux co-exploitants, pour 60 hectares de SAU, soit une personne pour 10 hectares. De son côté, l'agriculteur C2 emploi 9 UTA en plus de lui, pour 140 hectares de SAU, soit 1 personne pour 14 hectares. Dans ce cas, et pour des OTEX relativement similaires, l'agriculture biologique nécessite 40% d'emploi en plus.

En terme de rapport à l'emploi ensuite, les agriculteurs biologiques se sont avérés davantage responsabilisés par la dimension sociale de leur travail et leur rôle d'employeur. L'agriculteur B2 par exemple a embauché pour la saison, deux jours par semaine, un ancien agriculteur parce qu'il avait besoin de travailler et aussi parce que « c'est plus sympa, on peut discuter ! ». Il affirme clairement que « l'agriculture devrait être créatrice d'emploi ». C'est pour cela qu'il loue 0,5 hectare à un collègue qui souhaite s'installer, pour 125€ alors que les subventions tournent autour de 250€ par hectare, même non cultivé. Selon lui les grands exploitants ont donc plus d'intérêt à s'agrandir qu'à céder ou louer leur terre, réduisant ainsi la possibilité d'installation de nouveaux agriculteurs, et au final le niveau d'emploi agricole : « *En bio, il y a moins de terrains, donc il est impossible de vivre seulement avec les subventions. Et inversement impossible de vivre en conventionnel avec seulement 2ha ! Sur la commune on pourrait être 7 ou 9 au lieu seulement d'être 2 ou 3, ça créerait des emplois !* ». On retrouve une démarche identique chez l'agriculteur B3 qui sous-loue quelques hectares pour aider à l'installation de jeunes agriculteurs afin de « mettre ses idées en pratique ». Ce dernier loue en plus un bâtiment à moitié prix avec une chambre froide et du matériel agricole « pour aider à l'installation d'un jeune » à la condition que celui-ci ne les aide pas sur la ferme, car selon lui, il y a trop de salariat déguisé sous cette forme...

En agriculture conventionnelle, l'emploi apparaît d'abord comme une charge à limiter tant que faire se peut. L'agriculteur C4 affirme ainsi qu'il n'a pas besoin d'employer car il est bien équipé en matériel et que son frère et son neveu l'aide à l'occasion. Tous nous ont de plus parlé de leur charge importante de travail qui, de facto, réduit mécaniquement le recours à l'emploi. La question de la charge de travail est à ce titre très intéressante.

Charge de travail

Si l'agriculteur B1 ne prend pas de vacances et n'a pas de « vrais week-end », il travaille l'équivalent d'un temps plein sur l'année. L'été, il ne travaille pas les après-midi car il fait trop chaud. Hors saison, le temps libre sert à réaliser des travaux d'entretien ou d'investissement : dresser les clôtures, monter un hangar, ou construire une cabane pour les brebis... L'auto-construction lui permet de cette manière de réduire ses coûts d'investissement. L'agriculteur B2 estime également qu'il effectue, en moyenne, l'équivalent d'un temps plein sur l'année avec des journées de 8 à 10 heures en saison et parfois de 3 à 4 heures l'hiver avec quatre semaines de congés par an. Sa sieste quotidienne est « non négociable ». Il est fier de « faire ce qu'il veut » en établissant son emploi du temps en fonction de ses envies et de sa motivation. L'agriculteur B3 estime son temps de travail à 80% de 169 heures par mois, soit 135 heures par mois, les 20% restants étant consacrés à un mandat au sein d'une grande association. Ses cinq semaines de vacances par an ne sont également « pas négociables ». Pour finir, l'agriculteur B4 travaille en moyenne 40 heures par semaine et avoue avoir fortement réduit son rythme de travail, notamment pour des raisons de santé.

Pour certains, la vente directe en magasin de producteurs, surtout avec son système de roulement de permanences, leur a apporté un réel confort, tant en terme de temps de travail que de revenus. Beaucoup ont arrêté de faire les marchés, ou y ont réduit leur présence. Le producteur que nous avons rencontré pour notre travail préparatoire passe ainsi deux à trois fois moins de temps pour la vente que lorsqu'il faisait les marchés. Le magasin lui a ainsi permis de rééquilibrer son activité en passant davantage de temps sur sa ferme.

Le rapport au travail apparaît aussi comme un élément déterminant. A l'intérieur de notre échantillon, notamment par le choix du type de production, on observe une tendance à rationaliser le temps de travail particulière en agriculture biologique : « c'est moins fatigant », « c'est moins de travail... », ou bien encore « j'ai arrêté ça car c'est trop dur... ». Du côté des conventionnels on retrouve en revanche des réactions du type : « il faut travailler dur pour y arriver », ou « seul le travail paye », « il ne faut pas compter ses heures »...

Ainsi, la charge que le travail représente pour ces derniers ainsi que le temps consacré à la vie de famille diffèrent grandement de ce que nous avons identifié chez les agriculteurs biologiques. Le temps libre potentiellement consacré à d'autres activités, projet ou vie sociale s'en trouve également réduit. En saison, l'agriculteur C3 par exemple, réalise en moyenne 16 heures de travail par jour durant cinq mois. C'est grâce à cela qu'il estime que la santé financière de son entreprise est viable, mais au

prix concède-t-il de sa santé et de sa vie de famille : « *ma vie est dure mais c'est un choix, j'aime le travail.* » De son côté, l'agriculteur C4 réalise en moyenne des journées de 12 heures en saison et de 7 heures le reste de l'année avec seulement une semaine de vacances par an, en plus de quelques rares week-end.

En agriculture biologique, si l'on considère d'une part, comme le montre le dernier recensement agricole¹, que le volume de travail est plus important, et d'autre part que le volume de travail effectivement réalisé par l'exploitant lui-même est plus réduit, il est possible de conclure que l'agriculture biologique a davantage recours à l'emploi. Outre le fait que le travail non réalisé par l'agriculteur est potentiellement disponible pour des ouvriers agricoles, il libère du temps qui, d'après ce que nous avons constaté sera parfois réinvesti dans des projets collectifs favorisant le développement local. L'embauche d'un apprenti par l'agriculteur B1 lui a par exemple permis de se consacrer à la création du magasin de producteurs du Poët-Laval.

Pour finir cette partie concernant la charge de travail, notons que sur la question de l'entraide entre agriculteurs ou de recours à une CUMA, nous n'avons pas noté de différences entre nos deux sous-échantillons. Tous les agriculteurs expliquent notamment prêter main forte à leurs collègues en cas de coup dur où quand ceux-ci en ont besoin.

Circuits courts

D'une façon générale la vente en circuit court se montre particulièrement créatrice d'emplois locaux, au-delà du critère biologique ou conventionnel de la production. L'agriculteur C3 emploie ainsi une vendeuse pour tenir son stand lors de la saison estivale. L'association Agri-court emploie quant à elle un salarié ainsi qu'un livreur à hauteur de dix heures par semaine. Comme le chiffre d'affaires et le nombre de clients est en nette hausse, cette situation devrait encore évoluer. De leurs côtés, les magasins de producteurs du territoire ont aussi permis de créer des emplois. « Au plus pré » à La Laupie par exemple, révèle un triple effet sur l'emploi :

- Grâce aux débouchés garantis, le premier effet est la pérennisation à court terme de l'emploi de plusieurs jeunes agriculteurs ;
- Le second est la création ex nihilo d'1,5 ETP pérenne sur la commune de La Laupie, pour la vente, la gestion courante et l'entretien du point de vente ;
- Le dernier effet apparaît sur les fermes. La demande du magasin en constante progression a permis à plusieurs producteurs (essentiellement les plus petits) d'embaucher. Comme à production égale, l'agriculture biologique nécessite davantage de main d'œuvre que l'agriculture intensive, toute augmentation nette de la demande, donc de la production, sera mécaniquement davantage génératrice de création d'emplois en agriculture biologique.

Si la création d'emplois par les circuits courts n'est pas exclusive à l'agriculture biologique, nous pouvons constater une fois de plus que la sur-représentation de l'agriculture biologique dans ce mode de commercialisation, ainsi que les liens qui

1. -Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.

existent entre les deux, en fait un mode de production davantage générateur d'emplois locaux.

Plus de stagiaires chez les bio

A l'exception de l'agriculteur B4 qui explique être un solitaire, les autres agriculteurs biologiques accueillent très régulièrement des stagiaires, en moyenne une fois par an, notamment des jeunes des Maisons Familiales Rurales. L'agriculteur B2 explique même que « *je les prends s'ils ne trouvent rien ailleurs. Je n'arrive pas à dire non, même si ça me demande un travail supplémentaire.* » Cette tendance ne se retrouve pas chez les conventionnels qui n'accueillent que très rarement des stagiaires, à l'exception de l'agriculteur C2 qui les cantonne toutefois à des missions d'ouvriers agricoles.

Sur ce point il est difficile de savoir si c'est l'agriculture biologique qui est davantage attrayante pour les jeunes stagiaires ou si elle est plus encline à faire œuvre de pédagogie. Si le nombre restreint d'agriculteurs biologiques provoque mécaniquement une plus grande demande de stage chez eux plutôt qu'en conventionnel, il nous semble toutefois qu'ils sont également plus ouverts à des démarches de transmission de savoir-faire.

4.3 Lien social

Les entretiens que nous avons menés ne nous ont pas permis de vérifier la plus grande implication des agriculteurs biologiques dans la vie sociale locale comme le laissait pourtant entendre notre bibliographie. Notons tout de même que, si les agriculteurs biologiques ne sont pas plus engagés, ils le sont toutefois davantage dans des organisations « militantes », au sein de la Confédération Paysanne, de l'association Agribiodrôme, l'un d'eux occupant même la présidence française de l'IFOAM¹.

Chez les agriculteurs conventionnels on retrouve ou retrouvait des engagements au sein d'organisations de producteurs ou de syndicats d'irrigation. L'agriculteur C2 a de plus réalisé un mandat à la mairie et s'investit depuis dix ans pour le foyer rural. Il reconnaît d'ailleurs que ce dernier engagement est très important pour lui. L'ensemble de notre échantillon avance le manque de temps pour pouvoir s'impliquer dans quelque chose ou avoir du temps libre pour les loisirs. Trois agriculteurs sur quatre vont toutefois à la chasse en famille ou avec d'autres collègues agriculteurs. Loisir qu'on ne retrouve pas chez les agriculteurs biologiques.

Concernant les deux premiers agriculteurs biologiques, la création des magasins de producteurs a largement consommé leur temps libre jusqu'à leurs ouvertures. Et c'est par le biais de ces magasins que l'agriculture biologique va devenir un véritable vecteur de sociabilité locale, ce qui est surtout vrai à La Laupie, où l'absence de tout commerce pesait sur la vie sociale du village.

Au-delà de sa fonction première de magasin, « Au plus pré » agit ainsi localement comme un lieu de rencontre vecteur de sociabilité. Les clients restent beaucoup plus

1. International Federation of Organic Agriculture Movements, <http://www.ifoam.org/>

longtemps que dans un magasin traditionnel. Ils en profitent pour s'informer sur les produits ou les modes de production et plus largement pour échanger avec les producteurs. Le magasin agit aussi entre les clients comme un lieu de l'entre-soi local où l'on discute de tout et de rien, parfois une demi-heure, comme on le ferait dans certains villages à la boulangerie, au bistrot ou devant La Poste, commerces qui font ici défaut. Les clients redeviennent des habitants et oublient qu'ils sont dans un magasin, à tel point que les producteurs associés ont déjà envisagé d'installer sous la véranda du magasin quelques tables pour faire un salon de thé... Tout ceci développe une dimension affective entre la population et son magasin, qui se manifeste chaque année lors de l'anniversaire de l'ouverture qui rassemble entre 200 et 300 personnes.

Le maire de la Laupie fait ici le parallèle avec la fréquentation des petits commerces d'alimentation générale des grandes villes : *« vous allez dans l'épicerie au coin de la rue, vous allez acheter le paquet de café ou je ne sais quoi puis vous discuter toujours avec le commerçant, vous voyez les gens qui se parlent. On retrouve un peu cet aspect sociable... où on est plus une entité inconnue qui nage dans un magasin, parce qu'ils connaissent leurs clients, c'est vrai, ils les reconnaissent et ainsi de suite. »* La fréquentation du magasin répond donc autant de l'acte de consommation que de l'acte de sociabilité ce qui influe sur l'attitude des clients. Un des producteurs expliquait ainsi : *« on a l'impression que quand ils franchissent cette porte ils deviennent cool, on se bouscule plus. Là vous pouvez avoir cinq ou six personnes à la caisse, j'en ai jamais vu une seule commencer à râler dans la file d'attente....non on attend, on se tourne vers le client qui est derrière et on discute. »*

Tous ces échanges ont fait émerger de nouvelles relations, hors du cadre production-consommation, sur des sujets comme la lutte contre les OGM ou le gaz de schiste, ou de façon moins militante, autour de la randonnée ou de la chorale. Pour le maire de La Laupie, de véritables rapports de camaraderie se sont ainsi noués entre producteurs et habitants, qui se saluent depuis la place, même s'ils ne vont pas au magasin. Après le rapport qualité-prix et la traçabilité des produits, la présence des producteurs sur les lieux et l'échange qui existe avec les clients est un facteur essentiel dans le succès du magasin, ce que souligne également le diagnostic PSADER : *« Les filières courtes permettent de créer des liens sociaux : lors de la commercialisation, une communication est instaurée entre producteurs et consommateurs, sur les produits agricoles, le fonctionnement des exploitations et les services que rend l'agriculture. Cet échange d'information est autant demandé par les exploitants que par les consommateurs finaux.¹ »*

Notons pour finir que la location dont nous avons déjà parlé de terres ou de bâtiments, à des prix modérés, à de jeunes agriculteurs ou à une compagnie en résidence artistique, peut aussi être considérée comme une contribution à l'animation de la vie locale. Pour l'agriculteur B3, il y a là même une réelle volonté de contribuer au développement culturel local car, selon ses propres termes, *« cela ne le prive pas beaucoup »* et *« ce type de structure manquait dans le coin. »* Nous avons rencontré ce type d'attitude et de démarche exclusivement chez les agriculteurs biologiques.

1. Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, *Diagnostic PSADER du 5^{ème} Pôle*, Novembre 2009.

Pédagogie

L'agriculteur B2 accueille régulièrement des groupes de jeunes sur sa ferme ainsi que des clients du magasin. Il a également participé à la création d'un potager pédagogique à l'école du village, pendant deux ans, mais a arrêté faute d'implication des instituteurs. A l'échelle du territoire, un important travail est mené dans les écoles par l'association Court-Circuit dont l'idée de base est de faire de la sensibilisation auprès des enfants afin de lever les freins et les préjugés nombreux sur les produits locaux et biologiques. Le travail de l'association dans les écoles et cantines a permis d'instaurer un dialogue positif entre les parents, les enfants et l'association. Les enfants deviennent progressivement des prescripteurs en matière alimentaire et, en grandissant, vont faire évoluer les habitudes de consommation des habitants du territoire (l'association travaille maintenant avec les crèches). L'association a aussi obtenu une subvention pour la création de mallettes pédagogique pour la formation des personnels scolaires et de cantines. Une chargée de mission nous confirme que cette subvention répond d'une véritable « stratégie pour le territoire », qui en plus de valoriser par ce biais les productions locales, contribue à soutenir et à accroître la demande locale.

Conclusion

Les caractéristiques de l'agriculture biologique facteurs de développement local

Notre travail de terrain nous a permis de vérifier un grand nombre de résultats issus de travaux scientifiques variés que nous rapportons dans l'état de l'art. Il nous a aussi donné l'opportunité de faire émerger de nouvelles problématiques, à commencer par la question du foncier, qui mériteraient un approfondissement supplémentaire dans une prochaine étude. Indépendamment de ces travaux, le présent mémoire a permis d'identifier et d'analyser un certain nombre de caractéristiques propres à l'agriculture biologique pouvant contribuer au développement local, à commencer par son rapport à l'emploi.

Par sa capacité à valoriser localement ses productions, l'agriculture biologique est viable sur de plus petites SAU, ce qui provoque un double effet sur l'emploi. Premièrement elle exige moins d'investissements à l'installation, ce qui contribue à attirer davantage les jeunes agriculteurs, particulièrement ceux issus d'une reconversion professionnelle. Deuxièmement, elle permet la présence d'un plus grand nombre d'exploitations, et donc d'agriculteurs, comparativement à une agriculture conventionnelle intensive qui concentre toujours plus le foncier dans les mains d'un nombre réduit d'agriculteurs. Si l'on ajoute à cela le fait qu'à SAU égale, l'agriculture biologique est davantage pourvoyeuse d'emplois que l'agriculture conventionnelle (notamment par son besoin supérieur en main d'œuvre, par sa volonté d'employer et d'aider à l'installation des jeunes, par les circuits courts qui créent des emplois locaux...), elle peut être considérée par les collectivités comme une orientation pour lutter contre la diminution de la population agricole. Au-delà du seul renouvellement des emplois existants, l'agriculture peut donc potentiellement devenir un secteur générateur d'emplois pérennes et non délocalisables.

Cet effet positif sur l'emploi permet directement de contribuer à la préservation du foncier agricole. Mais l'emploi n'en est pas la seule raison. Par sa faculté à se vendre localement et par sa capacité à être viable sur de plus petites SAU, l'agriculture biologique est capable de s'emparer d'espaces laissés en déshérence par l'agriculture conventionnelle. Elle réalise de cette manière un double effet pour la collectivité : elle participe à la réhabilitation de terres agricoles tout en répondant à la demande locale. Par des effets d'entraînements, la préservation du foncier agricole participe à l'entretien des paysages, qui à son tour influe sur l'attrait touristique d'une région...

De ce point de vue, la demande peut être considérée comme le moteur du développement local : la demande locale conditionne le potentiel de localisation des ventes et donc le choix des productions, la taille des exploitations, etc. De plus, si elle souffre moins des dépendances envers les marchés et les fournisseurs d'intrants, l'agriculture biologique tournée vers la vente locale dépendra mécaniquement de la demande locale. De ce côté, on peut faire l'hypothèse à minima d'une stabilité, sinon d'une forte augmentation de la consommation locale d'aliments issus de l'agriculture biologique. La bio apparaît ainsi comme une filière d'avenir et pérenne pour le territoire

sur lequel elle est implantée. Plusieurs raisons à cela. Premièrement car la demande de produits biologiques et de produits locaux ne cesse d'augmenter de façon structurelle dans des proportions importantes. Deuxièmement car l'agriculture biologique entretient elle-même ses débouchés. En faisant œuvre de pédagogie, elle fait progressivement évoluer les habitudes de consommation et encourage à la consommation locale. Troisièmement car, comme l'origine locale est très importante chez les consommateurs, l'agriculture biologique a donc sa carte à jouer dans des régions sous représentées dans certaines OTEX facilement commercialisables. De même, la suspicion envers les produits biologiques importés est un atout pour le bio local.

Le problème de l'institutionnalisation de la consommation de produits biologiques qui conduirait, par l'achat en grande distribution, à déconnecter le producteur du consommateur et ainsi réduire les effets de l'agriculture biologique sur le développement local, n'est selon nous pas un scénario réaliste en milieu rural. En effet, plus le territoire est rural, moins la densité de la population est importante, et moins il est intéressant pour le commerce alimentaire classique. Au contraire, l'agriculture biologique peut s'emparer des bassins ruraux de consommation laissés vacants par le commerce traditionnel car trop peu rentables : la faible densité des commerces en milieu rural donne toute sa place à la vente directe, d'autant plus que les produits bio ne semblent pas être des produits concurrentiels comme les autres.

Ceci apparaît particulièrement possible pour l'agriculture biologique dont les liens avec la commercialisation en circuits courts sont étroits, bien que non exclusifs. Plusieurs facteurs « économiques » expliquent cela, comme une demande préexistante, comme le type de productions (davantage tournées vers des formes de produits directement commercialisables, ce qui est tout particulièrement vrai pour le maraîchage) ou comme le type de parcelles qu'elle exploite, qui sont souvent plus petites et moins productives qu'en conventionnel. De ce fait, elle compense les gains qu'elle ne peut réaliser grâce à des économies d'échelle, par des économies de gamme, de champ ou par la vente en circuit court. Cela correspond aussi à une posture souvent « idéologique » ou « militante » des agriculteurs, qui font de la production en agriculture biologique et de la vente en circuits courts, les deux étapes indissociables d'un même processus.

En rapprochant la production de la consommation, l'agriculture biologique contribue à relocaliser les échanges et par là même participe du dynamisme de l'économie locale. Or, si le développement n'est pas la croissance, la seconde participe tout de même à la première quand elle est analysée d'un point de vue qualitatif, et non d'après le seul indicateur de l'accroissement du PIB local, peu significatif quant à la notion de progrès. De ce point de vue, nous avons observé que l'agriculture biologique possède une plus grande propension à conserver localement les revenus locaux et contribue de cette manière à alimenter les multiplicateurs économiques sur l'emploi, l'offre de services, la consommation...

Plusieurs facteurs expliquent cela. Tout d'abord l'agriculture biologique est davantage tournée vers la vente en circuit court de proximité, limitant ainsi l'éloignement et le nombre des intermédiaires. Une part plus grande de la marge est ainsi conservée localement par les agriculteurs. Potentiellement, elle permet aussi de conserver sur le

territoire la part du revenu des ménages consacrée à l'alimentation. Elle est ensuite moins grande consommatrice d'intrants ce qui réduit la part des devises qui quittent le territoire et augmente les ressources produites et utilisées localement, notamment avec des stratégies de production des matières premières agricoles en interne ou de vente entre agriculteurs.

Ceci doit cependant être nuancé par un frein que l'on retrouve en agriculture biologique sur des territoires où les filières ne sont pas encore suffisamment structurées : l'agriculture biologique peut acheter ses intrants loin s'ils ne sont pas compétitifs ou disponibles localement, d'autant plus s'ils sont livrés. Toutefois, c'est bien la structuration de l'offre qui conditionne l'achat local, non le caractère conventionnel ou bio de la production, de même que ce n'est pas tant l'achat local d'intrants mais la quantité d'intrants utilisés qui peut être considérée comme un indicateur de développement local. Là réside justement la différence entre croissance locale et développement local.

L'agriculture biologique contribue au développement local

L'ensemble des observations que nous venons de rappeler nous permettent de vérifier notre hypothèse et nous amènent à conclure que l'agriculture biologique contribue au développement local. Par son ancrage au local, elle permet l'avènement d'un territoire cohérent, support d'identité collective. Pour reprendre le slogan du mouvement des Pays, elle permet de vivre, travailler et décider au Pays. Nous pourrions rajouter « se nourrir au Pays ». Le retour en force des termes « paysans » et « agriculture paysanne » n'est à ce titre pas un hasard et traduit bien cette volonté de réappropriation du Pays par ceux qui y travaillent, y vivent, le cultivent et s'en nourrissent.

Car il nous semble tout à fait possible d'extrapoler un certain nombre de nos conclusions obtenues sur le bassin du 5^{ème} Pôle, l'agriculture biologique s'avère être un vecteur de développement particulièrement intéressant dans le contexte agricole, économique et social des territoires ruraux français.

D'autant plus que ce potentiel de développement, dans des logiques de spécialisation concurrentielle, ne pourra pas être accaparé par le monde urbain. Les fermes verticales ne sont pas pour demain et l'agriculture est et restera intrinsèquement rurale. L'agriculture demeure donc en soi un potentiel de développement car elle représente un avantage comparatif par rapport à la ville. Dans cette logique, plus le territoire concerné sera rural, plus l'apport de l'agriculture biologique au développement local sera élevé car la part du secteur dans l'activité globale ainsi que la part des ménages agricoles dans la population totale sont inversement proportionnelles à la densité.

Toutefois, de la même manière que le développement local ne présente pas de modèle ou de recette, il serait illusoire de considérer l'agriculture biologique comme la seule voie de développement locale pour les territoires ruraux. De plus, il n'existe aucun rapport d'exclusivité entre agriculture biologique et développement local. L'agriculture conventionnelle peut y contribuer comme l'agriculture biologique peut ne pas le faire. La monoculture de tomates bio dans le sud de l'Espagne en est d'ailleurs le contre-exemple absolu. Le label AB ne constitue en rien une garantie systématique de

contribution au développement local.

C'est aussi la conclusion des élus et chargés de missions que nous avons rencontré pour qui le lien entre agriculture biologique et développement local dépend essentiellement du type d'agriculture : si elle est familiale, à taille humaine ou trop extensive ; si elle contribue à la préservation des ressources locales, de l'eau, des sols et des paysages ; si elle a des retombées sur l'emploi ; si elle est dans une logique de réduction des intrants, etc.

Agriculture biologique et développement local, des convergences intrinsèques

Tout type d'agriculture peut ainsi potentiellement contribuer au développement local à la condition qu'il réponde à ses caractéristiques. Sur ce point, force est toutefois de constater une grande convergence entre les caractéristiques de l'agriculture biologique et celles du développement local :

- L'agriculture biologique **émerge dans un contexte de crise**. Si l'agriculture biologique a connu depuis une dizaine d'années un formidable essor, cela est en partie dû à deux types de crises. Du côté de la demande, les crises alimentaires successives (vache folle, grippe aviaire, grippe porcine, tremblante du mouton...) ont été très médiatisées et ont contribué à accroître les exigences des consommateurs en terme de qualité, sécurité et traçabilité des aliments. Du côté de l'offre, la crise du modèle de la modernisation agricole qui se traduit par un accroissement des coûts et une réduction des prix, a conduit un nombre croissant d'agriculteurs à chercher des voies alternatives de production et commercialisation. C'est ainsi que l'agriculture biologique va s'affirmer comme **une réaction voire un rejet du modèle dominant**.
- En investissant des espaces délaissés par l'agriculture conventionnelle, et en rompant avec des logiques de mono-orientation agricole des territoires, l'agriculture biologique peut être envisagée comme **une alternative au développement polarisé** ainsi qu'au développement « par le haut » qui sélectionne et spécialise les territoires les plus compétitifs. D'autant plus qu'elle est capable de valoriser ses productions localement en l'absence de filières structurées.
- Par son rôle non agricole, par la responsabilité sociale que les agriculteurs s'attribuent eux-mêmes, par la diversification de ses activités, par sa contribution à l'économie locale et par la dynamique qu'elle impulse sur les services, l'agriculture biologique est **globale et multi-facettes** dans son essence.
- Par sa volonté d'associer consommation locale et production locale, et en contribuant à la réhabilitation de variétés anciennes et endogènes, l'agriculture biologique est **ancrée sur un territoire**. Elle vise aussi à l'autonomie en limitant sa quantité d'intrants et en cassant ses dépendances aux marchés, aux grands groupes de la chimie, ainsi qu'aux prescriptions universelles de techniciens. Elle est davantage le fruit de **ressources et de forces endogènes**, le corps social

reprenant la maîtrise des potentiels locaux.

- L'importance des réseaux d'agriculteurs biologiques, qui contribuent à la naissance de projets collectifs comme à l'efficiencia des échanges marchands entre agriculteurs, ainsi que l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs, rompent avec des logiques de concurrences foncières. Basés sur un mode de fonctionnement horizontale et **une gouvernance partenariale**, ces réseaux (dans lesquels on peut englober les consommateurs) sont **le produit de solidarités locales et en génèrent de nouvelles** à leur tour. La création des magasins de producteurs et des associations de circuits courts et leurs retombées sur la vie sociale en est le meilleur exemple.

Cette reprise des caractéristiques du développement local appliquées à l'agriculture biologique montre toute la force avec laquelle cette dernière peut parfaitement entrer dans le cadre du développement local et à quel point leurs caractéristiques sont intimement liées. Cette convergence, ainsi que les entretiens que nous avons menés, nous amènent à penser que l'agriculture biologique est plus qu'un simple mode de production. Cette idée est bien résumée par le seul agriculteur de notre échantillon ayant pratiqué l'agriculture conventionnelle avant de convertir son exploitation à l'agriculture biologique : *« Il y a beaucoup de choses à faire : entraide au niveau du travail, la vente, les énergies renouvelables... ça m'intéresse, c'est dans ma reprise en main des choses. Je veux aller au-delà de ma conversion en AB. »*

De fait, à l'heure de profonds bouleversements pour le monde rural et au lendemain d'une réforme des collectivités locales qui a complètement évacué la notion d'espace vécu et de territoires de projet, pour faire des intercommunalités des entités administratives aux échelles bien trop grandes pour garantir une réelle proximité, l'agriculture biologique s'avère être un puissant vecteur de développement autonome et multi-dimensionnel des territoires ruraux.

BIBLIOGRAPHIE

- Agreste Primeur, numéro 284, *Exploitations agricoles en production bio*, juin 2012.
- Agribiodrôme, *Circuits courts bio, fiche filière de la Drôme*, Edition 2011.
- Agribiodrôme, *Activité bio des points de vente collectifs de Rhône-Alpes : étude comparative*, 2010.
- AUBRY Philippe et VULBEAU Alain, *Le déclin du « centre-providence » et le mouvement du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, p.4.
- BANKS Jo, MARSDEN Terry, *The Nature of Rural Development: The Organic Potential*, Journal of Environmental Policy and Planning, J. Environ, Policy Plann, n°3, 2001, pp.103-121.
- BEHAR Daniel, *Le développement local et le territoire du géographe, Entretien avec Alain Vulbeau*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.6-9.
- BENKO Georges, *La richesse cachée des régions (entretien)*, in *Sciences humaines*, hors-série n°29, juin 2000.
- BENKO Georges, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.
- BERANGER Claude, *La localisation de l'agriculture biologique : enjeux et perspectives*, in *Agriculture Biologique, Regards croisés d'un groupe de travail de l'Académie d'agriculture de France*, sous la direction de LE BUANEC Claude, septembre 2008 - mai 2010, pp.91-94.
- CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.
- COGNARD Françoise, *Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois*, Revue Méditerranée, numéro 107, avril 2006.
- Commission Européenne, 2002, *Analysis of the possibility of a European Action plan for organic food and farming*.
- DARNHOFER Ika, *Organic Farming and Rural Development: Some Evidence from Austria*, Sociologia Ruralis, Vol 45, n°4, Octobre 2005.
- DAVEZIES Laurent, *Le développement local revisité*, Conférence du 3 avril 2002 aux Amis de l'École de Paris, www.ecole.org.
- DE MONTRICHER Nicole, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, 125p.
- DEMOUSTIER Danièle (cahier coordonné par) *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, Les cahiers

de l'économie sociale n°3, l'Harmattan, 2002, 173p.

- FREDERIKSEN Pia, LANGER Vibeke, Patterns of resource use on Danish organic farms: aspects of farm-based rural development, in *Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 7, Nos. 1/2, 2008, pp.96-109.
- GREFFE Xavier, *Territoires en France*, Economica, 1984, 304p.
- GUIGOU Jean-Louis, *Coopération intercommunale et développement par la base*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, 297p.
- GUIGOU Jean-Louis, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.5.
- Groupe de travail sur le développement local, Sommet de Montréal, 9 avril 2002,
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf
- HOUEE Paul, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, p.213.
- HOUEE Paul, *L'animation d'une démarche de développement local ou les composantes d'une animation*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.12-22.
- ILBERY Brian, COURTNEY Paul, KIRWAN James et MAYE Damian, *Marketing concentration and geographical dispersion. A survey of organic farms in England and Wales*. *British food journal*, vol.112, n°9, 2010, pp.962-975.
- JOLLIVET Marcel, *Le développement local, mode ou mouvement social ?*, in *Économie rurale*, n°166, 1985, pp.14-15.
- KAYSER Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Armand Colin, 1990, 316p.
- MARSDEN Terry, MURDOCIMI Jon, MORCA Kevin, *Sustainable Agriculture, Food Supply Chains and Regional Development: Editorial Introduction*, *International Planning Studies*, vol.4, n°3, 1999, pp.295-301.
- LOBLEY Matt, BUTLER Allan, REED Matt, *The contribution of organic farming to rural development: An exploration of the socio-economic linkages of organic and non-organic farms in England*, *Land Use Policy* n°26, 2009, pp.723–735.
- MENGIN Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, 164p.
- MENGIN Jacqueline, *Un développement local basé sur l'économie sociale : origines et perspectives*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale* n°3, l'Harmattan, 2002, 173p.

- MEUNIER Irène, *La dimension sociale du développement local, Entretien avec Philippe Aubry*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.9-10.
- OLLIVAUX Jean-Pierre, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, 215p.
- PECQUEUR Bernard, *Le développement local : mode ou modèle ?*, Syros, 1989, 139p.
- PECQUEUR Bernard, *Le développement local, 2ème édition revue et augmentée*, Syros, 2000, 132p.
- PECQUEUR Bernard, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, 2002, 173p.
- PLANQUE Bernard, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, 297p.
- PLASSARD François, *A la recherche d'une définition du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.8-11.
- PLASSARD François, *Trois types de diversification pour l'agriculture de demain*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.13-19.
- PUGLIESE Patrizia, *Organic Farming and Sustainable Rural Development: A Multifaceted and Promising Convergence*, *Sociologia Ruralis*, Vol. 41, n°1, janvier 2001.
- SAVEY Suzanne, *Espace, Territoire, Développement local*, *Cahiers Options Méditerranéennes*, vol. 3, 1998, pp.39-41.
- SCHMID Otto, HAMM Ulrich, RICHTER Toralf, DAHLKE Andrea, *A guide to successful organic marketing initiatives*, OMIARD, vol.6, 2004.
- SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, 2000, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf
- SOUCHON René, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.5.
- TEISSERENC Pierre, *Les politiques de développement local, 2ème édition*, Economica, 2002, 231p.
- VACHON Bernard, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Editeur, 1993, 331p.
- VAN DER PLOEG (sous la direction de), *Rural Development : From Practices and Policies towards Theory*, *Sociologia Ruralis*, Vol. 40, n°4, Octobre 2000.

- VAN DER PLOEG Jan Douwe, *Revitalizing Agriculture: Farming Economically as Starting Ground for Rural Development*, Sociologia Ruralis, Vol. 40, n° 4, octobre 2000.
- VAN SCHENDEL Vincent, *Une nécessaire articulation entre l'économie sociale et le développement local : le défi du développement solidaire*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, Les cahiers de l'économie sociale n°3, l'Harmattan, 2002, 173p.
- VOLLE Aurélie, *Agritourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ?*, Méditerranée, n°107, 2006, mis en ligne le 01 décembre 2008. <http://mediterranee.revues.org/466>
- WEAVER Clyde, *Le développement par la base, vers une doctrine du développement territorial*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, 297p.
- ZANOLI Raffaele (Sous la direction de), *Potential scope for improved marketing : considering consumer expectations with regard to organic and regional food*, pp. 125-166, in SCHMID Otto, SANDERS Jörn, MIDMORE Peter, *Integrated Report on Organic Marketing Initiatives and Rural Development*, Commission Européenne, 2004.

Sites internet :

- Agence Bio : <http://www.agencebio.org/>
- Agribiodrôme : <http://www.corabio.org/agri-bio-drome>
- Agrilocal.fr : <http://www.agrilocal.fr/>
- Court-Circuit : <http://www.courtccircuit-drome.fr/>
- FNAB : <http://www.fnab.org/>
- INSEE : <http://www.insee.fr/fr/>
- Ministère de l'Agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010>

Annexes

Annexe 1 : Guides d'entretien

1 Guide d'entretien « agriculteurs »

Données personnelles

- Êtes-vous marié ? Avez-vous des enfants ?
- Quel est votre niveau de diplôme ?
- Quel est votre département de naissance ?
- Exerciez-vous une autre profession avant votre installation en agriculture ?
- Comment s'est passée votre installation en tant qu'agriculteur ? En quelle année ? Avez-vous repris une exploitation familiale ?

Productions

- Que produisez-vous et sur quelles surfaces ?
- Transformez-vous directement une partie de votre production ?
- Certaines de vos productions ont-elles un label ?
- Comment commercialisez-vous vos productions ? Où ?
- Où sont situés vos fournisseurs ?
- Possédez-vous une activité non-agricole, sur la ferme ou en dehors ? Quelle est la profession de votre conjoint(e) ?

Travail, emploi et qualité de vie

- Pouvez-vous estimer votre temps de travail ?
- Avez-vous des employés ?
- Accueillez-vous des stagiaires, apprentis ou jeunes en formation ?
- Comment jugez-vous la santé financière de votre exploitation ?
- Comment appréciez-vous votre qualité de vie ?
- Avez-vous recours à l'entraide entre agriculteurs ? Avez-vous recours à la mise en commun d'équipements ou de services ?

Vie sociale et pédagogie

- Êtes-vous membres d'une association, syndicat, ou autre... ?

- Êtes-vous élu ou avez-vous d'autres engagements de ce type ?
- Avez-vous déjà participé à une opération de portes ouvertes ? Accueillez-vous des visiteurs sur votre ferme ? Menez-vous des actions de pédagogie ?

2 Guide d'entretien « élus/chargé de mission »

- Quel est votre fonction ?
- Pouvez-vous nous expliquer le contexte agricole local ?
- Pourquoi avoir choisi d'exercer la compétence agricole ?
- Quelle est votre politique agricole ?
- Quels sont les problèmes que vous devez résoudre ?
- Quels sont vos priorités en matière agricole ? Les enjeux majeurs du territoire ?
- Quels sont les autres vecteurs de développement du territoire ?
- Pourquoi soutenez-vous l'agriculture en général ?
- Pourquoi soutenez-vous l'AB en particulier ?
- Quel rôle joue l'agriculture pour la collectivité ?
- Quel rapport la population entretient-elle avec les agriculteurs ?
- Quelle différence faites-vous entre agriculture biologique et conventionnelle ?
- La possibilité d'acheter des produits locaux est-elle importante ?